DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12647 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 27 SEPTEMBRE 1985

Le commerce international entravé

De tout temps, le commerce a stimulé la production aussi bien agricole qu'industrielle. Par les routes de terre ou de mer, les marchands transportèrent ce que chaque pays pouvait offrir à la convoitise des autres. La Méditerranée, les grandes foires du Moyen Age, furent ainsi le théâtre des activités de négoce, que la révolution industrielle du dix-neuvième siècle accéléra encore.

Aussi les « perspectives » que viennent de publier les experts de l'organisation internationale qui, à Genève, gère l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce – GATT selon son sigle anglais – ne manquent-elles pas d'inquiéter ? Selon ces travaux, les échanges internationaux n'ont progressé que de 3 % au cours de six premiers mois de cette année, soit le tiers du rythme atteint en 1984. Pour l'ensemble de 1985, les prévisions ont été révisées en baisse, de plus de 5 % à moins de 4 %, s'accompagnant d'une croissance plus faible que prévu.

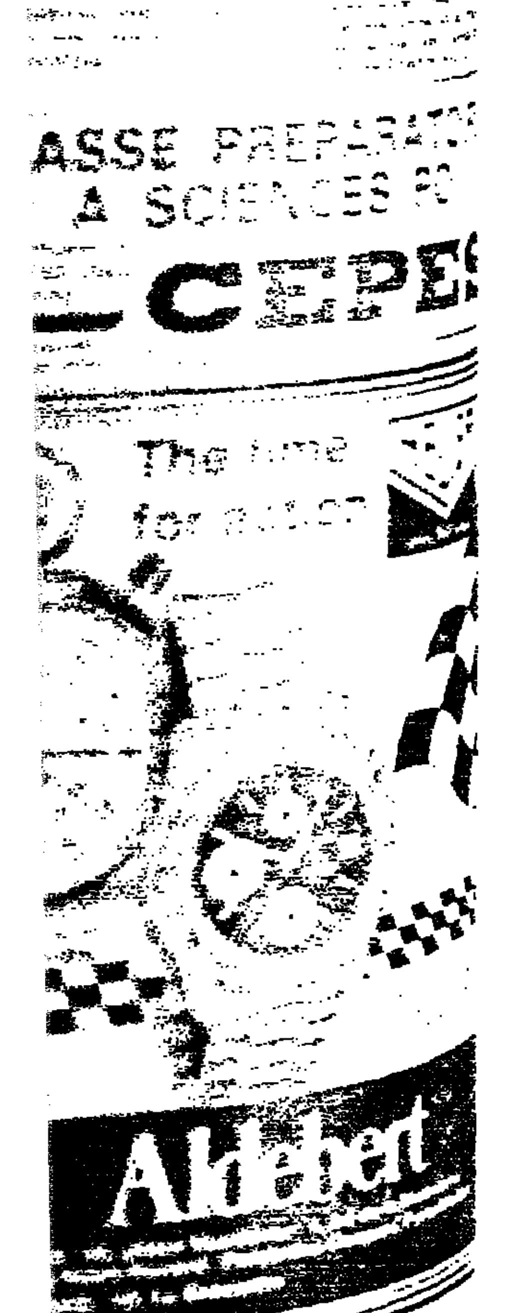
L'année 1984 avait il est vrai été faste. Le commerce international s'était accru de 9 %, trois fois plus qu'en 1983, et la production mondiale de 5,5 % contre 2 % l'année précédente. Les échanges avaient été tirés par les produits manufacturés, dont les exportations avaient augmenté de 12 % (7 % pour les produits agricoles, 3 % pour les combustibles et les minéraux).

Les Etats-Unis avaient alors joué un rôle moteur, le rebond de leur activité – plus que la force du dollar – ayant surtout entraîné l'économie du Japon et de quelques pays de l'Asie du Sud-Est. Ainsi quatre Etats de cette zone – la Corée du Sud, Taïwan, Hongkong et Singapour – apparaissaient-ils dans la liste des vingt premiers exportateurs mondiaux qui n'y figuraient pas en 1973. En quelque dix ans, le monde des affaires s'était transformé : les échanges entre les pays du Pacifique dépassaient, pour la première fois l'an dernier, le commerce transatlantique.

Telle est la nouvelle donne qui redistribue les cartes de la compétition industrielle et provoque des réactions de défense ici ou là. La tentation est grande – et parfois légitime – de se protéger contre les atouts des autres. Mais le remède – le protectionnisme – peut être pire que le mal – le chômage.

Aussi les experts de Genève émettent-ils logiquement une mise en garde : « Si les difficultés rencontrées dans le domaine de la gestion macro-économique devaient inciter les gouvernements à multiplier les mesures qui faussent les échanges, les efforts entrepris actuellement pour renforcer la croissance dans le monde entier seraient vains. » L'avertissement n'est pas dénué de justesse, même si la libéralisation du commerce international doit s'accompagner d'une certaine coordination des politiques nationales.

Le partage des marchés, qui fait actuellement l'objet de multiples accords, n'est sans doute pas souhaitable, dans la mesure où il se traduit par des restrictions quantitatives. Il serait regrettable qu'une réglementation se développe pays par pays, produit par produit. Les différents acteurs doivent certes se soumettre à des règles, notamment monétaires et financières ; mais le commerce mondial a besoin de jeu. Il faut laisser libre l'espace.



Le réquisitoire de M. Fabius contre M. Hernu n'a pas convaincu l'opposition

M. Laurent Fabius a affirmé le mercredi 25 septembre, à l'occasion de son émission mensuelle « Parlons France » sur TF1, que la responsabilité de l'attentat commis contre le Rainbow-Warrior *incombe à l'amiral Lacoste, ancien chef de la DGSE, et à M. Charles Hernu, ancien ministre de la défense. M. Fabius accuse implicitement M. Hernu d'avoir menti aux plus hautes autorités de l'Etat. Deux zones d'ombre subsistent : le rôle joué par le général Saulnier, qui était à l'époque des faits chef d'état-major particulier du président de la République ; l'attitude de M. Mitterrand entre le 17 juillet, date à laquelle il a été informé de la présence d'agents français en Nouvelle-Zélande, et la découverte de la vérité.* (Lire page 6 l'article d'Edwy Plenel.) *L'opposition continue de mettre en cause la responsabilité de M. Fabius, voire celle de M. Mitterrand. M. Jospin ne croit pas à la* « théorie du complot » *bien que certains socialistes souhaitent que la commission d'enquête parlementaire s'interroge sur un éventuel « sabotage » de l'opération lancée par les services secrets français.*

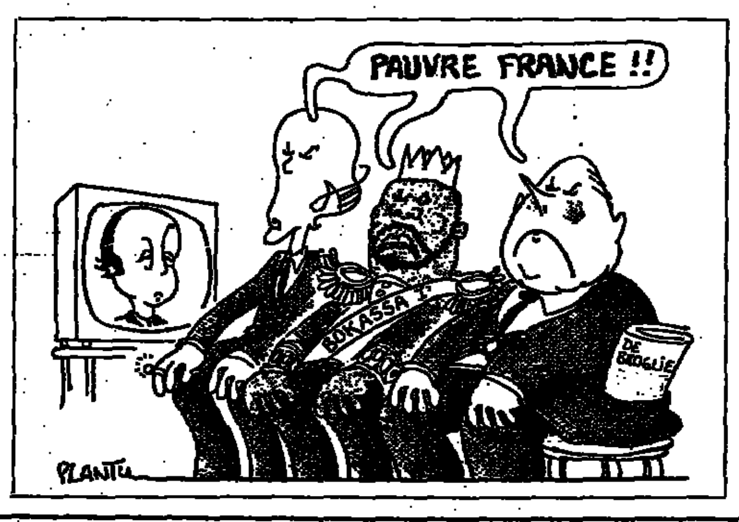
Le gouvernement était au courant depuis le début et il a menti : c'est ce que pensent une majorité de Français si l'on en croit deux sondages (SOFRES et BVA publiés respectivement par *le Figaro* et *Paris-Match*). Autant dire que M. Laurent Fabius a passé, mercredi soir à la télévision, un mauvais quart d'heure.

La version officielle qu'il a livrée en accusant l'amiral Lacoste et surtout l'ancien ministre de la défense, M. Charles Hernu, d'être responsables de l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, puis d'avoir jusqu'au bout caché la vérité, est-elle de nature à dissiper cet épais brouillard de défiance ?

Si le premier ministre avait une chance d'y parvenir, l'opposition s'est fait un devoir et un plaisir de l'en empêcher. M. Fabius en avait à peine terminé avec ses explications qu'à l'UDF et au RPR on caressait l'opinion dans le sens du poil : « *La lumière est loin d'être faite* » (M. François d'Aubert, UDF) ; « *Laurent Fabius était au courant et il l'a nié* » (...) « *Les mensonges continuent* » (M. Michel Noir, RPR).

Le lendemain matin, M. Jean Lecanuet a visé encore plus haut. Pour le président de l'UDF, la responsabilité politique de l'opération incombe au premier ministre et au président de la République. Mais les Français lui ont indiqué la limite à ne pas franchir, ou la mesure du chemin qui lui reste à parcourir s'il veut la tête du président : 65 % des personnes interrogées par la SOFRES estiment que M. Mitterrand ne doit pas démissionner.

L'opposition, de toute façon, ne se privera pas de critiquer et ce pour deux raisons. D'abord parce que la gauche, lorsqu'elle était dans l'opposition a agi de même. L'affaire Ben Barka en fait foi et les silences prolongés du pouvoir de l'époque (le général de Gaulle n'avait daigné en parler, avec quelque mépris, qu'au bout de quatre mois, et le premier ministre, Georges Pompidou, encore plus tard) sont oubliés.



Ensuite parce que, dans toute affaire de cette nature, il demeure des zones d'ombre, impossibles à dissiper, qui permettent toutes les constructions politiques. Pourquoi le président de la République, alerté le 17 juillet sur ce qui ressemblait alors à une bavure, n'a-t-il pas pu obtenir qu'une enquête rondement menée établisse la vérité ?

Pourquoi le premier ministre a-t-il attendu le samedi 21 septembre pour établir que les services secrets avaient commis l'attentat d'Auckland ? Comment assister, sans avoir la tentation de transformer des doutes en certitude à usage politique, au spectacle offert par un chef de gouvernement qui intervient par deux fois à la télévision pour confirmer, en leur rendant hommage, les enquêtes de la presse ?

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 6.)

LES REVENUS DE 1960 A 1983

Le pouvoir d'achat des Français a doublé

La transparence étant la règle la moins partagée en ce domaine, les incertitudes si nombreuses, les comparaisons si souvent hasardeuses, il était pour le moins délicat d'étudier « *les revenus des Français* » de 1960... à 1983. Le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC), en s'entourant de toutes les précautions nécessaires, a pourtant relevé ce défi (1). Globalement, il ressort de ce rapport, présenté ce jeudi 26 septembre, que le revenu réel par habitant a été multiplié par deux en vingt-trois ans.

Le mérite du rapport du CERC est qu'il cherche davantage à expliquer qu'à affirmer. Il analyse ainsi soigneusement les causes des mutations qu'il constate. Toute la première partie du document observe les évolutions macro-économiques et les changements qui ont affecté la structure de la population active. Que de bouleversements en vingt-trois ans ! La crise a provoqué à partir de 1974 des « *inflexions durables* » : « *Freinage brusque de la croissance de la production et de la productivité* », augmentation des coûts, accélération de l'inflation, forte montée du chômage, etc.

La population active a connu, elle, un triple phénomène : « *féminisation* » (taux d'activité féminine de 43 % en 1982 contre 36,2 % en 1962), « *tertiarisation* » (la part des services passe de 47,4 % en 1960 à 59,3 % du PIB en 1983) et « *salarisation* » (les salariés passent de 71,7 % à 84,3 % du total des emplois). Cependant, depuis 1980, l'emploi salarié diminue et il connaît des mutations en son sein (plus de cadres et d'employés, et moins d'ouvriers).

Le ralentissement de la croissance économique depuis 1974 a contribué à réduire les écarts mais les disparités restent fortes.

De telles transformations expliquent, dans une large mesure, les évolutions constatées quant aux revenus des Français. En vingt-trois ans, le pouvoir d'achat du revenu national par habitant a doublé avec une progression de 80 % entre 1960 et 1973 et de 20 % entre 1973 et 1983. « *Le revenu national moyen par habitant*, note le CERC, *passe de 5 888 F à 63 755 F, soit 10,8 fois plus en vingt-trois ans, ce qui, déduction faite de la hausse des prix, représente une multiplication par 2,1 du revenu réel par tête.* » Quant à la part du revenu disponible des ménages dans le revenu national, elle s'est accrue assez sensiblement : 77 % en 1960, plus de 82 % en 1983.

Alors que les mécanismes de négociation ou de fixation des salaires ont changé assez profondément, le CERC souligne que les rémunérations des secteurs privé et semi-public ont connu des « *évolutions très comparables, sinon tout à fait parallèles* » avec celles de la fonction publique. Pour le secteur privé et semi-public, le rapport s'est fondé sur les déclarations annuelles de salaires et les enquêtes du ministère du travail. Il en résulte que « *la croissance du pouvoir d'achat du salaire net moyen, qui est en moyenne de 3,9 % par an de 1960 à 1968, s'accélère légèrement à 4,3 % l'an de 1968 à 1973, puis freine à 1,8 % par an de 1973 à 1980 et même 0,6 % entre 1981 et 1983* ».

Si, dans le secteur privé, l'écart hiérarchique des salaires s'est « *fortement ouvert* » de 1950 à 1967, il s'est refermé à partir de 1968 avec une accélération de ce mouvement depuis 1983. Constat désabusé ?

« *La hiérarchie des salaires*, observe le CERC, *s'avère au début des années 80 très proche de celle observée au début des années 50.* »

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 37.)

(1) Rapport du CERC : « Documents » du CERC n° 77, 3, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris.

Un amour au XIXe siècle

par FRANÇOISE SAGAN

1833-1835 : George Sand et Alfred de Musset s'écrivent, après leur rupture de Venise. Françoise Sagan a relu et préfacé leurs lettres. Nous publions, ci-dessous, un large extrait de son texte.

[...] Mais Sand, mais Musset, dont nous allons lire les lettres aujourd'hui ? Quel souvenir classique nous en reste-t-il donc ? Une femme un peu forte, un peu bas bleu, qui, à Paris, s'habillait en homme, fumait le cigare et était exentrique et qui, à la campagne, redevenait la bonne dame de Nohant : croquis déjà un peu paradoxal, il faut bien le reconnaître. Musset ? Un jeune poète foutraque et batailleur, phtisique et alcoolique, qui eut une histoire passionnelle avec ladite George Sand, et qu'elle trompa horriblement à Venise, où ils vivaient ensemble, avec un nommé Pagello, médecin plus ou moins louche mais avec qui cette érudite amazone le ridiculisa longuement.

Je n'exagère qu'à peine. Tout écolier français, s'il a écouté et lu avec attention les propos de ses maîtres et les digressions de son manuel de littérature, garde un souvenir comico-horrifié du trio de Venise : l'infernal trio, l'infernal voyage, l'infernale Venise ! Au demeurant, si je me le rappelle bien, cette histoire ne dérangeait pas nos imaginations : George Sand, cette femme qui incendiait les sens et les cœurs quand elle était en ville, et qui se livrait à des travaux agricoles quand elle était aux champs, s'était comportée comme prévu dans cette vieille cité de Venise, qui n'a vraiment rien de campagnard. Quant à ce pauvre Musset, il avait eu le malheur d'être là pendant l'une de ses phases incendiaires, voilà tout !

D'ailleurs, on confondait légèrement, dans nos têtes, la silhouette de Musset avec celle de Chopin : on prêtait aux deux la même pâleur romantique, la même toux, la même maigreur, le même côté nourrisson brailleur et talentueux que semblait affectionner spécialement cette rude femme (dont nous n'avions supporté qu'avec grandes difficultés *la Petite Fadette* et *la Mare au Diable*, nous demandant une fois de plus, à la lecture de nos manuels, ce qui avait bien pu choquer les lecteurs de l'époque dans ces deux petites nouvelles des plus sages, voire même des plus assommantes... ?) Et, finalement, cette liaison cynique avec un bel Italien, devant un poète à demi mort, flattait le cynisme de mise à notre âge : George Sand en devenait presque une héroïne de série B américaine.

(Lire la suite page 20.)

étranger

LA SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

M. Chevardnadze sourit mais ne dit rien...

De notre correspondant

Washington. — Le long entretien qu'ont eu, mercredi 25 septembre, à New-York, les chefs de la diplomatie soviétique et de la diplomatie américaine n'a apparemment rien apporté de nouveau à la préparation du prochain sommet de Genève entre MM. Reagan et Gorbatchev.

Sans être contredit par ses interlocuteurs, M. George Shultz a notamment indiqué, à sa sortie de la mission soviétique auprès de l'ONU, qu'*« il n'y avait pas eu de nouvelles propositions particulières mises sur la table »* au cours de ces quelque quatre heures et demie de conversations dont le climat a semblé relativement détendu. M. Chevardnadze s'est, autrement dit, abstenu de faire encore officiellement connaître au secrétaire d'Etat l'ampleur et la nature exactes des coupes dans les niveaux d'armes nucléaires offensives que l'Union soviétique serait disposée à envisager en échange de concessions substantielles des Etats-Unis sur le programme en défense anti-missiles.

C'est M. Gorbatchev lui-même qui, recevant le 3 septembre à Moscou une délégation de sénateurs américains, avait ouvert cette perspective en faisant allusion à d'éventuelles *« propositions radicales »* de l'URSS. Le Congrès et la presse ont été depuis largement alimentés en indiscrétions par le Kremlin qui a, ces derniers jours, répandu la rumeur à Washington qu'il penserait à une réduction de 40 % des arsenaux des deux Superpuissances, ainsi qu'à un sous-plafond leur interdisant de placer plus de 60 % de leur force de frappe dans l'un des trois systèmes de la guerre nucléaire (bombardiers, missiles lancés du sol ou de sous-marins).

Nouveau style

Pas plus du côté soviétique que du côté américain, il n'a été précisé si M. Chevardnadze compte ou non exposer cette proposition à M. Reagan qui le reçoit vendredi matin à la Maison Blanche. Le ministre soviétique aura ensuite dans l'après-midi un nouvel entretien avec le secrétaire d'Etat, et c'est donc à l'issue de cette journée que les donnes se préciseront.

En attendant, M. Chevardnadze paraissait, mercredi, vouloir être devant les caméras aussi souriant et chaleureux que M. Gromyko savait être glacial et fermé. Ce nouveau style a d'ailleurs été relevé par plusieurs des ministres des affaires étrangères avec lesquels M. Chevardnadze s'est entretenu à New-York depuis lundi et l'on confiait, dans la délégation américaine, que *« le niveau des décibels s'était considérablement réduit »* — bien que cet *« utile »* échange eût été *« franc »*. En langage diplomatique, *« franc »* est le contraire d'*« harmonieux »*.

BERNARD GUETTA.

APRÈS SA RENCONTRE AVEC SON COLLÈGUE SOVIÉTIQUE

Le ministre néerlandais des affaires étrangères estime « inévitable » le déploiement des missiles de l'OTAN dans son pays

De notre correspondant

Amsterdam. — *« Il paraît inévitable que les Pays-Bas procéderont à l'installation de missiles de croisière, puisque notre appel à l'Union soviétique en vue de geler son arsenal de SS-20 a échoué. »* C'est ce qu'a déclaré le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Hans Van den Broek, après une conversation avec son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze.

La presse néerlandaise du mercredi 25 septembre en a tiré la conclusion que, après six ans d'incertitudes, l'affaire des euromissiles touche à sa fin. M. Van den Broek, qui s'était entretenu avec M. Chevardnadze en marge de l'Assemblée *générale des Nations Unies*, n'a pas obtenu de son homologue soviétique de démenti à propos des données de l'OTAN selon lesquelles quatre cent quarante et un SS-20 seraient actuellement en place. Or dans sa décision du mois de juin 1984, le gouvernement néerlandais de centre-droit s'était engagé à ne pas accueillir les quarante-huit missiles de croisière de l'OTAN si, au 1er novembre 1985, le nombre des SS-20 (trois cent soixante-dix-huit à l'époque) n'avait pas augmenté.

L'opposition socialiste, farouchement hostile à l'implantation des missiles de croisière, a qualifié ce *« jeu de chiffres »* d'alibi devant permettre au gouvernement de procéder à l'installation de missiles. Depuis ces dernières semaines, l'influent Mouvement pour la paix néerlandais mène une offensive épistolaire contre les missiles. Les pacifistes espèrent obtenir au moins trois millions de signatures au bas de pétitions demandant au gouvernement de ne pas obtempérer aux souhaits de l'OTAN. C'est le 1er novembre que le gouvernement de M. Rudd Lubbers tranchera cette affaire qui a dominé la politique intérieure néerlandaise depuis la fin de 1979.

RENÉ TER STEEGE.

● *M. Chevardnadze va se rendre au Japon.* — M. Chevardnadze se rendra officiellemet au Japon à la fin de cette année ou au début de l'an prochain, a annoncé son homologue japonais, M. Shintaro Abe, au cours d'une conférence de presse à New-York. Les Japonais souhaitaient depuis longtemps qu'une telle visite ait lieu. La dernière remonte à près de dix ans. Depuis plusieurs années, notamment depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, les relations entre Tokyo et Moscou étaient à leur niveau le plus bas. L'invitation a été faite mardi dernier par M. Abe, lors d'une rencontre avec le ministre soviétique des affaires étrangères aux Nations unies, à New-York. — *(AFP, Reuter.)*

● *Buenos-Aires accuse la Grande-Bretagne de colonialisme.* — L'Argentine a accusé, lundi 23 septembre, la Grande-Bretagne de chercher à prolonger une situation anachronique et coloniale dans les îles Malouines. *« En refusant systématiquement d'appliquer les résolutions des Nations unies sur les îles, le Royaume-Uni fait preuve de son opposition à la politique de décolonisation de l'ONU »*, a déclaré le ministre argentin des affaires étrangères, M. Dante Caputo, devant l'Assemblée générale des Nations unies. — *(Reuter.)*

L'endettement du tiers-monde est devenu un thème dominant

De notre envoyé spécial

New-York. — Est-Ouest ou Nord-Sud ? On serait bien en peine de dire lequel de ces deux grands thèmes domine les travaux de la 40e Assemblée générale des Nations unies. Si l'attention des observateurs s'est plutôt portée, en raison de la proximité du sommet Reagan-Gorbatchev de novembre prochain, sur la rencontre entre MM. Shultz et Chevardnadze, de nombreux orateurs, en revanche, ont mis l'accent depuis le début de la semaine sur l'endettement des pays de l'hémisphère sud et les devoirs économiques, mais aussi politiques, que celui-ci crée aux nations industrialisées.

On a d'abord assisté à une offensive latino-américaine avec les discours des présidents brésilien et péruvien, MM. Sarney et Garcia (*le Monde* du 24 septembre), puis du ministre des affaires étrangères du Mexique, M. Sepulveda. Mercredi 25 septembre, c'est le chef de l'Etat égyptien, M. Moubarak, qui a mis à son tour les pays développés devant leurs responsabilités. *« Il est d'une injustice flagrante,* a-t-il estimé *que les pays en voie de développement soient laissés seuls face à des problèmes qu'ils n'ont aucunement créés. Pas plus qu'ils n'ont réellement contribué à l'édification du système international qui a suscité ces problèmes. »* Le président égyptien a appelé les Nations unies à trouver *« une formule à la fois réaliste et globale »* pour soulager les économies du tiers-monde, faute de quoi *« nous serons tous victimes d'une nouvelle détérioration »* de la situation mondiale. Les gouvernements des pays créanciers, les institutions financières et les banques internationales devraient, a-t-il expliqué, ouvrir avec les pays débiteurs un dialogue politique afin *« de trouver une solution durable au problème de l'insolvabilité du tiers-monde »*.

Plus significatif encore : bon nombre d'intervenants occidentaux se sont sentis tenus eux aussi de faire référence, parfois longuement, au drame de l'endettement des pays en voie de développement, non sans souligner, pour certains d'entre eux, que cette expression n'aurait plus grand sens si ces Etats restaient prisonniers d'une logique où leur sous-développement et leur insolvabilité se répondent et s'accroissent mutuellement. Ni le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, ni le ministre des affaires luxembourgeois, M. Jacques Poos, qui parlait au nom des Dix, ni son collègue italien, M. Giulio Andreotti, ne s'en sont fait faute. Ni, bien entendu, M. Dumas, qui devait consacrer une bonne partie de son discours, jeudi soir, au développement.

Rencontre Chevardnadze-Dumas

Le fait que des représentants des pays industrialisés se sentent tenus de multiplier de telles déclarations est évidemment ressenti de façon positive par ceux des pays en voie de développement. Bon nombre de ces derniers redoutent pourtant qu'il ne s'agisse encore, de la part des « riches », que d'un exercice de style, les questions « nobles » demeurant les relations Est-Ouest ou les conflits régionaux (Iran, Irak, Liban, Palestine, Amérique centrale, Cambodge, etc.) sur lesquels tout ministre des affaires étrangères se doit de dire au moins quelques mots.

Les relations Est-Ouest en particulier ont repris la vedette, mercredi, avec l'entretien de MM. Shultz et Chevardnadze *(lire d'autre part)* et dans une moindre mesure avec la rencontre entre le ministre soviétique des affaires étrangères et son collègue français. Cette dernière conversation a été essentiellement consacrée à la préparation de la visite à Paris de M. Gorbatchev du 2 au 5 octobre prochain. Il a notamment été convenu de rechercher à cette occasion des accords ponctuels concrets entre responsables ministériels non seulement de la diplomatie, mais aussi du commerce extérieur, de l'économie et sans doute de la recherche.

M. Dumas devait par ailleurs dans son intervention de ce jeudi soir réaffirmer la position de la France en ce qui concerne l'IDS du président Reagan : oui à *« l'utilisation des moyens spatiaux pour voir, écouter, communiquer »* mais non à *« l'illusion selon laquelle la sécurité pourrait être obtenue par l'invulnérabilité »* car le *« recours à de nouveaux armements, antimissiles ou antisatellites installés sur terre ou dans l'espace conduirait à une nouvelle course dont on peut craindre les effets déstabilisants »*.

B. B.

AFRIQUE

République sud-africaine

Londres s'associe aux sanctions décidées par la Communauté européenne

La Grande-Bretagne s'est associée, mercredi 25 septembre, aux sanctions limitées contre l'Afrique du Sud adoptées par ses neuf partenaires européens, le 10 septembre dernier, à Luxembourg, en ordonnant notamment le rappel immédiat de ses deux attachés militaires en poste à Pretoria. Dans un communiqué annonçant le ralliement britannique aux décisions de la CEE — après quinze jours de réflexion, — le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a tenu à souligner que Londres n'en demeure pas moins hostile à l'adoption de sanctions économiques contre Pretoria. Mais cette décision, a-t-il indiqué, devrait permettre d'*« accentuer au maximum l'influence des Dix, de l'Espagne et du Portugal afin d'œuvrer pacifiquement aux changements nécessaires »*. Il a également souligné *que la plupart des mesures* arrêtées à Luxembourg étaient appliquées depuis longtemps par le Royaume-Uni, *« dans certains cas depuis un laps de temps considérable »*.

La police du Cap en accusation

Le gouvernement belge a, de son côté, demandé mercredi à l'Afrique du Sud de rappeler son attaché militaire en poste à Bruxelles, qui a été déclaré *persona non grata.* Il devra quitter la Belgique *« dans un délai raisonnable »*.

Alors que la violence dans les cités noires se poursuit, notamment à Noupoort, dans l'est de la province du Cap, où la police a tué un Noir mercredi, l'attitude des forces de l'ordre est de plus en plus mise en question. Ainsi, selon un rapport de l'université du Cap, 83 % des personnes placées en détention préventive pour des délits liés à la sûreté de l'Etat sont *« torturées »* physiquement ou moralement. Neuf jeunes *métis ont, d'autre part, porté plainte* mercredi contre la police pour coups et blessures et arrestation illégale après avoir fait l'objet, selon eux, de brutalités dans les locaux de la police du Cap où ils ont passé une nuit. Le quotidien *The Star*, de Johannesburg, a rapporté, pour sa part, que sept habitants de la cité noire de Guguletu, près du Cap, allaient porter plainte contre des membres d'une unité de police mixte (blancs et noirs) qui auraient frappé des gens et pillé un magasin mardi.

Enfin, le militant noir mort en prison après avoir été arrêté à King William's Town (*le Monde* du 26 septembre) serait la quatorzième personne à avoir trouvé la mort dans les locaux de la police depuis un peu plus d'un an.

D'autre part, le ministre sud-africain du développement constitutionnel, M. Chris Heunis, a annoncé, le mercredi 25 septembre, que les bantoustans du Lebowa, du Gazankulu et du Kuandébele vont bénéficier d'un apport de terre d'une superficie globale de 255 000 hectares. Ces modifications de frontières se solderont par le déplacement de certaines populations noires. Elles suscitent une vive hostilité de la part des fermiers blancs. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

ASIE

LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL EN INDE

M. Gandhi a placé ses hommes à des postes-clés

De notre correspondant

New-Delhi. — Commentant mercredi soir 25 septembre, l'important remaniement ministériel annoncé dans la matinée, et portant sur une quinzaine de postes (*le Monde* du 26 septembre), le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, a jugé qu'il s'agissait d'un cabinet *« mieux équilibré »*.

De fait, cinquante et un ministres, vice-ministres et secrétaires d'Etat devraient théoriquement faire mieux, et plus, qu'un cabinet de quarante et un membres. Neuf mois après avoir *hérité du pouvoir*, le premier ministre se sent suffisamment sûr de son contrôle sur la machine gouvernementale pour en changer d'importants rouages.

Première innovation : rompant avec une tradition établie par sa mère, le premier ministre abandonne les affaires étrangères et prend les rênes de la défense. D'après *Hindoustan Times* le message est clair : *« Avec la menace de la bombe* [atomique] *islamique de l'autre côté de nos frontières, la défense est devenue prioritaire. »* L'ancien titulaire de ce maroquin, M. P.V. Narasimha Rao, qui se retrouve à la tête d'un nouveau ministère dit du développement des ressources humaines (éducation, jeunesse, culture et sports), n'aurait donc pas démérité. M. Gandhi souhaitait simplement s'entourer aux postes-clés de gens plus jeunes et plus proches de lui. D'où la vertigineuse promotion de deux de ses préférés, MM. Arun Singh et Arun Nehru, son cousin.

Le premier, ancien camarade de collège et confident numéro un, n'était que secrétaire parlementaire ; il se retrouve vice-ministre de la défense. Ancien directeur de société, il faisait à son poste précédent la pluie et le beau temps dans les allées du pouvoir et était considéré comme le numéro deux virtuel du gouvernement.

L'autre Arun, petit-fils du frère de Nehru, n'était que secrétaire d'Etat à l'électricité ; il devient vice-ministre de la sécurité intérieure (police, lois et ordre). M. Gandhi révèle ainsi ses deux grandes priorités : sécurité extérieure et sécurité intérieure.

Le premier ministre, qui détenait treize portefeuilles précédemment, n'en a gardé que cinq. Outre la défense, il conserve les sciences et technologies, le plan, les réformes administratives et l'environnement, sans parler des responsabilités traditionnelles que sont l'énergie nucléaire et l'espace.

La diplomatie sera désormais conduite par un ancien speaker de la Chambre du peuple, M. B.R. Bagat, avec rang de ministre et secondé par un vice-ministre, M. K.R. Narayanan, un homme de la carrière, qui fut ambassadeur à Washington avant de devenir secrétaire au plan dans le précédent gouvernement.

Pour le reste, peu de changements (*finances et justice conservent les mêmes titulaires*), sinon le retrait de deux ministres et quatre vice-ministres (agriculture, travail, aviation civile et affaires étrangères), et le regroupement de tous les transports sous un même ministère. Efficacité, rationalisation, rajeunissement, ont apparemment présidé à ce remaniement. M. Rajiv Gandhi, homme pressé, a saisi l'occasion pour faire entrer deux des six secrétaires généraux de son parti au gouvernement, en limoger deux autres et les remplacer par des hommes de confiance.

PATRICE CLAUDE.

Pakistan

● POUR LA LIBÉRATION DE BENAZIR BHUTTO. — Le Parti du peuple pakistanais (PPP) a annoncé à Londres le lancement d'une campagne pour sauver Benazir Bhutto, estimant que *« sa santé, voire sa vie »* étaient *« menacées »*. Le PPP (interdit) compte multiplier les interventions auprès de gouvernements occidentaux pour les inciter à exiger la libération *« immédiate et inconditionnelle »* de la fille de l'ex-premier ministre, Ali Bhutto, exécuté en 1979 par les actuels dirigeants du Pakistan. En exil volontaire à Londres depuis 1984, la jeune présidente du PPP a été placée en résidence surveillée à Karachi le 29 août, une semaine après son retour au Pakistan pour assister aux obsèques de son frère. — *(AFP.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 2[illegible] F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	584 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

PROCHE-ORIENT

L'exécution de trois Israéliens à Larnaca serait l'œuvre d'une unité spéciale de l'OLP

De notre correspondant

Jérusalem. — Une fois de plus, un commando terroriste a choisi une date symbolique pour commettre un attentat anti-israélien. Le triple meurtre de Larnaca est survenu en pleine fête du Yom Kippour — le jour le plus austère de la liturgie judaïque — alors qu'Israël, replié sur lui-même pendant vingt-quatre heures, s'adonnait au jeûne et à la prière.

Un Kippour plutôt troublé pour M. Rabin, ministre de la défense, et le général Moshe Lévy, chef de l'armée, réunis en état-major de crise à Tel-Aviv. Les trois assaillants, qui, dès leur arrivée sur le yacht israélien, tuèrent l'un des trois passagers — Mme Ester Paltzur, cinquante ans, — avaient posé leurs conditions. En échange de la libération de leurs deux otages — M. Reuven Paltzur, cinquante-trois ans, et M. Avraham Avrery, cinquante-cinq ans, — ils exigeaient d'Israël l'élargissement de vingt Palestiniens du Fath capturés, les 25 août et 1er septembre, à bord de deux navires qui devaient les débarquer sur les côtes libanaises d'où ils auraient ensuite lancé des actions terroristes contre Israël.

Un avion quitta Tel-Aviv pour Larnaca avec à son bord, entre autres occupants, l'ambassadeur israélien à Chypre. Mais le dénouement tragique de la prise d'otages rendît bientôt sa mission sans objet. Il n'y eut, dit-on à Jérusalem, aucune négociation avec le commando. Dès la fin du Kippour, Israël a déclaré tenir *« le gouvernement chypriote pour responsable de l'attaque survenue sur son territoire »*. L'Etat hébreu espère qu'*« il agira en conséquence »* (sous-entendu en traduisant en justice les terroristes).

Aucun accord d'extradition ne lie Chypre à Israël. *« Ceux qui sont derrière ce meurtre seront punis »*, ajoute-t-on à Jérusalem où l'on s'attend, comme toujours en pareil cas, à des représailles contre les organisations palestiniennes, au Liban ou ailleurs.

Qui a commandité l'attentat de Larnaca ? Après s'être rendus, ses auteurs ont nié appartenir à une quelconque organisation en précisant avoir agi seulement au nom du *« peuple de l'OLP »*. Le yacht attaqué, ont-ils dit, *« se livrait à une mission d'espionnage et de surveillance de la côte libanaise »*. La représentation de l'OLP à Chypre a démenti toute implication dans l'attaque. L'élément le plus intéressant est un appel téléphonique d'un correspondant anonyme qui se manifeste depuis quelque temps auprès du bureau de l'AFP à Jérusalem.

La Force 17

Selon ce correspondant s'exprimant en anglais avec un accent arabe, alors que la prise d'otages était en cours, l'attentat est l'œuvre de la Force 17 de l'OLP. Celle-ci exigeait la libération de sept officiers de cette force — deux commandants, un capitaine et quatre lieutenants — faits prisonniers début septembre par la marine israélienne. L'un de ces détenus serait le chef adjoint de la Force 17, M. Fayçal Abouchar.

La Force 17 fait parler d'elle depuis quelques mois. Avant le départ de l'OLP de Beyrouth, cette unité d'élite du Fath était chargée notamment de la protection de M. Arafat. Ce service de sécurité a pris ses quartiers à Amman en même temps que les autres organes de la centrale palestinienne, en particulier le QG du « secteur occidental » qui supervise les opérations de l'OLP dans les territoires occupés. La Force 17 est à l'origine des tentatives de débarquement déjouées ces derniers mois par la marine israélienne.

Selon les informations obtenues des commandos palestiniens interceptés, le 25 août, sur le bateau *Casselredit* et, le 1er septembre, sur le *Ganda*, le Fath aurait confié à la Force 17 la tâche de perpétrer des attaques spectaculaires en Israël, par exemple de capturer des civils et de les tuer sans chercher à marchander leur libération. Le premier de ces commandos avait reçu un entraînement en Algérie pendant plus d'un an. L'attentat de Larnaca serait donc un nouvel épisode de cette « guerre de la mer » commis en guise de représailles par des hommes que l'ennemi empêche de s'approcher de ses côtes.

J.-P. LANGELLIER.

Liban

Les combats de Tripoli ont fait en dix jours près de 200 morts et 600 blessés

De notre correspondant

Beyrouth. — La guerre a fait, en dix jours, à Tripoli, près de deux cents morts et six cents blessés. C'est le plus sanglant épisode qu'ait connu cette ville, la deuxième du pays, depuis dix ans que l'on se bat au Liban. Les combats se sont ralentis sans s'arrêter, malgré une intervention syrienne directe et musclée. Sortant de sa réserve face à ce qu'elle considère comme une provocation *« arafatiste »*, Damas a imposé un accord portant sur l'installation de cinq barrages de contrôle mixtes où son armée se trouve aux côtés de l'armée libanaise.

Le chef du MUI (Mouvement de l'unification islamique), Cheikh Saïd Chaabane, rechigne devant cette modification radicale du statut de « sa » ville, où ses hommes faisaient la loi, contrés épisodiquement jusque-là par les Alaouites prosyriens du PAD (Parti arabe démocratique) qui en tiennent les collines et s'appuient sur l'armée syrienne toute proche.

A Beyrouth, où les Forces libanaises (milice chrétienne) ont ouvert le passage intersecteurs aux seuls convois de carburants et de produits alimentaires, un échange limité d'otages (cinq personnes) a été signalé. La célébration d'Al-Achoura — journée sacrée entre toutes chez les chiites — a été l'occasion pour tous les prédicateurs, notamment les trois principaux oulémas, Cheikh Mohamed Mehdi Chamseddine (Conseil supérieur chiite), Cheikh Mohamed Hussein Fadlallah (Hezbollahs) et Cheikh Abdel Amir Kabalan (AMAL), de flétrir vigoureusement toute atteinte aux chrétiens du secteur musulman ainsi, que plus généralement, les abus des milices à Beyrouth-Ouest. Le feu couve quand même sous la cendre, en particulier entre les alliés-ennemis que sont le PSP (druze) et AMAL (chiite). Un garde du corps de M. Nabih Berri, chef d'AMAL, a été retrouvé le corps criblé de balles dans un bois en zone druze, et un chef local du PSP a été tué à Beyrouth-Ouest. L'intervention unanime des chefs religieux pour un minimum de respect du droit des gens, chrétiens et musulmans, montre le degré de dégradation atteint par la situation. Une grève « antimilices » se déroulera vendredi dans le secteur musulman, théâtre de ces débordements, à l'appel des sunnites. Les instances chiites, y compris AMAL pourtant visée par le mouvement, ont été amenées à s'y joindre.

LUCIEN GEORGE.

EUROPE

Italie

L'Organisation révolutionnaire des musulmans socialistes a revendiqué le nouvel attentat de Rome

De notre correspondant

Rome. — Il est, au cœur élégant de la capitale italienne, le quartier Ludovisi, un triangle urbain où il ne fait plus bon s'aventurer : délimité par les rues Veneto, Barberini et Bissolati, truffé de compagnies aériennes et d'agences de voyage, de grands hôtels et de cafés à clientèle internationale, et dominé par l'ambassade des Etats-Unis, ce secteur est le théâtre d'attentats répétés (douze en six ans) et parfois meurtriers.

Huit jours après l'agression criminelle commise à la bombe contre le Café de Paris (*le Monde* du 18 septembre), une explosion a, le mercredi 25 septembre, ravagé les locaux de la British Airways, à 500 mètres de là, rue Leonia-Bissolati. Une douzaine de personnes ont été blessées, dont cinq grièvement.

Une valise contenant une charge de plastic avait été déposée devant le comptoir. Compte tenu de l'ampleur des dégâts matériels, il est presque miraculeux que les dommages aux personnes aient été, tout compte fait, assez limités.

Tout comme après l'attentat commis contre le Café de Paris, un suspect a été immédiatement arrêté. Il s'agit d'un jeune Palestinien âgé de seize ans, Hassan Aatab, qui a dit être né au camp de Chatila, dans la banlieue ouest de Beyrouth. Interrogé par les agents de la DIGOS (organe de surveillance du territoire), l'adolescent a déclaré appartenir à l'Organisation révolutionnaire des musulmans socialistes (ORMS) qui, le 18 septembre, avait revendiqué, de Beyrouth, l'attentat contre le Café de Paris. Dans le feuillet dactylographié envoyé au bureau de l'AFP dans la capitale libanaise, ce groupe pro-syrien avertissait *« les touristes, notamment arabes, de ne pas se rendre en Italie, en Espagne et en Grande-Bretagne, afin de ne pas figurer parmi les victimes de futures opérations »*.

L'ORMS a signé ces dix-huit derniers mois, à Beyrouth, à Bombay et à Athènes, au moins quatre actions violentes (assassinats, enlèvement, attentat à la bombe) contre des citoyens britanniques, des hauts fonctionnaires, un journaliste et de simples touristes.

JEAN-PIERRE CLERC.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

- DÉMISSION D'UN MINISTRE. — M. Marcel Masse, ministre canadien des communications, a présenté sa démission à M. Mulroney, premier ministre, mercredi 25 septembre. M. Masse fait actuellement l'objet d'une enquête pour des allégations de fraude électorale lors des élections générales de septembre 1984. En annonçant lui-même sa décision, il a toutefois indiqué son intention de demeurer député de Frontenac (Québec). Cette démission intervient quarante-huit heures après celle d'un autre membre du gouvernement Mulnorey, M. Freaser, ministre des pêches. — *(AFP.)*

Chili

- ARRESTATION DE VINGT-DEUX ÉTUDIANTS A SANTIAGO. — La police a arrêté, mercredi 25 septembre, vingt-deux étudiants rassemblés à l'université de Santiago pour rendre hommage à l'un de leurs camarades, sympathisant du PC chilien (interdit), enlevé et assassiné par des inconnus la semaine dernière. Julio Santibanez Romero, âgé de vingt-quatre ans, a disparu le 17 septembre. Son cadavre, portant des traces de tortures, a été retrouvé, vendredi 20 septembre, près de la capitale. Le gouvernement a demandé à la justice la nomination d'un juge spécial pour faire lumière sur cette nouvelle affaire. — *(AFP.)*

El Salvador

- LES RAVISSEURS D'INES DUARTE EXIGENT LA LIBÉRATION DE DÉTENUS POLITIQUES. — Les ravisseurs de la fille du président salvadorien, Mme Ines Guadalupe Duarte, réclament l'élargissement de trente-quatre prisonniers politiques. Aucun délai n'a été fixé. Ines Guadalupe Duarte et l'une de ses amies, Ana Cecilia Villeda, ont été enlevées le 10 septembre par des membres présumés du Front Pedro Pablo Castillo, une des branches armées du Parti communiste salvadorien qui appartient au Front Farabundo Marti (FMLN).

Etats-Unis

- L'INDUSTRIEL DELOREAN DE NOUVEAU INCULPÉ. — L'industriel américain John DeLorean a été inculpé une nouvelle fois par une chambre de mise en accusation fédérale d'avoir détourné à son profit près de 9 millions de dollars.

Grande-Bretagne

- GRÈVE A LIVERPOOL. — Une grève des employés de la municipalité a paralysé la majorité des services publics de la ville de Liverpool, mercredi 25 septembre. Les employés protestent contre le politique budgétaire du gouvernement de Mme Thatcher, qui impose des restrictions aux communes. Liverpool, fortement touché par le chômage et le déclin industriel, avec un déficit de 80 millions de livres (environ 950 millions de francs), refusant de se plier à cette législation, Londres lui a coupé son aide financière. — *(UPI).*

Iran

- NOUVEAU RAID IRAKIEN SUR KHARG. — L'aviation irakienne a lancé, mercredi après-midi 25 septembre, un nouveau raid sur le terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg. Selon un porte-parole militaire de Bagdad, les appareils irakiens ont bombardé à 17 h 30 (13 h 30 GMT) — pour la deuxième fois en un peu plus de vingt-quatre heures — *« ce qui reste des installations de l'île de Kharg, pour empêcher totalement l'Iran d'exploiter ce terminal vital à des fins belliqueuses »*. D'autre part, une voiture piégée a explosé mercredi dans une rue de l'ouest de Téhéran, faisant un mort et vingt blessés. L'attentat, le troisième du genre dans la partie ouest de Téhéran depuis le début de septembre, n'a pas été revendiqué. — *(AFP.)*

Tunisie

- DES LETTRES PIÉGÉES. — Une lettre piégée a explosé, mercredi 25 septembre, dans un bureau de poste de la périphérie nord de Tunis, blessant légèrement un employé. Les autorités ont accusé la Libye d'être à l'origine de cet attentat. Selon l'agence Tunis Afrique-Presse, cette lettre, dont l'enveloppe était à en-tête de la Ligue arabe, ainsi que plusieurs autres découvertes à temps, toutes adressées aux journaux tunisiens, avaient été postées à Tunis et auraient été introduites dans le pays par un ressortissant libyen muni d'un passeport diplomatique, qui a effectué dans la journée une brève escale dans la capitale tunisienne pour déposer une valise à l'ambassade libyenne. L'agence rappelle que, ces derniers jours, la Libye avait menacé de faire taire les médias tunisiens qui poursuivent leur campagne de presse. — *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

SELON DES CONSEILLERS DE M. REAGAN

Le Nicaragua entraînerait des commandos préparant des insurrections en Amérique du Sud

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a exprimé, mardi 24 septembre, aux Nations unies son « mécontentement » à M. Alan Garcia, président du Pérou, après le discours de ce dernier menaçant de retirer son pays du FMI si cet organisme ne modifiait pas sa politique (le Monde du 25 septembre).

M. Garcia, de son côté, a préconisé au cours d'une conférence de presse à New-York, une « action commune des pays d'Amérique latine sur la question de la dette ».

M. Shultz a, d'autre part, informé les présidents du Brésil, de l'Uruguay et du Pérou que Washington serait disposé à un « dialogue politique » avec l'Amérique latine sur la dette. Sur l'Amérique centrale, en revanche, l'administration Reagan maintient une ligne « dure » de confrontation avec le Nicaragua.

Les Etats-Unis n'ont pas l'intention de relâcher la pression exercée contre le Nicaragua sandiniste. Ils seraient plutôt tentés de l'accroître, persuadés que la ligne « dure » mise en pratique en Amérique centrale par l'administration Reagan depuis 1981 porte ses fruits. Telle est, du moins, la conclusion que l'on peut tirer d'un entretien confidentiel avec des conseillers du président Reagan.

Selon ces hautes personnalités américaines, dont certaines sont membres du Conseil national de sécurité, la démocratie, en effet, progresse en Amérique centrale. Au Costa-Rica, *« où elle se consolide »*, au Honduras, où une *« transition pacifique doit déboucher en novembre sur des élections générales libres »*, au Salvador, qui a connu trois consultations populaires, en 1982, en 1984 et en 1985, et où la *« démocratie est maintenant institutionnalisée »*, au Guatemala enfin, *« en route vers la démocratie »*.

Partout, en Amérique centrale, toujours selon ces personnalités, la « droite violente » est en recul, en particulier au Guatemala et au Salvador. Les mouvements de guérilla aussi *« sont plutôt sur la défensive »*. La preuve : *« On compterait trois mille cinq cents déserteurs du Front Farabundo Marti depuis deux ans »*, passés dans les rangs de l'armée. Autre indice de ce recul de la gauche : au Guatemala, *« le Parti socialiste a décidé de participer aux prochaines élections »*.

Le point noir, bien sûr, c'est le Nicaragua. C'est *« l'exception qui confirme la règle »*, disent les conseillers de M. Reagan. Selon eux, les sandinistes n'ont pas respecté les promesses formelles qu'ils avaient faites, peu avant leur victoire sur Somoza, aux membres de l'Organisation des Etats américains. Ils *« continuent de réprimer les forces démocratiques de l'intérieur »* ; ils maintiennent des camps *« militaires d'entraînement pour les guérilleros des pays voisins »* et continuent de *« leur offrir une importante assistance logistique, en particulier dans les télécommunications »*. Enfin, ils ne cessent de *« renforcer leur potentiel militaire »*.

Plus grave encore : *« Ils entraîneraient actuellement des groupes armées venus de plusieurs pays d'Amérique latine — en particulier du Brésil, de la Colombie, du Pérou, de l'Argentine, du Chili, — afin de les aider à préparer des soulèvements dans leurs pays d'origine »*.

L'aide à la Contra

Les conseillers de la Maison Blanche admettent que certains membres de ces « groupes de combat » sont peut-être des militants révolutionnaires ayant déjà combattu au Nicaragua contre Somoza et ils paraissent douter que des guérilleros du Sentier lumineux péruvien se trouvent actuellement au Nicaragua. *« Les experts*, disent-ils, *s'interrogent encore sur ce point... »*. Mais pour le reste, ils sont catégoriques. Le Nicaragua — et par conséquent Cuba, qui soutient les sandinistes, — *« prépare des insurrections en Amérique du Sud »*. Cette stratégie offensive semble pourtant en contradiction avec les protestations de bonne volonté des dirigeants cubains depuis l'invasion de la Grenade par les troupes américaines, et avec les offres de « normalisation » avec les Etats-Unis faites, directement ou indirectement, par Fidel Castro. Réponse des conseillers de Reagan : le Nicaragua et Cuba jouent le double jeu. Le rameau d'olivier dans une main, et le kalachnikov dans l'autre. Il paraît extravagant que des Brésiliens, même d'extrême gauche, puissent aujourd'hui préparer un soulèvement révolutionnaire armé dans leur pays qui vient tout juste de retrouver un régime démocratique. Les conseillers rétorquent que, *« si la date et l'heure de la révolte ne sont en effet pas connues »*, l'intention, elle, ne *« fait aucun doute »*.

Dans ces conditions, ils affirment que l'aide officielle et accrue des Etats-Unis aux groupes de la Contra est non seulement légitime, mais morale et surtout efficace. *« Sans les dix-sept mille hommes de la Contra qui combattent à l'intérieur du Nicaragua*, disent-ils, *les effectifs de la guérilla salvadorienne seraient encore plus importants. »* Ils ajoutent. *« Même chose au Guatemala. »* Enfin un argument massue. *« Si Cuba*, affirment-ils, *avaient dû, en 1975, faire face à dix-sept mille contre-révolutionnaires sur son sol, jamais les castristes n'auraient pu envoyer des milliers de soldats en Angola, puis ailleurs en Afrique. »* L'assistance à la Contra devient donc, dans cette optique, une *« barrière militaire défensive »* et une manière d' *« encourager la démocratie dans la région »*. Mais l'administration Reagan souhaite-t-elle aussi encourager la démocratie au Chili ? *« Sans aucun doute*, répondent les conseillers. *Nous le faisons savoir à Pinochet et aux leaders de l'opposition démocratique qui ont rompu avec les communistes. Nous souhaitons une transition pacifique. »*

Autre grief contre le Nicaragua : les sandinistes persécuteraient la colonie juive *« en vertu*, disent-ils, *d'un ancien accord, passé avant 1979, avec les Palestiniens de Yasser Arafat. »* Et de mettre en garde les partis socialistes européens qui ont *« pour la première fois dans l'histoire »* décidé de soutenir des *« mouvements communistes en Amérique centrale »*. Tout en rappelant la « prophétie dramatique » de Reagan. *« Une Amérique centrale rouge signifierait un gouvernement communiste à Mexico, à notre porte. C'est inadmissible. »*

M.N.

politique

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

LE FRONT NATIONAL RETIRE L'UNE DE SES DEUX LISTES

Providentiel Jacques Médecin !

De notre envoyé spécial

Nouméa. – Providentiel Jacques Médecin ! C'est grâce à l'entremise du député et maire (RPR) de Nice que M. Jean-Marie Le Pen, après *deux jours de réflexion*, a finalement accepté, le jeudi 26 septembre, de retirer la liste du Front national dans la région Centre.

Des appels pressants et répétés en ce sens avaient été lancés *les jours précédents* par tous les leaders du RPCR, et notamment par M. Dick Ukeiwé lui-même, tête de la liste dans cette région. Le RPCR faisait valoir *que la présence d'une* liste du Front national dans cette région, la plus incertaine, risquait de détourner les voix nécessaires à la conquête du cinquième siège, décisif, sans pour autant permettre au Front national d'en conquérir un.

Grâce à M. Médecin, M. Le Pen a donc « entendu raison ». Amis de longue date, les deux hommes se sont rencontrés dans l'avion qui les emenait à Nouméa. *« Je lui ai dit : voyons sur place, mais la sagesse est de renoncer*, explique M. Médecin. *Il a fait passer le patriotisme avant l'intérêt de son parti et n'a rien demandé en contre-partie. »*

Il est cependant permis de penser que le faible succès rencontré par M. Le Pen *lors de sa* visite mercredi, dans la région Centre, a compté au moins autant que le « patriotisme » dans la décision du président du Front national. *Lors de son* meeting à La Foa, M. Le Pen n'a pas rassemblé plus de quarante personnes, là où M. Jacques Toubon, secrétaire général *du RPR, en avait attiré* plusieurs centaines, il y a quelques semaines.

D. S.

ATTENTAT A NOUMÉA CONTRE L'OFFICE DE DÉVELOPPEMENT

De notre correspondant

Nouméa. – Le huitième attentat à la bombe qu'ait connu Nouméa depuis le début de l'année a résonné comme un coup de tonnerre au beau milieu de cette semaine pré-électorale. Il était 0 h 49 ce jeudi 26 septembre (15 h 49 mercredi à Paris) lorsqu'une charge de très forte puissance a dévasté tout un étage d'un immeuble administratif, heureusement vide à cette heure-là. L'immeuble, inauguré cette année, abritait entre autres administrations l'Office de développement de l'intérieur et des îles (ODIL) et l'Office foncier ; situé au dernier étage de l'édifice, *c'est lui qui a été* le plus atteint.

Ces deux services sont issus des ordonnances de 1982 ; l'ODIL s'adresse presque exclusivement aux Mélanésiens, qu'il assiste dans leurs initiatives visant à créer des emplois, que ce soit dans les domaines agricole, industriel ou commercial. L'Office foncier, quant à lui, s'occupe de racheter les terres aux *colons européens* afin de les redistribuer aux tribus qui les revendiquent.

Evoquant les promesses formulées par l'opposition nationale d'organiser un scrutin d'autodétermination, M. Jean-Marie Tjibaou, qui tenait une conférence de presse, a rappelé la reconnaissance du *« droit inné et actif du peuple kanak »* et réaffirmé que *« quels que soient le référendum et son résultat, ce droit ne sera jamais remis en cause ». « Des initiatives, nous en prendrons toujours quel que soit le gouvernement »*, a conclu le dirigeant indépendantiste confirmant implicitement la menace – évoquée une semaine auparavant par son lieutenant, M. Yeiwéné Yeiwéné, – d'un boycottage actif d'un éventuel scrutin d'autodétermination qu'organiserait une nouvelle majorité après mars 1986.

Pour *lui*, la régionalisation contenue dans l'actuel statut constitue déjà un référendum. *« La vraie question que tous, surtout les non-Kanaks, devraient se poser est celle-ci : ou on fait confiance aux Kanaks et on construit ensemble, ou on dit non. C'est la région qui sera le test et refuser le test, c'est le sens que je donne à ce genre d'attentat. »*

FRÉDÉRIC FILLOUX.

LES DIFFICILES NÉGOCIATIONS ÉLECTORALES RPR-UDF

« Ça passe, ou ça casse ! »

A l'issue de deux séances de concertation tenues mardi 24 et mercredi 25 septembre, la délégation du RPR, conduite par M. Jacques Toubon, et celle de l'UDF, dirigée par M. Jean-Claude Gaudin ont publié un communiqué commun indiquant qu'ils avaient *« terminé l'examen de tous les départements et des territoires d'outre-mer »*. Ils ajoutent : *« Les délégations ont décidé de se réunir de nouveau la semaine prochaine pour un examen global de la situation en vue d'aboutir à des décisions définitives. »*

Après deux nouvelles journées de concertation avec l'UDF, les amis de M. Chirac espèrent encore que la réunion de la semaine prochaine permettra de conclure. Ils auraient en effet apprécié de pouvoir faire connaître les noms de leurs chefs de file départementaux aux journées parlementaires du RPR *qui se tiennent* à Menton jeudi 3 octobre. Toutefois, ce ne sera qu'au comité central du 19 octobre que les investitures seront officiellement ratifiées.

Ils assurent que tout au long de ces négociations – six réunions communes se sont tenues depuis le printemps – leurs partenaires n'ont jamais été pressés d'aboutir alors qu'eux-mêmes manifestaient une *certaine impatience*. Au cours des deux dernières séances, la délégation du RPR a constaté qu'un nouveau pragmatisme avait prévalu, permettant des concessions réciproques *qui font* dire à un négociateur du RPR : *« On constate une légère évolution vers la constitution un peu plus fréquente de listes d'union. »*

Mais ce résultat est le fruit d'un marchandage serré dans lequel chacun accepte des concessions ou espère tirer *un profit*. Ainsi, M. Pasqua, président du groupe sénatorial RPR, admet volontiers qu'une liste unique soit formée si elle garantit un siège supplémentaitre, comme l'assure l'UDF, *mais à condition* que ce siège revienne au RPR ! Ils ont aussi noté, que dans quelques cas, le souhait de constituer des listes séparées était le fait de l'UDF. Mais ils *ont cru percevoir* que tous les problèmes de pondération entre « giscardiens » et « barristes » n'étaient pas réglés ou pesaient sur les décisions de l'UDF.

Enfin, le RPR a souhaité que le CNIP – qui est tenté par une *alliance avec le Front national – et* divers clubs participent à ces négociations. L'UDF s'est montrée très réticente à cet égard. Cette réaction aussi a convaincu le RPR que ses alliés avaient suffisamment de problèmes avec les diverses tendances qui forment déjà l'UDF.

Celle-ci est moins satisfaite des dernières réunions de concertations. Selon elle, le RPR est *« reparti à fond »* dans sa stratégie des listes séparées. Ce qui lui fait dire : *« Encore un coup pour rien ! »* La confédération craint que M. Giscard d'Estaing, en annonçant *« la bonne nouvelle »*, le 15 septembre, au « Grand Jury RTL-*le Monde* – *« Nous allons aboutir à des listes uniques dans deux tiers ou trois quarts des départements »* – n'ait imprudemment voulu forcer la main au RPR. La fourchette pour l'instant est plutôt à 40-60 (en faveur des listes séparées). Mais, ajoute un responsable de l'UDF, *« rien n'est encore vraiment décidé. Il faut faire la part de la tactique électorale »*.

Il apparaît seulement que, dans les petits départements où *« on ne peut faire autrement »* et dans les baronnies (par exemple en Gironde et dans la Loire-Atlantique), les listes d'union prévaudront.

Pour le reste, *« ou ça passe, ou ça casse »*. *Les* partenaires se sont accordé une semaine de réflexion supplémentaire, l'UDF espérant encore pouvoir *« inverser la tendance »*. Elle veut croire que le RPR, *tout en ménageant* ses intérêts, ne fera pas de la surenchère dans le souci de ne pas apparaître comme celui qui veut *« très ouvertement »* des listes séparées.

C. F.-M. et A. P.

DANS L'OPPOSITION

UNIR présentera ses propres candidats

M. Jean-Maxime Lévêque, ancien président du Crédit commercial de France, après avoir réuni samedi 21 septembre le conseil national du mouvement UNIR, qu'il préside, a décidé de présenter ses propres candidats aux élections législatives. Il dénonce l'« indifférence » à son égard des partis de l'opposition parlementaire et veut offrir aux électeurs *« un autre choix qu'un simple retour au socialisme rampant d'avant 1981 »*. Selon ses estimations, M. Lévêque prévoit que son mouvement sera présent dans une quarantaine de départements et il escompte que ces listes pourront obtenir *« une bonne vingtaine d'élus »*, parmi lesquels une dizaine représenteront directement le mouvement UNIR. Car les candidats de M. Lévêque seront associés avec ceux d'autres formations.

Ainsi des négociations se poursuivent avec des « personnalités indépendantes » et surtout avec le CNIP, que préside M. Philippe Maland. M. Lévêque avait demandé à conclure un accord avec le RPR, mais le mouvement de M. Chirac lui a fait des propositions qu'il a jugées insuffisantes. L'ancien président du CCF a ainsi refusé la place en position éligible que le RPR lui proposait en Meurthe-et-Moselle. En conséquence, il se présentera lui-même à Paris, où il espère bien que sa liste aura au moins un élu. M. Lévêque, qui avait participé à la Convention libérale du 8 juin, pense enfin que la présence d'un troisième courant de l'opposition peut à la fois attirer les non-inscrits, les divers modérés et retenir certains électeurs habituels du RPR et de l'UDF de voter pour l'extrême droite de M. Le Pen. C'est pourquoi les ponts entre lui et le RPR ne sont toujours pas rompus.

A. P.



JORGE AMADO

400 000 exemplaires
vendus en 3 mois au Brésil

Du même auteur aux Editions Stock :

- Les deux morts de Quinquin-La-Flotte.
- Les pâtres de la nuit.
- Dona Flor et ses deux maris.
- Gabriela, girofle et cannelle.
- Tereza Batista.
- La boutique aux miracles.
- Tiéta d'Agreste.
- La bataille du Petit Trianon.
- Le chat et l'hirondelle.
- Le vieux marin.
- Cacao.

Jorge Amado

Tocaia Grande

roman

traduit du portugais
par Jean Orecchioni

Nouveau Cabinet Cosmopolite
Stock

TENDRE ET VIOLENT
TRUCULENT ET ENDIABLÉ
RABELAISIEN...
UN CHEF D'OEUVRE

516 pages **98 F**



L'AFFAIRE GREENPEACE

M. Fabius : la responsabilité incombe à M. Hernu

Voici le texte intégral de la conversation de treize minutes que M. Fabius a eue avec Jean Lanzi, mercredi soir 25 septembre sur TF 1, à propos de l'affaire Greenpeace, dans le cadre de sa causerie mensuelle « Parlons France ».

« L'affaire Greenpeace à la « une », n'est-ce pas ?

– D'accord.

– Qui a coulé le *Rainbow-Warrior* ?

– J'ai répondu déjà à cette question dimanche dernier : ce sont des services secrets français, ce qui veut dire, de façon catégorique, que ce n'est ni une initiative individuelle, ni quelque commando. Ce sont des services secrets français.

– Qui a donné l'ordre à ces services secrets français de couler le navire ?

– La réponse n'est pas facile parce que, vous l'imaginez bien, il n'y a pas d'ordre écrit. Mais c'est la question que je me *suis* posée, comme beaucoup de Français. Pour y répondre, j'ai disposé de l'enquête qui a *été effectuée* par M. Quilès, le nouveau ministre de la défense, samedi et dimanche. Mais ce n'était pas assez. Alors, cet après-midi même, dans ce bureau, à votre place, j'ai convoqué successivement l'amiral Lacoste et Charles Hernu, et je leur ai posé des questions. Ma conviction, c'est que tous les deux ont agi animés par l'idée qu'ils se faisaient de l'intérêt de notre pays. Ma conviction, c'est que c'est à leur niveau que se situe la responsabilité. Mais j'ai des choses à ajouter : la décision était mauvaise, son exécution malheureuse a entraîné des circonstances et des conséquences graves. L'amiral Lacoste a été relevé de ses fonctions, Charles Hernu a démissionné. Mais je dois, pour compléter ma réponse, être parfaitement clair, dire précisément ceci : dans une démocratie comme la nôtre, la responsabilité de ce genre de décision incombe à l'autorité politique, c'est-à-dire au ministre.

– Vous ne pouvez pas nous donner plus de détails ?

– J'ai été clair.

– Pourquoi avoir attendu si longtemps ? Le *Rainbow-Warrior* a coulé le 10 juillet. Le rapport de M. Tricot et les enquêtes se sont suivis depuis le mois d'août. Pourquoi une *telle attente* ?

– Cela a été assez long, précisément parce qu'on a caché longtemps, assez longtemps en tout cas, la vérité au président de la République, à M. Tricot et à moi-même. Et vous remarquerez que c'est depuis que l'amiral a été relevé de ses fonctions et que le ministre a démissionné que la vérité a avancé à grands pas.

– Et vous, personnellement, Laurent Fabius, depuis quand êtes-vous au courant de l'implication des services secrets ?

– Exactement samedi dernier. Je n'ai jamais été informé par le ministre de la défense de la préparation du projet, et, quand l'attentat a eu lieu, à mes questions : les services secrets sont-ils impliqués, sont-ils responsables ? la réponse a toujours été « non ».

– Avec quel argent a pu se faire cette opération ?

– L'argent, c'est ce qu'on appelle, en termes techniques, un décret de dépenses accidentelles. Il est *mis en œuvre par le secrétaire* général du gouvernement, qui appose la griffe du premier ministre. C'est une procédure *courante*, qui intervient cinq ou six fois par an.

– Donc, cette procédure a été exécutée, mais on n'a pas décelé l'importance de ce qui allait se passer au bout du monde...

– Elle a été présentée comme étant une opération de renseignement.

– Pourquoi avez-vous proposé une commission d'enquête parlementaire ; vous savez, en France, quand on crée une commission d'enquête, en général...

– Non, *quand* on créé des commissions, c'est pour enterrer les problèmes ; mais une commission d'enquête, c'est tout à fait autre chose : elle dispose de pouvoirs importants. Pourquoi ? Pour une raison toute simple : je pense que, dans une démocratie comme la nôtre, il appartient à la représentation nationale, aux élus, de pouvoir vérifier la réalité d'une affaire comme celle-ci.

« Gymnastique politicienne »

– Jusqu'à présent, cette initiative n'a pas eu beaucoup de succès...

– Attention. Je crois qu'on ne peut pas soutenir *en même temps* deux choses. On ne peut pas dire : nous voulons la vérité, nous ne croyons *pas le gouvernement* et nous refusons une commission d'enquête. Il faut être sérieux ; ou alors c'est qu'on veut faire je ne sais quelle gymnastique politicienne.

– Des hésitations ici, des mensonges là ; les luttes entre services secrets peut-être ; bref, une impression de confusion générale. Quelles leçons allez-vous en tirer ?

– Je crois que cette impression de confusion générale vient de l'addition de plusieurs éléments qu'il faudrait honnêtement reconnaître. D'abord, l'ordre qui a été donné était mauvais. Ensuite, l'exécution a été malheureuse, c'est évident. Ensuite, il y a eu, dans les conditions que j'ai dites, dissimulation de la vérité. Et puis, il s'agit d'une affaire de services secrets. Quand vous additionnez tout cela... Je ne voudrais pas faire d'humour à propos d'une affaire qui n'en mérite pas assurément, mais il y a un fait très étonnant, c'est que, deux mois après, dans une affaire aussi complexe, on *arrive* à aboutir à la vérité.

– Il y a eu des dissimulations, mais il y a eu aussi des révélations, et là il y a un paradoxe : les informateurs de la presse se voient maintenant poursuivis et sanctionnés.

– Ce n'est pas un paradoxe. La *presse* doit *faire* son métier, elle est libre. Et il faut reconnaître honnêtement que, dans cette affaire, c'est *elle qui a débondé la bonde par rapport* à cette espèce de gangue de mensonges qui existait. Mais prenez *les choses de l'autre côté : il est* impossible d'admettre que des militaires, ou qui que ce soit, dévoilent *l'identité d'agents des services* secrets. Parce que, si vous entrez dans ce mécanisme, vous mettez en danger la vie de ces agents. Ces agents, ce sont des gens qui travaillent pour le bien du pays. Ils ont effectué parfois, sous d'autres identités, des missions extrêmement dangereuses. S'ils sont reconnus, c'est leur vie qui est en danger. Vous ne pouvez pas admettre que tout cela soit galvaudé. Donc, ma réaction est qu'on ne peut pas admettre du tout ce genre de pratiques et de comportement, sinon il n'y a plus de services secrets et surtout c'est la vie des agents qui est engagée.

***– On comprend bien, mais* cela fait une affaire de fuites en plus de l'affaire Greenpeace...**

– Ce sont deux affaires, c'est certain.

– Certains agents très repérables ont joué, en quelque sorte, les Petits Poucets en Nouvelle-*Zélande, ce qui a autorisé* une hypothèse selon laquelle l'affaire tellement visible aurait pu être un montage destiné à nuire au gouvernement. Qu'en pensez-vous ?

– Je suis plus prudent. Je crois que, dans l'initiative de l'affaire, la réponse est « non ». J'ai dit dans quelles conditions, ayant remonté la chaîne, les choses avaient été faites ; et on ne peut pas du tout accuser *une volonté de déstabilisation gouvernementale* dans le projet. Dans l'exécution même, je constate *comme vous beaucoup de maladresses*, pour employer un terme neutre, et je me pose des questions. *Le général Imbot, qui vient d'être* nommé en remplacement de l'amiral Lacoste, devra faire la lumière. Est-ce qu'on n'a *pas essayé de saboter le* sabotage ? Je n'en sais rien, mais c'est la question que je me pose. En outre, dans le *commentaire* qui est fait par certains, dans les attaques qui sont menées par certains à propos de cette *affaire, alors là il* y a certainement une volonté, je ne dirais pas de déstabilisation, mais politicienne contre le gouvernement.

– En ce qui concerne ce qui s'est passé sur le terrain, il y a vraiment une mauvaise qualité de nos agents. C'est un problème.

– Il ne faut pas généraliser. Mais là il y a beaucoup de déficiences, c'est certain.

« L'armée n'est pas en cause ».

– Que va-t-il se passer maintenant ?

– Plusieurs choses. Au niveau des responsables, M. Hernu a démissionné. Il est remplacé par M. Paul Quilès, qui a pris ses fonctions. L'amiral Lacoste a été relevé de ses fonctions mais vient d'être remplacé ce matin par le général Imbot, qui est un homme de grande dimension et de grand caractère.

– Et qui appelait tout à l'heure au respect des règles précisément *dans* l'affaire des fuites...

– Il a raison. Au niveau parlementaire, il y a cette proposition de commission d'enquête. Au niveau pratique, il y a quelque chose qu'il faut faire très vite : le gouvernement doit bien sûr prendre des contacts avec la veuve et la famille de la victime et – ce mot est mal approprié – les dédommager.

– Les réparations demandées vont sans doute être prises en considération par le gouvernement français ?

– En ce qui concerne la famille et la veuve, c'est ultra-immédiat.

– Et la réorganisation des services.

– Cela, c'est la tâche du général Imbot, le gouvernement lui fait toute confiance. Mais je voudrais ajouter plusieurs commentaires dans cette affaire. J'ai répondu à vos questions précisément parce que je pense que les Français s'intéressent à cette question, même s'ils ont beaucoup d'autres choses en tête. Et, en fait, ils doutent de notre capacité à trouver la vérité, parce qu'il y a eu beaucoup d'affaires pas élucidées quand il s'agit des services secrets.

» Premier commentaire : chercher la vérité, même si elle est cruelle. Je pense que, de la part d'un gouvernement, c'est quelque chose d'assez nouveau. Et prendre des décisions et parfois des sanctions... Je ne vais pas du tout me glorifier – je me serais fort bien passé de cette affaire, comme tous les Français, – mais, quand on a dans l'esprit la liste des vraies affaires, si je puis dire, depuis l'affaire de Broglie, l'affaire Boulin, en passant par je ne sais quoi, je crois que, vraiment, il faut que certains restent discrets.

» Deuxième commentaire, parce qu'on a entendu beaucoup de choses sottes : l'armée n'est nullement en cause, et elle ne doit pas l'être. L'armée fait son travail, exerce sa mission, avec un sens très élevé de ses devoirs. Elle sert la patrie avec des vertus exemplaires. Et moi, en tant que chef du gouvernement, je tiens à lui rendre hommage. Elle n'est absolument pas en cause dans cette affaire.

» Troisième remarque : ce n'est pas parce qu'il y a cette affaire regrettable que notre politique nucléaire ou que notre politique de défense va se trouver à la merci de je ne sais quel gouvernement ou je ne sais quelle association. C'est la France, et la France seulement, qui décide pour sa politique, en fonction de ses intérêts, à condition que ce soit dans le respect des droits.

» Enfin, je voudrais faire une quatrième remarque : l'affaire a soulevé beaucoup d'émotion. Une partie de cette émotion est tout à fait légitime. Mais il y a aussi, me semble-t-il, une sorte d'exploitation politicienne. Et je ne peux m'empêcher de penser que tout cela, remué à six mois des élections, fait quand même l'affaire de pas mal de gens. Je veux dire à ceux-là, à ces hommes de basses œuvres, que moi, cela ne m'impressionne pas. Je suis premier ministre du gouvernement de la France ; j'ai la confiance du président de la République et j'entends assumer mes responsabilités. »

Deux silences

Le *Rainbow-Warrior* a été coulé par des agents des services secrets français, la DGSE ; l'ordre qui a permis cette opération est venu de l'ancien ministre de la défense lui-même, M. Charles Hernu ; avant comme après l'attentat, on a menti à un premier ministre qui doutait pourtant de la version militaire (une *« mission de renseignement »*) servie à son enquêteur, M. Bernard Tricot. Tout cela, on le savait en lisant la presse. On sait donc aujourd'hui que les conclusions des investigations journalistiques sont devenues les convictions de M. Fabius.

A sa place, après avoir été tant floué, on oserait être impitoyable, sans merci, à la limite de la *colère. Or* M. Fabius assène cette *« cruelle »* vérité (un ministre socialiste aurait menti à tous, à *l'opinion, au chef* du gouvernement, à un conseiller d'Etat, au président de la République, à ses camarades de parti) avec retenue et réserve, comme s'il était gêné aux entournures. *« La responsabilité (...) incombe à l'autorité politique, c'est-à-dire au ministre » ; « la décision était mauvaise, son exécution malheureuse » ; « je n'ai jamais été informé » ;* la presse *« a débondé la bonde »*... Autant de phrases contenues, loin de l'effet recherché dimanche soir, où une certaine dramatisation voulait prouver une marche forcée à la vérité.

Pourquoi ces propos circonspects devant des conclusions aussi accablantes ? Sans doute à cause de deux silences, de deux blancs dans la vérité officielle, de deux questions délicates non prévues au programme de « Parlons France ».

La première tourne autour du *rôle du général Jean Saulnier*, chef d'état-major particulier du président de la République *jusqu'en juillet dernier*. C'est lui qui a débloqué les fonds nécessaires, l'hôtel Matignon se *contentant, en effet*, d'apposer sa « griffe », un tampon comptable en réalisé. Le général l'a-t-il fait *sans connaître les tenants* et les aboutissants d'une mission opérationnelle, qu'il a pourtant *présentés à M. Tricot* comme une *« mission de renseignement »* ? Le premier ministre ne répond pas : *le général* Saulnier est, depuis le 1er août, chef d'état-major des armées, par la volonté *de M. Mitterrand.*

La second incertitude relève d'un vide dans la chronologie de l'affaire. Le chef de l'Etat n'est informé – non pas de l'opération, *mais de la présence de deux* agents français en Nouvelle-Zélande, les « Turenge » – que le *17 juillet, par le ministre de l'intérieur*. Jusqu'au 7 août, date de l'échange de lettres avec *M. Fabius conduisant à la* nomination de M. Tricot, il ne se passe officiellement rien. Pourquoi ? Trois *semaines* durant lesquelles on ne sait ce que dit M. Hernu à M. Mitterrand. Il n'y a que deux hypothèses : *ou l'ancien ministre* de la défense lui ment, et dans ce cas le chef de l'Etat s'est montré *grand prince dans sa lettre à son « ami »* Hernu lors de sa démission – *« Je tiens à vous exprimer ma peine, mes regrets et ma gratitude »*, écrivait M. Mitterrand, – ou il lui dit la vérité, et dans ce cas M. Mitterrand aurait consciemment et délibérément laissé mentir M. Hernu. La première hypothèse est la seule retenue pas le pouvoir : on assure que M. Mitterrand a tardivement compris que M. Hernu avait trahi son amitié.

Douloureuse interrogation, qui reste comme la pièce manquante au puzzle.

EDWY PLENEL.

L'opposition : « les mensonges continuent »

M. André Billardon, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a déposé, mercredi 25 septembre en fin d'après-midi, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'attentat contre le bateau de Greenpeace. Après le RPR qui a décidé de ne pas participer à cette commission, M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, qui avait réclamé la mise en place de cette procédure, considère aujourd'hui qu'il serait « *plus simple* » que M. Fabius vienne devant la commission des affaires étrangères du Sénat, comme il le lui avait demandé.

Les propos du premier ministre n'ont pas convaincu les responsables de l'opposition ni ceux du PC. *« Les mensonges continuent »*, *« la lumière est loin d'être faite »*, *« pas de réponse claire »* : c'est en ces termes qu'ils commentent les déclarations de M. Fabius à TF 1, mercredi 25 septembre, sur l'affaire Greenpeace.

Interrogé, jeudi matin 26 septembre sur Europe 1, M. Lecanuet a *qualifié les explications données par* M. Fabius de *« contradictoires, troubles, équivoques, tardives »* et *« sans courage »*. *« Ma conviction*, a-t-il souligné, *est que M. Fabius et le président de la République ont porté la responsabilité de l'opération (...), qu'ils étaient au courant de la réalité depuis au moins le 17 juillet. » « Nous sommes bien loin de la vérité »*, ajoute-t-il.

« Fabius veut nous faire croire qu'il est un brillant idiot du village », affirme M. Paul Girod, sénateur (Gauche dém., Aisne), en expliquant : *« Il commence une opération importante comme on n'en fait plus depuis cinq ou six ans. Tout saute pendant l'exécution* (...) *Et M. Fabius attend deux mois et demi et un article de presse pour savoir s'il y a quelque chose qui cloche ? »*

Trapèze volant

M. François d'Aubert, député UDF de la Mayenne, qui a *« l'impression que l'on cherche à faire porter le chapeau à Charles Hernu »*, attend *« avec impatience de savoir si Charles Hernu et l'amiral Lacoste cautionneront »* les propos de M. Fabius. *« La lumière est loin d'être faite »*, estime-t-il et l'allocution du premier ministre est *« une opération de trapèze volant sans filet »*.

« Les mensonges continuent », affirme, pour sa part, M. Michel Noir (RPR). *« Avec beaucoup de malhonnêteté*, ajoute le député du Rhône, *le premier ministre charge Charles Hernu et l'amiral Lacoste, passant complètement sous silence les autorisations budgétaires données par Matignon. »*

Pour M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, *« trop, c'est trop »*. *« Ou bien M. Fabius est un menteur et il cherche à s'en tirer en enfonçant les autres... ou bien c'est vrai et alors il ne sait rien, il ne voit rien, il ne contrôle rien de ce qui se passe chez lui et donc il est quand même un peu incapable »*.

Les propos du premier ministre n'ont pas davantage satisfait le PC. Dans son éditorial du jeudi 26 septembre, Claude Cabanes, rédacteur en chef de *l'Humanité*, estime que M. Fabius n'a pas apporté de *« réponse claire »*. *« La vérité suinte goutte à goutte*, ajoute-t-il. *Le chef du gouvernement n'en finit pas de l'éponger. Et le président de la République se tait. »*. Pour le quotidien communiste, M. Fabius *« est pris (...) dans une sorte de dépression de fin de règne »*. La veille, M. Paul Laurent, au cours du premier point de presse hebdomadaire de son parti, avait fait remarquer qu'on admet le fait que le pouvoir politique est concerné mais on tente en même temps d'accréditer la thèse de l'ignorance du président de la République et celle du premier ministre *« ce qui conduit à dire que personne n'y est pour rien »*, avait-il conclu.

Seul, le PS estime que l'allocution de M. Fabius a été *« un acte de courage extraordinaire »*, selon les termes utilisés par M. André Billardon, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, *« à la question majeure « Qui a donné l'ordre ? » « Nous avons eu ce soir une réponse qui donne satisfaction »*, a-t-il ajouté. *« Les déclarations du premier ministre démontrent que la recherche de la vérité est une attitude constante du gouvernement socialiste »*, a affirmé M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du PS, mercredi. La veille, M. Billardon avait dénoncé le *« comportement exclusivement politicien »* de l'opposition *« qui porte atteinte à l'intérêt national puisqu'elle trouve un écho à l'extérieur de nos frontières chez des puissances qui ne sont pas nécessairement bien intentionnées à notre égard »*.

N. A.

Le pouvoir et les « affaires » sous la Ve République

La consultation des archives sur les « affaires » de la Ve République permet de comparer le comportement du pouvoir politique avant et après 1981. Elle montre combien peu d'empressement a été mis à faire la lumière après l'enlèvement de Ben Barka (1965), *l'assassinat du prince Jean de* Broglie (1976), le suicide de Robert Boulin (1979) et combien les *gouvernants de l'époque* ont été avares d'informations et de commentaires. *Chaque fois la presse a été* mise en accusation.

Il a fallu six mois pour que le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Roger Frey, livre publiquement une version officielle et détaillée, le 6 mai 1966, de l'affaire Ben Barka, dont l'enlèvement remontait au 29 octobre 1965. A l'exception d'une « note » de l'Elysée dans laquelle le général de Gaulle *donnait à la mère de Ben Barka* l'assurance que la justice française agissait avec *« la plus grande vigueur et la plus grande diligence »*, le chef de l'Etat n'exprime son sentiment que quatre mois après l'enlèvement. Encore est-ce pour dire, d'une formule devenue célèbre : *« Ce qui s'est passé n'a rien eu que de vulgaire et de subalterne »* (conférence de presse du 21 février 1966).

Le premier ministre, Georges Pompidou, n'intervient, pour ne presque rien dire, que le 5 mars par l'intermédiaire d'une réponse écrite (publiée au *Journal officiel*) à une question posée le 15 janvier par M. Jean Lecanuet. M. Lecanuet avait demandé à demi-mots la démission du ministre de l'intérieur.

L'opposition socialiste et communiste avait demandé vainement la constitution d'une commission d'enquête parlementaire. M. Gaston Defferre, accusant le général de Gaulle de porter atteinte aux institutions civiles et militaires, avait mis en cause le premier ministre, le ministre de l'intérieur et le secrétaire général de l'Elysée.

M. François Mitterrand avait déclaré lors d'un meeting à la Mutualité, le 24 janvier 1966 : *« Le général de Gaulle ne sortira pas de cette alternative, ou bien il était informé et pour ne pas embarrasser le climat de la campagne électorale* [élection présidentielle de décembre 1965], *il a préféré lui aussi le silence – et alors il est solidaire, – ou bien, il ne savait pas. Mais, alors, qu'est-ce que ce régime qui repose sur un seul homme ? De Gaulle ayant tous les pouvoirs sait tout – et c'est trop. Ou il ne sait rien – et ce n'est pas assez ! Ou bien il accepte ses responsabilités, ou bien, il démontre son impuissance lorsqu'il s'agit de frapper sa faction. »* M. Mitterrand avait conclu par cette envolée : *« Nous faisons le serment d'atteindre partout où elles se trouvent les responsabilités politiques. »*

> *« Je conteste la raison d'Etat qui, dans une démocratie, ne doit pas exister »*
> *François Mitterrand, 1979.*

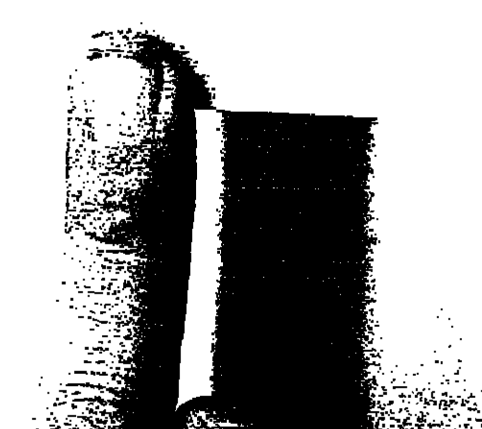
Le pouvoir a été beaucoup plus rapide à tirer les conclusions de l'assassinat le 24 décembre 1976 du prince Jean de Broglie. Tellement rapide que le ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, sera accusé de violation du secret de l'instruction pour avoir déclaré, cinq jours plus tard, en désignant les « coupables » : *« Le coup de filet est complet. »* Cela vaudra à M. Poniatowski d'être l'objet, de la part des socialistes et des communistes, d'une demande de comparution devant la Haute Cour de justice, d'autant que, deux ans après les faits, *le Canard enchaîné* avait publié des rapports d'enquête selon lesquels la police était au courant d'un projet d'assassinat du prince de Broglie.

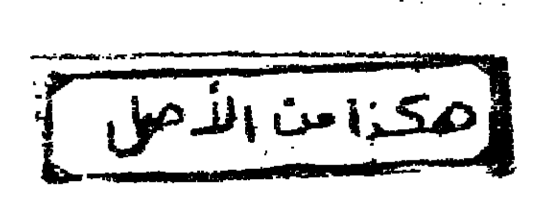
A ce propos, M. Mitterrand avait déclaré : *« Lorsqu'un bateau coule, son commandant doit s'expliquer devant un conseil de guerre. Pourquoi voulez-vous que, dans le domaine politique, il n'y ait pas une sorte de code de l'honneur qui ressemble à celui des commandants de navire. »* A l'exception de M. Poniatowski, directement concerné, le gouvernement et le chef de l'Etat n'avaient manifesté qu'une profonde réserve.

Après le suicide, le 29 octobre 1979, de Robert Boulin, ministre de la santé, les représentants du pouvoir ont été encore plus discrets. Leurs commentaires tiennent pour l'essentiel en deux phrases : *« Qu'on laisse les morts enterrer les morts »* (M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République) et *« Il n'y a pas d'affaire Boulin »* (M. Raymond Barre, premier ministre). Evoquant à la fois l'affaire des diamants, le suicide et les suites du suicide de Robert Boulin, M. Mitterrand avait déclaré au *Monde* le 5 décembre 1979 : *« Je conteste la raison d'Etat qui, dans une démocratie, ne doit pas exister. On doit toujours tout dire, tout expliquer. (...) Quelle facilité pour les gagne-petit de la politique qui se servent de la raison d'Etat pour régler leurs comptes ou effacer leurs fautes. Pas question. La raison d'Etat est le plus souvent invoquée par les complices (...) ou les coupables. »*

Ces trois affaires ont ceci en commun que la presse avait été mise chaque fois en accusation par le pouvoir politique. Evoquant le rôle des journalistes dans l'enquête sur la disparition de Ben Barka, le *général de Gaulle avait affirmé : « Une grande partie de la presse, travaillée par le ferment de l'opposition politique, attirée par l'espèce d'atmosphère à la Belphégor que créait l'évocation de mystérieuses « barbouzes », professionnellement portée à tirer profit de l'inclination de beaucoup de lecteurs pour des histoires qui rappelleraient celles du « gorille » de James Bond, de l'inspecteur Leclerc, etc s'est lancée sans ménager rien, dans l'exploitation de l'affaire (...). Trop de journaux ont, au-dedans et au-dehors, desservi l'honneur du navire. »*

J.-Y. L.





L'AFFAIRE GREENPEACE

Le réquisitoire de M. Fabius n'a pas convaincu l'opposition

(Suite de la première page.)

Dans cette zone ouverte aux interrogations, la bonne foi du président de la République et celle du premier ministre supposent une dissimulation dont l'auteur, clairement désigné par M. Fabius, est l'ancien ministre de la défense, M. Hernu.

Si M. Mitterrand ignorait tout de l'affaire, c'est – doit-on comprendre – parce qu'il a cru aveuglément la version livrée par M. Hernu. Et s'il a tout appris si tardivement après avoir exigé violemment – *« Je veux savoir ! »* au conseil des ministres du 18 septembre, – c'est parce que l'écran Hernu a fini par craquer. Comment le chef de l'Etat aurait-il pu adresser à M. Hernu la lettre d'un ami à son ministre démissionnaire, l'hommage *« à l'honneur et à la compétence »*, s'il savait ce jour-là, que ce *« bon serviteur de la France »* avait menti obstinément au premier représentant de l'Etat ?

Le décalage entre la tonalité de cette lettre (*le Monde* daté 22-23 septembre) et le comportement de son destinataire, aujourd'hui accusé implicitement de mensonge, est troublant. Il semble que M. Fabius n'ait emporté la conviction de M. Mitterrand que le week-end dernier, lors d'entretiens, en tête à tête samedi et dimanche. Le chef de l'Etat, outré, a eu le sentiment, dit-on, d'avoir été *« trahi »* par M. Hernu dont il a jugé le comportement *« inadmissible »* de la part d'un vieil ami.

Si l'on s'en tient à ce constat, il faut croire que M. Mitterrand a refusé d'admettre, jusqu'à ces derniers jours, l'hypothèse selon laquelle son « ami de trente ans » lui avait dissimulé la vérité. M. Fabius, lui, aurait acquis depuis peu la certitude que M. Hernu mentait.

Le premier ministre a donc dû désigner un coupable que le président de la République ne voyait pas ou ne voulait pas voir (M. Fabius n'avait-il pas demandé, dès la mi-août, la démission de M. Hernu ?). Il s'agit là, de la part du *« jeune premier ministre »*, d'une opération psychologique à l'arraché contre celui qui l'a appelé à ces hautes fonctions.

Lorsque M. Fabius s'adresse familièrement aux Français dans son « quart d'heure » télévisé, on perçoit, posées sur le guéridon derrière lui, deux photographies : celle de ses enfants et celle de M. François Mitterrand. Mercredi soir, Pierre Mendès France y avait trouvé soudainement sa place.

La référence à l'homme du *« parler vrai »* et à son courage politique n'est évidemment pas innocente. M. Fabius, qui s'est chargé tardivement du dossier, sur injonction du président de la République, veut aujourd'hui témoigner que les socialistes – lui, en tout cas – ont une autre conception du traitement des *« affaires »* que celle de leurs prédécesseurs. Il cherche, dit-il, la vérité, *« même si elle est cruelle »*, désigne les responsables et sanctionne le mensonge. L'entreprise a été, de toute évidence, délicate. L'opposition affirme qu'elle n'a pas été menée à son terme.

Le débat, à partir d'aujourd'hui, aura quelque chose de surréaliste : la parole du chef de l'Etat et celle du premier ministre contre la conviction exprimée – avec toutes les arrière-pensées qui l'accompagnent – par leurs adversaires... à moins que de nouveaux faits ne viennent remettre en cause les unes ou les autres.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le général Imbot est chargé de remettre de l'ordre à la DGSE

En choisissant parmi d'autres candidats possibles, dont un civil, l'actuel chef d'état-major de l'armée de terre, le général René Imbot, pour succéder à l'amiral Pierre Lacoste, démissionnaire, au poste de directeur général de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), le gouvernement a tenu à préciser qu'il l'avait chargé de remettre de l'ordre dans les services secrets français et de les réorganiser après avoir établi un rapport sur l'affaire Greenpeace et ses suits.

A six mois d'atteindre la limite d'âge normale de son rang, en mars prochain, le général Imbot, qui a plus de soixante ans, est un homme connu pour son franc-parler et, aussi, pour son esprit de discipline face au pouvoir politique. Ce que le président de la République et le premier ministre ont appelé, en conseil des ministres, sa grande fermeté de caractère.

Mais cette nomination du général Imbot à la tête des services français de renseignement n'est pas seulement l'œuvre d'un chef de l'Etat qui a eu le temps, jusqu'à présent, d'apprécier les qualités de fidélité de l'ancien chef d'état-major de l'armée de terre. Elle est aussi la réaffirmation d'une certainie continuité gouvernementale en matière de désignation des chefs militaires, puisque le général Imbot avait été remarqué par l'ancien ministre de la défense, M. Charles Hernu, qui, en 1983, l'avait sorti du lot des officiers généraux pour le distinguer et lui offrir la succession du général Delaunay, démissionnaire de son poste de chef d'état-major de l'armée de terre à la suite d'un projet de réorganisation que ce dernier n'approuvait pas.

Aussitôt, le général Imbot s'était attaché à mettre sur pied cette réforme de l'armée de terre, dont son prédécesseur ne voulait pas entendre parler et qui s'est notamment traduite par la création de la force d'action rapide (FAR), cette unité largement professionnalisée pour l'intervention en Europe et outre-mer. A ce titre, l'homme a l'esprit de réorganisation des grandes institutions militaires, et il était tout désigné, à nouveau, pour entreprendre la réforme des services de renseignement.

Marque de confiance

Le général Imbot, de surcroît passe pour un homme qui a eu longtemps à commander des légionnaires, et qui s'est plu dans ce milieu de soldats de métier venus de tous les horizons. Nul doute que cet aspect de sa carrière a retenu l'attention des responsables politiques, qui ont estimé que le général Imbot, ayant eu à commander ce qu'il y a de plus difficile à commander dans l'armée de terre française, était aussi homme à asseoir son autorité sur les « fortes têtes » de la DGSE. Le passé de baroudeur de l'intéressé plaide également en sa faveur, au sein d'un service dont, précisément, la division action, chargée des opérations ponctuelles, a besoin d'être remaniée.

Peut-être le général Imbot manque-t-il de cette dimension diplomatique, tournée vers les problèmes politiques étrangers, qui fait les chefs modernes des services secrets à vocation internationale. Mais l'homme s'est frotté aux écoles militaires américaines et il eut, dans le passé, l'occasion d'étudier les questions nucléaires au sein des commandements alliés.

Au ministère de la défense, on a enfin considéré que la désignation du général Imbot à la tête de la DGSE constituait une grande marque de confiance envers les militaires, qui forment une large partie des personnels et qui ont, sans doute, regretté le départ de l'amiral Lacoste dans les conditions où il a eu lieu.

S'il avait souhaité faire coïncider la limite d'âge normale du général Imbot avec la perspective des élections législatives de mars 1986, comme le simple rapprochement des deux dates pourrait le laisser croire, le gouvernement aurait commis une lourde erreur. En effet, les services secrets français sont traumatisés par ce qui vient de se produire et ils ont besoin de la présence d'un homme à leur tête qui soit assuré d'une relative stabilité de fonction. Les réformes à entreprendre dans les structures mêmes de la DGSE et les changements de responsables à décider sont assez graves pour être d'ores et déjà confiés à un homme qui ne doit pas s'embarrasser du souci de son propre avenir.

Le général Imbot pourrait donc être prorogé dans ses responsabilités au-delà de la limite d'âge de son rang, en mars 1986, comme l'avait été, au demeurant, l'amiral Lacoste en 1984. C'est la première fois, cependant, en France qu'un officier général au maximum de son rang (cinq étoiles) dans la hiérarchie militaire, est ainsi nommé, en fin de carrière, directeur général des services secrets. Ce qui est, indirectement, un signe que le gouvernement a voulu y installer un homme de caractère, comme il l'a expliqué, et un homme de poids.

JACQUES ISNARD.

Soldat-laboureur

Un petit homme rond, aux yeux malicieux et aux cheveux gris en brosse. Vif. Un peu pète-sec. Mais sensible. Le cœur sur la main, si l'on est de ses amis. Le soldat-laboureur, très proche de sa terre du Midi. Avec lui, il faut que ça marche. Sinon, on « dégage ». Le général René Imbot appartient à cette race d'officiers d'esprit plutôt prolétarien, arrivé au faîte de la hiérarchie à la force du poignet et, en même temps, si doué naturellement qu'il égale les meilleurs, parvenus aux mmes responsabilités par des voies plus académiques.

La veille de sa nomination à la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), le général Imbot avait prévu de se rendre à Strasbourg pour s'y concerter avec une trentaine d'autres chefs militaires de la 1re armée et des trois corps d'armée qui la composent. Sollicité de remplacer l'amiral Lacoste à la tête des services secrets, il accepta, sans décider pour autant d'annuler son déplacement à Strasbourg. Continuité de la fonction de chef d'état-major oblige.

C'est un homme d'ordre et d'honneur, disent ceux qui l'apprécient. Il exige beaucoup de ses collaborateurs, auxquels il peut rendre des services s'ils le lui demandent. Mais il est aussi capable de les laisser tomber s'ils ont cessé de plaire. Ce sens des relations humaines, il ne l'a pas acquis seulement au fil de commandements; il l'a appris également par ses longs passages, durant une carrière fort bien remplie, à la direction des personnels militaires de l'armée de terre. A ces responsabilités-là, on acquiert une connaissance toute particulière des cadres, et le général Imbot, l'un des plus vieux chefs militaires en activité, a eu le temps de jauger les hommes sous ses ordres et les situations.

C'est aussi un homme sans états d'âme, qui n'a rien à perdre et rien à espérer du métier, difficile, qui l'attend désormais. Chaque fois qu'il le peut, il s'évade dans sa maison aux pierres sèches des collines du Vaucluse, où il bêche son jardin, déambule dans les rues de son village, papote avec les voisins et reçoit son frère, général de gendarmerie. Mais, chaque fois qu'il le doit, aussi, dans l'exercice de ses fonctions, il tranche après avoir écouté et essayé de convaincre.



SZLAKMANN.

On le dit peu fier. On le sait, aussi, très autoritaire.

J. I.

[Né le 17 mars 1925 à Roussillon (Vaucluse) et ancien élève de l'Ecole militaire préparatoire d'Epinal et du Prytanée militaire de La Flèche, René Imbot gagne les maquis de l'Allier durant la seconde guerre mondiale et rejoint, avec le régiment de marche de Corrèze, la Ire armée française dans les combats de Belfort. Admis à Saint-Cyr, il est affecté à la 13e demi-brigade de légion étrangère, avec laquelle il sert en Tunisie, puis, en deux séjours différents, en Indochine. En 1952, il sert au Maroc, au sein du 4e régiment étranger d'infanterie.

Après avoir passé ses diplômes de l'Ecole d'état-major et de l'Ecole de guerre américaine, René Imbot sert, en 1959, à la section des plans atomiques du groupe des armées Centre de l'Europe, à Heidelberg, en Allemagne fédérale. Après avoir été admis à l'Ecole supérieure de guerre, dont il est major à l'entrée et à la sortie, il sert, en 1966, à la direction des personnels militaires de l'armée de terre. Il prend le commandement du 35e régiment d'infanterie mécanisée de Belfort en 1969, retourne en 1971 à la direction des personnels, avant de commander successivement la 1re brigade mécanisée à Saarburg (Allemagne fédérale) et l'Ecole de l'infanterie à Montpellier.

En 1980, le général Imbot est nommé directeur des personnels militaires de l'armée de terre et, en mars 1983, il prend la succession du général Jean Delaunay comme chef d'état-major de l'armée de terre, à la suite de la démission de ce dernier. En principe, le général d'armée Imbot atteint la limite d'âge de son rang en mars 1986, mais, au poste de directeur général de la DGSE, il peut être maintenu comme civil, de la même façon que l'avait été l'amiral Lacoste. En le nommant à ces responsabilités, le gouvernement a demandé au général Imbot d'établir un rapport de commandement sur l'affaire Greenpeace et ses suites.]

EN MARGE DES NATIONS UNIES

Des experts français et néo-zélandais vont tenter de régler le contentieux qui oppose Paris à Wellington

De notre envoyé spécial

New-York. – Le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, a revu mercredi 25 septembre, aux Nations unies le vice-premier ministre de Nouvelle-Zélande, M. Palmer ainsi qu'il avait été prévu à l'issue de leur première rencontre en marge de l'Assemblée générale lundi (*le Monde* du 24 septembre). L'entretien s'est prolongé plus d'une heure, mais cela ne doit pas être interprété comme un signe encourageant pour les relations entre Paris et Wellington. La relative longueur de cet entretien est surtout due au caractère laborieux de la rédaction du communiqué auquel cette conversation a donné lieu. Après avoir indiqué que les deux ministres s'étaient à nouveau rencontrés *« pour examiner les problèmes nés de l'incident du* Rainbow-Warrior *»*, le communiqué poursuit : *« Ils sont convenus que des représentants des deux gouvernements se rencontreraient prochainement sur ce sujet. Ces discussions seront sans préjudice des droits respectifs des deux pays au regard du droit international. »*

Ce style passablement entortillé a le mérite de ménager l'avenir. Chacune des deux parties se ménage en effet la possibilité de rappeler ultérieurement ses prérogatives, et ne s'en fera probablement pas faute. La Nouvelle-Zélande maintient sa demande de réparation, matérielle et morale. La France se réserve de son côté de rappeler qu'elle a le droit de demander que la défense de ses deux ressortissants, les faux époux « Turenge », bénéficie de toutes les garanties en usage dans les démocraties. Et aussi que nul ne saurait violer, autour de Mururoa ou ailleurs, ses eaux territoriales.

Quant aux expérimentations nucléaires françaises, M. Dumas devait redire jeudi soir, dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, qu'elles représentent, *« à ce jour, moins du dixième des expériences soviétiques et américaines »*, que leur inocuité a été confirmée en 1983 par *« une équipe de scientifiques internationaux »* et enfin que la France *« ne compromettra pas ses intérêts de sécurité ni ne renoncera à l'exercice légitime de sa souveraineté, quoi qu'il lui en coûte »*.

Les *« représentants des deux gouvernements »* qui doivent se rencontrer prochainement seront essentiellement des juristes. Il pourrait s'agir du côté français de M. Gilbert Guillaume, directeur des affaires juridiques, bien qu'aucun nom n'ait été officiellement prononcé. Ces entretiens devraient commencer dès les prochains jours à New-York, étant entendu qu'ils pourront ensuite se poursuivre à Paris ou à Wellington. Leur ouverture confirme qu'après avoir longtemps pris de haut les accusations et les revendications néo-zélandaises la France ne refuse pas plus longtemps de les examiner. Ce qui ne signifie pas forcément qu'elle s'apprête à y faire droit.

M. Dumas a pu trouver quelques satisfactions dans la discrétion dont ses collègues de la CEE ont fait preuve en la matière, même si, en réalité, leur amicale compréhension a pu plus d'une fois l'irriter : en politique aussi, il vaut mieux faire envie que pitié ! Seule l'attitude britannique a été jugée, du côté français, ouvertement agaçante.

Profil bas pour M. Dumas

Il n'en reste pas moins que l'affaire Greenpeace gêne constamment M. Dumas pour sa première tournée « onusienne ». Non certes qu'on le harcèle de questions à ce sujet, mais le ministre des relations extérieures se doit d'adopter désormais un profil bas. Celui qui comptait parler haut et fort aux Nations unies, a dû réviser en baisse, et en catastrophe, ses ambitions à cet égard.

Son discours du jeudi 26 septembre a été expurgé au dernier moment d'un certain nombre de vigoureux développements sur les droits de l'homme, dans la crainte, probablement justifiée, de soulever quelques sarcasmes de la part des représentants de régimes chez qui, en l'absence de toute liberté de la presse, une telle affaire ne risquerait certes pas d'éclater. L'incident montre bien à quel point le crédit de la France se trouve atteint par la « bavure » Auckland. M. Dumas pouvait, il y a quelques jours encore, espérer apparaître à New-York comme un homme qui a des leçons, ou du moins quelques bons exemples, à donner à la communauté internationale. Il n'a pas trop de toute son habileté pour éviter aujourd'hui d'y recevoir pis que des reproches : des condoléances.

BERNARD BRIGOULEIX.

Un second avocat français pour les « Turenge »

Les « Turenge » ont désormais un second avocat français. Me Daniel Soulez-Larivière, du barreau de Paris, prêtera main-forte à partir du 4 novembre à Auckland (Nouvelle-Zélande) à Me Philippe Derouin, désigné dès la mi-juillet pour défendre le chef de bataillon Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur (les « Turenge »). C'est l'Hôtel Matignon qui a voulu la désignation d'un second avocat, à la fois pour aider Me Derouin dans sa lourde tâche et pour faire contrepoids à l'influence des services spéciaux sur celui-ci. Sans que Me Derouin ait jamais voulu l'admettre, c'est la DGSE qui l'a choisi pour défendre les « Turenge ». Qui plus est, Me Derouin cache à peine ses opinions de droite. Me Soulez-Larivière, lui, penche plutôt à gauche. Il connaît bien le droit anglo-saxon et parle l'anglais couramment.

Par le passé, Me Soulez-Larivière a eu maille à partir avec les services spéciaux : il défendit il y a une quinzaine d'années Eugène Rousseau, un agent du SDECE (aujourd'hui la DGSE) condamné pour trahison au profit de la Yougoslavie. Il défendit aussi Léopold Trepper contre M. Jean Rochet, directeur, au début des années 70, de la DST. M. Rochet avait accusé Léopold Trepper d'avoir trahi sous l'Occupation ses compagnons du réseau de l'Orchestre rouge. Néanmoins, Me Soulez-Larivière n'est pas spécialisé dans ce genre d'affaires. Il est l'auteur d'un livre sur la profession d'avocat, *l'Avocature* (*le Monde* du 29 octobre 1982).

LES « ÉCOLOS-MARINS » : « ÇA N'EFFACE RIEN »

(De notre envoyé spécial)

A bord du *Greenpeace*. – Les nouvelles de France commencent à intéresser ceux qui s'estiment toujours les « combattants de l'arc-en-ciel », c'est-à-dire les héritiers de la mission du *Rainbow-Warrior*. Que le gouvernement français, aujourd'hui, non seulement reconnaisse le crime commis mais en assume toutes les responsabilités, voilà qui leur remet un peu de baume au cœur.

Naturellement, ce qui les touche de plus près, c'est la promesse du gouvernement français de dédommager la famille de Fernendo Pereira, le photographe tué dans l'attentat d'Auckland. Pour plusieurs, à bord, il était un camarade de lutte, ou simplement un ami. Ils ne sont pas près de l'oublier. C'est notamment le cas de Bunny McDiarmid, la militante néo-zélandaise qui se trouvait à bord du *Rainbow Warrior* lors de sa dernière campagne – mais elle était dans sa famille au moment de l'attentat. *« Tout cela m'écœure,* dit-elle. *Que le même gouvernement puisse ordonner un attentat et offrir ensuite des compensations, je trouve ça insensé, d'un cynisme révoltant. Bien sûr, c'est une assurance pour ses enfants. Mais moi, ça me dégoûte. »*

Il se trouve que le photographe de Greenpeace embarqué pour cette campagne s'appelle aussi Fernando (Batista) et est aussi portugais – même s'il vit à Hambourg depuis l'âge de onze ans. Il n'a pas connu son collègue tué à Auckland, mais il n'en pense pas moins : *« Dédommager la famille, c'est un minimum. Mais ça n'efface rien. »*

ROGER CANS.

société

JUSTICE

DEVANT LA COUR D'ASSISES DES VOSGES

« Dimanche, on tue le Marcel... »

De notre envoyé spécial

Epinal. – *« Dimanche, on tue le Marcel. »* Dite comme cela, un peu à la manière d'un projet charcutier, la préméditation ne se conteste guère.

Extraordinaire affaire que cet assassinat mijoté comme sordide – il n'avait, à l'époque, encore rien vu – commence évidemment par la fin. Le 11 janvier 1984, le chef de la brigade de gendarmerie de Charmes reçoit un appel téléphonique anonyme. Un corbeau déjà, mais un corbeau justicier ou revanchard. Cet auxiliaire de police lâche une information : le Marcel Levrey, celui qui a disparu il y a plus d'un an, le Marcel, peut-être bien qu'il est au fond d'un puits, domaine de Beaucamp. Et peut-être bien que c'est sa concubine, Irène Gresser, qui l'a estourbi, fin 1982 et mis là. Pour solde de tous comptes.

Il faut dire que la disparition de Marcel Levrey n'avait pas fait grand bruit à Moriville. Au contraire, plutôt un grand silence, comme un immense soulagement. Le disparu avait disparu, ce qui était l'essentiel de ce qu'on pouvait espérer de lui et interdisait qu'on se posât trop de questions. Mais cette vérité que nul ne voulait connaître était bien au fond du puits.

Il revint à un certain capitaine Etienne Sesmat le soin de mener l'enquête. Ce fut, dit-on, la moins difficile de sa carrière vosgienne.

Le corbeau n'avait pas menti. Il y avait bien un cadavre dans le réservoir. Il s'agissait bien de celui de feu Marcel Levrey, connu, comme l'on dit, pour son intempérance notoire et ses accès de colère. Ce qui, en termes moins fleuris, signifiait qu'au moment de sa disparition la victime était devenue une brute alcoolique : cinq à dix litres de rouge par jour pour entretenir une cirrhose au stade ultime et envisager une mort prochaine.

Le corbeau n'avait point exagéré. La concubine de Marcel Levrey ne fit aucune difficulté pour avouer avoir pris la cirrhose de vitesse. Elle dit au capitaine Sesmat qu'elle avait tué son compagnon et prétendit, dans un premier temps, l'avoir fait seule, parce qu'il la menaçait d'un couteau. Puis elle finit par dire la vraie vérité sur un assassinat en forme de délivrance.

Les grands moyens

Un vendredi de décembre 1982, Irène Gresser s'en va trouver sa voisine et amie, Claire Cuny. Pour lui dire que, décidément, trop c'est trop. Elle va tuer son concubin qui la bat, elle et les enfants, la contraint à des actes odieux, et qui exerce sur presque tous les garçons et filles de la famille le droit de cuissage. C'est du moins ce qu'elle racontera à l'audience, comme le fera l'un de ses fils mineurs. Cette version, contestée par la partie civile, est, à dire vrai une plongée dans l'abjection absolue.

Irène Gresser veut donc en finir. Venant après quelques tentatives ratées – ni une cuillerée de mort-aux-rats ni l'administration massive de calmants dans le potage n'ayant permis d'aboutir – le projet prend forme. Elle utilisera cette fois, avec l'aide de Claire Cuny, les grands moyens, la hache.

Le vendredi, donc, on se met d'accord. Ce sera pour dimanche. Irène compte sur Claire pour lui fournir l'arme et l'aider, avec deux de ses fils, à faire disparaître le cadavre.

On peut compter sur Claire Cuny. Cette femme, qui partage avec son amie le triste privilège d'avoir vécu longtemps l'enfer, n'est pas vraiment opposée au projet. L'accusation soutiendra même qu'elle a vivement encouragé Irène.

Ce qui est dit est dit. Le samedi 11 décembre, un des fils de Claire Cuny, Jacques Petitjean, brave garçon au demeurant et fiancé à une fille Gresser, aiguise, sur ordre de sa mère, la hachette. Un de ses autres fils, Philippe, débile léger, suggère l'idée du puits.

Arrive le dimanche soir. Marcel Levrey, qui a bu cinq ou six litres de vin, se fait servir son repas au lit. Une purée notamment, truffée d'une quinzaine de cachets calmants que son épouse a broyés dans un torchon enroulant une bouteille. Un peu comme l'on prépare une tarte. Irène Gresser veut bien le tuer, *« mais pas qu'il souffre »*.

Bref, six litres de vin plus les cachets, Marcel Levrey s'endort. Les Cuny arrivent avec la hachette. Irène entre dans la chambre, frappe une fois à la tête, ressort. *« Ça y est. »* Chacun va voir par la porte entrouverte : ça n'y est pas. Marcel Levrey a réussi à s'asseoir dans le lit. Irène revient et frappe encore et encore.

Marcel Levrey est mort. Les garçons, aidés par un fils, mineur, d'Irène, lui mettent la tête dans un sac en plastique, le ficèlent, jettent le cadavre dans le coffre de la voiture, direction le puits. Irène, elle, fait le ménage.

Dans le box, deux petites femmes, en pull-over jaune, ont raconté ainsi l'affaire. Sans remords ni regrets. Cette plongée dans l'horreur avait, au travers des récits, des pauvres mots et des piètres mensonges pour atténuer les responsabilités respectives, quelque chose de fascinant. Ou elles ont dit la vérité, et alors ce n'était jamais qu'un avatar sanglant de la lutte de libération des femmes par la hachette. Ou elles ont raconté un immense mensonge, et nous voici avec *les Diaboliques*, version rurale.

La cour en accordant les circonstances atténuantes aux quatre accusés, a retenu la première thèse : six ans de réclusion criminelle pour Irène Gresser, trois ans de prison pour Claire Cuny, et la même peine avec sursis pour les deux fils.

PIERRE GEORGES.

Le vendredi 18 octobre

CONFRONTATION GÉNÉRALE DANS L'AFFAIRE VILLEMIN

M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction à Epinal, a rejeté, mercredi 25 septembre, la demande de mise en liberté de M. Jean-Marie Villemin, incarcéré et inculpé depuis le 29 mars dernier pour le meurtre de Bernard Laroche.

Le magistrat a justifié le rejet de cette demande de mise en liberté, déposée le 20 septembre dernier par Me Thierry Moser, l'un des avocats de l'inculpé, en se fondant sur trois motifs : la nécessité du maintien de l'ordre public, la poursuite de l'instruction et, enfin, la nécessité du maintien en détention *« pour éviter le renouvellement de l'infraction »*, en l'occurrence un meurtre. Les avocats de Jean-Marie Villemin ont immédiatement interjeté appel de cette ordonnance devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy.

De plus, M. Jean-Michel Lambert a reçu dans son bureau, mercredi 25 septembre, les grands-parents de Grégory Villemin, ses oncles et tantes, Michel, Jacky, Ginette et Liliane, parties civiles, accompagnés d'un de leurs avocats, Me Joël Lagrange. Durant cette entrevue, selon Me Joël Lagrange, *« un élément nouveau, voire capital »* se serait dégagé à propos des activités du « corbeau ». Cet élément est apparu suffisamment important à M. Lambert pour qu'il décide d'organiser, le vendredi 18 octobre prochain, une confrontation générale.

Devant la cour d'assises de la Loire-Atlantique

RÉCLUSION CRIMINELLE A PERPÉTUITÉ POUR FRÉDÉRIC BOULAY LE TUEUR RACISTE

Avec la même indifférence hautaine qu'il avait affichée depuis l'ouverture de son procès (*le Monde* du 26 septembre), Frédéric Boulay, meurtrier par racisme, a écouté, mercredi 25 septembre, l'arrêt de la cour d'assises de la Loire-Atlantique, qui l'a condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, lui faisant, en outre, application de l'article 722 du code pénal qui lui interdit toute mesure de grâce et de remise de peine avant dix-huit ans.

Il a suffi pour cet épilogue d'une délibération de trois quarts d'heure, dont la brièveté même montre une volonté d'exemplarité. Cette peine perpétuelle est en effet celle-là même qu'avait requise, comme on s'y attendait, l'avocat général, M. Jacques Bruneau en citant Shakespeare : *« La clémence qui pardonne aux assassins n'est qu'une meurtrière »*, mais en ajoutant aussi que les crimes de Frédéric Boulay sont « notre honte à tous ».

LE TREMBLEMENT DE TERRE DE MEXICO

Une succession de miracles

De notre envoyé spécial

Mexico. – Rue du Docteur-Pasteur, dans la *« colonia doctores »* (quartier des docteurs) : hôpital général de Mexico, naguère l'un des plus modernes de la ville, aujourd'hui l'un des plus éprouvants de tous les chantiers de démolition. Deux bâtiments se sont écrasés : ceux où étaient logés les internes et la maternité. A deux pas de là, le parking de l'hôpital a très bien tenu le coup. Les autos ont eu plus de chance que les mamans et les bébés... Des centaines de morts, quelques survivants et peut-être encore quelques vies à extraire de ces ruines roses où s'activent des dizaines, des centaines de sauveteurs.

L'armée veille. Elle ne fait guère que cela : veiller. Quand elle n'entrave pas carrément le travail des sauveteurs sous prétexte qu'il n'y a plus rien à faire. Dimanche, sur le chantier de l'autre hôpital meurtri – Juarez, – les secouristes français ont failli partir, purement et simplement, puisqu'on les empêchait de travailler à leur rythme. Leur patience a été récompensée : le lendemain à l'aube, ils parvenaient à extirper, sous les applaudissements de la foule, un médecin de vingt-trois ans pour lequel ils luttaient depuis plus d'une journée.

Partout, on sent les autorités mexicaines désireuses d'en finir avec ces innombrables chantiers de démolition d'où monte une odeur de plus en plus pestilentielle. A l'hôpital général, pour l'instant, les bulldozers sont neutralisés. L'heure est à la fouille méthodique. Sur le chantier, des secouristes français – pompiers venus de Marignane et de Paris, dont le nom de code est « La Fayette » – sont parvenus à creuser un tunnel en direction d'une jeune femme qui a les jambes coincées mais vit encore six jours après le séisme.

Un tel sauvetage ne s'improvise pas. Il y faut ténacité, patience et longueur de temps. Toutes vertus qui ne paraissent pas fréquentes chez les militaires mexicains, ne comprenant pas cette perte de temps. A quelques dizaines de mètres des pompiers, une équipe de médecins des SAMU de la région parisienne, reconnaissables à leurs casques mauves, se tiennent prêts à intervenir : *« Il s'agit*, explique l'un d'eux, *d'éviter qu'on ne sorte un survivant sans précaution, ce qui risque de le tuer. Il faut d'infinies précautions anesthésiques. Nous interviendrons dans le tunnel de sauvetage dès que les pompiers feront appel à nous. Au total, je suis frappé et même indigné par l'impréparation des Mexicains, et notamment par le manque dramatique de moyens lourds de levage en particulier. »*

Le militaire qui nous accompagne et nous tient à l'œil paraît juger qu'il se perd beaucoup de temps sur ce chantier : *« Il n'y a plus personne à sauver. »* Nous lui expliquons que, au contraire, on vient de repérer une survivante et qu'elle sera peut-être sauvée six jours après le séisme.

L'aide massive de la France

La mobilisation des Français en faveur de Mexico a été impressionnante et très remarquée. Une quinzaine de pays ont envoyé des équipes de secours (nous avons vu les pompiers algériens opérer sur le chantier de Tlatelolco), mais rares sont ceux qui ont fourni une aide aussi massive. On compte actuellement 350 secouristes professionnels venus de France par trois avions spéciaux avec leur matériel de détection, leurs chiens et même leur nourriture. Ils viennent des Bouches-du-Rhône et de Paris. Ils paraissent infatigables et rares parmi eux sont ceux qui ont le temps de profiter du confort de l'hôtel Camino Real – un palace – dans lequel on les a logés.

Il s'ajoute à ces techniciens des volontaires de l'Action d'urgence internationale (deux équipes d'une demi-douzaine de personnes) et une soixantaine de médecins : SAMU de l'Ile-de-France, Médecins sans frontières, Médecins du monde, groupe venu de Tahiti. Ces médecins ont eu beaucoup de difficultés à se faire admettre par les autorités sanitaires mexicaines, qui les ont accueillis sans empressement.

Finalement, il semble que la plupart d'entre eux aient réussi à s'insérer utilement dans des équipes ou à être disponibles pour diverses interventions d'urgence. L'ensemble des activités des médecins est coordonnée avec efficacité et compétence par un jeune médecin français installé à Mexico, le docteur Patrick Duhamel, directeur d'Assistance médicale internationale. Ses bureaux ont été touchés par le séisme, mais il a pu installer son QG dans un garage, au rez-de-chaussée. Il y règne une atmosphère à la fois studieuse et passionnée.

L'ensemble des activités des Français – secouristes, médecins, volontaires résidant sur place – sont coordonnées par l'ambassadeur, M. Bernard Bochet, qui s'acquitte de cette mission d'urgence avec une efficacité remarquable et un calme bien utile. L'institut culturel dépendant de l'ambassade (Institut français d'Amérique latine, IFAL) s'est mobilisé pour assurer aux sauveteurs français, à toute heure du jour et de la nuit, la disponibilité de traducteurs et de chauffeurs. Ces chauffeurs-interprètes sont, en général des Français de la colonie de Mexico. Le premier jour ils n'ont pas été moins de 250 à faire des offres de service à l'IFAL.

Au total, l'aide française aura été beaucoup appréciée pour sa rapidité et sa technicité. Même si, sur le terrain, quelques flottements ont été provoqués par les susceptibilités des Mexicains et l'excès de sûreté de soi de certains Français.

Lundi soir, ce sont des Français qui, à l'hôpital général, ont extrait du désastre un nouveau-né bien vivant. Il était à côté de sa mère morte, dont le cadavre, déjà, se décomposait. Il était en pleine forme, lui qui, comme le remarquait un Français, avait pourtant, à l'âge de dix jours, *« passé la moitié de sa vie sous les décombres... »*.

Depuis le 19 septembre, ce sont presque 1 500 personnes qui ont été sorties vivantes des ruines. Et à ceux qui doutent un peu plus chaque jour qu'il y ait encore des gens à sauver, chaque heure qui passe apporte un surprenant démenti, une succession de miracles. Les sauveteurs n'auront pas fait le voyage pour rien, même si beaucoup éprouvent le sentiment que avec un peu plus d'organisation du côté des Mexicains, et moins de précipitation à remuer brutalement les ruines, on aurait pu sauver beaucoup plus de monde.

BRUNO FRAPPAT.

DÉFENSE

Le général Schmitt devient chef d'état-major de l'armée de terre

L'amiral Hugues, commandant en chef dans le Pacifique, reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Paul Quilès, le conseil des ministres du mercredi 25 septembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. – Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée, le général de corps d'armée Maurice Schmitt, nommé chef d'état-major de l'armée de terre en remplacement du général d'armée René Imbot, désigné pour prendre les fonctions de directeur général de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

[Né le 23 janvier 1930 à Marseille et ancien saint-cyrien, Maurice Schmitt a appartenu à l'artillerie des troupes de marine (ex-armée coloniale), où il sert, notamment, en Indochine, en 1953, et en Afrique. Après avoir été à l'école de guerre en 1970 et avoir occupé, entre 1973 et 1975, les fonctions de chef d'état-major au commandement des troupes en Antilles-Guyane, il commande le 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine, à Castres, entre 1975 et 1977. En 1978, il est chef d'état-major du général commandant la 1re armée à Strasbourg, où il est promu général de brigade, avant d'être nommé, en septembre 1980, commandant la 11e division parachutiste et commandant la 41e division militaire territoriale à Toulouse. En mars 1983, il est nommé major général de l'armée de terre et il est élevé, en mai de la même année, au rang et à l'appellation de général de corps d'armée. Depuis, son nom était souvent avancé pour prendre la succession du général Imbot à la tête de l'armée de terre en 1986.]

Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division Pierre Morisot, Gilbert Robert et François Gerin-Roze.

● MARINE. – Sont élevés au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, les vice-amiraux Alain Denis et René Hugues.

[Ancien chef du cabinet militaire de M. Charles Hernu, ancien ministre de la défense, entre 1981 et 1983, René Hugues est aujourd'hui commandant le centre des expérimentations nucléaires et commandant en chef les forces françaises du Pacifique sud.]

● AIR. – Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps aérien, les généraux de division aérienne Jean Fleury et Roger Pessidous. Est promu général de division aérienne, le général de brigade aérienne Vincent Lanata.

● ARMEMENT. – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Michel de Launet et Raymond Meunier ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef de l'armement Maurice Billet et Michel Proust.

SERVICE DE SANTÉ. – Est nommé inspecteur technique des réserves du service de santé, le médecin général, médecin chef des services de classe normale Henri Hourlier.

LES SAOUDIENS ONT ACHETÉ 72 AVIONS DE COMBAT TORNADO A LA GRANDE-BRETAGNE

Ryad *(AFP)*. – L'Arabie saoudite achètera 132 avions militaires (dont 72 avions de combat Tornado) en Grande-Bretagne, a annoncé le ministre saoudien de la défense, le prince Sultan Ben Abdel Aziz mercredi 25 septembre à Ryad avant son départ pour Londres.

L'émir Sultan doit signer ce jeudi 26 septembre à Londres avec son homologue britannique, M. Michael Heseltine, un contrat portant sur 48 Tornado, version d'attaque (mission d'interdiction) ; 24 Tornado, version de défense (mission d'interception) ; 30 appareils d'entraînement de type Hawk, et 30 Pilatus PC-9, avions servant également à l'apprentissage des pilotes.

La France était en concurrence avec la Grande-Bretagne à propos de ce contrat, proposant de vendre à Ryad le Mirage 2000 de la firme Marcel Dassault, et l'avion d'entraînement franco-allemand Alpha-Jet. Le Royaume-Uni a accepté que la moitié de ce contrat (qui s'élève à 3 milliards de livres, soit 35 milliards de francs) soit payée par des contreparties en pétrole.

POUR LA PREMIÈRE FOIS

L'armée de terre reconnaît que le missile Hadès transportera l'arme à neutrons

La première caractéristique du nouveau missile nucléaire Hadès, en service dans l'armée de terre à partir de 1992, sera de pouvoir emporter la bombe à neutrons. Cette information est donnée, pour la première fois de source officielle, par l'état-major de l'armée de terre, dans une courte étude qu'il consacre au système d'armes Hadès dans le dernier numéro de la revue *Armées d'aujourd'hui*, publiée pour le compte du ministère de la défense.

« La première caractéristique du système, écrit notamment l'état-major de l'armée de terre, *est son aptitude à satisfaire les exigences techniques attachées à l'utilisation d'armes à effets collatéraux réduits (ECR), si la décision politique est prise, au sein d'une frappe massive. »* L'ECR est l'autre appellation de la bombe dite à neutrons, connue pour avoir des effets de rayonnements accrus sur le champ de bataille et des effets de destruction (souffle et chaleur) plus localisés ou réduits en importance.

« Bien qu'étant de même nature que les autres armes nucléaires, ajoute l'état-major, *cette arme permet de réduire les contraintes d'utilisation tout en élevant l'efficacité du tir, notamment sur des formations blindées. »* Le missile Hadès, monté en deux exemplaires sur un camion banalisé tout chemin, a une portée supérieure à 350 kilomètres et, tiré à la verticale, il n'exige aucun alignement préalable du camion lanceur ni aucune opération manuelle à l'extérieur de la cabine pour la mise en batterie lorsque le camion est placé en position d'attente discrète.

Le missile Hadès remplacera le Pluton, et il devrait équiper quatre régiments d'artillerie au total. A plusieurs reprises, et sans confirmation officielle à chaque fois, la presse française avait fait état des intentions de l'armée de terre d'installer sur le nouveau missile la charge neutronique expérimentée, à l'occasion de quelques tirs, à Mururoa. C'est la première fois que l'état-major l'écrit dans une revue du ministère de la défense, ce qui indique clairement que le missile Hadès a aussi été conçu pour transporter la bombe à neutrons, même si, pour l'instant, le président de la République et le conseil de défense n'ont pas décidé de la fabriquer en série. Du reste, la date de mise en service du missile, après 1992, donne pour prendre temps à cette décision.

MÉDECINE

Le tiers-monde, poubelle pharmaceutique ?

Un groupe d'associations internationales de consommateurs a rendu public le 25 septembre à Bruxelles, un rapport dénonçant le comportement de l'industrie pharmaceutique européenne à l'égard des pays du tiers-monde (1). L'une de ces associations met notamment directement en cause les deux multinationales Sandoz (Suisse) et Merck Sharp and Dohme (Etats-Unis) qu'elle accuse de *« réaliser des bénéfices sur la vente de médicaments stimulant l'appétit dans des pays où la faim est endémique »*.

Cette nouvelle affaire rappelle celle dans laquelle la multinationale Nestlé avait été mise en cause à propos de son mode de commercialisation des substituts au lait maternel dans les pays du tiers-monde. D'un côté, on trouve des fabricants, accusés de vouloir réaliser coûte que coûte des bénéfices, fût-ce au prix de la santé – de la vie – des consommateurs. De l'autre, des pays démunis et incapables de résister aux pressions commerciales et publicitaires.

Depuis plusieurs années une série de témoignages font état de « dérapages » dans l'utilisation des produits pharmaceutiques dans de nombreux pays du tiers-monde. Médicaments périmés ou inadaptés à la pathologie locale, produits aux indications thérapeutiques différentes de celles proposées dans les pays industrialisés.

Le rapport étend le dossier du 25 septembre aux dangers résultant de l'utilisation des pesticides. L'une des associations signataires du rapport (l'IOCU – Organisation internationale des associations de consommateurs) accuse les multinationales Sandoz et Merck Sharp and Dohme *« de réaliser des bénéfices sur la vente de médicaments stimulant l'appétit dans des pays où la faim est endémique »*. Ces médicaments sont le pisotifène (Sanmigran) et le cyproheptadine (Periactine). *« Au Pakistan*, écrit cette association, *Merck Sharp and Dohme vante la Périactine comme « le premier stimulant de l'appétit recommandé à l'effet cliniquement prouvé ». Or ce médicament n'est plus autorisé à la vente aux Etats-Unis comme stimulant de l'appétit depuis 1972. »*

« Dans le tiers-monde, poursuit l'IOCU, *Sandoz prétend que le pizotifène est « hautement efficace », causant « un gain de poids significatif chez neuf patients sur dix »*. Or, en France, il est proposé comme *« traitement de fond des migraines »*, et le dictionnaire Vidal précise : *« l'augmentation de l'appétit peut entraîner une prise de poids indésirable chez les sujets obèses »*. L'IOCU estime que *« la promotion de la vente de ces médicaments doit cesser au nom de la santé et de la dignité humaine »*.

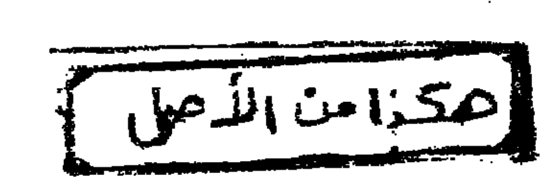
Une campagne orchestrée

Le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), dont un membre participera à la réunion de l'OMS à Nairobi, a annoncé l'organisation prochaine en France d'une journée d'études sur ces questions. Sans mettre en doute la mauvaise utilisation de nombreux médicaments dans le tiers-monde, il se déclare *« très choqué par l'actuelle campagne des mouvements de consommateurs, orchestrée de toute évidence au niveau international »*. Rappelant que le chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique française est réalisé pour 39 % avec l'exportation de médicaments vers les pays africains (soit entre 2 et 3 milliards de francs), il souligne que l'industrie française est soumise à une réglementation stricte et qu'elle ne maîtrise ses produits *« que jusqu'à la sortie du territoire national »*.

Concernant les différences d'indications des médicaments entre pays industrialisés et pays du tiers-monde, le SNIP fait valoir que les fabricants restent maîtres des indications et peuvent mettre en relief telle ou telle propriété de leurs produits. *« Ce qui n'exclut pas*, ajoute-t-on, *qu'on puisse trouver quelquefois des assertions un peu légères, qui sont alors prises en compte par le code de déontologie de la Fédération internationale de l'industrie du médicament. »* Des « bavures » dont on assure qu'elles peuvent provenir aussi de circuits de distribution nationaux non contrôlés.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Libre pour l'exportation*, rapport signé par M. Andrew Chetley et publié par la coalition contre les exportations dangereuses. Cette coalition groupe six organisations internationales de consommateurs. Ce rapport sera prochainement diffusé en français par l'association Frères des hommes.



LA MÉMOIRE COURTE
lance l'appel du courage

Une société a besoin du courage des citoyens que ce soit dans la vie quotidienne ou dans la conduite des affaires publiques.

- **Nous disons** qu'il faut exalter le courage.
- **Nous disons** que le courage c'est de conserver ses idéaux.
- **Nous disons** que le courage c'est d'aller à contre-courant quand il le faut.
  - – Pour abolir la peine de mort.
  - – Pour lutter contre le racisme.
  - – Pour donner l'égalité réelle aux femmes.
- **Le courage** c'est aussi, quand il faut moderniser la France, d'être rigoureux au lieu de céder à la démagogie.
- **Le courage** c'est de porter la parole de la France partout avec la même voix, que ce soit à Moscou, à Washington, à Damas ou à Jérusalem.
- **Le courage** c'est de s'opposer à l'apartheid en Afrique du Sud mais aussi celui d'affirmer notre présence dans le Pacifique, et, quand il y a des "affaires" difficiles, **le courage, c'est de rechercher la vérité et de la dire, quoiqu'il en coûte.** D'autres, en d'autres temps, s'accommodaient plus aisément du mensonge.

ET N'OUBLIONS PAS CE QUI A ÉTÉ FAIT DEPUIS 1981

– Pour améliorer le sort des smicards, des personnes âgées, des handicapés, des familles.
– Pour donner la liberté à plus de 1.000 radios privées.
– Pour permettre à ceux qui le veulent de prendre leur retraite à 60 ans.
– Pour ne plus faire de l'IVG une solution réservée aux riches.
– Pour donner aux travailleurs une cinquième semaine de congés.

Il fallait du courage pour agir en dépit d'une crise économique mondiale,
en dépit de résistances intérieures à tout changement, poussées parfois jusqu'au sabotage.

Il fallait du courage pour aller au bout de toutes ces réformes.

******

La Gauche n'est pas seule propriétaire du courage mais trop souvent les adversaires de la Gauche se servent de la peur pour s'opposer à tout. La peur est devenue leur seul discours.

La peur, ils en ont fait leur moyen d'agitation politique

– La peur de "l'autre" qu'il soit immigré, jaune, noir ou simplement jeune.
– La peur des chômeurs et non pas du chômage.
– La peur des pauvres et non pas de la pauvreté.
– La peur de l'instruction pour tous parce qu'on ne manipule plus des gens instruits.
– La peur des libertés, de la justice.
– La peur du changement, de l'évolution des mœurs, des droits nouveaux.
– La peur de tout ; mais surtout la peur de perdre leurs privilèges.

LA DROITE C'EST LE PARTI DE LA PEUR

- **Le parti de ceux qui lancent des invectives** au lieu de chercher des solutions.
- **Le parti de la rancœur** qui n'a jamais accepté l'alternance.
- **Le parti du libéralisme sauvage** qui n'est que "sauve qui peut" et "chacun pour soi".
- **Le parti du retour au passé** pour ne pas affronter l'avenir.

******

LA GAUCHE C'EST LE PARTI DU COURAGE

- **Le parti de ceux qui font face,** qui refusent la démagogie et la fuite.
- **Le parti de ceux qui n'oublient jamais leur devoir de solidarité.**
- **Le parti de ceux qui veulent mettre la France à l'heure de son temps.**
- **Le parti de ceux qui se battent** pour résoudre nos difficultés.

Pour tous ceux venus de tous les horizons qui voudront soutenir le Parti du Courage le choix sera simple.

NON AU PASSÉ, NON À LA PEUR, OUI À LA GAUCHE, OUI AU COURAGE

Ils nous rejoindront, car hier la force tranquille a gagné et demain c'est le courage qui l'emportera.

******

ADHÉREZ À LA MÉMOIRE COURTE (Association-Loi de 1901) B.P. 433, 75233 PARIS CEDEX 05
Abonnez-vous à notre bulletin mensuel : 50 F pour 10 numéros par an. Abonnement de soutien : 100 F et au-delà.
Chèque postal ou bancaire à l'ordre de "LA MÉMOIRE COURTE".

INFORMATIONS « SERVICES »

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 25 septembre, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été diffusé :

● **L'ORGANISATION DES RÉGIONS**

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à l'organisation des régions et au fonctionnement des conseils généraux. Ce projet a été soumis à l'ensemble des associations d'élus concernés. Le gouvernement tiendra compte de leurs observations lors de l'examen du texte par le Parlement.

1) Par l'élection des conseils régionaux au suffrage universel, prévue par la loi du 10 juillet 1985, les régions deviendront des collectivités territoriales de plein exercice. Le projet de loi précise leurs compétences, leurs ressources et les règles de leur fonctionnement :

— LES RÉGIONS EXERCERONT TROIS TYPES DE COMPÉTENCES : les attributions en matière économique, sociale et culturelle qui étaient déjà celles des établissements publics régionaux ; les attributions transférées par l'État, notamment en matière de formation professionnelle et d'enseignement public, en application des lois de décentralisation ; enfin des attributions résultant de textes spécifiques, tels que la loi de plan ;

— LES RÉGIONS DISPOSERONT DES RESSOURCES ANTÉRIEURES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS RÉRIONAUX, ainsi que des ressources attribuées par l'État en compensation des transferts de compétences ;

— LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DES RÉGIONS SERONT ALIGNÉES SUR CELLES QUI S'APPLIQUENT ACTUELLEMENT AUX DÉPARTEMENTS.

En outre, pour tenir compte des transferts de compétences réalisés au profit des régions, le projet de loi dote les comités économiques et sociaux de région d'attributions élargies.

Les dispositions particulières applicables aux régions d'Ile-de-France, de Corse et d'outre-mer sont maintenues en vigueur.

2) Le projet prévoit, par ailleurs, que la désignation des membres du bureau du conseil régional et du conseil général se fera en s'efforçant de représenter les différentes tendances de l'assemblée. A défaut d'accord, le bureau sera élu au scrutin de liste et à la représentation proportionnelle. Cette disposition répond au souci d'associer l'ensemble des élus au fonctionnement interne d'assemblées maintenant dotées de pouvoirs élargis. Le président continuera à choisir librement les membres de l'assemblée auxquels il donnera délégation pour agir au nom de l'exécutif.

● **CUMULS EMPLOI-RETRAITE**

(*Le Monde* du 16 septembre)

● **LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE**

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique gouvernementale de lutte contre l'usage et le trafic de drogues.

Pour accroître encore l'efficacité de cette action, le gouvernement a décidé que la lutte contre la toxicomanie serait l'une des priorités du budget de 1986. Il a défini un plan de 31 mesures nouvelles destinées à accélérer la poursuite des trafiquants, à développer la prévention, à accroître les capacités de traitement et à faciliter la réinsertion.

● **L'AIDE DE LA FRANCE AU MEXIQUE**

En l'absence du ministre des relations extérieures, retenu à l'Assemblée générale de l'ONU, le ministre délégué chargé de la coopération et du développement a fait le point de la situation internationale. A cette occasion, il a rendu compte des conditions dans lesquelles la France participe aux actions de secours et de solidarité internationale à la suite du terrible drame qui a endeuillé le Mexique et, notamment, sa capitale.

Près de quatre cents techniciens hautement qualifiés ont pu être envoyés sur place dans des délais très rapides.

● **CONVENTION INTERNATIONALE**

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant, signé le 25 février 1985, à la convention fiscale entre la France et la Côte-d'Ivoire du 6 avril 1966. Cet avenant s'inscrit dans le cadre de l'adaptation des conventions fiscales entre pays industrialisés et pays en voie de développement, recommandée par l'Organisation des nations unies.

TRANSPORTS

Inauguration de la desserte ferroviaire de Cergy-Saint-Christophe (Val-d'Oise)

Le prolongement de la ligne SNCF de Cergy-Préfecture à Cergy-Saint-Christophe (Val-d'Oise) a été inauguré, le jeudi 26 septembre, par MM. Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, et Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France.

Le nouveau tronçon entrera en service le 29 septembre. Il mettra la gare de Saint-Christophe à trente-cinq minutes de Paris-Saint-Lazare. Les trains circuleront toutes les dix minutes aux heures de pointe, tous les quarts d'heure aux heures moins chargées et toutes les demi-heures en période creuse.

La construction de 3 750 mètres de voies nouvelles et de la gare de Saint-Christophe a coûté 263,7 millions de francs. Cette dépense a été supportée par la région Ile-de-France (101,6 millions de francs de prêts et 79,2 millions de subventions), l'État (79,2 millions de francs de subventions) et par l'établissement public de la ville nouvelle de Cergy (3,7 millions de francs).

A la fin de l'année 1987, la mise en place de l'interconnexion des réseaux ouest de la RATP et de la SNCF permettra aux trains en provenance de Cergy et de Poissy de s'engager sur la ligne A du RER à Nanterre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4062

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III								■	
IV		■		■					
V						■			
VI					■		■		
VII				■					
VIII			■						
IX				■					
X		■						■	■
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. S'arrache les cheveux quand il ne boucle pas. — II. Ses agents travaillent à la perception. — III. Capitale. — IV. Pumas du Brésil. — V. Dégradant. Une affaire à démêler. — VI. Vit la mort d'Auguste. Interjection. — VII. Baie japonaise. Départ des geais et des jets. — VIII. Note. Point d'arrêt. — IX. Début d'adage présageant un sombre dimanche. Qui a son compte. — X. Théâtre pour Carmen et Véronique. — XI. Participe passé. Voie principale où les bouchons sont dangereux.

VERTICALEMENT

1. Eléments catalyseurs des cellules rouges. — 2. Escamota. Reproduction vivante. — 3. Femme vouée à une vie d'intérieur. Article. — 4. Affranchi ou timbré. Conclusion d'une revendication généralement insatisfaite. Divinité. — 5. Ceux qui ont la rame le font travailler. Suit le train quand il est rapide. — 6. Sillon dans le Roussillon. Abandonné quand il est trouvé. — 7. Change de perspective pour un brasseur qui s'éteint. A plat ou en creux. — 8. Dimension. Qui n'a plus la parole. — 9. Peut faire sécher à l'oral.

Solution du problème n° 4061

Horizontalement

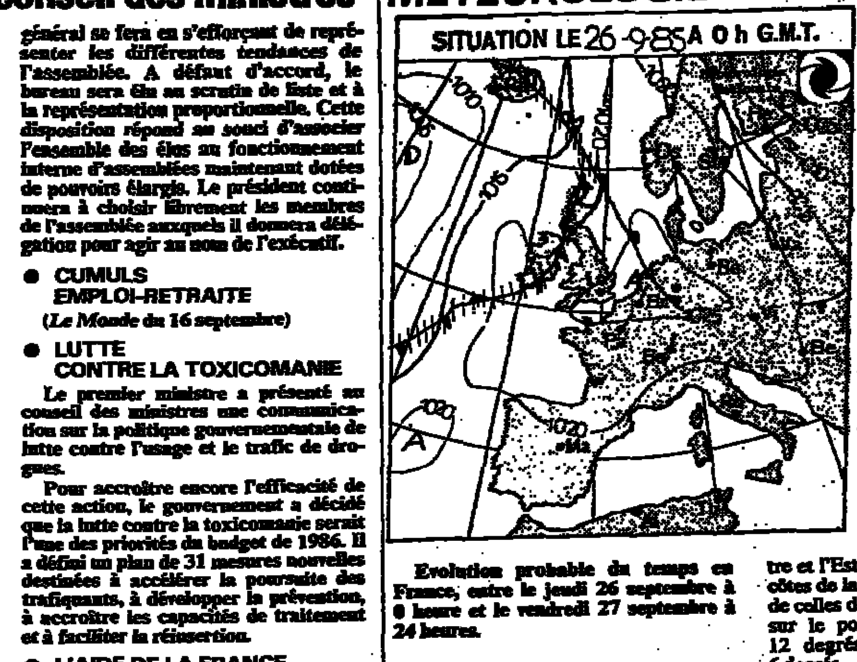
I. Arrogance. — II. Routine. — III. Titre. Ost. — IV. HT. ANPE. — V. Régner. An. — VI. Ilettes. — VII. Tétée. Aïe! — VIII. Ite. Rail. — IX. Son. Net. — X. Ma. Dent. — XI. Céleste.

Verticalement

1. Arthritisme. — 2. Roitelet. — 3. Rut. Gêtes. — 4. Otrante. Ode. — 5. Gîé. Eternel. — 6. An. Are. Ne. — 7. Néon. Saints. — 8. SPA. Ile. — 9. Entente. The.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France, entre le jeudi 26 septembre à 0 heure et le vendredi 27 septembre à 24 heures.

L'instabilité de Méditerranée disparaîtra tandis que les conditions anticycloniques persisteront sur le pays.

PRÉVISION. — Vendredi, soleil et sécheresse seront encore à l'ordre du jour. Les brouillards deviendront moins *nombreux*. Ils seront plutôt observés dans le Nord-Est et dans les régions côtières. Ils seront dissipés pour le milieu de matinée.

Ensuite, la journée sera partout ensoleillée, avec des vents le plus souvent faibles.

Les températures minimales seront en légère baisse, en particulier dans le Centre et l'Est avec 10 à 14 degrés près des côtes de la Manche, 13 à 15 degrés près de celles de l'Atlantique, 13 à 18 degrés sur le pourtour méditerranéen, 9 à 12 degrés à l'intérieur, localement 6 degrés.

Les maxima varieront peu. Ils resteront nettement supérieurs aux normales saisonnières.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la *journée du 25 septembre*, le second, le minimum de la nuit du 25 au 26 septembre) : Ajaccio, 27 et 13 degrés ; Biarritz, 23 et 15 ; Bordeaux, 25 et 15 ; Bréhat, 18 et 15 ; Brest, 20 et 13 ; Cannes, 26 et 17 ; Cherbourg, 21 et 14 ; Clermont-Ferrand, 28 et 10 ; Dijon, 28 et 14 ; Dinard, 19 et 16 ; Embrun, 26 et 15 ; Grenoble-St-M.-H., 27 et 11 ; Grenoble-St-Geoirs, 27 et 10 ; La Rochelle, 21 et 16 ; Lille, 21 et 10 ; Limoges, 21 et 16 ; Lorient, 23 et 14 ; Lyon, 27 et 21 ; Marseille-Marignane, 28 et 16 ; Nancy, 25 et 11 ; Nantes, 24 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 18 ; Nice-Ville, 26 et 13 ; Paris-Montsouris, 24 et 14 ; Paris-Orly, 24 et 13 ; Pau, 25 et 21 ; Perpignan, 30 et 15 ; Rennes, 24 et 22 ; Rouen, 22 et 10 ; Saint-Etienne, 28 et 12 ; Strasbourg, 25 et 13 ; Toulouse, 26 et 13 ; Tours, 27 (maxi).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 19 degrés ; Genève, 27 et 11 ; Lisbonne, 28 et 15 ; Londres, 20 et 13 ; Madrid, 30 et 15 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 11 et 0.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

« Le Père Lachaise méconnu », 10 h 30, sortie escalator métro Père Lachaise et « Un cimetière traditionnel et ses tombes marginales », 14 h 15, sortie escalator métro Père-Lachaise, V. de Langlade.

« Saint Nicolas du Chardonnet et le quartier Maubert », 15 heures, métro Maubert-Mutualité sortie rue des Carmes (Lutèce visites).

« Belleville, son histoire et son patrimoine naturel », inscriptions (1) 770-02-32 après-midi (Les Amis de la terre de Paris).

« La cathédrale russe Saint Alexandre-Nevsky », 15 heures, 12, rue Daru.

« Rodin et son époque », 15 heures, 77 rue de Varenne, C. Merle.

« L'étrange univers de la dame à la Licorne », 15 heures, musée de Cluny.

« L'hôtel Gaillard ou la Banque de France », 15 heures, 1 place du Général-Catroux (La France et son passé).

« La Mosquée : histoire de l'islam », 15 heures, entrée place du Puits-de-l'Ermite, M.-C. Lasnier.

« A la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, 7 rue des Réservoirs.

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti, P.-Y. Jasiet.

CONFÉRENCES

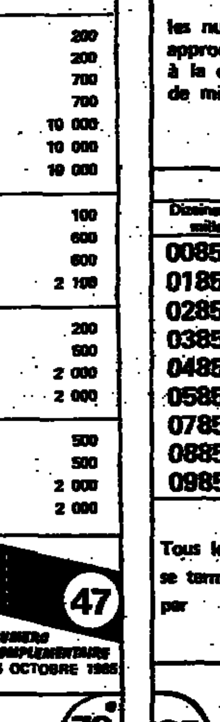
12 rue Durouchoux, annexe mairie 14e, 10 heures « Les origines de la Samba et le Carnaval », 5 rue Largillière de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures « l'Egypte et sa conception de l'au-delà », journée d'étude (1) 524-49-08 Nouvelle Acropole.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
		F.
1	1	100
	191	600
	581	600
	711	600
	39 701	10 100
2	52	200
	122	500
	612	500
	962	500
	61 402	10 000
3	83	200
	593	500
	983	700
	0 943	2 000
	05 363	10 000
4	864	500
	98 944	10 000
5	065	500
	125	500
	855	500
	0 905	2 000
	1 605	2 000
	3 745	2 000
	74 755	10 000
	295 005	1 000 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
		F.
5	391 765	4 000 000
6	526	500
	9 446	2 000
	29 506	10 000
	53 736	10 000
7	37	200
	77	200
	237	700
	337	700
	34 327	10 000
	62 647	10 000
	64 417	10 000
8	8	100
	248	600
	418	600
	2 948	2 100
9	29	200
	409	500
	5 809	2 000
	8 399	2 000
0	540	500
	920	500
	4 330	2 000
	8 780	2 000



LOTO N° 38 TIRAGE DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1985



POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 2 ET DU SAMEDI 5 OCTOBRE 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

85 — **TRANCHE GERSHWIN** — TIRAGE DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1985 — 79

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE. DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O du 28/08/85)

La numéro **068537** gagne **4 000 000,00 F**

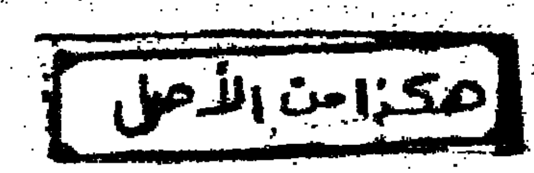
les numéros approchants à la centaine de mille		gagnent
168537	568537	50 000,00 F
268537	668537	
368537	768537	
468537	868537	

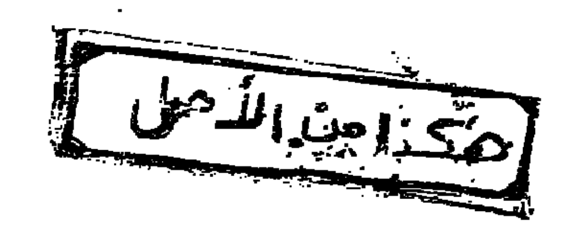
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
008537	060537	068037	068507	068530	10 000,00 F
018537	061537	068137	068517	068531	
028537	062537	068237	068527	068532	
038537	063537	068337	068547	068533	
048537	064537	068437	068557	068534	
058537	065537	068637	068567	068535	
078537	066537	068737	068577	068536	
088537	067537	068837	068587	068538	
098537	069537	068937	068597	068539	

(Les numéros approchants aux : Dizaines de mille, Mille, Centaines, Dizaines, Unités)

Tous les billets se terminant par		gagnent
8537		5 000,00 F
537		1 000,00 F
37		200,00 F
7		100,00 F

85 — **TACOTAC** — TIRAGE DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1985 — 80

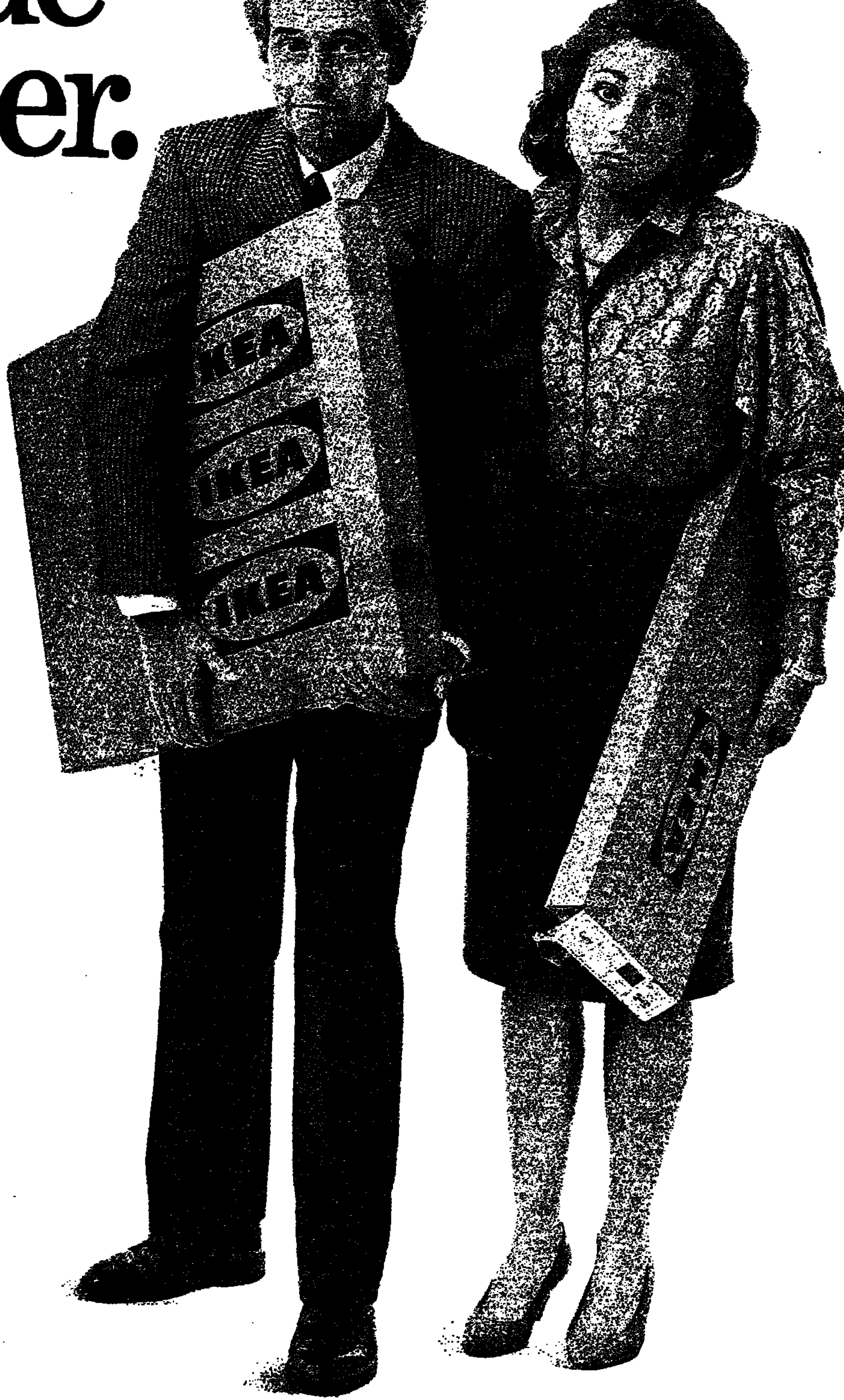












Ça devrait aller et ça va pas... Vous avez eu les yeux plus grands que le canapé... La couleur des stores vénitiens fait du mal à celle de la moquette... Le meuble de rangement dérange la chambre... Bon, c'est pas grave. Chez IKEA, on sait ce que c'est : tout le monde peut se tromper. Vous pouvez rapporter.

Si vous n'êtes pas emballé par votre canapé, vos stores, votre rangement, vous les remballez dans leurs emballages d'origine, vous n'oubliez pas les tickets de caisse... et retour à la case départ.

Chez IKEA, nous reprenons les choses avec le sourire. Et si nous vous demandons pourquoi ça ne va pas, c'est uniquement pour mieux vous aider à choisir autre chose.

Seule petite condition, il faut rapporter dans les quinze jours. Avouez que ça laisse le temps de réfléchir.

Et si nous ne pouvons vraiment pas reprendre les articles vendus "à la coupe," les ampoules et les "Bonnes Trouvailles," vous comprenez pourquoi.

Avec IKEA, vous avez le droit de vous tromper. Pour ne pas vous tromper.

Ils sont fous ces Suédois



IKEA ÉVRY: Z.I. LE CLOS-AUX-POIS, LISSES. AUTOROUTE DU SUD, SORTIE ÉVRY-LISSES. TÉL. (6) 497.65.65. LUN. MAR. MER. VEN: 11-20 H - JEU: 11-22 H - SAM: 10-20 H - DIM: 10-19 H RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS
IKEA BOBIGNY: CTRE CIAL BOBIGNY 2. TÉL. (1) 832.92.95. LUN. MAR. MER: 11-20 H - JEU. VEN: 11-22 H - SAM: 9-20 H. IKEA LYON: CTRE CIAL DU GRAND VIRE, VAULX-EN-VELIN. TÉL. (7) 879.23.26. LUN. VEN: 10-20 H - SAM: 9-20 H.
IKEA VITROLLES: RN 113 QUARTIER DU GRIFFON 13127 VITROLLES TEL.: 42.89.96.16. LUN. MAR. MER. JEU.: 11-19 H. VEN.: 11-22 H. SAM. DIM.: 10-19 H. RESTAURANT PARADIS D'ENFANT

culture

MUSIQUE

ENTRETIEN AVEC LE COMPOSITEUR PIERRE HENRY

Une symphonie cosmique d'après Victor Hugo

Dans sa petite maison du douzième arrondissement, bondée d'appareils et d'archives sonores de la cave au grenier, Pierre Henry poursuit son œuvre solitaire. Trente-cinq ans déjà depuis la Symphonie pour un homme seul, *composée avec Pierre Schaeffer, qui ouvrait un nouveau monde à la musique : celui des bruits et des sons de toute nature, enregistrés et transformés, où l'électronique et l'ordinateur, depuis, ont pris une part sans cesse grandissante.*

Dans ce domaine qui demande des moyens techniques toujours plus sophistiqués et chers, le travail d'une équipe nombreuse, il a maintenu farouchement son indépendance de chercheur, de créateur unique, de visionnaire romantique. Il y a presque cinq ans, criblé de dettes, avec un studio à bout de souffle, il semblait sur le point d'abandonner. Grâce à Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture, il a retrouvé un matériel neuf, correspondant à ses modes de composition très personnels (il est resté fidèle au magnétophone, au montage, au mixage, au travail à la main), avec lequel il achève l'une de ses œuvres les plus ambitieuses : Hugo-Symphonie.

Chaque mouvement, fondé sur un des quatre éléments, sera créé dans un des grands festivals de l'automne : après un prologue à Besançon, on entendra « la Terre » *à Musica 85 (Strasbourg, le 27 septembre),* « l'Air et l'Ether », *à Lille (le 31 octobre),* « l'Eau », *au Sigma de Bordeaux (le 8 novembre) et* « le Feu », *aux Rencontres de Metz (le 21 novembre) ; la version intégrale sera donnée le 15 décembre à Radio-France et durera quelque cinq heures et demie.*

> *La terre, le feu, l'eau et l'air,*
> *le poète dans son élément,*
> *et le musicien dans son élan.*

« L'année Hugo n'a été pour moi qu'une occasion, dit *Pierre Henry*. Il y a longtemps que je pense à cette symphonie. J'avais voulu faire *Dieu*, dès 1951, à mes débuts, et il m'a fallu vingt-six ans pour réaliser ce rêve. Depuis, Hugo ne m'a plus quitté. Il n'est peut-être pas le plus grand des poètes ; la forme est souvent lâche et redondante, mais c'est un prodigieux réservoir d'images fantastiques ; je me reconnais dans son univers combinatoire et j'ai trouvé de nombreux textes qui sont comme une prémonition de ma musique. Il donne la parole à l'univers entier.

» Je me suis plongé dans son œuvre poétique, que j'ai lue et relue complètement, défrichée en tous sens ; je l'ai mise en fiches par sujets, j'ai récolté quantité de passages, fait mille trouvailles ; et je me suis rendu compte que la meilleure manière d'appréhender l'élan cosmique de Hugo était de le relier avec un grand thème simple : celui des quatre éléments.

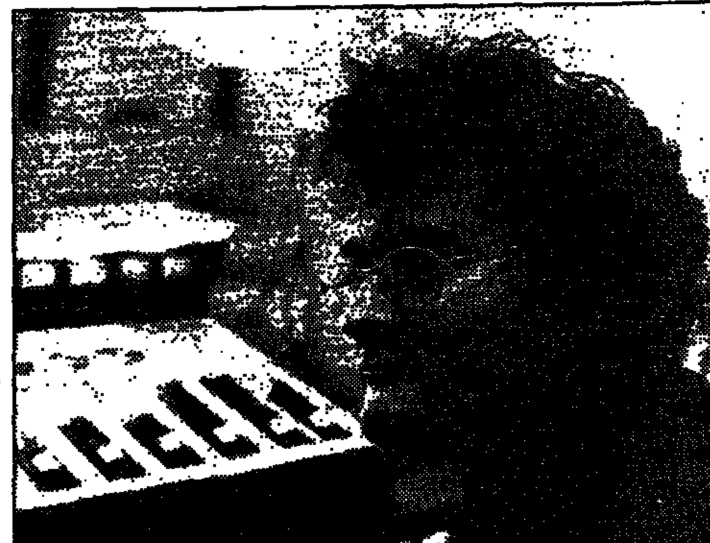


PHOTO DAVID HENRY

– Comment interviendront les poèmes ? De manière linéaire, dramatique, en contrepoint parlé comme dans *Dieu* ?

– Non, il s'agira vraiment d'une symphonie lyrique, avec des fragments de poèmes suivis, mais aussi des éclatements de mots et de vers, pris dans une partie vocale presque continue, parlée, chantée, en vocalises, en lignes quasi instrumentales, en trames intégrées au discours musical, etc. Les mots sont en quelque sorte l'âme harmonique de la musique. J'ai beaucoup travaillé avec des comédiens, mais c'est la première fois que j'aborde le chant, avec de plus une cantatrice chantant et jouant sur la scène.

» J'ai trouvé en Martine Viard une interprète complète, rompue à l'Opéra classique comme à la musique moderne ; elle est extraordinaire dans les pièces d'Aperghis – une véritable Ima Sumac du chant contemporain ! Nous travaillons ensemble depuis six mois. Sa partie est terriblement complexe, d'autant qu'il *lui faut être absolument synchrone* avec le déroulement de la bande magnétique, où elle entre comme un *fil d'or* dans une tapisserie. J'ai composé son rôle avec des trames vocales que j'ai enregistrées ; une partition sonore qu'il *lui faut* entièrement mémoriser ! C'est un tour de force : mais elle connaît déjà l'œuvre mieux que moi...

– Les éléments influent-ils directement sur la forme des mouvements ?

– Bien entendu. La Terre m'apparaît comme une symphonie *mahlérienne aux amples développements*, d'une harmonie complexe. Le Feu sera un rituel un peu satanique, d'une magie incantatoire, dominée par le rythme. C'est la première fois que je traite musicalement l'Eau, qui est un matériau réfractaire aux métamorphoses, et je cherche à dépasser l'anecdote et le réalisme. Dans l'air, je reviens à un contrepoint multiple, aux lignes indépendantes, avec de grandes trames de voix en tant que souffle.

– Quelle sorte de sons utilisez-vous ?

– De toutes provenances, concrets, instrumentaux, électroniques, vocaux, certains emmagasinés depuis plus de vingt ans, d'autres « inventés » récemment. Je n'oublie jamais les sons d'autrefois, et cette *Hugo-Symphonie* me semble une synthèse de mon œuvre, comme une « symphonie » de tout mon travail créateur. Je voudrais qu'elle soit à l'échelle de *mon modèle*, qui écrivait : *« Fais de l'harmonie avec ce » bruit, fais de l'amour avec ces » haines, fais de la paix avec ces » combats. Sois le maestro de ce qui » n'a pas de maître. Sois le conquérant de l'immensité. Apprivoise » l'horreur, calme la violence, baise » la crinière des éléments. »*

Propos recueillis par
JACQUES LONCHAMPT.

THÉATRE

« LES GENS D'EN FACE »

Françoise Fabian, héroïne de l'ordinaire

Les amis de Françoise Fabian mettent trente secondes pour la reconnaître quand ils viennent assister aux répétitions des *Gens d'en face*, une pièce anglaise de Hugh Whitemore, dont elle a elle-même acheté les droits : tassée, enfouie sous une perruque châtain mal taillée, avalée par des cardigans informes et des jupes lourdes, glissant tristement sur des mocassins sabots, arborant pour seul éclat le blanc Bonux d'un chemisier au col démodé. On est assez loin des décolletés de l'Agrippine qu'elle a royalement interprétée cet été en province. Pour jouer Barbara, la petite bourgeoise londonienne hantée par une affaire d'espionnage, Françoise Fabian a pris cinq kilos.

« Je me suis laissée grossir, dit-elle, *je ne me suis privée de rien, j'ai bu de la bière, je voulais avoir l'apparence d'une femme qui ne mange pas des pamplemousses mais des ragoûts. J'ai dû me créer un nouveau corps, d'autres attitudes, presque une nouvelle voix, pour me débarrasser de mon image. Comme j'étais une belle femme, on m'a fait jouer des rôles d'intellectuelle, de grande bourgeoise terrassée par des problèmes existentiels, des héroïnes classiques, de splendides créatures autoritaires. Il a fallu que je fasse un gros travail sur mon autorité personnelle pour trouver Barbara.*

» En même temps je suis issue d'une famille modeste, je n'ai pas oublié comment les femmes se tenaient, cette façon de croiser les mains. Quand on est jeune, on est porté par des circonstances : moi aussi j'aurais pu me marier à dix-neuf ans et mener cette vie-là, qui peut savoir ? Barbara a une toute petite culture : dans la pièce je ne pas plus de deux cent cinquante mots, je dis « on » au lieu de « nous », je ne fais aucune liaison. Le manque de culture et de références, l'humilité intellectuelle impriment l'humilité physique. Je me suis inspirée des gestes, de la modestie de la coiffure et de l'absence de maquillage de quantité de femmes rencontrées dans les rues, les autobus, sur des quais de gare, toutes ces femmes qui semblent avoir oublié qu'elles ont un jour été jeunes, et peut-être jolies.

» C'est rare et émouvant que des gens très simples deviennent les héros d'une grande histoire. Nous sommes bien sûr dans une forme théâtrale, mais nous la jouons comme une suite de séquences naturalistes et domestiques. Les spectateurs devront avoir l'impression de surprendre une famille par un trou de serrure. »

Françoise Fabian n'a pas encore décidé comment elle se présenterait à eux pour les applaudissements, juste après que Marcel Bozuffi, son mari dans la pièce, eut annoncé au public qu'elle venait de mourir d'un arrêt cardiaque : *« En tout cas,* dit-elle, *je ne jouerai pas à la mourante. Les masques tombent en même temps que le rideau. Le genre acteur exténué par sa performance n'est pas du tout le genre de la maison. »*

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

★ Théâtre Montparnasse, à partir du 28 septembre.

CINÉMA

« MAD MAX III », de George Miller

La grande désolation

Le désert, l'éclat blanc du sable sec et le vent qui entraîne lourdement une brume de poussière. Paysage décoloré, vide si ce n'est une boule qui roule, carriole tirée par huit chameaux, minuscule dans l'immensité aride. *On distingue à peine la* terre du ciel, d'où plonge une machine volante. Dans un éclair, gros plan sur *la lumière d'un rire, sur celle* d'un regard d'enfant. Un homme tombe, se relève, trébuche dans le *sable qui se défait* : Mad Max.

Mad Max I montrait l'apocalypse d'un monde sans loi, livré à la violence sans frein. *Mad Max 2*, réalisé avec les bénéfices du premier – c'est-à-dire avec énormément d'argent et de liberté, – c'était le chef-d'œuvre, la chevauchée fantastique, une poursuite convulsive, une épopée diabolique, le suprême bonheur du rythme. *Mad Max 3*, c'est la grande désolation.

Les routes ont disparu sous le désert. Les survivants dispersés parcourent des distances infernales pour atteindre la ville du Troc, Metropolis grouillante, Calcutta barbare dont les sous-sols nauséabonds enferment des esclaves enchaînés qui élèvent des porcs, tirent *de leurs déjections* du méthane, seule source d'énergie disponible. Sur la ville règne une *ancienne pute en cotte de mailles et* talons aiguilles. Sa peau est noire, sa crinière blonde, son sourire fracas*sant : Tina Turner*.

Elle règne en titre, mais le pouvoir réel est détenu par un nain fort savant, *qui fait corps avec un colosse* au masque de fer. Tina Turner charge Mad Max de tuer le colosse sans lequel *le nain est* juste une poupée molle. Bataille rituelle sous le dôme du Tonnerre. La foule bavante s'accroche aux grillages, s'excite de cris. La mort est en spectacle.

De la lutte, un seul doit revenir *vivant. Les* adversaires, tenus par des lanières élastiques, s'envolent, fendent l'air, rebondissent, s'emparent des armes disposées en un apparent désordre. Splendide combat d'aigle et de tigre, dont Mad Max – qui a dissimulé un sifflet à ultrasons – sort bien entendu vainqueur. Mais, arrachant le masque de fer, *apercevant le pauvre visage d'un* débile apeuré, il n'a pas le cœur de tuer...

Mad Max, Max le dingue aux yeux de glace, a bien changé. C'est toujours Mel Gibson, mais il s'est empâté. *Il n'exprime plus l'impitoya*ble douleur du justicier, seulement un ennui lassé qu'il traîne d'aventures *puériles en rencontres avec de bons* petits sauvages rêvant de New-York, à peu près aussi intéressants que des *scouts en quête de B.A. Rien à voir* avec le gamin malicieux virtuose du boomerang, qui accompagnait Mad Max dans le deuxième épisode.

Préoccupé par le sort des enfants dans ce futur sans douceur, sans *doute impressionné par leur présence* dans les films de son ami Spielberg, le père de Mad Max, le cinéaste George Miller a voulu donner un coup de fraîcheur, un souffle d'innocence au monde qu'il a imaginé et n'a pas évité la mièvrerie. Ce n'est pas affaire de talent. Tout le monde n'est pas Spielberg, tout le monde n'est pas Charles Perrault, serait-ce en racontant les mêmes histoires.

Le héros aux yeux bleus

Au-delà du dôme du Tonnerre, après la fabuleuse bagarre, le film n'est que *redite édulcorée. Jusqu'aux* beaux costumes déchirés de Norma Moriceau, jusqu'aux maquillages baroques d'*Elisabeth Ann Fardon, qui* font boutique. *Le* film s'arroge le nom de Mad Max pour des raisons *évidemment commerciales. Parce* que ce nom a déclenché un phénomène non pas d'identification, mais *d'exaltation*.

L'homme en cuir noir, le héros aux yeux bleus, dans sa pureté abstraite, a ouvert des gouffres *sans fond aux* rêves. Mais ce troisième épisode est seulement une distraction pour des *kids aux joues rondes. Il y a du mou*vement mais pas d'action, des cascades mais pas de violence. Il y a *beaucoup d'argent à rentabiliser. Un* symbole à exploiter. George Miller ne nous fera pas croire qu'il y a cru.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

L'anniversaire de Barenboïm

Pour fêter ses dix ans de présence à la tête de l'Orchestre de Paris, Daniel Barenboïm avait choisi Wagner. Bien lui en a pris car, après une *exécution* de *Siegfried Idyll* lisse et harmonieuse mais sans le frémissement mystérieux d'un Bruno Walter, le premier acte de *la Walkyrie* fut de bout en *bout somptueux, dramatique*, avec un orchestre éclaboussant, terrible et magique. *Tristan*, à Bayreuth, lui a fait réaliser de grands progrès dans l'interprétation wagnérienne ; *excellent présage pour la Tétralogie, qu'il doit y* diriger en 1988.

Mais aussi quel formidable trio il avait réuni ! Trois colosses (auprès *desquels il paraissait un elfe vif argent*) : Mathias Hölle, Hunding de fer, voix de chevalier teutonique ; Gary Lakes, révélation du MIDEM 1984, véritable heldentenor comme on n'en fait *plus*, timbre à *la Vickers, illuminé d'or et d'émotion, au phrasé* ample et admirable ; enfin Jessye Norman, bouche d'ombre ouverte sur tous les soubresauts de l'être, voix de nuit étoilée montant *jusqu'aux éblouissements du soleil à son zénith dans* l'immense déploiement du nom *proféré* de « Sigmund ». – J. L.

PHOTO

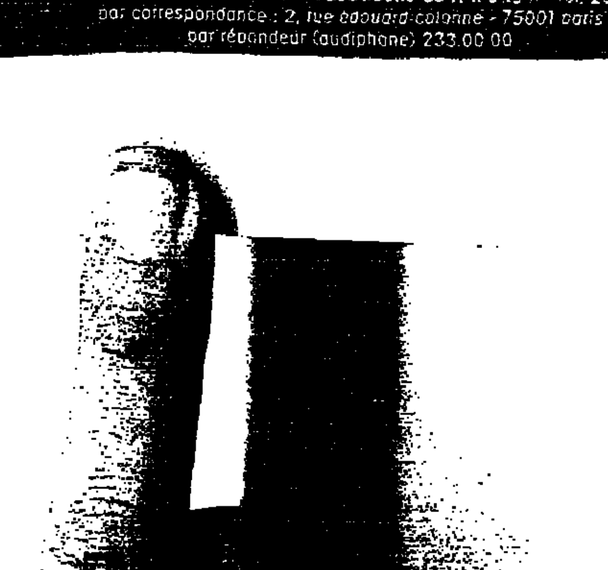
Lumières étouffées

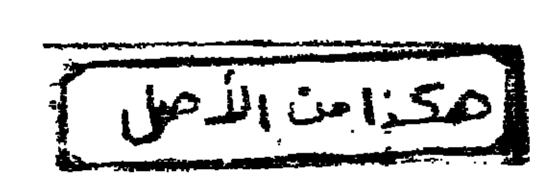
Patrick Faigenbaum s'est déjà fait remarquer dans plusieurs expositions collectives. C'est un jeune entêté, un homme singulier, qui transforme des manques en qualités. Faigenbaum récuse les nuances de la clarté pour décrire des étouffements. Il existe certains objets qui prennent un malin plaisir à absorber la lumière : les *rideaux* et les abat-jour, c'est le moindre de leurs devoirs, mais plus sournoisement certains plis épais de tentures, des lustres trop hauts pour être *dépoussiérés, des housses qui ont été pour les* meubles des boas constrictors qu'on ne peut plus déloger, et qui se repaissent sur les squelettes des charpentes.

Pour mieux opacifier ces surfaces déjà ternes, les regards qui les possèdent et les doigts qui les manipulent se refusent eux-mêmes à diffuser le moindre ion. Ces âmes olivâtres tirent sur *leurs faces de velours quelques traits de convenance, distingués et* scellés.

Après avoir essayé son *système* de désincarnation sur de *pauvres amis cobayes, Faigenbaum l'a installé chez des* aristocrates florentins, modèles certes mieux choisis, lui permettant de raffiner sa pompe à oxygène et à sang. Résultat lugubre et cohérent, actuellement visible à la galerie Texbraun, où flottent des vapeurs d'hérédités confites. Ne demandez surtout pas aux visages de vous chuchoter leurs secrets, ils ne vous répondront pas. – H. G.

★ 12, rue Mazarine, Paris-6e. Jusqu'au 18 octobre.





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

AU SECOURS, ELLE ME VEUT : Daunou (261-69-14), 21 h.

LIBERTANGO : Plaisance (320-00-06), 20 h 30.

LE JARDIN DES SUPPLICES : Huchette (326-38-99), 21 h 30.

LES VOISINS DU DESSUS : Renaissance (208-18-50), 20 h 30.

KNEE PLAYS : Bobigny, maison de la culture (831-11-45), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline.

PETIT-ODÉON (325-70-32) : 18 h 30 : l'Assassinat d'une renoncule, d'A. Döblin.

BEAUBOURG (277-12-33) : *Débats/Rencontres/Musée*, 18 h 30 : Rapports entre l'Orient et l'Occident dans l'art indien ; 18 h 30 : Du nouveau sur les enfants ? avec S. Lebovici, R. Diatkine, R. Zazzo ; *Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI* : 19 h : Bienvenue en Uruguay, de G. Auer ; *Le cinéma indien à travers ses stars* (salle Garance), 17 h 30 : la Maison et le monde, de S. Ray ; 20 h 30 : Holi, de K. Mehta ; *Théâtre*, 20 h 30 : Qu'ils crèvent, les artistes, de T. Kantor.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : *Danse*, Martha Graham Dance Company : 20 h 30 : Song ; Cortege of Eagles ; Acts of Lights ; 18 h 30 : Lauréats prix internationaux.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) : 20 h 45 : Mercedes.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 21 h : le Dernier Voyage.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : l'Arbre de mai.

☞ BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Automne.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (373-47-84), 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CARTOUCHERIE : Théâtre de la Tempête (328-36-36), 21 h : spectacle commercial) ; Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (374-99-61), 20 h 45 : les Heures blanches.

CENTRE CULTUREL SUISSE (271-44-50), 20 h 30 : Hommage au théâtre.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Baise de toi.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Femmes.

☞ ÉDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Vingt-Huit Moments de la vie d'une femme.

☞ ESSAION (278-46-42), 19 h : Une saison en enfer ; 21 h ; Journal de Katherine Mansfield.

☞ FONTAINE (874-74-40), 21 h : Riffifoin dans les labours.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) : 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : the Caretaker.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

JARDIN SHAKESPEARE (254-34-04) 18 h 30 : Very Midsummer Madness.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : la Poudre d'intelligence ; II. 18 h : Diabolo's 1929-1939 ; 21 h 45 : Dodo-Ji.

☞ MADELEINE (265-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARIE STUART (508-17-80), 20 h 15 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

☞ MATHURINS (265-90-00), Grande salle, 20 h 45 : le Baiser de la veuve ; Petite Salle, 21 h : les Mystères du confessionnel.

MICHEL (265-90-00), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90), Petite Salle 21 h : Paso doble.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : le Testament du jour.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Jules César.

☞ PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Libertango.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-87), 20 h 30 ; Ma femme.

☞ PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : la Fleur de peau.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double foyer.

RENAISSANCE (208-18-50), les Voisins du dessus.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : la Bataille de Waterloo.

☞ TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : 20 h 30 : Dialogues en forme de triangle ; II : 20 h 30 : Huis clos, 20 h 30 : Les Pieds nickelés.

☞ THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉÂTRE GRÉVIN (246-84-47), 20 h 45 : Sainte-Escroque.

☞ TH. 3 SUR 4 (327-09-16), 20 h 15 : Chant de moi-même.

☞ TINTAMARRE (887-33-82), 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TH. 13 (588-16-30), 21 h : Marthe.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Madame de Sévigné ; 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

Sorbonne, Ampli Richelieu, 18 h 30 : H. Billaut (Debussy).

Jeudi 26 septembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h, le Grand Assaut, de L. Seiler ; 21 h, Opération dans le Pacifique, de G. Waggner.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h, Cinéma japonais contemporain : Ohan, de K. Ichikawa (v.o. st. angl.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : les Belles Manières, de J.-C. Guiguet.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

AMAZONIA, LA JUNGLE BLANCHE (It., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).

L'AMOUR PROPRE (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (359-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace gaîté, 14e (327-95-94).

BRAS DE FER (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (245-66-00).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33)) ; Denfert, 14e (321-41-01).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GOULAG (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES FILMS NOUVEAUX

LA FEMME PERVERTIE (**), film italien de Joe d'Amato. – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE, film américain de George Miller et George Ogilvie (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MYSTÈRE ALEXINA, film français de René Feret : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE VAUTOUR, film israélien de Yaki Yosha, v.o. : Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LEGEND (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

LIFE FORCE (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v.angl.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76). – V.f. : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Montparnasse, 14e (335-30-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

ORINOKO (Ven.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

PALE RIDER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06). Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SPECTACLES

PERFECT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16). – *V.f. : Rex, 2e (236-83-93)* ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PROFS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74 ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 18e (241-77-99).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; *Hautefeuille, 6e (633-97-77)* ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (579-33-00) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).

RENDEZ-VOUS *(Fr.) : Cluny Palace, 5e* (354-07-76) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27). – V.f. : Murat, 16e (651-99-75) ; *Rex, 2e (236-83-93)* ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04) (h. sp.).

STRANGER KISS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (561-95-94).

SUBWAY (Fr.) : Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61) (h. sp.).

TOUCHE ! (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er *(233-42-26) ; Paramount* Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e *(742-56-31) ; Paramount Montparnasse,* 14e (335-30-40)

TRISTESSE ET BEAUTÉ (Fr.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60)

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Montparnos, 14e (327-52-37)* ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, *16e (525-27-06)* ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; *George-V, 8e (562-41-46).* – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

COMMUNICATION

Jeudi 26 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

LIONEL JOSPIN répond
TF1 20 H 40
QUESTIONS A DOMICILE

20 h 35 Les jeudis de l'information : Questions à domicile à Lionel Jospin.
Émission d'A. Sinclair, P.L. Séguillon et A. Tarta.

21 h 55 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir. D'après C. McCullough. Réal. D. Duke.
Meggie, plus amoureuse que jamais, résiste à sa passion pour Ralph ; le prêtre est toujours aussi tourmenté par ses sentiments envers la jeune fille.

23 h 10 Journal.

23 h 40 Cinéma : la Sultane de l'amour.
Film de René Le Somptier.
En simultané avec France-Musique.
Ce chef-d'œuvre du muet réalisé en 1919, puis mis en couleurs quatre ans plus tard, connut à l'époque un grand succès populaire. Il fut même le premier long métrage français en couleurs. Tombé aux oubliettes, il est remontré pour la première fois ce soir dans son intégralité, avec une orchestration musicale créée pour l'occasion. Un rendez-vous à ne pas manquer.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Celles qu'on n'a pas eues.
De P. Thomas (1980), avec M. Aumont, M. Galabru, D. Ceccaldi, B. Menez, S. Grimaldi.
Dans un compartiment de chemin de fer, six hommes se racontent des aventures amoureuses où ils n'eurent pas forcément le beau rôle et dans lesquelles entre en jeu une certaine mythomanie. Une suite de narrations à la Sacha Guitry.

22 h 25 Magazine : Actions.
Magazine de J.-C. Renaud, présenté par G. Morin et F.-H. de Virieu.
Première émission de ce nouveau magazine économiques. Plusieurs rubriques : « Parlons argent » ou comment gérer ses problèmes économiques quotidiens ; « Titres en jeu », un jeu destiné à faire connaître le fonctionnement de la Bourse ; « Donnant, donnant », « Coup de pouce » et « Complément d'enquête ».

23 h 40 Journal.

0 h 5 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.

20 h 40 Film indien : Tonnerres lointains.
Film de S. Ray (1973), avec S. Chatterjee, Babita, S. Roy, R. Mukerjee (v.o. sous-titrée).
1942-1943, dans un village du Bengale. Un brahmane et sa femme s'efforcent de mener une vie équilibrée, au sein d'une petite société qui, par contrecoup de la guerre lointaine, souffre de misère et de famine. D'après un roman de l'auteur, qui inspira la trilogie d'Apu à Satyajit Ray. La pauvreté du Bengale rural, l'obsession de la nourriture, une curieuse atmosphère de sensualité. Très belle œuvre.

22 h 20 Témoignages.
Avec Vijay Sing, journaliste, Nasreen Kabir, spécialiste du cinéma indien, Alain Danielou, philosophe et, sous réserve, le réalisateur Satyajit Ray.

22 h 50 Journal.

23 h 15 Coup de cœur.

23 h 20 Prélude à la nuit.

23 h 30 Toute l'écriture sur le bout des doigts.

FR 3-PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Feuilleton : La révolte des Haidouks ; 17 h 30, Edgar, le détective cambrioleur ; 18 h 5, Annette Pavy et son invité ; 18 h 10, Paris impromptu ; 18 h 35, Quoi de neuf ; 18 h 55, Hello moineau ! ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; *19 h 40, Feuilleton : Un journaliste un peu trop voyant.*

CANAL PLUS

20 h 35, Tir à vue, film de M. Angelo ; 22 h 15, Détective comme Bogart, film de R. Day ; 0 h 5, le Fruit défendu, film de J.-L. Brunet ; 1 h 20, les Implacables, film de R. Walsh.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 *La véridique histoire des diables de Loudun.*
21 h 30 Vocalyse : conversations.
22 h 30 Nuits magnétiques, 0 h 15, Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Sonate pour violon et piano en la majeur, Impromptu en si bémol majeur, Sonate pour arpeggione et piano en la mineur, Trio pour piano, violon et violoncelle en si bémol majeur*, de F. Schubert, par T. Eehetmair, violon, H. Schiff, violoncelle, E. Leonskaia, piano.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : Feuilleton « Walter Jonas ».
23 h 05, Rêves d'Orient : « la Sultane de l'amour », film muet de René Le Somptier, musique de C. Dorokine (en simultané sur TF 1).

Vendredi 27 septembre

PREMIÈRE CHAINE TF1

10 h 45 ANTIOPE 1.
11 h 15 La une chez vous.
11 h 30 Les jours heureux.
12 h Tournez... manège.
13 h Journal.
13 h 50 Série : la Lumière des justes.
14 h 45 Temps libres... aux Tintins d'aujourd'hui (et à 16 h 25).
16 h Série : Au nom de la loi.
17 h 10 La maison de TF 1.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Salut les petits loups.
18 h 30 *Mini-journal pour les jeunes.*
18 h 45 Feuilleton : Huit ça suffit.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.

20 h 35 Le jeu de la vérité : Coluche.
Emission de Patrick Sabatier.
Sans doute n'avait-il pas tout révélé lors de son premier passage, en mai dernier...

21 h 50 Multifoot.
Émission du service des sports, présentée par T. Roland.

23 h 40 Journal

23 h 55 Tapage nocturne.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télé-matin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11 h 35 Magazine : Terre des bêtes (diff. le 25 sept.)
12 h Journal et météo (et à 12 h 45).
12 h 10 *Jeu : L'académie des neuf.*
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Histoires à suivre.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : l'Homme à l'orchidée.
15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 30 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : La trappe.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : l'Ordre.
D'après le roman de M. Arland, réal. E. Périer. Avec I. Brook, J. Perrin, P. Malet, V. Mairesse.
Gilbert commence d'imprécises études et sombre peu à peu dans la misère. Il retrouve un ami d'enfance, Philippe Decugis, devenu riche, cynique et brillant. Dans son milieu de jeunes gens en révolte contre leur milieu bourgeois, Gilbert trouve tout naturellement sa place.

21 h 35 Apostrophes : la 500e.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sont invités : Julien Green (le Langage et son double *et* Villes) ; *Andrée Chedid* (la Maison sans racines) ; *Barbara Ketchan Wheaton* (l'Office et la Bouche) ; *Alex Szoggi* (Molière abstrait) ; *Robert Darnton* (le Grand Massacre des chats) ; *Hector Bianciotti* (Sans la miséricorde du Christ).

23 h 10 Journal.

23 h 20 Ciné-club : la Règle du jeu.
Film français de J. Renoir (1939), avec Dalio, N. Gregor, M. Parély, R. Toutain, J. Renoir, O. Talazac, Carette, P. Dubost, G. Modot (N.).
Un aviateur, épris d'une femme du monde, mariée, ne respecte pas la « règle du jeu » qui permet à tous, maîtres et domestiques, de sauver les apparences et l'ordre social. Une admirable comédie de mœurs qui tourne au drame et démonte les faux semblants, la décadence d'une classe dirigeante. Du cinéma moderne qui ouvrit une voie essentielle. Ce film fut pourtant sifflé en 1939, et interdit par la censure.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haidouks ; *à 17 h 30,* les Aventures de Thomas Gordon ; *à 17 h 50,* la Panthère rose ; *à 18 h 55,* Hello, moineau ! ; *à 19 h 40* Un journaliste un peu trop voyant.

19 h 55 *Dessin animé* : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 35 Série : Brigade verte.
De G. Nery. Réal. M. Caiano. Avec G. Ségal...
Amourdedieu doit partir pour l'Italie, où un vol de produit chimique a été commis dans une usine.

21 h 30 Vendredi : Noir sur blanc, le projet multiracial. Par Eliane Ballif, réalisé par Yvan Butler.
Un regard chaleureux mais désordonné posé par la télévision suisse sur la communauté noire de Paris. Des fameux « sapeurs » (dandys du Zaïre et du Congo) aux immigrés (logés dans les foyers) ; des petits commerçants aux stylistes branchés, du centre culturel ouvert par Paco Rabanne au métro...

22 h 25 Journal.

22 h 45 Urba. Magazine de D. Bailland.
L'invité est Luc Besson, réalisateur de « Subway ». Au programme quatre reportages : les abris nucléaires français ; les lieux industriels en pleine ville ; le rock dans la ville ; l'image de la ville dans la publicité.

23 h 20 Coup de cœur.

23 h 25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Paul et les Dizygottes ; 7 h 35, Météo et Top 50 ; 8 h 5, Superstars ; 8 h 30, Dancin'days (et à 11 h 25) ; *9 h, Les héros n'ont pas froid aux oreilles*, film de C. Nemes ; 10 h 35, L'homme au Katana ; 12 h 35, Direct ; 14, l'Africain, film de P. de Broca ; 15 h 40, les Comancheros, film de M. Curtiz ; 17 h 15, Cabou Cadin ; 17 h 25, 4 C + ; 18 h 25, Top 50 ; 19 h, Maxi-tête ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 19 h 50, Dessin animé ; 20 h 10, Football : Le Havre-Metz ; 22 h 30, la Vie est belle, film de F. Capra ; *0 h 35, Meurtres sous contrôle,* film de L. Cohen ; 2 h, le Fruit défendu, film pornographique de J.-L. Brunet ; 3 h 15, Stress, film de J.-L. Bertucelli ; 4 h 40, Martin, film de G.A. Romero ; 6 h 15, Hill Street blues.

FRANCE-CULTURE

9 h 5, Matinée du temps qui change : politiques économiques et relations internationales au XIXe siècle ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école hors les murs ; 11 h 30, Feuilleton : Mort d'un personnage, de Jean Giono ; 12 h, Panorama : invité : Tahar Ben Jelloun ; à 12 h 45 : Afrique ; 13 h 40, On commence... ; 14 h, Un livre, des voix : Carnets de Shéhérazade de Leila Sebbar ; 14 h 30, Sélection prix Italia. Le rivage des Syrtes ; 15 h 30, L'échappée belle : *reportage dans un aéro-club, histoire d'un planeur* ; 17 h 10, Le pays d'ici : à Charleville-Mézières ; 18 h, Subjectif : Agora avec Michelle Perrot ; Spécial Suisse ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : la naissance du langage ; 20 h, Musique, mode d'emploi : le saxophone dans tous ses états.
20 h 30 Le grand débat : les sondages peuvent-ils se tromper ? avec A. Duhamel, journaliste, J. Jaffré, directeur des études politiques à la SOFRES, P. Bourdieu, professeur au Collège de France, et F. Bon, professeur à l'Institut d'études politiques de Grenoble.
21 h 30 *Black and Blue : jouer le jeu.*
22 h 30 Nuits magnétiques ; à 0 h 5 : Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5, Le matin des musiciens : le néo-classicisme : « Redémarrages » ; œuvres de Vaughan-Williams, Ravel, Schoenberg, Poulenc, Mahler ; 12 h 10, Le temps du jazz : Sidney Bechet ; 12 h 30, Concert (Rencontres musicales Cluny 85) : œuvres de Krommer, Martinu, Boucourechliev ; 13 h 40, *Sonates de Scarlatti* ; par Scott Ross ; 14 h 2, Repères contemporains : Philippe Hersant ; 14 h 30, Programme musical : œuvres de Granados ; 15 h, Histoire de la musique ; 16 h, Les après-midi de France-Musique : Karel Ancerl dirige des œuvres de Janacek, Dvorak, Smetana ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : Dernière édition ; 19 h 10, Les muses en dialogue ; 20 h 4, Avant-concert.
20 h 30 Concert : « Ivan le terrible », de Prokofiev par l'Orchestre national de France, dir. R. Muti, les chœurs de Radio France, et la chorale bulgare Dou Naski Svoutzi sol. I. Arkhipova, S. Nimsgern, B. Morgounov.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 24 h, musique traditionnelle.

LE LUXEMBOURG COMMANDE SON SATELLITE

La Société européenne de satellites (SES), créée en mars pour exploiter le futur satellite du grand duché de Luxembourg (GDL), a signé un contrat avec la société américaine RCA pour un engin capable de diffuser seize canaux. Ce satellite de télécommunication devrait être *mis sur orbite en avril ou en* mai 1987 par Ariane ou par la navette américaine.

Cette décision, selon le gouvernement luxembourgeois, ne doit pas être considérée comme un instrument de pression sur la France et dans les négociations difficiles sur le satellite de télévision directe TDF-1. *Au Luxembourg, on s'en tient toujours* à la lettre de l'accord du 26 octobre 1984 et à sa clause de non-concurrence entre le projet GDL et TDF-1. Les responsables de SES, qui misent sur une rapide libéralisation de la réception des satellites de télécommunication en Europe, affirment qu'ils n'ont pas de client français pour GDL.

Le gouvernement luxembourgeois se refuse, d'autre part, à commenter la récente alliance entre M. Rupert Murdoch et le groupe Bruxelles – Lambert, principal actionnaire de la Compagnie luxembourgeoise de *télédiffusion* (CLT). Mais on sait que les responsables luxembourgeois s'irritent des appétits croissants de Bruxelles-Lambert sur la CLT et ne perdent pas une occasion de rappeler que l'entreprise de communication est liée à l'Etat luxembourgeois par une concession. On souhaite, à Luxembourg, une reprise rapide des *négociations* avec Paris, pour que le poids des deux Etats fasse pendant aux logiques commerciales.

J.-F. L.

Nouvelles brèves

● *M. Henri Pigeat reconduit à la tête de l'AFP.* – M. Henri Pigeat, PDG de l'Agence France-Presse, a *été reconduit dans ses fonctions,* pour la troisième fois consécutive, par le conseil d'administration de l'agence, réuni mercredi 25 septembre.

● *« National hebdo », nouvelle formule.* – L'hebdomadaire du Front national, *National hebdo,* paraît depuis une semaine sous une formule rénovée, qui comprendra vingt-quatre pages à partir de la mi-octobre. Le numéro du jeudi 19 septembre a été tiré à 103 000 exemplaires. Le directeur politique est, bien sûr, le président de la formation, M. Jean-Marie Le Pen. Les principales signatures sont celles de Roland Gaucher, Michel Collinot, Jean Bourdier, Michel de Saint-Pierre, Gabriel Domenech. Les dix députés européens du Front national auront à tour de rôle une tribune. Parmi les rubriques, on trouvera régulièrement « immigration » et « Le Pen en campagne ».

● *« Le Quotidien de Paris » condamné. – Le Quotidien de Paris* a été condamné mercredi 25 septembre, par la première chambre civile du tribunal de Paris, après la plainte de Canal Plus contre ce journal, qui avait publié le 24 novembre 1984 les plans d'un décodeur pirate (*le Monde* des 29 novembre et 5 décembre 1984). La réparation est limitée à un franc symbolique de dommages-intérêts ; le tribunal a estimé en effet que *« l'incidence effective* (de cette publication) *sur les résultats financiers d'exploitation »* n'était pas démontrée.

● *Le groupe Suez crée la deuxième SOFICA.* – La Compagnie financière de Suez et la banque Indosuez ont à leur tour décidé de créer une société de financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle. Cette SOFICA est la deuxième à voir le jour, après la SOFICA-Créations lancée le 23 septembre dernier (*le Monde* du 24 septembre). La nouvelle société s'appellera Cinéma première et espère recueillir auprès du public 100 millions de francs de capitaux. Pour le choix des films ainsi que pour la gestion des contrats et des budgets correspondants, elle va constituer, en association avec M. Marin Karmitz, une société spécialisée.

● *Décès de Henri Dell Duchon-Doris.* – Henri Dell Duchon-Doris, PDG de la Société aveyronnaise Centre-Presse, à Rodez (Aveyron), est décédé des suite d'une longue maladie, à l'âge de cinquante-neuf ans, dans la nuit du 23 au 24 septembre à Montpellier. Henri Dell Duchon-Doris avait été successivement secrétaire général d'Europe 1 (1956 à 1962), puis des Editions mondiales Del Duca (jusqu'en 1968) et conseiller à *Midi Libre* de 1970 à 1982. Depuis cette date, il était PDG de Centre-Presse à Rodez.



Le Monde
DES LIVRES

Jorge Amado bâtit sa ville

Le romancier nous entraîne dans une « utopie » brésilienne, parmi une foule d'aventuriers, de missionnaires, de bandits, de pionniers...

JORGE AMADO n'aime ni les gens mesquins, ni les romans étriqués. Il a toujours vu grand... Mais pour son dernier livre, publié en novembre 1984 au Brésil et qui a déjà dépassé les 300 000 exemplaires, c'est une ville qu'il a voulu bâtir. Maison par maison, rue par rue, bordel par bordel, famille par famille. De la naissance à la respectabilité. Hors la loi et dans la loi. De la *« grande embuscade »* à une autre, encore plus sanglante. *Tocaia Grande*, la *« grande embuscade »* qui a fondé et donné son nom à cette terre élue (*« Bien vilain nom pour un endroit aussi beau »*), cette Utopie qui ne peut être que brésilienne.

Tocaia Grande, c'est d'abord un lieu-dit, dans la région des grandes plantations de cacao, au sud de l'Etat de Bahia, là où est né Amado il y a soixante-treize ans, quelques années après le début du livre. Un coin de paradis qui a de l'avenir, comme le prévoit le véritable « père fondateur » de l'agglomération, le capitaine Natario da Fonseca, homme de confiance et garde du corps d'un riche et puissant planteur, le colonel Boaventura : *« C'est là que je vais m'installer, colonel, quand la bagarre sera finie et que vous ferez comme vous avez promis. Ça deviendra une vraie ville, ici. Sûr et certain, comme si je l'avais sous les yeux. Le capitaine regardait au loin, semblait voir au-delà de l'horizon, au-delà du temps. »*

Amado, lui, s'est retourné, en deçà de son temps, vers son enfance dans le pays grapiuna, le pays du cacao : écrivant un texte de souvenirs, il y a quatre ans, il a eu, soudain, l'envie de rappeler ce qu'il avait vécu, en racontant l'histoire d'une ville, sa ville. *« Quelques articles de dictionnaires ou d'encyclopédies, certaines notices bibliographiques me font naître à Pirangi*, écrivait-il. *En fait, c'est le contraire : j'ai vu naître et grandir Pirangi. Quand je suis passé par là, pour la première fois, juché sur la selle de mon père, il y avait tout juste trois maisons isolées* (...). *Peu de temps après, c'était déjà une longue rue où les maisons d'habitation se mêlaient aux entrepôts pour le stockage du cacao. Le bar, et au fond, les salles de jeu, les pauvres ruelles abritant les pensions de filles.*

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 24.)



D.R.

IRMELI JUNG

Ci-contre, Jorge Amado aujourd'hui vu par Irmeli Jung.
Ci-dessus, Jorge et Zelia en 1948.

Passion de famille

Michel Braudeau ressuscite les peurs, les interrogations et les jalousies de l'enfance. Une prouesse de style.

JE ne sais pas s'il y a cette saison un roman qui égale celui-ci en violence jugulée de mots arrondis. *Naissance d'une passion* est un livre à contretemps, à contre-courant, subversif et véridique, délirant et travaillé. Un cri d'effroi qui se fait prouesse de style. Comme Mauriac, Braudeau doit penser qu'un écrivain est *« un homme qui a conscience que chaque minute nous tue et qui se regarde mourir »*.

Au début – c'est juste après la guerre, à Royan, – le narrateur n'est pas encore né. C'est une façon très radicale d'aller à la source de l'angoisse de mort. Voici donc Axel, scribe utérin, très content de son poste d'observation, voluptueusement occupé à regarder sa famille par les yeux de sa mère. Certes, il y a des lacunes dans sa compréhension des choses. Au moins, elles ne lui font ni mal ni peur. C'est le début de l'objectivité. Il aime cet angle de vue qui favorise son goût du travail surprenant. Il y a tout un humour du gros plan sauvage sur un crâne, le pli d'un visage, l'anecdote d'un geste.

Aussitôt né, aussitôt douloureux : Axel commence à se plaindre. Minuscule bébé aux avaries multiples, il trouve l'univers froid et flou. C'est le venin de l'amertume : la lutte s'engage contre cette constante dégradation de soi qu'on appelle grandir. Mais à la fin de cette première et horrible année se produit la rencontre. Elle mérite d'être rapportée.

Sur la falaise, avec en bas la mer qui gronde, la famille va en cortège : Alexandre, grand-père emblématique, anticonformiste, fraternel et amateur de livres – surtout Montaigne, – les parents qui ne sont pas les plus importants, et puis les oncles stériles. Voici encore Suzanne L'Ansecoy, la grand-mère, qui habite Mornac derrière les marais et les parcs à huîtres. Entre elle et Alexandre court la *« navette des griefs »*. Ils sont séparés depuis des lustres. Et s'aiment.

Une reine de pique pointue et volage

Et puis, dans un landau en tout point semblable à celui d'Axel, il y a une chose furieuse, devant la mer mauvaise. Des yeux noirs, une peau mate, plein de cheveux : Mariane. Autrement dit : elle. C'est déjà une petite reine de pique pointue et volage. *« Si ce monde fut quelque temps une bulle autour de moi, même après ma naissance, c'est Mariane qui lui porta le premier coup de couteau. »* Elle apparaît et s'en va aussitôt très loin.

On croit savoir que Charles – son père et celui de son frère Bayard – ne serait pas celui de leur autre frère, Pierre-et-Paul. Ce qui explique, si l'on veut, ce bizarre et provocant prénom. Les bébés s'en fichent, en quoi ils ont tort...

GENEVIÈVE BRISAC.

(Lire la suite page 21.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Idylle au désert et autres nouvelles, de William Faulkner

Esquisses

DANS les musées, des cohortes de profanes s'enchantent de comparer les croquis de maîtres aux tableaux qu'ils ont précédés et permis ; ce bonheur de surprendre les secrets de fabrique de l'artiste, pourquoi les amateurs de littérature en seraient-ils exclus, parce que présumés incapables ? Les textes que voici ne sont pas des chefs-d'œuvre méconnus de Faulkner, et ils ne sauraient servir d'introduction à ses grands romans ; mais ils éclairent sur leur maturation et sur les obsessions de l'auteur, en tête desquelles la recherche du maximum d'efficacité romanesque.

Idylle au désert regroupe vingt-cinq nouvelles. La moitié d'entre elles étaient inédites en français ; l'autre moitié introuvable. Le recueil complète les trois volumes de fictions courtes déjà publiés chez Gallimard : *Docteur Martino* (1948), *Tristes Histoires* (1959), et *Histoires diverses* (1967). Un autre reste à paraître, qui rassemblera les *Croquis de La Nouvelle-Orléans*.

Un tiers des textes révélés aujourd'hui datent d'avant *Monnaie de singe*, premier des romans longs. Ecrits entre 1920 et 1925, lors des séjours à La Nouvelle-Orléans et en Europe, ils constituent autant d'esquisses pour les fresques futures. Les thèmes et les personnages se mettent en place, les techniques de narration sont essayées tour à tour, notamment l'accumulation de récits annexes, le monologue intérieur et les changements de points de vue, qui deviendront les marques distinctives de Faulkner.

LES préfigurations abondent. Dans *Adolescence*, la femme d'un certain Joe Bunden annonce l'Addie de *Tandis que j'agonise*. La liaison de sa fille Juliette rappelle celle de Charlotte Rittenmeyer avec Warry Wilbourne dans *les Palmiers sauvages*. Le protagoniste de *Don Giovanni* servira de modèle à celui de *Moustiques*. Les objets, aussi, se correspondent. Le téléphone dont la description clôt la nouvelle, on le retrouvera, sauf erreur, dans *Pylône*.

Autres filiations manifestes : le célèbre Popeye de *Sanctuaire* fait sa première apparition dans *le Caïd*. Blount, dans *Histoire triste*, a des nausées et aime à se cacher comme, plus tard, le Joe Christmas de *Lumière d'août*. *Avec promptitude et circonspection* évoque le bref passage de Faulkner dans la RAF, séjour qui resservira dans *Parabole* et dans *Sartoris*.

Au-delà des personnages, ce sont les hantises de toute l'œuvre à venir qui se font jour, violemment. Déjà le destin aveugle et irrémédiable, dont Malraux dira qu'il fut l'unique sujet de Faulkner, joue contre des êtres mus, pour l'essentiel, par la haine ou le dépit. Le goût morbide des lieux clos, qu'on retrouvera dans *Lumière d'août* et dans *les Palmiers sauvages*, éclate dans *Sépulture Sud*.

DÉJA, la femme est soupçonnée d'accointance avec le mal, de lascivité monstrueuse, de dissimulation. Bien avant *Lumière d'août*, où culmine la répugnance pour l'acte sexuel, celui-ci est identifié à un vomissement. Le « puritanisme » que Faulkner confessait volontiers à son traducteur Coindreau en 1932 ne suffit pas à expliquer ce qui tourne, dès les premiers textes, à la phobie.

D'où vient-elle, cette véritable maladie ? *« Il faudrait le connaître »*, écrivait Sartre à la fin de son article de 1946 sur Faulkner. Ni les *Correspondances* – avec Malcolm Cowley notamment – ni les biographies n'ont élucidé le mystère. La mort d'un de ses enfants l'a éprouvé plus qu'on ne le dit, de même que certains complexes sociaux, « griefs » qu'ont servi à compenser les grands seigneurs des romans du Sud, Sartoris, Compson, de Spain.

(Lire la suite page 24.)

A LA VITRINE

LETTRES ÉTRANGÈRES

Deux rééditions de John Cheever

Dans le ciel de la littérature américaine, John Cheever (1912-1982) semble un drôle d'oiseau. Parce qu'il a longtemps publié des nouvelles dans le *New Yorker* à une époque (la fin des années 50 et le début des années 60) où J.D. Salinger et John Updike en faisaient autant, on l'a souvent comparé à ces deux figures de proue. Sans doute Cheever a-t-il quelques points communs avec eux, ne serait-ce que dans son refus de donner une image globale de la société américaine, c'est-à-dire une interprétation. Mais il a par ailleurs un monde bien à lui. Un style aussi.

Cheever n'est pas l'homme d'un système. Qu'il raconte la vie d'un détenu, comme dans *Falconer* (publié en 1977), ou le devenir d'un homme et de ses deux fils, comme dans son célèbre *Wapshot*, Cheever semble toujours osciller entre la voie d'un hyperréalisme et celle d'un imaginaire parfaitement maîtrisé. De fait, ses personnages ne connaissent que des « instants » de vie qui viennent parfois perturber des résurgences du passé ou des sensations intuitives mais inexplicables. Ainsi, dans *Falconer*, le détenu Farragut voit-il une forêt de troncs d'arbres quand il regarde les barreaux de sa cellule. Dans la chronique des *Wapshot*, il suffit au père et à ses fils de se pencher par la fenêtre *« pour voir la vie s'étaler devant eux »*. Plus loin, lorsque le jeune Moïse débarque à Washington, une scène de la rue inspire cette réflexion : *« A la fenêtre d'un sous-sol, vous voyez un vieillard en maillot de corps en train de manger quelque chose dans un sac en papier. Il semble tellement exclu du cours de la vie que vous en êtes attristé. »*

Un sentiment d'extraordinaire énergie se dégage de ces récits où l'humour, pour ne pas dire quelquefois le cynisme grinçant, côtoie la violence et l'absurde. *Falconer* et les *Wapshot* apparaissent ainsi comme de fabuleux kaléidoscopes où l'on entrevoit nettement l'Amérique moderne : celle du mouvement, de la tradition (pour mieux se situer), de la violence, celle aussi de la pacotille et d'un dérisoire qui ne cesse de nous étonner. A tort, bien entendu. Voici par exemple les conseils que le vieux Léandre Wapshot adresse à ses fils : *« Ne mettez de whisky dans une bouillotte quand vous passez la frontière d'un pays ou d'un Etat où l'alcool est interdit. Le caoutchouc en altérerait le goût. »* Ou bien encore : *« Ne gardez jamais votre pantalon pour faire l'amour. »* On ne saurait être plus naturel et sensé ! – B. G.

★ **LES WAPSHOT, de John Cheever. Traduit de l'américain par *Geneviève Naudin*, Collection 10-18, 338 p., 31 F.**

★ **FALCONER, de John Cheever. Traduit de l'américain par Michel Doury, Collection 10-18. 224 p., 27 F.**

Ritsos, chroniqueur attentif au regard vague

Athènes 1942, Yannis Ritsos a trente-trois ans. C'est la guerre et presque la famine. Le poète use alors d'une arme inédite pour lui : la prose. Mais c'est afin de mieux piéger le prosaïque, de mieux exorciser la misère et la peur.

Son évasion, Ritsos ne la tente pas par une mise à l'écart. Loin de se retrancher de tout ce qui l'entoure, il explore littéralement les êtres et les choses. Sous l'œil exercé d'Arioste, le narrateur, même l'insignifiant fait signe à n'en plus finir : les objets sont ce qu'ils sont, plus tout le cortège de leurs métamorphoses ; quant aux gens, sait-on jamais ce qui les habite, toujours à mi-chemin de leurs pensées, de leurs amours et de leurs morts. *(« Le temps semble atteint d'un léger mal de tête. Les gens ôtent leur chapeau et saluent quelque chose d'invisible au sein des premières ombres. »)* – Le livre de Yannis Ritsos est une chronique de faits et gestes saisis au vol, une succession de petits contes qui, pour n'être pas initiatiques, initient cependant à se déprendre de trop pesantes habitudes de voir, de sentir, d'éprouver. *Les vitres des maisons sont devenues les miroirs de poche des nuages.* Et voilà soudain qu'une frileuse réalité s'invente d'amples reflets et commence sa migration.

Au bout de chaque rue s'ouvre un embarcadère. Le moindre souvenir est comme un doux vertige. Le verbe devient une richesse inépuisable pour qui sait la dilapider. Ritsos semble assurer sa sauvegarde personnelle, sa survie poétique, en suivant coûte que coûte la pente vagabonde de son esprit.

« Je vais retrouver le fil de moi-même », déclarait Arioste aux premières pages du récit. Cette quête minutieuse va multiplier les parcours, créer une voie d'égarement que le déplacement d'une seule lettre désigne : Arioste « l'attentif » peut devenir Aoriste « le vague ».

● DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

● Université d'Angers : *Jean Bodin*. Les Presses de l'université d'Angers publient avec le concours du conseil général de Maine-et-Loire, les actes du colloque interdisciplinaire qui s'est tenu à Angers en mai 1984 sur l'auteur de *la République* (1576). (Presses de l'université d'Angers ; 640 p. en deux volumes ; 200 F.)

● Jean-Julien Fonde : *L'Arche de lumière*. Ancien de la deuxième division blindée, le général Fonde est mort en septembre 1983. *L'Arche de lumière* est le récit de la captivité et de l'évasion de deux officiers de l'oflag d'Oberlangendorf au cours de la dernière guerre. (Editions Plon ; préface de J. Guitton ; 267 p. ; 80 F.)

● Pierre Daix : *Ce que je sais du vingtième siècle*. L'ancien rédacteur en chef des *« Lettres françaises »* dresse l'inventaire des *« fautes »* dont la gauche s'est rendue coupable. La dernière partie du livre est consacrée à ce que l'auteur sait de Picasso, Aragon et Eluard. (Editions Calmann-Lévy ; 244 p. ; 87 F.)

ART

● Carla Albini : *les Arts plastiques en Italie de 1860 à 1943*. C. Albini, décédée en 1943 à l'âge de trente-cinq ans, ne put achever cet essai critique, resté inédit en Italie. Ce livre présente les différents courants artistiques italiens qui se sont manifestés durant cette période. (Editions Entente ; traduit de l'italien et présenté par M. Brandon-Albini ; 298 p ; 135 F.)

SCIENCES

● *Richard C. Lewontin, Steven Rose, Léon J. Kamin : Nous ne sommes pas programmés.* Les auteurs dénoncent les positions politiques et les présupposés idéologiques des tenants du déterminisme biologique et de l'intelligence héréditaire. (Editions La Découverte ; traduit de l'anglais par M. Blanc, R. Forest et J. Ayats ; 396 p. ; 115 F.)

● *Histoire des êtres vivants* : ouvrage collectif sous la direction de Jean Dorst. Cet impressionnant volume tente d'établir la synthèse des connaissances sur l'évolution. Les acquis de la biologie sont recensés et analysés par les meilleurs spécialistes français. (Editions Hachette ; 524 p. ; 345 F.)

● Marie-Claire Célérier : *Médecine dure. L'hôpital en question.* A partir d'une expérience concrète, l'auteur dénonce un système hospitalier qui tend à faire du malade, de son corps souffrant, un objet de la médecine. Neuropsychiatre et psychanalyste, M.-C. Célérier exerce la médecine psychosomatique dans un service hospitalier. (Editions Stock ; 269 p. ; 79 F.)

LINGUISTIQUE

● Claude Hagège : *l'Homme de paroles*. Linguiste et directeur d'études à l'EPHE, C. Hagège présente une synthèse des recherches sur le langage et leurs effets sur la connaissance de l'homme. L'auteur expose enfin une *théorie linguistique de l'humain et du social qui peut être édifiée sur ces bases.* (Fayard ; 308 p. ; 95 F.)

SOCIÉTÉ

● Serge Livrozet : *la Dictature démocratique*. Selon un sondage de la SOFRES réalisé pour *le Monde*, une grande majorité de Français estiment que les hommes politiques ne disent pas la vérité. Avec une virulence de pamphlétaire, S. Livrozet s'en prend aux *menteurs, prévaricateurs, avides, corrompus sans scrupules, au pouvoir ou en passe d'y revenir.* (Editions des Lettres libres ; 192 p. ; 69 F.)

● *Fédération internationale des droits de l'homme* : droits de l'homme et relations Nord-Sud. Ce volume contient, préfacé par Mme Danièle Mitterrand, le texte des interventions au Congrès de la FIDH, organisé à l'UNESCO en novembre 1984. (Editions L'Harmattan ; 190 p. ; 90 F.)

TÉMOIGNAGES

● André Verdet : *Saint-Paul-de-Vence et sa légende*. De courts chapitres, prose et poésie, illustrés de photos d'Alain Cinquini, évoquent le célèbre village, son histoire et ses légendes. A. Verdet rend également hommage aux nombreux artistes qui ont fréquenté ce lieu. (Editions EDICA ; 144 p. ; 150 F pour l'édition « luxe » et 85 F pour l'édition « touristique ».)

● *Otages*, ouvrage collectif présenté par Jacques Abouchar. Du Tchad au Liban, des Français ont été, et sont encore, victimes de ce moyen d'action injustifiable qu'est la prise d'otage. Ce livre raconte leur histoire. (Editions Presses de la Cité, 233 p., 75 F.)

● Gerald Amster (avec la collaboration de Bernard Asbell) : *Moscou connection*. L'auteur, *« aventurier de nature »*, fait le récit de son séjour dans un camp de travail soviétique où, dit-il, il fut emprisonné de 1976 à 1979, à la suite de la découverte d'un trafic d'héroïne. (Editions Presses de la Cité. Traduit de l'anglais par M. Tagourdeau, 270 p., 85 F.)

BIOGRAPHIES

● Jean Strouse : *Alice James. Une biographie.* – Récemment découverte grâce à son *Journal*, paru en français chez deux éditeurs à la fois en 1983, la sœur de William et de Henry James aura, toute sa vie, été prisonnière de la famille bostonienne. Cette biographie d'une critique littéraire de l'hebdomadaire *Newsweek* a obtenu le prix Bancroft 1981. Traduit de l'américain par Marie Tadié. (Des Femmes, 540 p., 150 F.)

JEUNESSE

● Jean Girodet : *le Tour du mot*. – Un dictionnaire pour les 8-12 ans avec 16 000 mots et 64 pages couleurs et des définitions claires, précises, des conjugaisons, des synonymes et des contraires (Bordas, 928 p., rélié, 72 F).

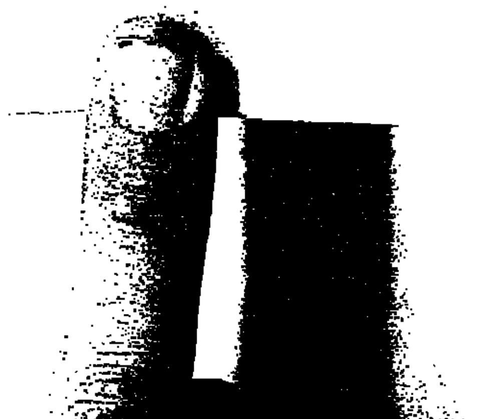
● Claude Kannas : *Mini-débutants Larousse*. – Un « vrai » dictionnaire pour les 6-8 ans avec 5 400 mots définis avec des phrases d'enfants, dans une formulation proche du style de la conversation. Exemple : *Eviter, c'est essayer de ne pas faire* (Larousse, 512 p., dont 32 de conjugaisons, 500 illustrations de Danièle Schulhess, relié, 58 F).

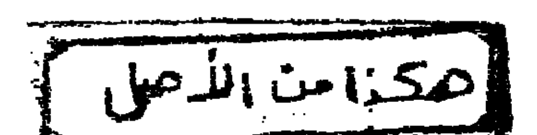
LETTRES ÉTRANGÈRES

● Francesco Alberoni : *l'Amitié*. Comment fonctionne l'amitié ? L'auteur, qui enseigne la sociologie à Milan, après avoir étudié les mécanismes de la rencontre amoureuse dans *le Choc amoureux*, démonte ceux de la rencontre d'amitié. Traduit de l'italien par Nelly Drusi (Ramsay 212 p., 75 F).

● Danilo Kis : *Encyclopédie des morts*. Neuf nouvelles qui illustrent les thèmes de l'amour et de la mort en mêlant en des époques et des lieux différents, le fantastique, l'érudition, le lyrisme et l'ironie. Traduit du serbo-croate par Pascale Delpech (Gallimard, 192 p., 85 F).

● *Paul Nizon : l'Année de l'amour*. La crise profonde que traverse dans Paris l'auteur, écrivain suisse de langue allemande, happé par la cité. Traduit de l'allemand par Jean-Louis de Rambures (Actes Sud, 220 p., 85 F).



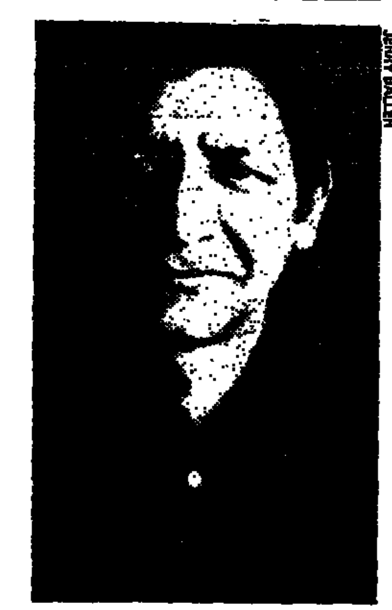


DU LIBRAIRE

Le déplacement d'une seule lettre n'est donc pas un jeu si anodin que cela quand le monde alentour se déchire. Et avec sa prose ironique, rapide, décapante, Ritsos a fait un peu plus que de la résistance passive à Athènes en 1942. — A.V.

★ **ARIOSTE L'ATTENTIF, de Yannis Ritsos; traduit du grec par Gérard Pierrat. Editions Messidor, 146 p., 70 F.**

La réussite de Mr. Stone et de V.S. Naipaul



JERRY BALLER

C'est en 1963, soit quatre ans après avoir publié le roman qui reste son chef-d'œuvre, *Une maison pour Mr. Biswas*, que V.S. Naipaul écrivit *Mr. Stone*. Ce récit présente une particularité : il reste, à ce jour, le seul que cet enfant de la Trinité ait consacré au pays où il vit dorénavant : l'Angleterre. Exercice périlleux. Le roman anglais est une chasse gardée. Mais Naipaul a plus d'un tour dans son sac. A défaut de nous présenter un produit estampillé, il ruse.

Le héros de son récit est un bibliothécaire londonien qui, à soixante-deux ans, décide, à l'âge où nombre de ses semblables s'assoupissent, de se lancer dans la vie. D'abord — il n'est jamais trop tard, — il se marie. Ensuite, il propose à ses employeurs de découvrir les vertus de l'innovation sociale. Proposition acceptée : Mr. Stone jette aux orties sa grise mine d'employé pour devenir l'homme dynamique par excellence. Mais... Il y a toujours un mais chez Naipaul. Et c'est ici qu'il enfonce sa cognée. D'humoristique, son roman devient mélancolique, puis désespéré presque. Le changement de couleur est étonnant.

Il en est toujours ainsi chez Naipaul : on commence par rire, on finit par s'interroger. La technique est au point. Elle ne cesse pourtant d'engendrer des merveilles. *Mr. Stone* ravira sans aucun doute les admirateurs de Naipaul et les autres. A ces derniers, nous voudrions simplement dire : n'écoutez jamais les inconditionnels de ce romancier quand ils vous parlent de sa verve extraordinaire et de son talent. Mais lisez-le. — B. G.

★ **Mr. STONE, de V.S. Naipaul; traduit de l'anglais par Annie Saumont. Albin Michel, 208 p. 69 F.**

SOCIÉTÉ

Gloire et morosité des ingénieurs

« Il y a trois manières de se ruiner : le jeu, les femmes et les ingénieurs. » Le mot du banquier Rothschild, cité par le maître d'œuvre de ce volume, André Thépot, en dit long sur les conflits qui opposèrent la passion technique des ingénieurs à la prudence de leurs patrons. A vrai dire, le conflit est au cœur de ce livre, qui rassemble les communications du premier colloque, tenu à l'écomusée du Creusot en 1980, où furent explorées les pistes d'une histoire délaissée.

Qu'est-ce qu'un ingénieur ? Un diplômé d'une grande école, un « flic du patron », un spécialiste d'ingénierie, un gestionnaire ou un inventeur ? La profession, soudée par les fidélités et les haines de corps, gadz'arts contre X ou violets contre mineurs, n'en finit pas de s'interroger sur elle-même depuis l'aube de l'industrialisation.

Détestée par les ouvriers, avant d'intérioriser sa condition salariale en se syndicalisant, bousculée par le patronat et les « décideurs », flottant entre le laboratoire, le chantier et la table de conférence, elle enregistre les âges d'or et les crises du développement économique français. Jusqu'à sombrer parfois dans quelque morosité aujourd'hui : qu'il est dur de n'être qu'un cadre parmi d'autres !

Histoire d'un métier, étude des processus de formation, détail des statuts, inquiétudes sur le rôle social et fidélités à une mémoire de groupe donnent son ossature à un livre dense, parfois disparate mais toujours pionnier, édité avec un soin tout particulier. — J.-P. R.

★ **L'INGÉNIEUR DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE; études recueillies par André Thépot. Les Editions ouvrières, 332 p., 240 F.**

ROMANS

Rêve clos

« Poisseuse, douceâtre, sans espoir de dépassement », telle stagne l'existence dans le « callejon SS », autrement appelé le « cul-de-sac ».

Ecrasé de chaleur, José, Thierry, Charbonel, et les autres, évoluent dans un bout du monde torride. Les rues du callejon regorgent d'une *« pourriture »* sans cesse accroupie au seuil des maisons et des corps qui *« puent la mort »*. Les mots sont des flaques de boue et des odeurs à perte de nez, des entrelacs de corps écorchés et transpirants, des accumulations dont la luxuriance irrite (lorsqu'elle se fait redondante) ou fascine.

Car l'horreur lourde du *Cul-de-sac* peut hypnotiser. Comme un vertige provoqué par l'insolation, les épisodes du roman basculent dans l'absurde du rêve ; la violence ralentie par la chaleur est aussi cruelle qu'une torture, et chaque geste se boursoufle sous la poussée d'une putréfaction omniprésente. Les personnages tournent en rond dans un cauchemar dont ils ne peuvent s'enfuir, tout comme on n'échappe pas aux murs fictifs du callejon SS, autrement dit « sans sortie ».

Cul-de-sac est donc une sorte de rêve clos, une hallucination où plus rien n'a figure humaine : lieux, temps et protagonistes sont démultipliés, et l'écriture elle-même se fracture : des mots solitaires veillent au bord de lignes vides, des expressions en lettres capitales claquent au détour des phrases.

Tout est irréel, puisque tout est inventé par l'artiste qui crée en deux fois sept jours (deux genèses ?) un monde chimérique. Car en définitive *« callejon n'existe pas »*. — R. R.

★ **LE CUL-DE-SAC, de Michel Fournier. Albin Michel, 526 p., 98 F.**

Une enfance asiatique

« Je serai toujours malade en France, je ne supporte pas ce pays, je veux rentrer chez moi — sur mon trottoir — avec mes jaunes » : chez elle, c'est le Tonkin, Hanoï, pendant l'occupation japonaise, juste avant la déclaration d'indépendance dont c'était le quarantième anniversaire le 2 septembre. Isolée au sein d'une famille de colons français complètement déroutée, Laurence est livrée à elle-même : manger, dormir, voler, fuguer, ne pas avoir mal, se garder des Makouis, gagner la protection des Thâns, elle a appris à survivre avant même de savoir lire et écrire. Rapatriée à Paris, à la fin de la guerre, elle cherche, au cours d'une investigation têtue, la clef de son autonomie, le terrain qui lui permettra d'attendre des jours meilleurs, le retour vers l'Asie ou le mariage... *« Je me console avec les mots »*, mais *« c'est terriblement difficile de rester vivant »*, dit la petite fille qui a voulu mourir, disparaître. Adulte, c'est encore et toujours à travers l'écriture, à travers ce premier « roman » que survit cette *« enfant des terres rouges »*.

A tout moment du livre de Cécile Drouin, l'émotion (la sienne, la nôtre) reste tangible : ses expressions exhumées, cette tournure d'esprit, ce cheminement si particulier du raisonnement, portent, sans tricherie aucune, la marque de cette logique nue et gravé des enfants que l'on n'aime pas assez. Sous le regard de son éditrice, dont l'attention a été déterminante dans l'élaboration de ce premier texte littéraire, Cécile Drouin abordé maintenant, parallèlement à des ouvrages de vulgarisation pédagogique, son adolescence en Espagne. — C. P.

★ **L'ENFANT DES TERRES ROUGES, de Cécile Drouin. Ed. Sylvie Messinger, 205 p., 78 F.**

● EN POCHE

● Aux Presses universitaires de France, la collection « Quadrige », qui réédite des ouvrages importants dans le domaine des sciences humaines ou de la philosophie, fait paraître deux nouveaux titres : dans *Education et Sociologie*, Emile Durkheim exposa, en 1922, ses idées directrices dans le domaine de la pédagogie ; Friedrich A. Hayek, prix Nobel d'économie et père de la nouvelle économie libérale, a voulu dans *la Route de la servitude*, traduit pour la première fois en 1946, défendre les principes de la liberté individuelle et dénoncer les idéologies qui tentent de l'entraver (traduit de l'anglais par G. Blumberg).

● Yves Coppens, professeur au Collège de France, avait publié en 1983 un bref exposé sur l'évolution de l'humanité au cours de ces soixante-dix derniers millions d'années, *le Singe, l'Afrique et l'Homme*. La collection « Pluriel » (Fayard) réédite ce texte accompagné d'un dossier de presse.

● *La Poésie baroque et précieuse (1550-1650)* est, hormis quelques grands noms, souvent méconnue. L'anthologie d'André Blanchard, publiée en 1969, est reprise, revue et augmentée, dans la collection « P.S. » chez Seghers.

● *« Si j'avais, par aventure, à écrire un traité de morale, je mettrais la bonne humeur au premier rang des devoirs. »* En 1928, Alain publiait ses *Propos sur le bonheur*. Gallimard réédite dans la collection « Folio-Essais » (nº 21) ces courts articles sur l'art et le devoir d'être heureux.

● Dans la même collection (nº 22), paraît *Voir*, second volet de la série que Carlos Castaneda consacra à l'enseignement de « don Juan », sorcier yaqui. Ce livre, paru en France en 1973, avait été édité aux Etats-Unis deux ans plus tôt (traduit de l'anglais par M. Kahn).

● Toujours dans la collection « Folio », Gallimard inaugure une nouvelle série, « Actuel », avec *les Prétendants* d'Alain Duhamel et *Vaincre la guerre* du général Copel. Parmi ces rééditions figure également le livre de notre collaborateur Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, *Une croix sur le Liban*. Vibrant plaidoyer en faveur de ce pays déchiré, menacé de disparition, ce livre a reçu le prix France-Liban 1985, décerné par l'Association des écrivains de langue française. Cette édition est augmentée de textes de référence. Des inédits sur des sujets d'actualité seront également publiés dans cette collection.

ÉCRITS INTIMES

L'abbé Mugnier, coqueluche des salons parisiens

« Je n'aime pas ce qui épate », confiait Paul Valéry à l'abbé Mugnier. Il ajoutait qu'il trouvait les miracles de l'Evangile indignes de Dieu, que changer de l'eau en vin était un tour de prestidigitation misérable, et qu'il n'éprouvait, quant à lui, aucune inquiétude métaphysique. Commentaire du brave abbé dans son journal, le 25 mai 1922 : *« Valéry parle beaucoup, mais sa prononciation n'est pas très nette. »*

L'abbé Mugnier a tenu son journal, presque chaque jour, de 1879 à 1939. Le charme des extraits qui en sont aujourd'hui publiés vient de ce qu'ils nous restituent « en direct » les propos de Barrès, de Proust, de Valéry, de Cocteau, de Claudel, de Colette et de tant d'autres. Car l'abbé, comme le rappelle Marcel Billot, fut la coqueluche des salons parisiens et le pasteur d'une singulière et tumultueuse paroisse : celle des gens de lettres.

La vraie vocation de cet ecclésiastique, à l'aspect déconcertant d'un humble curé de campagne, totalement dépourvu de préjugés ou de préventions, fut la littérature. Il admirait tant Chateaubriand que, lorsqu'il mourut à Paris, le 1er mars 1944, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, sa vieille servante, en lui fermant les yeux, eut ce mot admirable : *« Ah ! monsieur le chanoine va être bien content : il va pouvoir faire enfin la connaissance de monsieur le vicomte ! »* — R. J.

★ **JOURNAL DE L'ABBÉ MUGNIER ; texte établi par Marcel Billot, préface de Ghislain de Diesbach, notes de Jean d'Hendecourt. Collection « Le temps retrouvé », Mercure de France, 640 p., 135 F.**





LA VIE LITTÉRAIRE

Le centenaire d'Henri Béraud

Lyon va célébrer dans quelques jours le centième anniversaire de la naissance d'Henri Béraud. Une table ronde (le 25 octobre) présidée par Michel Déon sur l'homme et sur l'écrivain, et une exposition organisée à la bibliothèque municipale autour d'une abondante documentation rassemblée par le spécialiste de Béraud, M. Jean Butin, seront les points forts de ces manifestations.

Ce centenaire devrait également *permettre de sortir* Henri Béraud de l'enfer où l'avaient plongé ses errements politiques pendant l'occupation allemande. On devrait de nouveau se souvenir qu'avant d'avoir été le chroniqueur antisémite et maladivement anglophobe de *Gringoire* – ce qui lui valut d'être *condamné à mort à la Libération*, peine commuée par le général de Gaulle – Henri Béraud fut un des romanciers et des journalistes les plus en vue de l'entre-deux-guerres. Mais Béraud est d'abord un enfant de Lyon, où il naquit le 21 septembre 1885, et le meilleur de son œuvre, qu'il s'agisse de l'évocation de son quartier (*La Gerbe d'Or*) ou de l'hommage à la gastronomie (*le Martyre de l'obèse*, Goncourt 1922) remue les souvenirs de son *enfance et de son adolescence lyonnaises*. Paris lui a apporté la gloire ; ses reportages, ses polémiques contre Gide et les écrivains de la NRF, ont fait de lui l'un des piliers de la vie littéraire de la capitale, mais il devait également y perdre, sinon le talent, le meilleur de ses qualités de cœur et d'intelligence.

De nombreux romans de Béraud ont été réédités ces dernières années en fac-similé chez Horvath (« Les Elines », voie n° 1 sud, 42120 Le Coteau-Roanne). On trouve également en librairie *Au capucin gourmand* (Albin Michel) et *Les Lurons de Sabolas* (Stock).

P. L.

A livres ouverts

« Rencontrez-vous ; il en restera toujours quelque chose. » Ce détournement de la célèbre formule aurait pu illustrer la fête du livre tenue à Nancy du 18 au 21 septembre. Le nom de la manifestation n'est pas un vain symptôme de la volonté d'ouverture qui y préside : « Le livre sur la place » veut développer, autour de l'acte solitaire que constitue *la lecture*, un *lacis* de contacts propices à la promotion de l'écrit.

A l'origine, une rencontre, bien sûr : celle des libraires nancéiens (groupés sous la banderole « Lire à Nancy), du quotidien régional *l'Est républicain* et de la municipalité locale. Les trois comparses décident de porter le livre sur la place *publique, en l'occurrence la place* Stanislas abritée derrière les griffes d'or de ses grilles. Placée depuis sept ans sous le signe de l'histoire, la fête se déroule (souvent plus en théorie qu'en pratique) sous l'égide de Victor Hugo.

Au bout du compte, des rencontres encore. Dans la chaleur inopinée d'un septembre estival, les visiteurs circulent entre les stands, guettant à la fois les livres et les têtes connues. *Les attractions ne manquent pas* (discours inaugural de M. Edgar Faure, attribution du prix des « Feuilles d'or » et de la bourse Goncourt de la biographie, débat sur Victor Hugo), mais l'intérêt majuscule consiste à *« mettre un nom sur un visage »*, selon l'expression de *Victor Berger, libraire à* Nancy.

Installé derrière une table, Henri Verneuil dédicace son premier-né, *Mayrig*. Plus loin, Jean d'Ormesson signe des piles d'exemplaires du *Vent du soir* (Lattès), son dernier ouvrage, le paraphe du maître fait foi... Dans un monde marqué par les médias, explique l'auteur, ce type *de vedettariat équivaut à une sorte* de *« contre-Contre Sainte Beuve »*, qui peut être regrettable mais facilite la diffusion *des ouvrages. Et* puis la popularité des uns profite aux autres, puisqu'un *« Coin des érudits »* regroupant des ouvrages très spécialisés (par exemple *l'Urbanisme dans la Grèce antique* de Roland Martin aux éditions Picard) attire des spectateurs qui ne se seraient peut-être pas déplacés pour lui seul.

De toute façon, cet aspect des choses ne perturbe guère les visiteurs ; telle passante n'est-elle pas satisfaite de constater que les écrivains ne sont pas si différents d'elle, *« peuvent même porter des cernes sous les yeux ou de faux plis à leurs pantalons »*. Le succès se démystifie en même temps qu'il est consacré... – R. R.

Victor Hugo et l'Allemagne

« Victor Hugo, un écrivain français sur les bords du Rhin. » C'est le thème d'une exposition présentée jusqu'au 13 octobre à l'institut Heinrich-Heine de Düsseldorf, en liaison avec l'Institut français, et qui témoigne des rapports ambigus entre Hugo et l'Allemagne.

De 1830 à 1840, Hugo est adulé outre-Rhin. En 1835, deux éditions complètes de ses œuvres sont lancées simultanément. *« Après Goethe et Byron, Victor Hugo est aujourd'hui le seul écrivain vivant dont la renommée s'étend à toute l'Europe »*, écrit dans la préface de l'une de ces éditions Karl Gutzkow, tête pensante du mouvement Jeune Allemagne. Mais si Hugo fascine en tant que personnage, le romantisme hugolien ne rencontre que scepticisme. « *Notre-Dame de Paris*, confiait Goethe en 1831 à Eckermann, *est le livre le plus abominable qui ait jamais été écrit.* »

De son côté, Hugo rêve (déjà) d'une Europe franco-allemande destinée à contre-balancer l'Angleterre et la Russie (sous la tutelle de la France, s'entend). *« J'aime la France comme ma mère. J'aime l'Allemagne comme mon aïeule,* écrit-il à l'un de ses éditeurs d'outre-Rhin ; *si je n'étais français, je voudrais être allemand. »*

Parcourant les bords du Rhin (1), Hugo visite les moindres *Burg* (en fait, il plagie sans vergogne des pages entières des guides touristiques) mais reste aveugle aux réalités de l'Allemagne de son temps. Il est vrai qu'il voyage incognito, étant accompagné de Juliette Drouet, et qu'il ne parle pas un mot d'allemand. *« C'est un fleuve féodal, républicain, impérial, digne d'être à la fois français et allemand »*, écrit Hugo pour qui il va de soi que la rive gauche doit appartenir à la France.

Hugo et l'Allemagne : un malentendu parmi beaucoup de ceux qui parsèment l'histoire de nos deux pays. – J.-L. R.

(1) *Le Rhin* a été réédité en 1984 par l'Imprimerie nationale et, en 1985, chez Bueb et Reumaux, à Strasbourg.

Une photographe à la maternité



VALÉRIE WINCKLER

Pour un père, photographier son enfant est devenu courant, sinon banal. Moins évidente est la présence d'un photographe professionnel, extérieur au couple, pendant l'accouchement. Que viendrait-il faire, ce voyeur, dans un moment aussi intime de la vie d'une femme ?

Valérie Winckler s'est installée pendant sept mois à la maternité de l'hôpital de Sèvres (Hauts-de-Seine). Avec ses appareils-photo, mais aussi un bloc-notes et un magnétophone. De nombreux parents ont accepté de jouer le jeu, et c'est significatif de l'évolution des esprits.

Leurs propos, recueillis sur le vif, sonnent juste. Quant aux photos (en noir et blanc), elles sont parfois saisissantes, comme cette femme en train de crier ; *d'autres fois assez banales, puisque l'auteur a voulu montrer* toutes les étapes de la maternité. On retiendra surtout quelques images émouvantes – de vrais tableaux – où tout est dit dans un sourire ou un froncement de sourcil...

R. S.

★ Valérie Winckler, Actes de naissance, Le Centurion, 119 p., 148 F.

D.H. Lawrence entrera-t-il à Westminster ?

« Maintenant qu'il est mort et que les petits esprits qu'il avait scandalisés ont rejoint les beaux esprits qu'il avait importunés, unis dans l'ignorance de sa grandeur, tout ce que nous pouvons faire est de dire qu'il était le plus grand romancier imaginatif de notre génération. »

Cette déclaration de E.M. Forster pourrait-elle être reprise en chœur, cinquante ans et plus après la mort de D.H. Lawrence, par les membres du symposium international qui *s'est tenu à l'université de* Nottingham du 13 au 16 septembre ? Ce n'est pas qu'il ait été avare de gerbes et de panégyriques. Mais l'encens répandu à discrétion par l'Université ne manquait pas d'évoquer l'obituaire plus que le bulletin de naissance, même si l'on peut se *féliciter de l'édition des Œuvres complètes* et de la *Correspondance* par le professeur James T. Boulton à la Cambridge University Press.

Eastwood (*« le pays de mon cœur »*, disait Lawrence) est devenu pour quelques semaines le centre du monde, la Mecque des lawrenciens. Et qui dit sanctuaire dit kermesse. On peut visiter l'abbaye de *Newstead, dont les corridors virent* passer Lord Byron enveloppé dans sa superbe langueur. Mais aussi la maison natale de Lawrence – 8, *Victoria Street*, – *la* ferme des Haggs où vivait Jessie Chambers, son premier amour. Et encore le pub The Three Tunes que fréquentait le père de Lawrence, mineur de fond. *Eastwood n'est plus une route ceinturée* de terrils, mais le rayonnant village de celui *qui* avait choisi le Phénix *pour emblème*.

Tant à *Eastwood* qu'à Nottingham, le programme a été copieux. Lawrence a reçu l'hommage des poètes, des danseurs, des sculpteurs, des comédiens. *Des expositions parlaient* de *la mine, de la vie* au temps de Lawrence, de Lawrence et des arts, de Lawrence en Italie, de Lawrence peintre. L'enfant scandaleux du *pays sera-t-il prophète* chez lui ? On chuchote, dans les milieux bien informés, qu'une plaque, signe visible d'une absolution nationale, pourrait apparaître un jour à Westminster Abbey, dans la pénombre du célèbre Poets' Corner. – F.J. T.

Belfond en Bourse

Le 15 octobre, les éditions Belfond – fondées par Pierre Belfond au printemps 1963 – vont introduire 10 % de leurs actions (60 000 actions sur 600 000) au second marché de la Bourse de Paris – une enceinte spéciale réservée plus particulièrement aux petites et moyennes entreprises, créée en février 1983. Les éditions Belfond *viendront conforter un secteur qui* n'était, jusque-là, représenté en Bourse qu'à travers Hachette et les Presses de la Cité sur le marché officiel. Pierre Belfond, PDG des éditions Belfond, réunira, le 2 octobre, une conférence de presse pour *expliquer cette opération*.

● EN BREF

● LE 8e CONGRÈS MONDIAL DES POÈTES, placé sous le *patronage de Mme Melina Mercouri* et la présidence du poète sénégalais Léopold Sedar Senghor, se tiendra à *Corfou, du 28 septembre au* 4 octobre 1985.

« Poésie et civilisation méditerranéenne », « *Le poète dans la société* contemporaine », « Le poète face à l'industrie du livre et des médias », tels *seront les grands thèmes* de ce congrès.

● LE PAVILLON BALTARD accueillera, le dimanche 6 octobre 1985, sous la présidence d'Alain Decaux, de 14 heures à 19 heures, la 14e Foire nationale du livre de poche de Nogent-sur-Marne : une librairie de plus de 20 000 titres, et de dédicaces d'auteurs.

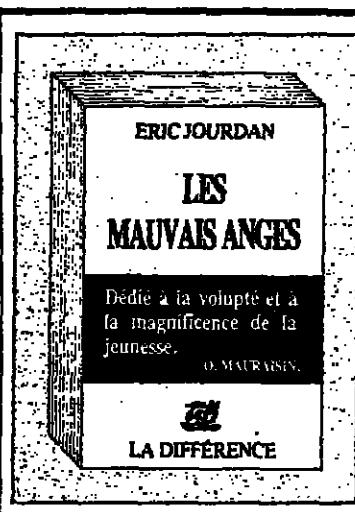
● FRANCE-LOISIRS se lance dans la construction d'une cathédrale balzacienne en vingt-huit tomes. Fondations de ce projet : six *volumes reprenant vingt-cinq* des quatre-vingt-quinze titres de la Comédie humaine. *Les autres suivront. Classiquement reliés « façon* XIXe siècle », ces textes sont préfacés par des membres de la société des *amis de Balzac. Vendu au prix* modéré de 50 F, le volume environ. La collection permet d'accéder à *« cette société fictive » qui figure*, selon l'expression de l'auteur *« Un monde complet »*.

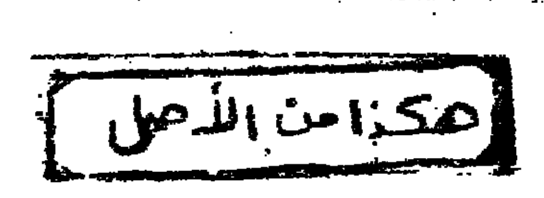
● Les 27, 28 et 29 septembre, une lecture de l'intégrale des *CANTOS* d'Ezra Pound sera donnée, en première mondiale, à l'abbaye de Royaumont, en présence de la fille du poète, Mme de Rachewiltz, pour célébrer le centenaire de la naissance du poète américain (né à Hailey, Idaho, le 30 octobre 1885, mort à Venise en 1972).

Les CANTOS d'Ezra Pound, qui évoquent les grands moments de l'histoire de l'humanité en huit cents pages et cent vingt poèmes, ont pu être comparés à *la Divine Comédie*. Cinq traducteurs ont travaillé à cette œuvre, qui sera publiée au début de 1986 chez Flammarion.

(Abbaye de Royaumont-Centre littéraire, 95270 Asnières-sur-Oise. Tél. : (3) 035-30-16, 035-40-18. Lectures de 9 h 30 à 18 h 30. Frais de participation : 120 F la journée, 300 F pour les trois jours.)

Ont collaboré à ces pages : Bernard Genlès, Roland Jaccard, Patrick Kéchichian, Pierre Lepape, Claire Paulhan, Jean-Louis de Rambures, Raphaëlle Rérolle, Jean-Pierre Rioux, Robert Solé, F.-J. Temple, André Velter.





● HISTOIRE LITTÉRAIRE

La bombe de l'artilleur Laclos

L'auteur des* Liaisons dangereuses *vécut une « liaison heureuse » ; c'était un mari irréprochable, comme en témoigne le livre de Georges Poisson, qui vient d'obtenir la bourse Goncourt de la biographie.

HISTORIEN des Orléans, il était fatal que Georges Poisson, à force de rencontrer Choderlos de Laclos sur sa route, eût envie d'écrire sa biographie, et qu'elle fût aussi complète que possible. On doit hommage à sa minutie, à l'ardeur qu'il met dans la traque du détail neuf, ou à confronter des manuscrits et correspondances jusque-là inexplorés, Georges Poisson rend vie à un personnage dont la vie fut assez terne, contrairement à sa légende noire.

S'il n'avait écrit *les Liaisons dangereuses*, Laclos ne resterait dans les esprits que comme le sulfureux affidé de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, futur Egalité, et probablement moins influent que ne le veut sa funeste réputation. Mais de larges pans de son histoire restent encore obscurs. Georges Poisson nous avertit chaque fois qu'il y bute, n'inventant rien pour boucher les trous, apportant des preuves à l'appui de tout ce qu'il avance. Tout juste peut-on faire des réserves sur la sympathie qui le pousse parfois à blanchir un peu trop son héros.

Pervers ou moraliste ?

« Sincèrement monarchiste », Laclos ? Nous le verrons changer plusieurs fois de veste, cherchant passionnément à s'introduire dans les salons où fraie la noblesse, dans l'espoir de s'y faire des relations ; puis, le vent tournant, jacobin forcené, rallié à la République le 10 août 1792, bonapartiste enthousiaste (et probablement complice de la préparation du 18 Brumaire) quand il comprit que l'*« immortel général »* allait enfin lui donner l'occasion de prendre des galons autrement qu'à l'avancement. Que ces variations ne lui aient pas apporté la fortune ne prouve nullement une *« honnêteté foncière »*. Dans tous les domaines, cet *« obstiné »* est un maladroit, presque un gaffeur.

Artilleur et excellent technicien, il croupit de garnison en garnison, frustré de la guerre à laquelle il exercera ses hommes durant près de quarante ans sans jamais s'y trouver engagé, sauf *in extremis* et pour aller mourir de dysenterie, à Tarente. De longues périodes de congé permettent à Laclos de se livrer à sa passion, le théâtre. Mais il écrit des pièces qui sont des fours, et, quand il fait des vers, ils sont fort médiocres.

Il se lance dans le roman. *Les Liaisons* — *« le livre le plus cynique et le plus implacable de notre littérature »* — sont un énorme scandale, dès la publication en 1782. La société pervertie et pourrissante qui y est peinte au moment où elle va s'effondrer, feint de croire à une caricature et crédite l'auteur des abominations qu'il met en scène. Or Laclos, lui, prétend qu'il faisait œuvre de moraliste, fustigeant pour forcer les coupables à se voir tels qu'en eux-mêmes et à se corriger. Aujourd'hui, on aperçoit surtout la portée sociale d'un ouvrage pré-révolutionnaire, animé — dit Georges Poisson — par la *« haine de classe »*.



Cette planche illustrait l'édition de Londres, en 1796.

Au moment où la Révolution lui promettait une grande fin de carrière, tous les préjugés de naissance abolis, Laclos se compromet avec le Palais-Royal, convaincu que le cousin du roi nommé régent après la déchéance de Louis XVI lui serait reconnaissant des basses besognes accomplies pour le mener au pouvoir. Ces calculs échouent. Philippe-Egalité passe à la guillotine. Laclos, curieusement, et c'est un « cas » dans ces années sanglantes, se tire d'affaire trois fois de suite. Il est emprisonné à l'Abbaye récemment vidée par les massacres de Septembre, à la Force, ensuite, d'où il est transféré dans une de ces maisons de Picpus où l'on n'est en sécurité que dans la mesure où on a de l'argent. Qui paie ? Pour quelles raisons ? En dépit de tous ses efforts, Georges Poisson n'a pas trouvé de piste certaine.

Vertus familiales

Sur tous ces déboires, sur toutes ces ombres, le biographe porte l'éclairage d'une réussite matrimoniale parfaite. A quarante ans, le beau Laclos avait épousé une beauté beaucoup plus jeune, et ils ont roucoulé ensemble, à travers les absences, à travers les épreuves, jusqu'à la mort de l'écrivain en 1803. Georges Poisson, émerveillé de sentiments si inattendus chez celui qu'on a trop souvent confondu avec Valmont, y revient sans cesse, comme si les vertus familiales de l'homme pouvaient en quoi que ce soit intervenir dans une réhabilitation politique. Laclos aurait, paraît-il, songé à écrire un ouvrage qui se serait intitulé *les Liaisons heureuses*. Le ciel l'a, au moins, préservé de cette bévue-là.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **CHODERLOS DE LACLOS OU L'OBSTINATION, de Georges Poisson. Grasset, 525 p., 140 F.**

La fin de la subversion

Par Pascal BRUCKNER

LES personnages de Laclos sont solidaires d'un système social rigoureux qu'ils ont pour vocation d'ébranler. L'érotisme du vicomte de Valmont et de la marquise de Merteuil est moins une fête des corps qu'une conspiration de l'intelligence : il vise chaque fois à ridiculiser, par le scandale et la ruse, les pouvoirs répressifs de la monarchie et de l'Eglise.

La vengeance est la matrice même de l'entreprise libertine, c'est de la société entière que Valmont et la Merteuil veulent se venger, quitte à se perdre eux-mêmes dans l'entreprise. A travers chaque être séduit et donc perdu — on le choisira de préférence vertueux et haut placé afin que sa chute soit plus éclatante, — c'est un blasphème supplémentaire qui est lancé à la face de l'Ancien Régime.

Victoire de la vanité

La démarche du *« roué »* prend la forme d'une campagne guerrière — tout est concentré sur la conquête plutôt que sur la jouissance — car elle est d'abord une philosophie politique. Le *« catéchisme de la débauche »* se conjugue comme un catalogue d'idées subversives. Laclos inaugure somptueusement ce que Sade et, beaucoup plus tard, le freudo-marxisme érigeront en dogmes : les pulsions assimilées à des forces insurrectionnelles, la libido au service de la révolution. Le combat de Laclos, mené au nom de la Raison et des Lumières, nous paraît aujourd'hui doublement désuet ; d'une part, la révolte du corps et des sens n'a pas détruit la société qui l'a au contraire parfaitement assimilée ; de l'autre, enfin, aucune instance supérieure, sociale ou religieuse, ne régit plus nos amours.

Désormais la vie sentimentale ne se passe qu'entre individus sans le secours ni la médiation d'un ordre collectif : la morale ne fait plus obligation aux jeunes filles d'arriver chastes au mariage, et une adolescente est moins *« flétrie »* que mûrie par ses aventures de jeunesse. Nous ignorons *« ces touchants combats entre l'amour et la vertu »* et ne refusons plus nos partenaires au nom du devoir mais de l'attraction non partagée.

Bref les passions qui étaient les faiblesses de l'homme au dix-huitième siècle sont devenues maintenant les atouts de son développement ; on craint moins le plaisir que son refoulement. Bien sûr, ni la ruse ni la guerre n'ont disparu de nos amours ; pas plus que la jalousie ou l'idée de vengeance ; mais les blessures sentimentales sont des blessures d'amour-propre et frappent au ventre mou du narcissisme contemporain : la vanité. C'est par la vanité que les personnages de Laclos sont modernes ; c'est leur volonté systématique de nuire qui l'est moins ; nous ne prétendons plus renverser le *« vieux monde »* par nos étreintes, et surtout nous commençons où ils terminent : il y a plus de coquetterie de nos jours dans les comportements conjugaux que dans les tactiques séductrices. A mesure, en effet, que les manœuvres d'approche s'accélèrent et se simplifient, le couple rêve de faire durer l'amour et met à conserver son bonheur un art de l'équivoque et du suspens inhérent autrefois aux prologues.

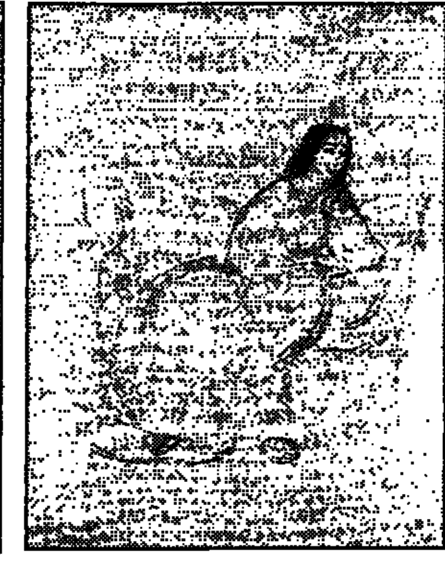
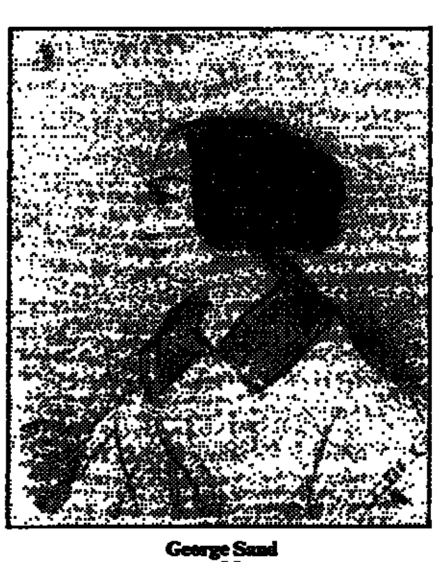
Une grandeur pot-au-feu

Le libertinage formait un jeu dangereux dont la sanction était la mort ou le bannissement. Dans une certaine mesure, l'époque pouvait encore associer la subversion, la tragédie et l'érotisme. De nos jours, les litiges amoureux n'engagent que les personnes qui les partagent ; la société a disparu de nos amours. Et quand ces litiges s'enveniment, ils remplissent les prétoires des cours d'assises ou la chronique des faits divers. Non plus liaisons dangereuses mais scènes de ménage et crimes passionnels.

Il émane des amours contemporaines une grandeur pot-au-feu : la désintégration de l'édifice communautaire nous prive du panache de la transgression. Finis les interdits à renverser, les tabous à piétiner. Maintenant l'unique loi est le libre consentement entre individus. Nous ne pouvons plus convoquer la religion, l'ordre ou la vertu au secours de nos refus ou de nos déceptions. Et le seul danger qui guette nos relations s'appelle la satiété ou la fadeur.

★ **Pascal Bruckner est notamment l'auteur (avec Alain Finkielkraut) du *Nouveau désordre amoureux* (Le Seuil).**

● HISTOIRE LITTÉRAIRE




George Sand vue par Musset.



Les amours de Sand et Musset

par FRANÇOISE SAGAN

(Suite de la première page.)

Pour expliquer cette image primaire et injuste flottant dans nos esprits, il faut bien dire qu'à l'époque de Sand il n'y avait pas le moindre média pour suivre les péripéties amoureuses de nos écrivains. Bien sûr, à notre époque, *Paris-Match*, voire *VSD*, et peut-être quelques autres journaux étrangers auraient suivi à la trace les deux amoureux, auraient saisi au téléobjectif des gros plans de leurs disputes et, un beau jour, quelque paparazzo habilement déguisé en gondolier, aurait présenté au monde du Tout-Paris, peut-être au monde entier, le profil plus ou moins mou du charmant médecin. Et peut-être cela aurait-il fait quelque beau scandale dont messieurs les académiciens de nos diverses académies et messieurs les chroniqueurs de nos diverses gazettes nous auraient abreuvés jusqu'à la satiété. Sand serait rentrée triomphalement à Paris et y aurait fait une déclaration fracassante, fort applaudie par des dames féministes ou trop trompées elles-mêmes. Quant à Musset, il aurait dû se cacher quelque temps à Saint-Tropez, avec quelque très jeune, très belle et très docile cover-girl, pour qu'on lui pardonne d'avoir été trompé de la sorte ! Pagello se serait vu offrir quelque jolie somme pour écrire ses Mémoires : peut-être en France, par un *Express* devenu un peu plus libertin encore qu'il ne l'est ou peut-être, et pour la même raison, aux USA par *Vanity Fair* !... Hélas ! Hélas ! Il n'y avait pas, à l'époque, ou il y avait peu de ces hardis reporters, capables de filer des amoureux à la trace, de photographier malgré eux leur vie la plus intime, et de raconter sur leurs amours les détails les plus extravagants et les plus inintéressants.

Une époque où le sentiment était roi

Il manque à Sand, Musset et tant d'autres ces hardis chroniqueurs dont nous disposons, Dieu merci ! Aujourd'hui, pour la plus grande joie des lecteurs. Ah ! – me disais-je encore avant-hier – si, à trente-deux ans, j'avais, comme George Sand, pris le chemin du Cap-Cod avec le beau Jean-Marie Le Clézio, pour en revenir, laissant celui-ci en proie au béribéri sur un grabat, pour en revenir, par exemple, au bras du docteur Barnard (tant qu'à rêver, rêvons plaisamment !...), ah ! me disais-je, cela eût fait, je l'imagine, quelque raffut ! Quelque raffut, quelques scoops et quelques photos inoubliables, et mon nom, plus tard, dans les manuels scolaires (en admettant qu'un jour, par miracle, il s'y glisse et, ainsi, parvienne jusqu'à nos pauvres enfants, si on ne les atomise pas d'ici-là), mon nom, donc, eût été, lui aussi, roulé dans la boue.

Et pourtant... et pourtant, dans mon cas, je ne sais pas ce qui se serait passé, mais, je peux l'affirmer d'ores et déjà, le lecteur le verra en lisant aujourd'hui les lettres de ces deux amants terribles – et pourtant, Sand ne méritait pas cette honte, ni lui cette compassion : leur histoire fut naturellement, et comme toujours, très différente de celle que nous propose l'Histoire, avec son fameux grand « H ».

Et puisque c'est Sand elle-même qui les garda et les confia à un ami pour qu'elles soient publiées, après sa mort, et sa mémoire blanchie – car Sand, elle aussi, devait rêver à la gloire, et même plus que Musset..., – puisqu'elle l'a permis, lisons-les.

Avant donc de lire ces lettres, il faut nous mettre bien en tête les héros, les deux épistoliers, leur vie passée, leur vie présente, leur époque. Bien sûr, il est impossible de résumer si vite une époque si riche, si lyrique et si romantique. Mais disons simplement très vite que c'était une époque où le sentiment était roi. Chacun, chacune, avait des sentiments et en parlait avec liberté, avec effusion et, bien entendu, très souvent, avec grandiloquence. Cela ne veut pas dire que tout un chacun racontait les faits, les événements de sa propre vie à un magnétophone ou à un nègre chargé d'en tirer un de ces livres – presque toujours fort plats et toujours légèrement impudiques ! Non ! Chacun, au contraire, écrivait, de lui-même, les sentiments que lui inspiraient les faits, les événements de sa vie et en recherchait surtout l'élan, la musique, chacun tentait de mettre son émotion sur des feuillets noircis de bougies mais que chacun cachait soigneusement dans ses tiroirs, ou lisait à voix basse à ses meilleurs amis. Ecrire était un acte sacré, être imprimé était un idéal inaccessible, et la littérature était considérée comme un art, un art réservé aux écrivains. Epoque, comme on le voit, des plus retardataires, mais où fleurissaient quand même quelques beaux talents aussi évidents et divers que Stendhal, Flaubert, Hugo et tant d'autres.

En 1832, George Sand avait publié *Indiana*, qui avait fait scandale, car elle y parlait de sa vie en tant que femme, de femme pensante, nouvel objet qui déconcertait les messieurs, et Musset, lui, avait écrit *Namouna* dans la langue qui était la sienne et dont la beauté déconcertait ou ravissait les femmes comme les hommes. Il avait vingt-deux ans, elle en avait six de plus, et, bizarrement, l'avantage en revenait à elle. La jeunesse, à l'époque, n'était pas une vertu : ce n'était qu'un âge ignorant, agité et ennuyeux et qu'il fallait passer au plus vite. Néanmoins, Musset avait plu à Sand. Il lui avait plu parce qu'il était beau, parce qu'il était séduisant, parce qu'il était jeune et emporté, comme elle lui avait plu parce qu'elle était célèbre, parce qu'elle avait du charme, parce qu'elle était impulsive et bonne, parce qu'elle avait une colonne vertébrale que lui n'avait pas encore et qu'elle avait quelque chose, de très chaud sans doute, qui transparaissait sous son apparence de sérieux et de dignité.

Sand, on le verra, n'avait pas plus à voir avec l'amazone excentrique de la ville qu'avec la paysanne trapue de la campagne. Elle était humaine, ironique, drôle, quelquefois peut-être un peu scolaire, mais c'était une vraie femme avec un vrai cœur, de vraies faiblesses et de vrais abandons ; alors que lui était déjà un homme fait. Dans la mesure où ses appétits, ses sentiments et ses ambitions étaient déjà confondus, mélangés, indistinguables. Il était déjà cette espèce de magma étrange, pas toujours séduisant, qu'on appelle un homme de lettres, mais l'époque en débordait. Alors que Sand, elle, à Paris comme ailleurs, sous toutes les latitudes, était une des premières femmes de lettres : et elle avait encore toute la gaucherie, toute l'enfance, de cette nouvelle espèce qui venait de naître en même temps qu'elle, encore titubante d'une liberté qu'elle réclamait plus qu'elle ne l'obtenait et dont, seuls, pensait-elle, les hommes, ses hommes à elle, pouvaient comprendre la nécessité.

Donc Musset, le jeune et instable, le poétique et poète Musset. Elle et lui étaient supposés former un nouveau couple, le nouveau couple, où la femme aurait les rênes, la force, la direction, et où l'homme, lui, serait l'objet, la soumission, la faiblesse. Mais ils étaient déjà, et malgré eux, et malgré tout ce que l'on pouvait en dire, ils étaient déjà, et encore, et surtout, l'autre couple, le couple immuable, le couple le plus vieux et le plus classique qui soit au monde.

Il y avait lui qui voulait prendre ce qu'elle voulait lui donner, lui qui voulait garder ce qu'elle lui avait déjà abandonné : il y avait lui qui se prêtait et elle qui se perdait. Il était le chasseur, et elle était la proie, voilà tout. Et qu'il l'appelât George, mon petit garçon, mon petit copain, et qu'il eût mal au cœur sur les bateaux pendant qu'elle s'en moquait en fumant des cigares, et qu'il s'assît et s'allongeât plus volontiers qu'elle, et qu'il eût des caprices et des nerfs de femme, tout cela n'empêchait pas que ce fut lui, lui, qui fut le prédateur et que ce fut elle, elle, la victime ; comme souvent, comme si souvent : comme toujours dans toutes les idylles vécues par des femmes et écrites par des hommes.

> **« J'aurais préféré être l'amie de Sand que celle de Musset. Il est plus facile, quand on a des amis, de consoler que de blâmer »**

Musset n'était pas, je le crois, plus sensible à cette nouvelle femme douée, intelligente, à cette nouvelle race, à cette nouvelle espèce d'être sensible avec qui l'on pouvait partager sa vie et ses pensées ; Musset n'était pas plus « féministe » dans ce sens-là, dans le sens noble du terme, que les féroces dandys du boulevard des Italiens. Il n'était pas plus sensible, il était simplement plus intelligent, plus ironique, il avait plus d'humour, et il devait trouver une sorte de plaisir amusé, peut-être pervers, en même temps qu'un charme d'enfance à se mettre à l'abri, apparemment, de cette femme aux larges et maternelles épaules, à jeter les armes, apparemment, et à rester dénudé sous ses yeux impérieux et ses cheveux si noirs.

Il devait trouver drôle d'être, apparemment, mené par le nez par quelqu'un dont il tenait le cœur dans son poing : cette défaite-là lui permettait de laisser accuser son âge de ses jeunes débauches, de ses vices rameutés. Il laissait tous ses défauts, comme autant d'alibis, répondre de sa conduite, ce qui était quand même, déjà, le comble du cynisme, et, s'il admettait en soupirant que l'égalité de George existât, il laissait aussi supposer qu'elle était bien sévère, presque aussi sévère que ses défauts à lui, qui étaient divertissants.

On le voit, il n'y avait pas là grande différence avec les siècles précédents, ni même avec celui qui suivit. Non qu'il s'agisse ici de souligner chez George Sand une de ces femmes féministes qu'elle ne fut, au demeurant, jamais, et que, pour ma part, je n'ai jamais, non plus, beaucoup tenté d'approcher. Mais il est bien vrai que la tentative de ce couple de garçonnets – ce couple d'égaux, ce couple équilibré homme/femme–femme/homme, – il est bien vrai que la tentative de ce couple fut aussi un marché de dupes, malgré deux intelligences extrêmement éveillées et deux personnalités pour une fois égales en force, en renommée et en prestige, voire en talent.

Car ils avaient, néanmoins, ensemble une passion, une grande passion, mais qui, semble-t-il, s'établissait un peu à l'avantage de George Sand : c'était la littérature. Elle était son alliée alors qu'elle était très souvent l'ennemie fuyante et démoniaque du poète ; peut-être parce qu'il ne la poursuivait pas assez souvent, alors qu'elle-même y consacrait, quoi qu'il arrivât, trois heures de ses jours, tous les jours de sa vie. Peut-être aussi parce que la littérature était un peu lasse de n'entendre s'élever partout, depuis le début des siècles, dans le brouhaha de l'histoire, que toutes ces grosses voix rauques et masculines, peut-être avait-elle envie d'un ton plus distrait ou plus futile ou plus dégagé ou plus sincère. Et là peut-être était-ce, en fait, la force de Sand que cette sincérité qui la mettait au sommet dans ses œuvres et en enfer dans sa vie professionnelle.

Qu'on ne s'y trompe pas : j'aime, c'est vrai, mille fois plus Musset que Sand : et dans leur œuvre, et dans leur personne, et dans leur personnage. J'aime mille fois mieux le versatile, l'inquiet, le fou, le désordre, l'alcoolique, l'excessif, le colérique, l'enfantin, le désespéré Musset que la sage, l'industrieuse, la bonne, la chaleureuse, la généreuse et l'appliquée Sand. Je donnerais toutes ses œuvres à elle pour une pièce de lui : il y a quelque chose dans Musset, une grâce, un désespoir, une facilité, un élan et une gratuité qui me fascineront toujours mille fois plus que toute l'intelligence et la raison et la poésie paisible de Sand.

Il n'empêche qu'à lire ses lettres j'aurais préféré, je dois le dire, être l'amie de Sand que celle de Musset. Il est plus facile, quand on a des amis, de consoler que de blâmer, et quand serait venu le moment de consoler Musset j'aurais peut-être eu du mal à savoir de quoi je le consolerais mais aucun à savoir de quoi l'accuser. Elle, en revanche, elle souffrait d'amour, elle souffrait d'amitié, elle souffrait d'estime, elle souffrait de tout ce que j'aime et admire, alors que lui souffrait de tout ce que je redoute et méprise, mais parfois ressens.

Et le lecteur de ces lettres sera, lui aussi, incliné vers l'un ou l'autre, depuis sa naissance. Néanmoins, il faut les lire, je crois, comme on vit, finalement, sans songer à juger qui que ce soit (...).

Ces deux amants se sont décidés à se quitter, à lâcher leur amour, non sans difficulté, car ils tiennent l'un à l'autre encore, ils ont des souvenirs âcres, et douloureux, et pénibles, qui leur serrent encore la mémoire et le cœur. Ils ont décidé de continuer, puisqu'ils s'estiment, de rester amis. Il y a donc l'une qui tente réellement cet essai et qui, lorsqu'il part, reste avec un autre compagnon, qu'elle n'aime pas mais qu'elle aime bien, et qui l'aide, et qui l'aime, lui. Et puis, il y a lui qui s'en va avec un grand air de désenchantement et même avec cet air, comment dire, imperceptible sous les remords, cet air de générosité et de grandeur qui le fait ressembler furieusement au poète trompé des manuels scolaires que nous avons lus. Et puis, il y a, petit à petit, cet homme qui s'ennuie, qui ne trouve personne à Paris pour l'amuser ou pour le distraire autant qu'y parvenait cette femme qui avait quand même pour elle tous les prestiges de l'intelligence et de la sensibilité et ceux de l'amour qu'elle lui portait. Cet homme est à Paris, et il ne doit pas y avoir grand monde à Paris, il est un peu seul, et il s'ennuie. Comme chaque fois qu'il s'ennuie, il n'a pas le courage d'épeler vraiment l'ennui, le mot *ennui*, qui donne *e, 2 n, u, i, point.* Et l'ennui de lui-même, l'ennui qu'il s'inspire ou que sa vie lui inspire, il l'appelle l'ennui d'elle, parce que c'est la plus proche, parce que c'est la plus vraisemblable, parce que c'est la plus prestigieuse.

Alors, il retombe, il décide de retomber, il se laisse aller. Il se pousse à retomber amoureux de Sand. Et, petit à petit, ses lettres changent et plus la correspondance va, et plus cet homme qui, pourtant, avait abondamment, et tout le long du voyage, brutalisé Sand, qui lui avait reproché sa froideur, qui lui avait reproché son peu d'adresse au lit, qui l'avait trompée avec toutes les putains de Venise, cet homme qui avait ridiculisé froidement et cyniquement leurs rapports charnels, cet homme donne délibérément dans sa conversation, dans ses lettres, une tournure sensuelle à des regrets précis. Et comme il a du talent, et comme il a du cœur et toutes les apparences du cœur, même si ce cœur ne bat que pour lui, il arrive à la toucher, il l'émeut.

Et il lui écrit, un jour, une superbe lettre d'amour, la seule peut-être de tout ce recueil qui soit complètement moderne et qui vous fasse dresser les cheveux sur la tête quand on la lit, parce qu'elle est terrible, qu'elle est terrible comme la passion. Seulement, elle est terrible aussi quand on la relit après la dernière lettre de Musset, qu'on se dit : quand même, ce n'est pas possible, que s'est-il passé entre cette lettre-là qui tombait comme la foudre et qui laissait cet amant nu, frissonnant sous la pluie, les regrets et le désir, qui le laissait les mains nues, le regard nu, qui le laissait les bras ouverts, prêt à tout, prêt à se donner enfin à quelqu'un, que s'est-il passé entre cette lettre-là et la dernière, si proche, où il se force à des commentaires sarcastiques sur lui-même, où il s'invente des remords, où il se joue une comédie furieuse à la seule fin de la tromper et de l'abandonner à jamais, maintenant qu'il l'a reconquise et que, de nouveau, elle souffre par lui ?

C'est que Musset, comme bien des artistes, n'est même pas un jeune homme : c'est un enfant, et un enfant à qui on ne doit pas prendre ses jouets. Un médecin vénitien a failli le faire, un jeune médecin italien maladroit et benêt a failli y arriver. Eh bien, comme il le laisse échapper au cours d'une de ses lettres, eh bien, lui, Musset, va lui prouver qu'on ne lui prend pas comme ça ses jouets. Et même s'il a souffert vraiment lorsqu'il écrivit cette lettre, cette fameuse et superbe lettre, il n'a pas souffert assez longtemps.

Parce que, elle, elle a craqué en recevant ce cri d'amour où il savait enfin lui rappeler ce qu'elle n'avait jamais oublié complètement, c'est-à-dire que c'était lui qu'elle aimait et que l'autre c'était l'ennui. Mais elle, l'ennui, elle a toujours su comment l'appeler, elle l'appelle l'ennui de Musset et, là, elle ne ment pas. Il l'a donc reprise, il l'a donc harcelée de fausses questions, de faux soupçons, de fausses complications, de faux reproches, il l'a accablée, assaillie, épuisée. Elle n'a pas d'argent, ses enfants sont odieux, tout va mal, et cet homme se déchaîne autour d'elle, qu'il ne laisse pas respirer une seconde. Il ne la laisse même pas travailler, et ce « même pas » est terrible pour elle.

Elle a donc tout perdu, apparemment, puisque, à la fin, c'est lui qui s'en va, puisque c'est lui qui, le premier, avoue que leur vie à deux n'est pas possible (même s'il l'a suppliée de casser le cœur d'un autre homme pour sa fantaisie). Néanmoins, bien que ce soit lui qui parte, donc, après avoir, une deuxième fois, ravagé le terrain et laissé une terre nue et brûlée comme un Attila sentimental, néanmoins c'est quand même elle qui a le dernier mot : parce qu'elle récupère, à l'avant-dernière lettre, je crois, ce qui fait sa force, son charme, et, subitement, le côté tellement moderne de ce livre : son ironie ! Ah, la terrible ironie de cette lettre que les lecteurs liront, j'imagine, avec la même stupeur et le même plaisir évident que moi ! Eh oui ! Eh oui, c'est là que naît enfin, pour la première fois, cette fameuse femme moderne, cette fameuse femme libre, cette fameuse femme sujet, et non plus objet, dont on nous a tellement rebattu les oreilles et dont Sand elle-même parlait avec trop d'emphase et pas assez de véracité. Cette fameuse femme est là, dans cette petite lettre, qui conseille tranquillement à Musset de se calmer.

L'ironie, l'humour, tout ce qu'on croyait les armes réservées au monde masculin, l'ironie, la plaisanterie sont là, chez elle, dans sa lettre, en réponse à une lettre démoniaque et furieuse, et qui en devient ridicule, d'Alfred de Musset. C'est là, et uniquement là, qu'elle gagne. Bien sûr, elle gagne tout au long puisque c'est elle qui aime et lui qui se laisse aimer. Bien sûr, disait-on à l'époque et dira-t-on encore maintenant, bien sûr c'est l'amour qui apporte tout et l'indifférence qui vous laisse sur le sable.

Ces trop dures victoires

C'est possible, mais certaines défaites font de trop dures victoires, et celle de l'amour donné et rejeté ne m'a jamais paru, je dois le dire, des plus grisantes. Non, ce qui sauve Sand, c'est cette lettre. « *Calmons-nous... Calmons-nous ! Calmons-nous ! A qui jouons-nous ? Qu'avons-nous donc fait tous ces mois, avec ce papier blanc et bleu qui courait de Venise à Paris et de Paris à Venise, ce papier qui nous a fait nous rejoindre, qui a fait rejoindre ton corps et le mien, ta bouche et la mienne, tes cheveux et les miens, comme tu les réclamais tant, ces mots qui de nouveau les dénouent et les séparent ? Tout ce papier ! Tout ce papier ! Allons-nous vivre sur du papier toute notre vie ? Toi oui, Alfred, tu es fait pour ça, moi pas, je suis une femme.* »

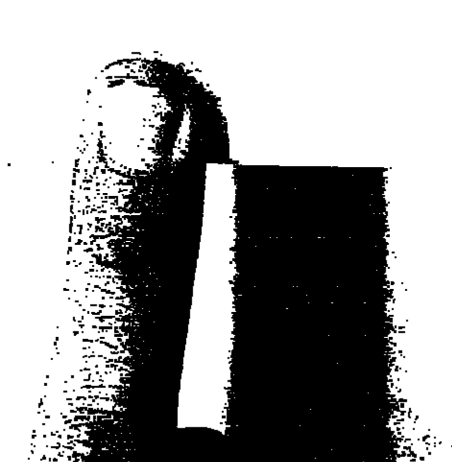
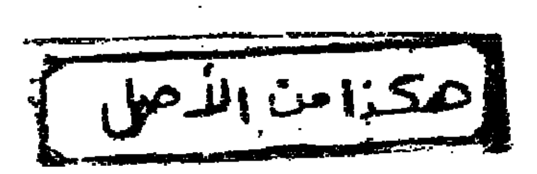
Et là, brusquement, le mot de femme redevient celui qu'il aurait dû être, qu'il devrait toujours être, le nom d'une chose ronde qui ressemble à la Terre et qui s'appelle la Terre, qui s'appelait « Gê » pour les Grecs : et qui est ronde, et qui roule, et qui roule, et qui rit, et qui est prête à tout ramasser, à tout prendre, à tout porter. Mais, aussi, à tout basculer, à tout laisser basculer, dans le silence et le néant de l'oubli. Car Sand oubliera Musset, Sand aimera Chopin. Et Musset, lui, qui aimera-t-il après elle, quelle femme, quel ami, qui ?

C'est une question à laquelle il ne put répondre et à laquelle, en tout cas, l'Histoire elle-même n'a pas inventé de réponse.

★ La correspondance entre Sand et Musset, de 1833 à 1835, va être rééditée chez Hermann, sous le titre : *Sand et Musset. Lettres d'amour présentées par Françoise Sagan*. (En librairie à partir du 27 septembre 1985, 69 F.)

[Les PUF et l'université Paris-Sorbonne viennent de publier un premier tome de la correspondance de Musset. (Elle en occupera deux.) Le présent volume nous mène de 1826 à 1839 et contient les lettres relatives au « drame de Venise ». Introduction de Roger Pierrot. Edition établie par Marie Cordroc'h, Roger Pierrot et Loïc Chotard, 364 p., 200 F.]

Les intertitres sont de la rédaction.



LA RENTRÉE ROMANESQUE

Les tribulations d'un enfant du siècle

Pierre-Jean Rémy en fait trop, mais on ne sort pas déçu de son nouveau « grand spectacle »

QUATRE générations de personnages, une volée de figures historiques échappées de trois siècles (Mozart, Stefen Zweig, Chausson, Strauss, etc.), des seconds rôles, des figurants à n'en plus compter : voilà pour la distribution. La France, l'Allemagne, l'Italie, les Etats-Unis, l'Autriche : voilà pour le décor. A croire que Pierre-Jean Rémy, pour son vingt-quatrième roman, a voulu résumer le siècle.

A l'épicentre de cette valse à mille temps qu'est *la Vie d'un héros* : un homme, Xavier Sallement, dont la mère vient de mourir, emportant avec elle le mystère de l'identité d'Antoine Sallement, père de Xavier.

Qui était-il, ce père dont nul n'ose prononcer le nom ? Un traître, insinuent ceux qui l'ont connu. Un chef d'orchestre de grand talent, compromis sous l'Occupation avec les nazis et condamné à mort par contumace.

« Votre père est un monstre et vous ne le saviez pas » : voilà ce qu'un fils ne peut, ne pourra jamais entendre. Alors commence pour Xavier Sallement une longue quête qui le mène dans les villes les plus diverses. Il interroge les anciens compagnons d'Antoine, fouille son passé, exhume ses mobiles et lève, un à un, comme l'enfant de l'aube de Rimbaud, les voiles de la nuit où l'on a rejeté son père. Ce qu'il découvre au bout de ce chemin pavé de meurtres, de reniements et de complots, on ne saurait le révéler sans rompre le suspense; disons seulement que le père retrouvé fut un héros ambigu, ni ange ni démon, un homme qui, pour « préserver l'équilibre du monde » et au nom de la raison, n'a pas hésité à sacrifier, à tuer, à fermer les yeux devant la torture. Des moyens qu'aucune fin, au regard des femmes qui l'ont approché et aimé, ne saurait justifier.

Un projet baroque

Sur ce canevas se greffent les composants d'une érudition envahissante. Dans son sillage, Xavier Sallement draine quantité de références historiques, picturales, musicales (Vienne, Bayreuth et leurs coteries de mélomanes), que l'auteur jette pêle-mêle dans son récit, sans crainte de voir se télescoper Monteverdi, Goebbels, Schumann et Simenon.

Pierre-Jean Rémy en fait trop, c'est une affaire entendue. Trop dans le stuc, trop dans le strass. Ecrire un livre comme on bâtit un opéra, a-t-on idée ? C'est une chose à quoi on ne se risque plus depuis – au bas mot – Hermann Hess et son *Loup des steppes*. Et il est vrai que, en ces temps de pléthore littéraire, ce pavé de sept cents pages risque d'en décourager plus d'un. Vrai aussi que les envolées de ce concerto pour cymbales et symboles (l'innocence, la nuit, le mal) donne parfois le tournis.

Mais qu'à cela ne tienne. Il semble bien qu'après une série de trop factices ou trop hâtifs romans *(le Dernier Eté, Orient-Express)*, Pierre-Jean Rémy ait trouvé le thème à sa mesure. *« Théâtre jusqu'à l'ivresse ! »*, clame l'un des protagonistes. Car telle est la clé de cette parabole où perce, sous l'artifice, un projet baroque : faire en sorte que les personnages soient des *emblèmes*, qui tous gravitent autour de ce noyau brûlant, l'époque de l'Occu- pation, dont le lecteur débrouille avec avidité l'écheveau des passions, des traîtrises et des haines. D'où le mystère éminemment théâtral entretenu autour du père, mystère dont Pierre-Jean Rémy distille habilement la résolution sur plus de six cents pages, pas à pas, d'indices en fausses pistes, comme on lève une proie.

Pour reprendre une métaphore qu'il affectionne, son roman pourrait être comparé à un portrait auquel des peintres de styles très différents apporteraient chacun une touche personnelle ; la figure du père qui ressort de cette succession d'approches perd en unité ce qu'elle gagne en complexité, en richesse, en envergure. Le bien, le mal, dansent alors un joyeux ballet autour de cette personnalité contradictoire, adulée ou haïe, qui semble concentrer sur elle tous les courants du siècle et que le souvenir et l'imagination recréent à leur guise.

On retiendra moins la réflexion axiologique – peu fournie – de l'auteur que les allusions nombreuses à *la Flûte enchantée* sur quoi le roman est bâti. A chaque pas de Xavier Sallement répondent, comme en écho, les arias de l'œuvre maçonnique de Mozart, dont Pierre-Jean Rémy donne une autre lecture. Une *Flûte enchantée* où Pamina (la femme) conduirait le prince Tamino vers la sagesse incarnée par la Reine de la nuit, et non, comme dans le livret original, en Sarastro, associé ici à la raison et aux crimes que l'on commet en son nom.

A la progression de Xavier Sallement correspond celle de Tamino, l'enfant qui doit mériter, au terme du voyage initiatique, le titre d'homme parmi les hommes. Il est celui par qui la lumière sourd, mais que guettent les puissances de la nuit. Il choisira le clair-obscur de la sagesse, le clan des femmes qui toutes aimèrent son père mais condamnèrent ses méthodes, les femmes qui sont l'âme de ce roman, aimantes mais lucides, discrètes mais souveraines, *héroïques* en un mot, et auxquelles Pierre-Jean Rémy réserve ses plus justes notations. C'est par cela que vaut cette quête foisonnante, et qui, mieux que la pompeuse métaphore musicale, la définit : un somptueux hommage rendu à la secrète, la vigilante, la clairvoyante féminité.

VINCENT LANDEL.

★ LA VIE D'UN HÉROS, de Pierre-Jean Rémy. Albin-Michel. 710 p., 120 F.

Passion de famille

(Suite de la page 15.)

Dieu sait les rêveries où verse Axel à cause de ce double prénom qui marque le bâtard du signe d'une gémellité non aboutie. La vie pourtant est douce à Providence. Seulement il y a des envies de meurtre derrière les portes interdites. Comment faire la différence avec les amours cachées ?

Axel enregistre le faux ciel étoilé de la bibliothèque, la radio acajou d'où sort *« la vie du monde moulue, nasillarde, sanglante »*, le vent d'ouest qui refoule la fumée en boucles grises. Providence, échappée de peu aux destructions de la guerre, est une maison inépuisable. Le mieux, c'est l'ascenseur minuscule qu'on a installé dans la cage d'escalier pour Alexandre et ses jambes qui le lâchent.

Danse macabre et fête amoureuse

Michel Braudeau s'acharne à susciter le paysage autour. Ses couleurs : les villas confiserie, les voiles rouges des bateaux, le bleu des nymphéas du papier peint. Les plages et les grottes. La couleur, c'est la première chose qui file de la mémoire. Braudeau résiste à coups de pinceau.

L'année de ses sept ans, Axel caresse Mariane, qui ôte son maillot. Il note : *« Je sus que l'âge de raison n'arriverait jamais. »* Commencent danse macabre et fête amoureuse, où se mêlent les jeux sexuels de l'enfance et une douloureuse fuite en avant vers un au-delà de la connaissance qu'incarne Bayard, amant incestueux de Mariane, à qui il faudrait ravir le secret de cette fusion toujours refusée – l'âge d'or. Dans ce jeu aux rites infinis, Axel a parfois le droit d'entrer. Et parfois non. Eternel exilé. Pourtant avec Mariane, il y a l'amour. Avec Bayard aussi probablement. Devant lui, Axel se sent nul : son rôle d'intercesseur se confond avec son profil de chef ombrageux, tyrannique, aux exigences coupantes comme le verre, instigateur d'embrouilles, prêt à tout.

C'est un adolescent, suicidaire, désespéré, un modèle, mais voué à l'échec. Comme s'il attirait les foudres célestes, les éloignant du narrateur qui n'est peut-être pas moins coupable.

« Invente tes ancêtres »

Les romans familiaux ont ceci en commun : les mystères sur quoi ils sont – normalement – bâtis sont bien plus terribles à l'état de rumeur que mis à nu. A petits pas, à coups de détails détraqués, d'angoisses plus ou moins fondées, s'impose l'idée qu'une vérité terrible se cache derrière les tabous sexuels bousculés. Imminence de l'apocalypse ? Mystère de la reproduction ? Comment ne pas songer, maisons et paysages, douceurs et terreurs, jeux et jalousies, à Proust ? Les expériences amoureuses d'Axel nouent son destin mais surtout le cognent à son ignorance fondamentale. Comme dit alors l'oncle Robert : *« Creuse ta famille, elle est sans fond. Laisse-toi souffrir et invente tes ancêtres. »*

Michel Braudeau sait ce que peur veut dire. Et trafiquer les morceaux de vie jusqu'à ce qu'ils livrent leur vérité, suc ou venin. On se love dans son roman. Ce qui empêche d'y dormir, c'est l'écriture qui ne berce qu'en apparence. Elle est serrée : un filet à immobiliser le temps.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ NAISSANCE D'UNE PASSION, de Michel Braudeau. Le Seuil, 474 p., 99 F.

Du même auteur : Le Seuil réédite *Fantôme d'une puce*, dans la collection « Points ».



LA RENTRÉE ROMANESQUE

Métromanie

« LE métro est ce qui fournit la meilleure occasion de s'imaginer qu'on a compris d'emblée, correctement et vite, l'essence de Paris », constatait Franz Kafka dans son *Journal* (1). Ce lieu trop réel pour être vrai inspire, aujourd'hui, de jeunes écrivains. Après Emmanuèle Bernheim, qui, au printemps dernier, nous avait donné à lire un récit (2) dans lequel une voyageuse du métro poignardait un inconnu, pour la beauté du geste, Gilles Barbedette publie un premier roman intitulé *le Métromane*.

Traducteur de Christopher Isherwood et d'Edmund White, et animateur, aux Editions Rivages, d'une collection de littérature étrangère, ce romancier de vingt-neuf ans est un homme de goût, puisqu'il apprécie la littérature japonaise, Nabokov, Borges et la ligne Porte d'Orléans-Porte de Clignancourt. Gilles Barbedette se défend farouchement d'avoir écrit un livre autobiographique.

« L'utilisation du « je » romanesque, affirme-t-il, *prête à confusion dans le panorama littéraire français. Le « je » est un simple personnage. L'hôpital, la prison et le métro sont des métaphores de la vie urbaine. L'observation du « réel » conduit aux mêmes effets que l'absorption de certaines drogues. Le style est la préoccupation des êtres flottants. Le protagoniste de mon livre survit grâce à l'amour qu'il porte aux mots. Quelle esthétique nous reste-t-il donc aujourd'hui ? ».*

Un éloge de la négritude

Gilles Barbedette a travaillé son texte au corps pendant plus de deux ans pour en éliminer toutes les scories. Les soliloques du narrateur rendent bien l'atmosphère si particulière du métro, cette « Nef des fous » dans laquelle se mêlent tous les instincts de l'homme. Des maquillages se diluent au fil des stations et des visages paraissent si abandonnés que l'on devine qu'aucune main ne s'est attardée sur eux depuis longtemps. Le voyageur de Gilles Barbedette revoit des bribes de son passé et il revit même quelques scènes d'un séjour à New-York. Mais il demeure attentif à ceux qui l'entourent. Il les observe et essaie de leur restituer une personnalité : *« Dans la démesure ou la fatigue de certains traits, on croirait que ces masques sont proportionnels au poids d'histoire qu'ils représentent. »* Gilles Barbedette écrit pour dépeindre la détresse. *« Les gens en situation de douleur deviennent humains et me touchent,* dit-il. *Mais l'humanité n'est même pas un projet. Elle n'existe pas... »*

Le Métromane est aussi un bel éloge de la négritude. L'auteur s'en prend violemment au *« puritanisme carnassier »* des Blancs d'outre-Atlantique et, non sans humour, il propose *« un fond de teint obligatoire pour peaux blanches »* afin que celles-ci n'aient plus *« la pâleur des croque-morts ».*

« J'ai fréquenté, dit-il, *tous les métros des Etats-Unis. Celui de Washington est d'un luxe inouï, c'est un métro pour ambassadeurs... »*

PIERRE DRACHLINE.

★ **LE MÉTROMANE, de Gilles Barbedette, Flammarion, 145 p., 65 F.**

(1) Grasset.
(2) *Le Cran d'arrêt*, Denoël.

« Dieu est vraiment chic avec moi »

Michel Breitman, qui vient de publier un roman sur le compositeur Carlo Gesualdo, nous a expliqué ses raisons de reprendre la plume, après quinze ans de silence.

UN roman par an, un tous les deux ans, c'est la norme. Un livre tous les cinq ans, voici un écrivain rare sur l'infécondité duquel il convient de s'interroger. Un trou de production de dix ans ne peut être que l'effet d'une maladie – du corps ou de l'esprit. Façonnée par les rythmes de l'industrie éditoriale et par une imagerie de l'urgence *d'écrire mitonnée au siècle dernier*, notre mythologie de la création littéraire admet mal le silence. Un écrivain est quelqu'un qui vient de terminer un livre et qui en prépare un autre. Ou bien c'est un amateur.

Michel Breitman, entre 1960 et 1964, a écrit cinq romans. Avec assez de succès pour que *Sébastien* soit récompensé par le prix Sainte-Beuve et pour qu'un autre de ses livres, *Fortunat ou le Père adopté*, devienne la trame du premier rôle dramatique de Bourvil au cinéma. Une carrière qui commence en fanfare. D'autant qu'à l'aube de ces années 60, on est à la recherche d'écrivains de race susceptibles de faire pièce à la lourde artillerie du roman « engagé » : les hussards recrutent. Roger Nimier écrit à Breitman pour le persuader qu'il est l'un des leurs. Il possède, paraît-il, tous les symptômes de l'*« écriture de droite »*. Il est pudique, il n'emploie pas de gros mots, il respecte avec élégance les règles de la grammaire, il sait être léger sans s'évaporer et grave *sans* remuer *sous un* soc de charrue toute la misère du monde. Bref, son couvert est mis aux agapes de « La Table ronde », cette chevalerie joyeuse et réactionnaire qui oppose son panache aux consciences austères de l'institution Gallimard.

Au lieu de répondre à ces avances, Michel Breitman fuit. Aujourd'hui, il s'en explique en adoptant un profil modeste. Il vous confesse qu'il n'a jamais écrit que pour essayer de voir clair en lui-même, qu'il avait des problèmes à régler avec son enfance et avec son adolescence, que publier ces livres d'il y a un quart de siècle, c'était essayer de trouver une solution à des conflits personnels qui se sont réglés *d'eux-mêmes par le mariage*, la construction d'une famille... C'est trop simple : malgré le charme, malgré le sourire, on ne peut pas y croire tout à fait : Breitman est un écrivain, pas un gisant de psychanalyste.

Un salut à l'Italie

Plus plausible : sauf chance inouïe, la littérature ne nourrit pas son homme et les droits d'*auteur ne suffisaient pas* à faire vivre cette famille dont il avait tant besoin. Il a choisi un métier, il est devenu directeur des relations publiques d'une des multinationales de l'industrie pharmaceutique. Une fonction qui ne laisse pas beaucoup de place aux bâtisseurs de fictions.

On connaît des industriels qui étaient poètes, une foule de diplomates raturant des romans entre des piles de liasses administratives, une nuée de journalistes cherchant à regagner dans l'art l'éternité que leur vole le quotidien, mais Breitman n'était pas de ceux qui parviennent à composer : interdit de littérature à plein temps, il a licencié la littérature. Ou presque : en guise de contrepoison aux miasmes de la pharmacie, de très belles traductions de Buzzati. Un salut à l'Italie, la marque d'une autre rupture pour cet homme qui, amour ou rejet, refuse de faire les choses à moitié : à vingt ans, rejeton doré d'une grande famille de la bourgeoisie médicale, il a abandonné la voie tracée au scalpel pour Florence : *« Une ville où l'on ne peut vivre que si l'on est très riche ou très pauvre. J'étais très pauvre, c'était magnifique. »* Trois ans.

Quinze ans de silence donc avant d'écrire *le Témoin de poussière*. Et comme il donne une raison toute prosaïque à son absence, Breitman en trouve une, toute aussi dépourvue de romantisme, à son retour en littérature : la préretraite : *« On me paie 80 % de mon salaire pour faire tout ce qui me plaît. Même si je n'y crois pas, Dieu est vraiment chic avec moi. »*

Un amant du tragique

Dieu est beaucoup trop chic et le sourire de Michel Breitman trop *« directeur des relations publiques »* pour qu'on morde totalement à la fable. Même si lui-même y croit. Choisir de raconter ce roman de beauté et de



Ulf Andersen

crime que fut la vie de Carlo Gesualdo, prince et artiste, assassin et inventeur de la plus sublime des musiques du seizième siècle, ne peut pas être le fait d'un tranquille retraité pour cause économique. Il y a des manières d'écrire qui ne trompent pas.

Celle de Michel Breitman est celle d'un tourmenté, d'un amant du tragique, d'un fou de pureté qui s'abîme à contempler les ravages que provoque le pouvoir, les mécanismes qui induisent les plus cruelles perversions et qui laissent pourtant à ceux qui en sont à la fois les instruments et les victimes la conscience la plus limpide.

Le Témoin de poussière est certes un très beau roman italianiste, dans la veine du *Porporino*, de Dominique Fernandez, mais c'est aussi une méditation camusienne sur le mal et sur la beauté, sur la séduction et le viol des consciences, sur les mille ressources que possède une société – et notamment cette petite frange de la société qui possède, comme le possédait Gesualdo, le pouvoir – pour se corrompre et corrompre les autres.

Michel Breitman, je crois, a abandonné la scène de la littérature parce qu'elle était pour lui le lieu d'un malentendu où il risquait de se perdre. Catalogué *« écrivain de droite »* à sa plus grande surprise – il militait alors dans la mouvance du trotskisme et ses convictions socialistes n'ont guère pris depuis qu'un peu de patine, – il a eu la longue patience d'attendre une époque où la confusion est enfin retrouvée ; où l'art n'est pas obligatoirement bourgeois, la morale frigide et l'histoire totalitaire. La Renaissance, Breitman, les deux vont décidément bien ensemble.

PIERRE LEPAPE.

★ **LE TÉMOIN DE POUSSIÈRE, de Michel Breitman, Laffont, 382 p., 89 F.**



Meurtres et madrigaux

« Pour le dix-septième anniversaire de sa naissance, le prince reçut deux cadeaux de son père : un poète et un esclave. » Ainsi s'ouvre *le Témoin de poussière*, roman-biographie de Michel Breitman, consacré à Carlo Gesualdo, prince de Venosa, *musicien* contemporain de Monteverdi, figure romantico-tragique de cette fin de Renaissance, qui *eut un destin digne des Chroniques italiennes* de Stendhal.

Le poète offert en présent d'anniversaire au jeune Carlo n'est pas n'importe qui : il s'agit du Tasse. L'esclave est un personnage beaucoup moins connu, mais tout aussi intéressant : Giuseppe Pilonij deviendra fou amoureux de son prince, au point de le devancer dans *ses intrigues, de le dépasser* dans ses vengeances.

Maître et valet forment un personnage double, lumineux et hypocrite tout à la fois, criminel et angélique, arrogant et honteux, créateur de madrigaux renommés, pleins de singularités chromatiques (que les théoriciens de l'époque tenaient pour de pures extravagances), et exécuteur de basses œuvres, témoin de poussière qui corrompt tout ce qu'il touche, détruit tous ceux qu'il aime...

Plus rancunier, plus jaloux que Carlo Gesualdo, c'est le valet dévoué jusqu'à la folie, qui égorgera la femme adorée de son prince ainsi que l'amant de celle-ci, avant de les exposer dans leur sang à la porte du palais.

ALEXIS LECAYE.

Les tremblements de la mémoire

Dans* le Retour de Julie Farnèse, *Catherine Lépront confirme l'étrangeté de son monde romanesque.

AUCUN récit ne peut vraiment rendre raison de la vie, car la vie se passe sous silence, comme, disait Chardonne, *« la vie cache la vie »*. A n'en pas douter, Catherine Lépront connaît cette vérité-là. Elle sait aussi que le présent produit *« cet effet paradoxal de convoquer les images du passé mais de les parasiter »*. Dès lors, Catherine Lépront se donne pour gageure de démonter le mécanisme de ce paradoxe. Travail de l'oubli ou travail de la mémoire, c'est tout un, et l'entreprise devient vite fascinante. Mais attention, le lecteur ici doit participer de manière active, il est sans cesse prié à la rescousse. L'auteur qui lui propose cette mythologie privée exige de lui sa part d'imaginaire, et qu'il se glisse dans les décombres d'une histoire dont manquent des pans entiers pour la reconstituer et qu'il retrouve le modèle initial de la nappe, laquelle a subi nombre d'altérations.

Un salon rempli d'inconnus

Chez les Farnèse, l'époque des *splendeurs est révolue*, tout va à vau-l'eau, la vie est sens dessus dessous, et le lecteur invité à entrer dans le cercle de famille a un premier mouvement affolé. Il a le sentiment qu'on l'introduit dans un salon où se tiennent des inconnus entre lesquels il a d'abord de la peine à établir des liens. Qui est le mari de qui, qui est le fils de celui-ci, la nièce de celle-là ? Heureusement, le lecteur peut à tout moment recourir au bref tableau généalogique que l'auteur a dressé à *son intention* et qui l'aidera à se repérer parmi les Farnèse et leurs collatéraux.

Mais c'est bien là toute l'assistance que lui concédera Catherine Lépront, prise à partie par une chronologie furibonde et décidée à ne pas la contrecarrer. Ainsi, les *scènes flottent-elles dans l'insécurité* de la mémoire, les images sommées à comparaître se présentent-elles brisées, ivres d'in*certitude* et tremblantes à *toutes* les convocations du souvenir. Julie Farnèse portait-elle une robe noire, ou plutôt beige, ou seulement claire, le jour de son retour ? Et quelle était cette fleur sombre piquée dans sa chevelure ? Vingt ans ont passé et, de même que la petite carte de visite punaisée sur une porte, délavée par pluie et soleil sur laquelle Jean-Baptiste Novembre déchiffrera, un jour, trois lettres d'un nom incomplet et énigmatique, de même la mémoire de chacun a connu ses intempéries particulières et ne livrera jamais aux autres qu'une Julie floue et flouée, une illusion de Julie.

Outre la beauté d'une écriture où se reconnaissent les vertus de précision et d'organisation évoquées plus haut, écriture non exempte pour autant d'une puissante magie, le mérite de Catherine Lépront avec *le Retour de Julie Farnèse* est de montrer ce qui se cache et de cacher ce qui, ordinairement, se montre.

ANNE BRAGANCE.

★ **LE RETOUR DE JULIE FARNÈSE, de Catherine Lépront, Gallimard, 240 p., 79 F.**

Le week-end de Blanche et Lucas

Avec* Mes nuits sont plus belles que vos jours, *Raphaële Billetdoux donne un huis clos d'érotisme et de mort.

RENCONTRER Raphaële Billetdoux, comme lire ses livres, c'est osciller entre la séduction et l'agacement. Belle et charmante, vive et timide à la fois, elle l'est assurément. Un premier roman publié à vingt ans (*Jeune fille en silence*, le Seuil, 1971), le prix Interallié à vingt-cinq ans (*Prends garde à la douceur des choses*, le Seuil 1976), un premier film réalisé à vingt-neuf ans (*la Femme enfant*, 1980) ne lui ont pas donné l'assurance factice qui vient parfois avec le succès précoce. *« Au contraire,* dit-elle... *Le succès, trop tôt, peut faire mal. Ce n'est pas intéressant, un livre, en soi. Ce qui est intéressant, c'est le chemin d'une personne. Mon vrai « premier livre », c'est* Lettre d'excuse (le Seuil, 1981) *et il est passé presque inaperçu. »*

Ces folies sans avenir

Pour avoir été cent fois répétées, les phrases *« définitives »* sur l'urgence d'écrire – *« à un certain moment la parole me quitte, je n'ai plus de vocabulaire, il me faut rentrer chez moi, écrire et me reconstruire »* – n'en sont pas moins sincères, sans aucun doute. Mais on en vient à se dire que si l'écriture est à ce point une thérapie individuelle, il n'est peut-être pas indispensable d'en livrer le résultat au public. On aurait tort pourtant de ranger Raphaële Billetdoux au rayon des affaires classées.

Certes, son dernier roman, *Mes nuits sont plus belles que vos jours*, n'a pas totalement perdu les défauts des précédents : l'abus des adjectifs, des métaphores que leur incongruité ne sauve pas et un usage immodéré de l'imparfait du subjonctif, qu'il ne suffit pas de savoir manier pour avoir un style.

Cela dit (qui va sans doute passer pour une grande dureté à un moment où l'on classe volontiers les *critiques en deux catégories* simples : les encensements suspects et les éreintements gratuits), pour irrité qu'on soit lorsqu'on n'aime *pas cette écriture*, on n'a pas envie de fermer le livre. On veut mener à son terme ce week-end avec Blanche et Lucas, où il ne se passe rien que le choc d'une rencontre et la chute d'un couple à peine ébauché : l'affrontement et l'union, un huis clos d'érotisme et de mort.

Sa fascination pour ces éblouissements fugaces, ces folies sans avenir, ces enlacemnts suicidaires, Raphaële Billetdoux sait la communiquer, la recréer, dans une histoire qui échappe à la banalité par sa sensualité et sa singulière cruauté. Il y manque une manière d'écrire qui soutienne mieux la tension du récit, une sobriété et une maîtrise qu'à l'évidence Raphaële Billetdoux cherche. Et trouve, *lentement*, car, comme elle le dit elle-même, *« c'est très long d'entrer en possession de soi ».*

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **MES NUITS SONT PLUS BELLES QUE VOS JOURS, de Raphaële Billetdoux. Grasset, 221 p., 72 F.**

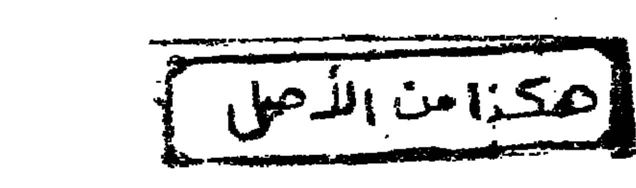
Le Comité de l'Association
Les Amis de la Reliure Originale
a la tristesse de vous faire part du décès de

Pierre Lucien MARTIN
Relieur d'Art
survenu à Paris le 13 septembre 1985

Né à [illegible] dans la Nièvre le 3 juillet 1913, relieur depuis 45 ans rue Saint-André-des-Arts à Paris, Pierre Lucien Martin se préparait à recevoir un brillant hommage à son talent lors d'une exposition qui s'ouvrira en octobre 1986 à la Bibliothèque Nationale, et à travers la publication d'un catalogue raisonné de son œuvre de réputation internationale.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le mardi 17 septembre à [illegible], dans la Nièvre.

Le Comité directeur de la Reliure originale
présente ses plus sincères condoléances
à la famille de Pierre Lucien Martin
32, rue de Richelieu – 75002 Paris.



● LETTRES ÉTRANGÈRES

James Baldwin mène l'enquête

« LES Noirs sont parfaitement capables de commettre tous les crimes dont vous avez pu entendre parler, capables de toutes les violences, de tout ce que n'importe quel être sur terre a jamais pu commettre, et Dieu sait si on en a commis des choses effroyables. » James Baldwin écrivit ces lignes à la fin des années 60 (1). Elles prennent une singulière résonance pour le lecteur de *Meurtres à Atlanta*, le dernier livre du romancier noir américain, cet enfant de Harlem qui, désormais, se partage entre les Etats-Unis (il y donne des conférences dans les universités, les collèges, les prisons) et Saint-Paul-de-Vence, où il possède une maison.

Un bouillon de haine raciale

« Je me suis rendu à Atlanta à la demande d'un magazine qui m'avait proposé d'écrire un article sur cette terrible affaire, l'assassinat, entre 1979 et 1981, de vingt-huit enfants noirs. On venait de trouver un coupable, un dénommé Wayne Williams, Noir lui aussi, déclare Baldwin. *Très rapidement, il m'est apparu que la situation était plus embrouillée que la police ou la justice ne le prétendaient. C'est pour cette raison que j'ai voulu écrire un livre qui, s'il n'apporte pas de solutions, soulève des interrogations. »*

La thèse de Baldwin est la suivante : lorsque Wayne Williams, un jeune homme, âgé de vingt-trois ans, est arrêté en juin 1981, on l'accuse d'avoir assassiné deux adultes (des vagabonds noirs). Au cours de son procès, toujours selon Baldwin, Williams sera chargé du meurtre des vingt-huit enfants. Le tribunal s'appuiera dès lors sur trois éléments : les « antécédents » de l'accusé (ses origines, son profil psychologique), la preuve par les fibres (des fibres de la moquette du domicile de Williams seront retrouvées sur les cadavres de plusieurs victimes), enfin, la « loi des séries » (si Williams a commis l'un de ces meurtres c'est donc qu'il a commis les autres).

Pour Baldwin, ces accusations, telles qu'elles ont été utilisées par la justice, ne tiennent pas. *« Beaucoup de gens,* poursuit-il, *ont été soulagés par la condamnation de Williams. Mais pour nombre de Noirs, les plus pauvres surtout, cet événement était quelque chose d'énorme, qui les écrasait. Ils ne comprenaient pas le verdict. Il ne faut pas oublier qu'Atlanta est une ville dirigée par un maire noir et que les jurés qui ont condamné Williams étaient, à une écrasante majorité, blancs. »* Et le romancier d'évoquer ce qu'il appelle dans son livre *« le bouillon incandescent de haine raciale »,* dont les Etats-Unis sont le théâtre. *« Aujourd'hui,* dit-il, *les Blancs ne veulent plus entendre parler des Noirs, de même qu'ils ne veulent pas entendre parler de la pauvreté. Ils se comportent comme si la crise n'existait pas. »*

Une certaine amertume

Baldwin laisse poindre une certaine amertume. Songe-t-il aux « années d'or » du mouvement noir américain ? *« Il est vrai que dans les années 60, la communauté noire était mieux organisée. Mais Martin Luther King a été assassiné et les Black Panthers ont disparu, victimes de la répression et aussi de leurs erreurs politiques. Je me souviens qu'à l'époque, je n'étais pas du tout d'accord avec Eldrige Cleaver, qui voulait armer tous les jeunes. Cela n'aidait en rien à résoudre nos problèmes. »* Des problèmes qui restent entiers.

S'il ne semble pas avoir perdu la foi (*« je crois toujours,* précise-t-il, *à un* yankee doodle socialism, *un socialisme à l'américaine »*), Baldwin paraît isolé. Une position qu'il connaît bien. Dans les années 60, les militants noirs lui reprochaient d'être un intellectuel trop compromis. Pourtant, les militants ont disparu mais Jimmy est toujours là. A soixante et un ans, il parle des orangers et des citronniers qu'il cultive, de ses projets de livres (*« en ce moment, j'en écris un sur Malcolm X, Martin Luther King et Evers Medgar »*), de ses amis, des ses voyages (*« j'ai horreur de voyager, j'ai la trouille en avion »*). Au poignet droit, il porte une montre ornée d'un portrait de Martin Luther King. Autour du cadran, cette phrase célèbre du leader noir : *« I have a dream »,* (J'ai fait un rêve). C'était il y a si longtemps !

BERNARD GÉNIÈS.

★ MEURTRES A ATLANTA, de James Baldwin. Traduit de l'américain par James Bryant. Stock, 168 p., 75 F.

(1) *Le Monde*, 14 juin 1969.

Les chambres secrètes d'Ernst Jünger

Une dangereuse rencontre *a les apparences d'un roman policier, mais...*

C'EST la première incursion de l'auteur des *Falaises de marbre* dans le roman policier. Une prouesse, même pour qui sait qu'une grande partie de ce livre, sorti cette année en Allemagne, quelques semaines avant les quatre-vingt-dix ans d'Ernst Jünger, avait déjà été publié, sous forme de fragments successifs, entre 1954 et 1975.

L'action d'*Une dangereuse rencontre* se situe à Paris, à la fin de l'été 1888. La ville, chère entre toutes à Jünger, vit dans l'insouciance les derniers jours ensoleillés, tandis que grandit, venue de Londres, la rumeur, horrible, *« comme un squale dans les eaux d'égout »*, des exploits meurtriers de Jack l'Eventreur. Mêlé malgré lui à une affaire criminelle, le héros, un jeune diplomate prussien, rêveur éveillé dans la lignée du prince de Hombourg, se retrouve brutalement confronté à la mortelle aventure qu'est la vie.

Même si l'auteur, il faut lui rendre cette justice, n'ignore rien de l'art de nouer et de dénouer les ficelles du genre, *Une dangereuse rencontre* risque fort de décevoir les amateurs de « polars », ne serait-ce que par le parcours zigzagnant et les incessantes digressions du récit.

Ernst Jünger prend, certes, un évident plaisir à lancer des clins d'œil tour à tour à Edgar Poe et à Conan Doyle, mais l'intrigue policière n'est pour lui qu'un simple prétexte à parler d'autre chose.

De quoi, au fait ? Impossible de ranger le récit sous le label, si commode, du roman d'initiation ; il faudrait, pour cela, que le héros eût tout de même un peu plus d'épaisseur. Est-ce à dire qu'il s'agit d'un tableau de la société « fin de siècle » ? On ne peut contester à Jünger, si friand de décadence, la véracité historique de ses descriptions. Mais, dans leur sécheresse, ses observations sont moins d'un moraliste que d'un naturaliste décrivant les différentes espèces du genre animal. Le héros est ainsi comparé successivement à une *« chrysalide »*, puis à *« un papillon attiré par un point lumineux »*. Sa partenaire a *« les traits d'une grande chatte »* ; le policier, *« le regard d'un prédateur »*.

Mais pourquoi, après tout, vouloir classer ce livre déconcertant, voire hybride ?

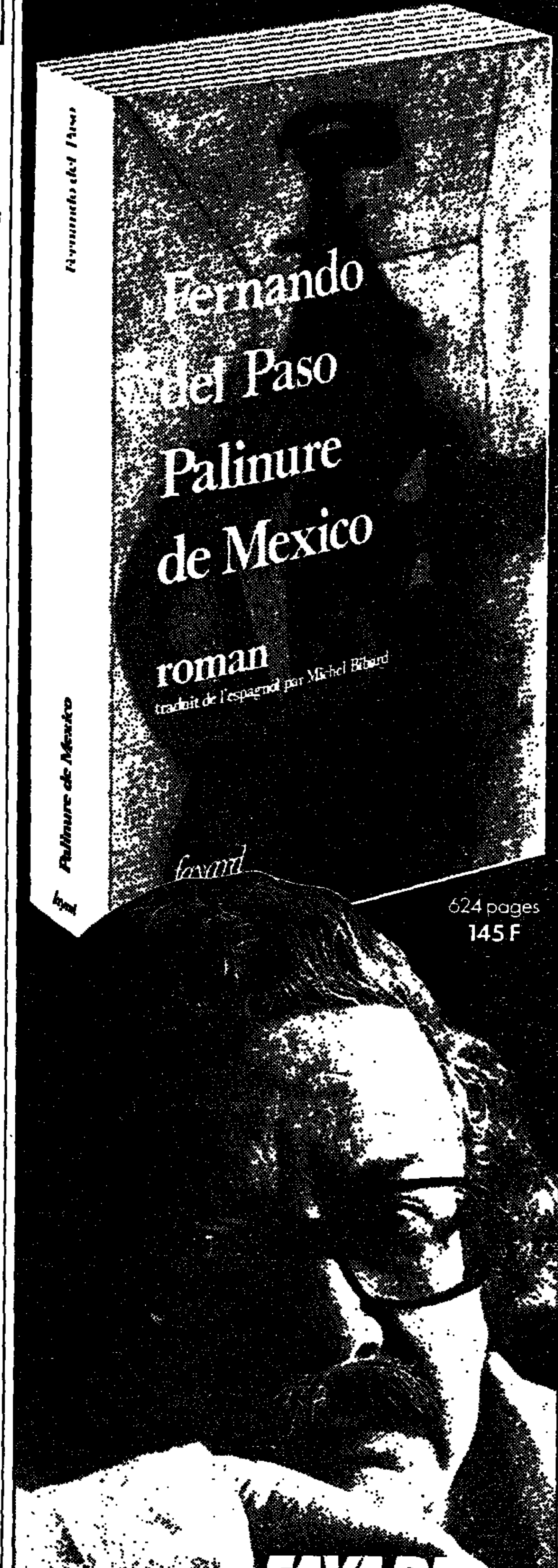
Comme, naguère, l'opium et la mescaline des incursions rapportées dans *Approches, drogues et ivresse*, la criminologie est l'instrument dont se sert, aujourd'hui, l'auteur pour *« pénétrer dans les chambres secrètes et les souterrains de ce monde »*.

J.-L. DE RAMBURES.

★ UNE DANGEREUSE RENCONTRE, d'Ernst Jünger, traduit de l'allemand par Henri Thomas. Ed. Ch. Bourgois, 188 p., 80 F.

A noter également, chez le même éditeur, la réédition de GRAFFITI-FRONTALIERS, traduit pour la première fois en 1977.





● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Esquisses

(Suite de la page 15.)

Pour les lecteurs qu'intéresse la chasse aux symptômes et aux symboles, il reste à traverser ces nouvelles avec Freud dans une main et Bachelard dans l'autre. Pourquoi tel épi de maïs, tel étalon en furie, tel arbre tourmenté ? Mais le plaisir de traquer l'inconscient s'épuise vite. Plus durable est l'intérêt de voir se décanter l'art narratif de l'auteur.

LE monologue intérieur, qui occupera la totalité de *Tandis que j'agonise* et une bonne partie du *Bruit et la Fureur*, trouve ses premières applications dans *Idylle au désert*, par exemple dans *Portrait d'Elmer*, sous forme de brèves sensations ou réflexions en italique.

Dans *l'Air du large* (Gallimard, 1970), Michel Mohrt a noté l'espèce de mission sacrée que Faulkner confie au couple vieillard-enfant pour transmettre la tradition du Sud et, plus généralement, pour combattre le temps, pour vaincre l'oubli.

L'emploi du conte oral, des histoires de famille en chaîne est déjà courant dans les premières nouvelles. Comme dans les grands romans, il arrive qu'on s'y perde. La curiosité pour les existences qui défilent dans les conversations se change en une sorte d'envoûtement. Pour le lecteur, comme pour Faulkner lui-même qui disait n'attacher aux mots qu'une confiance relative, c'est la réalité subjective qui importe. Nous devenons autant de Benjy *(le Bruit et la Fureur)*, pour qui rien n'existe hors la sensation.

C'EST particulièrement net dans *Portrait d'Elmer*, dont les innombrables péripéties vite oubliées laissent subsister, tenace comme un souvenir personnel, une certaine couleur de ciel, de nuit...

Le texte est de 1925. Faulkner effectue son premier tour d'Europe, en compagnie de William Spratling. Il prend des notes en vue d'un roman entièrement consacré au personnage d'Elmer, jeune peintre texan fraîchement débarqué à Montparnasse. La silhouette réapparaîtra dans *Moustiques, les Palmiers sauvages, le Hameau*. Le texte reproduit dans *Idylle au désert* constitue plus qu'une matrice pour le personnage : on y voit poindre, tâtonner, s'affirmer, le génie de Faulkner pour suggérer ce qui lui tient à cœur, et qui est indicible, par un flot de détails latéraux, anecdotiques.

Elmer est assis à la terrasse du Dôme, avec un ami vénitien, son carton à dessin entre les jambes. Il ne parle pas italien et il ne connaît que deux mots de français, *rive gauche*. Il sait seulement que les toits de plomb virent au mauve, et que les cuisses des passantes se marquent sous les jupes légères.

Au hasard d'un babillage à bâtons rompus qui rappelle les dimanches familiaux d'autrefois, on apprend pêle-mêle qu'Elmer a fait la guerre en Europe, qu'il a été blessé à la colonne vertébrale, qu'à son retour en 1917 il a été fasciné par la fille, rose et vêtue de jaune, d'un riche chercheur de pétrole. Auparavant, il s'est enfui pour ne pas être déniaisé par une institutrice grise, à la vie intérieure *« ajourée et un peu balourde »*. Il se souvient aussi d'avoir échappé dans une grange (déjà !) à une autre fillette, à l'étroit dans des vêtements *« coûteux et souillés »*...

Plus tard, Elmer a mendié dans le Missouri et couché dans la gare de Chicago. Il a failli retrouver sa sœur à La Nouvelle-Orléans, dans un attroupement. Il a fait de la prison par erreur, à Venise. Depuis trois semaines qu'il est à Paris, il n'a pas pris le temps de visiter le Louvre. Il s'est rendu sept fois dans le bois de Meudon, pour essayer de peindre. De son hôtel de la rue Servandoni — là où vivra Barthes ; comme le monde des lieux littéraires est petit !, — il flâne dans le jardin du Luxembourg, du temps que la fermeture des grilles était annoncée par une sonnerie de cor *« mesurée et altière »*.

Pour finir, il manquera la visite de sa fiancée et sa carrière de peintre à cause... d'un pressant besoin naturel. Toujours le Destin contraire, et son complice dans la place : le corps, agité de désirs incongrus, absurdes. La malédiction faulknérienne a commencé, non sans humour.

Mais le charme est ailleurs, dans des évocations subites, isolées, fulgurantes : l'Atlantique gris et glacé qui sépare Houston de l'Europe ; les odeurs de cacahuètes et de couches mouillées d'un tortillard texan ; la puberté, comparée à un parfum dont on croit se souvenir alors qu'on ne l'a jamais respiré ; l'automne et le crépuscule à l'assaut de la ville, *« joyeuse et mourante »*, déjà.

★ **IDYLLE AU DÉSERT ET AUTRES NOUVELLES, de William Faulkner. *Textes établis par* Joseph Blotner *et traduits par* M. E. Coindreau, D. Coupaye, M. Gresset, F. Pitavy. Gallimard, 450 p., 140 F.**

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Second carnet de navigation dans un fauteuil Voltaire

Alfredo Bryce Echenique propose un code de la route à l'usage des romantiques incurables.

IL y a deux ans, Alfredo Bryce Echenique a publié un roman, *la Vie exagérée de Martin Romana*, sous-titré *Carnets de navigation dans un fauteuil Voltaire* (1). Il y racontait de manière très drôle une histoire déchirante : comment Martin — ce double de lui-même, ce sosie qu'il regarde se débattre avec ironie et effarement — était tombé follement amoureux d'Inès et l'avait épousée, et comment et pourquoi elle l'avait quitté pour toujours.

Inès était une pasionaria de la révolution latino-américaine, telle qu'on la vit et qu'on la parle dans les milieux de l'émigration intellectuelle à Paris ; et, pour son malheur, Romana, bien que péruvien, exilé lui aussi et aussi hostile que tout un chacun aux dictatures galonnées, appartient tant par sa famille que par sa culture à la grande bourgeoisie de la terre et de la banque. Ce qui dressait un mur infranchissable entre lui et les partisans de la révolution totale et le rendait inapte, comme il dit, à *« circuler à gauche »*.

L'Homme qui parlait d'Octavia de Cadix, second carnet de navigation dans un fauteuil Voltaire, retrouve Martin Romana où nous l'avions quitté : au fond d'une noire dépression qu'il soigne à coups de pilules — dont il doit supporter les effets secondaires plutôt désagréables pour un latino-macho. Mais ce n'est plus l'abandon d'Inès qu'il essaie de noyer sous des flots d'encre. Ce travail du deuil qu'accomplit l'écriture — *« Ne déprimez plus, imprimez »* — déroule ses fastes et ses farces en regret d'une autre femme, Octavia de Cadix. Ils se sont aimés, avec beauté, avec passion. Elle était très belle et très jeune, mineure peut-être. Il était lecteur d'espagnol à l'université de Nanterre (ô les joyeuses et féroces pages sur Nanterre-la-normalisée, Nanterre-la-très-bourgeoise de l'après-68 !), elle est venue assister à son cours, et cela a été comme s'ils se connaissaient et s'attendaient depuis toujours.

Le fantôme de Lima

C'est trop beau pour être vrai ? Si vous ne croyez pas à ce coup de foudre longuement prémédité par les dieux, si vous n'êtes pas convaincu par les mots d'Echenique-Romana, par la passion et par la pression de son récit, que des événements, aussi magnifiques et aussi violents, aussi inévitables et aussi irrémédiables, peuvent se produire ailleurs que dans les romans, si vous êtes un sceptique froid, il est inutile d'ouvrir ce livre : Echenique ne sera jamais des vôtres.

Il n'est pas l'homme des demi-mesures ni des demi-sentiments : *« Ma vie, écrit-il, n'a jamais cessé d'être un tantinet exagérée. »* Il est atteint de mutisme ou bien il parle intarissablement. Il se dévore de remords et de solitude, se détruit méchamment à l'alcool et sent peser sur ses épaules le poids des injustices et des crimes du monde, ou bien il aime. Et alors Octavia de Cadix n'est pas seulement une jeune femme qui distribue le bonheur partout où elle passe, une image merveilleuse de la douceur et de la joie, de la fragilité et de la force, une sorte de fée dont la magie peut tout — y compris transformer un écrivain fébrile, abruti de whisky et de tranquillisants en amant triomphant. Elle devient aussi, sans jamais cesser d'être une personne bien réelle mais plutôt par excès de réalité, une manière de mythe à travers lequel Romana exorcise tous les fantômes qui peuplent ses jours, ses nuits, son canapé et son fauteuil Voltaire : le fantôme de l'exil et celui de Lima l'odieuse, le spectre de la folie qui guette les âmes exigeantes et celui de la raison, trop raisonnable pour ne pas chercher à étouffer ce surplus de vie, cette fameuse exagération sans laquelle on ne fait jamais que végéter, plus ou moins agréablement.

Ecrire comme on se vide

Une exagération qui pousse à écrire comme on se vide de son sang, par spasmes, par gros bouillons, par flux tourmentés qui entraînent avec eux des lambeaux d'images, des épaves de récits, d'énormes éclats de rire et des chants de douleur. Le carnet de bord avance comme il peut, poussé par les tempêtes, immobilisé par les calmes, chavirant ici et là dans la houle, tandis qu'Echenique, Mister Hyde du docteur Romana, rigole des efforts de son double pour manœuvrer encore une embarcation ivre, définitivement livrée aux vents mauvais de l'histoire et du malheur d'exister.

Car, bien sûr, et nous le savons depuis les premières pages, le roman de Romana et d'Octavia l'adorable finit mal. Pour des raisons exactement symétriques à celles qui avaient entraîné la rupture avec Inès. Rejeté hier à cause de ses origines bourgeoises, Martin l'est cette fois pour n'être rien d'autre qu'un émigré minable, un écrivain obscur venu d'un pays qui l'est plus encore, un lecteur sans le sou d'une université toujours suspecte. Bref, pour les parents très comme il faut d'Octavia, Martin Romana est également inapte à circuler à droite. Il ne lui reste que le milieu de la chaussée. Il y fonce avec toute l'énergie des suicidaires et tout l'humour des désespérés. *L'Homme qui parlait d'Octavia de Cadix* est aussi un code de la route à l'usage des romantiques incurables.

P. L.

★ **L'HOMME QUI PARLAIT D'OCTAVIA DE CADIX, par Alfredo Bryce Echenique, *traduit de l'espagnol par* Jean-Marie Saint-Lu, Éd. Luneau Ascot, 314 pages, 110 F.**

(1) Voir la critique de Claude Couffon dans « le Monde des livres » du 11 novembre 1983.

Jorge Amado

(Suite de la page 15.)

» Des aventuriers venus de partout, des colporteurs levantins déchargeant leurs balles de marchandises pour installer boutiques et magasins, un missionnaire à l'accent allemand tentant d'imposer les commandements de la loi de Dieu à des gens sans foi ni loi, rebelles à tout ordre, hostiles à toute autorité, du ciel ou de la terre (1). »

Une sorte de western

Voilà le cadre du gros et superbe roman que nous donne un Amado au mieux de sa forme et de son inspiration. C'est un récit tragique et désopilant à la fois, où l'on retrouve tout l'art du conteur, celui de *Bahia de tous les saints*. Il déroule la lente gestation de Tocaia Grande et, non content de créer la ville et de la faire grandir, il fait vivre des personnages, des quantités de personnages, truculents ou étranges, des familles, toute une population de pauvres gens et de bandits, de pionniers, pas forcément recommandables, qui resteront à jamais *« la face cachée »* de la grande histoire (c'est le sous-titre du roman).

« Je dis non quand tout le monde dit oui en chœur. Je veux découvrir et révéler la face cachée, affirme Amado, qui refuse désormais tout engagement, tout manichéisme, toute idéologie réductrice (...). *Je veux conter l'amour impur, avant que n'ait été élevé un autel à la vertu. Je dis non quand ils disent oui, c'est là mon seul engagement. »*

Tocaia Grande, c'est une sorte de western qui se passerait au début du vingtième siècle dans une société violente, errante, multiraciale où dominent les Noirs et les Mulâtres, mais où abondent aussi les Indiens, les Arabes, les Juifs, les Italiens, les Suisses, les Allemands et les Anglais qui construisent le chemin de fer ; Une humanité composite s'est agglomérée là : travailleurs, muletiers, aventuriers, cultivateurs de cacao et de manioc, filles publiques, avocats, missionnaires pressés de convertir tous ces païens...

Image utopique d'une communauté d'hommes libres, sans lois, sans morale, sans fêtes car, sans calendrier, sans élites et sans autre but que la survie. Une société d'hommes, du blanc au noir ébène, avec pour seules femmes celles qui se partagent, puisque, de toute façon, dans ce monde *« sans divertissement »*, pour reprendre le terme de Jean Giono, la seule échappée, la seule distraction est celle que peut procurer le sexe. Alors, on ne se prive pas... Aucun dévergondage, aucune dépravation dans cet acte primaire, essentiel, grave le plus souvent, comme s'il s'agissait de se prouver qu'on est vivant, que le corps est un instrument irremplaçable et pour les attributs duquel Jorge Amado possède un langage inépuisable et fabuleusement imagé.

On n'est pas près d'oublier certaines scènes qui prennent une réalité tout à fait stupéfiante, la sensualité lyrique et foisonnante qui colore toute cette vallée de la rivière aux Crocodiles avec ses animaux fabuleux : anous et hoccos, perroquets et aras, coendous et sajous, tupinambis et pécaris qui s'enfuient au plus profond de la forêt ; des fruits merveilleux : mombins à la saveur acide, dattes bien mûres, jaques parfumés, ignames, arbres à pain. Quel plaisir éprouve le romancier à décrire les plats que dégustent ses personnages ! On n'en finirait pas d'énumérer les mets inconnus qu'il nous fait découvrir : viande séchée, farine de manioc frite, sauté de poule d'Angola, la poule au sang, le poisson à l'huile de palme, les confitures de banane et de cajou, la crème d'avocat, le sarapatel, ce « régal des dieux » à base de sang et d'abats de porc hachés.

Irisopolis abolira la ville damnée

Une ville, c'est aussi des habitants, des centaines d'habitants qu'on suit un temps, qu'on retrouve par hasard, dans un lit, dans un bar, au cimetière ou dans ce *coin de la rivière qu'on nomme* le Bidet des Dames.

Comment ne pas s'attacher à ceux-là sans qui Tocaia Grande n'aurait pas existé : le capitaine Natario da Fonseca, dévoué corps et âme à son ancien maître — le colonel Boaventura da Andrade, qui l'a promu après la grande embuscade, — modèle de bravoure et de loyauté, même s'il a tué jadis un homme. Et Bernarda sa filleule, la plus recherchée des prostituées du village, que son père incestueux a laissée moralement intacte et qui s'offre à son parrain : *« J'ai rien à vous offrir. Rien que moi, si vous en avez envie... »* Et Fadul Abdala, le colporteur, baptisé le Grand Turc des bordels, ou M'sieur Fadu dans les misérables cahutes, le Libanais de religion maronite qui ouvrira le premier magasin de Tocaia Grande. Et Castor Abduim de Assuncao *alias* Tison brûlant, le maréchal-ferrant, fils d'esclaves, qui, pour se distraire, fabrique des couteaux, des grelots ou des bagues à offrir aux petites amies et aussi de la ferronnerie de candomblé pour les dieux Xango, Iémanja, Oxossi (2).

C'était peut-être l'âge d'or, ces dix premières années de la vie de la ville, avant qu'arrivent les prêtres, les savants professeurs, les médecins et les hommes de loi, et l'armée, qui anéantira ce qui fut Tocaia Grande. Seuls les folkloristes et les auteurs de littérature populaire évoqueront encore la ville damnée, qui deviendra plus tard Irisopolis. Et on oubliera jusqu'au nom primitif de l'agglomération...

On vient de célébrer, nous dit Amado, le soixante-dixième anniversaire de sa fondation et le cinquantenaire de son accession à la catégorie de chef-lieu administratif et juridique. Irisopolis, la cité de l'arc-en-ciel, qui reniera ses origines, sa face à jamais cachée.

NICOLE ZAND.

★ **TOCAIA GRANDE, LA FACE CACHEE, de Jorge Amado, *traduit du portugais (Brésil) par* Jean Orecchioni, Stock, 514 pages, 98 F.**

(1) Extrait de *l'Enfant du cacao (O Menino Grapiuna)* paru dans « le Monde des livres » du 21 septembre 1984.

(2) Divinités des religions afro-brésiliennes.

Souvenirs de la « guerre froide »

COMPAGNE depuis quarante années des combats politiques et des pérégrinations de son mari, Zelia Gattai est aussi sa première lectrice, sa première dactylographe ; elle est devenue sa biographe, la conteuse des souvenirs de ce grand inventeur de fictions, rebelle à toute autobiographie.

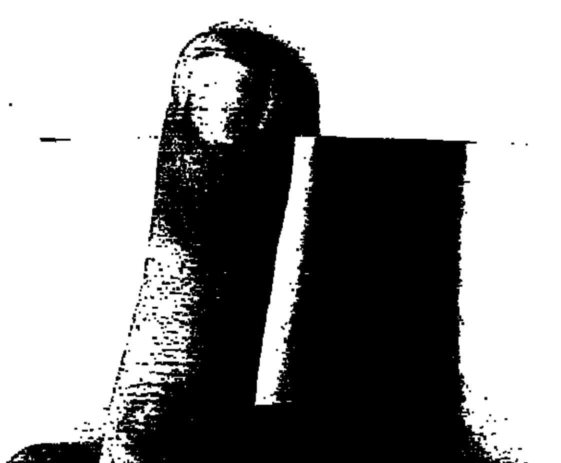
Dans *Un chapeau pour voyager* — paru l'an dernier chez Stock, — Zelia Gattai nous avait présenté la famille Amado en 1945, quand Jorge, à cause de sa popularité comme écrivain, avait accepté de se présenter aux élections. Elu député communiste, il avait été exclu de la Chambre en 1948 et les Amado avaient dû s'enfuir du Brésil avec Joao, leur fils de quatre mois. Ce sont les deux premières années de leur exil en Europe que raconte le deuxième volume : *la Reine du bal, 1948-1949*.

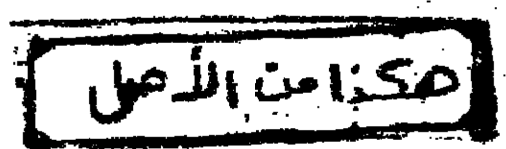
Des souvenirs racontés en toute liberté, avec drôlerie, comme pour des amis avec lesquels on évoque un passé qu'ils ont pu connaître. Des aventures rocambolesques ou attendrissantes, des rencontres, des amitiés d'exilés. Surtout, il y a la découverte du monde socialiste : Prague, où le président Benes est bientôt remplacé par Gottwald sans que les hôtes de marque y trouvent à redire, le premier Festival de Karlovy-Vary, les congrès de la paix à la salle Pleyel de Paris ou à Wroclaw, le premier séjour à Moscou, le bal à Bucarest. Tombé d'une autre planète, accueilli triomphalement, honoré partout comme des « camarades », le couple Amado est populaire dans toute l'intelligentsia puisque, à l'époque, le monde intellectuel se situe unanimement — ou presque — à gauche. L'heure n'est pas aux questions ni aux révisions déchirantes.

Paris reste pourtant la ville d'élection du couple errant et le Grand (!) Hôtel Saint-Michel de la rue Cujas leur foyer, où ils retrouvent leurs amis : Pablo Neruda, Paul Eluard, Aragon et Elsa, Ilia Ehrenbourg, Pierre Seghers, Jean-Paul Sartre. 1949, *c'était aussi le temps de la « guerre froide »* : à l'automne, on leur donne *« quinze jours pour quitter la France »*. Le livre s'arrête là. Ils ne savent pas que l'interdiction de séjour sur le territoire français durera plus de quinze années... Mais c'est le sujet du prochain livre de souvenirs.

N. Z.

★ **LA REINE DU BAL, de Zelia Gattai, *traduit du portugais par* Jane-Lessa et Didier Voïta, Stock, 324 pages, 98 F.**





LE DEUXIÈME SALON DE MAIRIE-EXPO

Le temps des maires

La fonction de maire est une de celles auxquelles les élus et leurs électeurs sont le plus profondément attachés : peut-être parce que la commune est la communauté dont ils sont le plus proches.

On ne se sent pas toujours – ou pas encore – solidaire de la région ou du département auquel on est administrativement rattaché ; on *est* tout naturellement de telle ou telle commune. Vérité d'évidence dont on retrouve la trace dans les sondages.

Parmi tous les mandats entre lesquels ils pourraient être obligés de choisir, les élus de toutes les tendances estiment que c'est à celui de maire qu'ils renonceraient en dernier, dans leur grande majorité.

Ainsi s'explique que, quels que soient les progrès de la décentralisation qui tendent à promouvoir l'autonomie des régions et des départements, c'est à chaque moment et toujours le temps des maires, qui, sur le terrain, ont à tâche d'assurer la vie, parfois la sûreté de la communauté communale.

De la crise, ils subissent le premier choc, et doivent, en première ligne, établir les contre-feux ou monter les contre-attaques, tout en continuant à assurer et moderniser l'équipement des collectivités dont ils ont la charge.

Cette montée des préoccupations, au moment où parallèlement se met en place une restructuration des pouvoirs locaux, explique l'intérêt de manifestations, comme le 2e Salon Mairie-Expo, qui se déroulera du 25 au 30 novembre, dans le parc des expositions de Paris-Nord, à Villepinte, ou de réunions de réflexion comme ce colloque organisé par la *Revue française de finances publiques* et la Caisse des dépôts et consignations les 26 et 27 septembre au Palais du Luxembourg, sur un thème ô combien actuel : « Les finances communales à l'heure de la décentralisation ».

Une commune n'est pas une entreprise

par MICHEL GIRAUD (*)

MAIRE ou patron ? Peut-on gérer sa commune comme une entreprise ? Si les nationalisations de l'expérience socialiste ont montré combien il est néfaste de gérer les entreprises comme des administrations, faut-il pour autant adopter la position inverse qui conduirait à gérer une collectivité publique – en l'occurrence la commune – comme une entreprise ?

L'une et l'autre possèdent des caractères spécifiques qui interdisent l'assimilation.

Leurs buts respectifs diffèrent. Le rôle de la commune est de satisfaire aux légitimes exigences de dessertes, d'environnement de l'entreprise, d'alléger ses charges et ses contraintes autant que faire se peut ; celui de l'entreprise est de créer des produits et d'offrir des emplois. Le lien politique qui unit le maire à ses électeurs n'a aucune commune mesure avec celui qui existe entre un chef d'entreprise et ses clients. A l'intérieur de l'entreprise, les relations sont définies par le travail, tandis que les habitants d'une commune partagent le même paysage quotidien.

Et puis surtout un certain nombre de grands principes qui ne lient pas l'entreprise s'imposent à la collectivité publique : égalité des citoyens, continuité des services publics, solidarité. Ces règles ne sont pas nécessairement compatibles avec l'exigence de rentabilité à laquelle est soumise l'entreprise. Appliquée au secteur concurrentiel, elles produiraient peut-être des effets pervers.

Pas davantage les instruments ne sont les mêmes. Ainsi, les principes de la comptabilité publique gouvernent les finances locales, mais pas un bilan ou un compte d'exploitation général. Le budget communal est un acte prévisionnel dont les contraintes du marché privent l'entreprise. C'est vrai que la collectivité locale est investie d'une mission de service public.

Bien sûr, on ne saurait ignorer l'abîme qui sépare le maire d'un petit village de celui de la grande métropole. Mais si les moyens dont ils disposent respectivement diffèrent qualitativement et surtout quantitativement, des devoirs identiques échoient à l'un comme à l'autre. C'est la raison pour laquelle je me suis toujours prononcé contre toute ingérence de la commune dans la vie des entreprises. A cet égard, les dispositions des articles 5 et 6 de la loi du 2 mars 1982 ouvrent le champ à des interventions municipales que je désapprouve. Toute entreprise est un risque, quelle qu'elle soit ; il n'appartient pas à la collectivité publique de pervertir la nature de l'entreprise en annulant ce risque. Outre qu'il y aurait là injustice et violation de la liberté du commerce et de l'industrie, je ne vois pas à qui profiterait l'intervention. Le destinataire lui-même n'y trouverait qu'un gain illusoire.

Si la fiscalité extorque aux ménages de quoi aider les entreprises, la consommation en subira le contrecoup, et les entreprises en seront touchées. Si la taxe professionnelle est à l'origine de subventions que réclament les plus fragiles d'entre elles, leurs capacités d'investissement seront diminuées d'autant. Et quelle compétence autorise un maire, un conseil municipal, à décréter que telle entreprise mérite secours plutôt que telle autre ? Franchement, je n'en vois guère, mais plutôt de sérieux risques d'erreurs.

Un véritable respect de la liberté ne consiste pas à confondre personne publique et personne privée, mais à définir leur domaine respectif et à les y maintenir

Austérité et vigilance

Les notables différences entre la logique de la communauté et celle de l'entreprise n'impliquent pas qu'elles s'excluent mutuellement. Autrement dit, ce n'est pas parce que la rentabilité constitue la première contrainte des entreprises que la collectivité publique doit s'attribuer le privilège d'une gestion laxiste et irresponsable dont les administrés feraient les frais.

(Lire la suite page 32.)

(*) Président du conseil régional d'Ile-de-France, sénateur, maire du Perreux-sur-Marne.



Dans ce numéro

INNOVATION

LA VALLÉE DE LA BRUCHE, EN ALSACE

La compétence et l'amitié

EN haut du village, le chemin de terre est encombré *de sable aggloméré*. Alice Morel, vingt-neuf ans, maire déléguée de Bellefosse (Bas-Rhin), n'hésite pas : elle *engage sa voiture directement* sur le pré pour montrer le point de vue sur sa commune. C'est une petite femme réfléchie, souriante et décidée. En mars 1977, elle devenait la plus jeune maire de France. Huit ans après, elle a un meilleur œil pour juger un chantier ou conseiller une coupe de bois mais elle n'a rien perdu de son dynamisme.

Fille de Bellefosse, étudiante en sciences politiques et en droit à Strasbourg, elle s'était présentée alors dans cette toute neuve association de communes : un nom nouveau, Le Ban-de-la-Roche, pour quatre villages de cette haute vallée de la Bruche, tous protestants et francophones : Fouday, Belmont, Waldersbach et Bellefosse.

« Cette association correspond à une réalité géographique, historique, culturelle », commente-t-elle aujourd'hui. Parmi les trois délégués de Bellefosse, elle a été choisie comme premier magistrat. Mais maintenant, la construction d'un lotissement à Fouday a déséquilibré les populations, seul critère du poids des communes associées.

Affaire de psychologie

Alice Morel s'insurge : *« C'était logique de construire le lotissement près de la nationale, mais c'est inadmissible que cela fasse perdre du poids aux autres communes. Il faut trouver d'autres critères, parler d'entité-village. »*

D'autant plus que Bellefosse a joué le jeu de l'association dans la répartition des projets. Un bâtiment agricole municipal se construit à côté de la ferme-auberge, un ancien hôtel-restaurant a été racheté par la commune. Les idées sont là : *chambres d'hôtes, gîtes* d'étape. *« Nous avons remis en état 60 hectares de pâturages communaux qui étaient en friche et créé ainsi une exploitation agricole. »*

Madame le maire décrit toute la partie cachée de l'iceberg : l'adduction d'eau, l'assainissement, le déneigement, la voirie pour bien relier quarante résidences principales et soixante-dix résidences secondaires.

Alice Morel, qui de profession travaille dans le tourisme rural pour le département voisin des Vosges, sait que les projets qui aboutissent sont ceux qui trouvent un financement. *« Nous avons beaucoup été aidés par le FIDAR (Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural) et appuyés par le département et la région. »* C'est aussi affaire de psychologie. Avec le sous-préfet – le nouveau, qui s'installe, et l'ancien, qui avait la *« fibre montagne »*, – comme avec le président du conseil général, l'ancien ministre Daniel Hœffel (UDF), qui peut comprendre le maire de Bellefosse puisqu'il est lui-même maire de la toute petite commune rurale de Handschuheim et... protestant.

Se laisserait-elle coller une étiquette politique ? L'ancienne « sciences-po » sourit franchement : *« Ne soyons pas hypocrite, je n'ai jamais été très engagée à gauche. Mais je ne crois pas être sectaire, je sais reconnaître ce qui est bien, comme la décentralisation, que la gauche a faite. »* Elle insiste : *« Dans une petite commune, on juge d'abord la compétence, la personnalité – et l'amitié. »*

Elle préfère parler de Bellefosse. Des soucis que crée la forêt aux quatre communes : 560 hectares qui ne dégagent plus d'argent depuis trois ans. *« Le prix du bois est le même qu'il y a huit ans et nos charges sont trop lourdes. »* Il a même fallu écarter un bûcheron, un geste qui pèse beaucoup dans une vallée marquée par le chômage, où l'on va parfois chercher l'emploi à Strasbourg, à 50 kilomètres. Parler aussi des associations, de plus en plus animées par des habitants de week-end. Ou encore du Champ-du-Feu, le domaine skiable le plus proche de Strasbourg, largement inclus dans le ban communal de Bellefosse et qu'une piste de ski de fond devrait joindre au village.

Alice Morel n'aime pas travailler isolée. Elle s'appuie sur une commission extramunicipale, elle multiplie les contacts, les engagements – syndicats intercommunaux, agence de pays, associations des communes montagnardes – et surtout *connaît tout le monde* à Bellefosse...

JACQUES FORTIER.

LE DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX LOCAUX DE COMMUNICATION

La Caisse parie sur le câble

BIEN connue comme établissement financier, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) l'est moins comme partenaire industriel. La société *holding* C3D (Caisse des dépôts-Développement) dont les filiales ont été récemment réorganisées, est au cœur d'un véritable pôle industriel *en voie de constitution (nos éditions du 13 septembre)*.

Parmi les activités de cette société, le secteur communication est particulièrement vivace. Depuis deux ans, la CDC a élaboré une politique de développement des systèmes et services de communication en faveur de ses interlocuteurs privilégiés : les collectivités locales.

Les cinq axes de l'intervention du groupe ont été définis en 1983 :

– un potentiel d'assistance et de conseil a été développé par C3D-Communication, qui est devenu un véritable « ensemblier de la communication », proposant des prestations qui vont de l'étude préalable au montage juridique et financier des structures de gestion, de la définition des services à l'ingénierie des équipements, de la mise au point d'un cahier des charges à l'exploitation des réseaux ;

– le financement des études, des infrastructures et des matériels. Il s'agit là d'une extension naturelle du rôle de banquier des collectivités locales que joue la CDC ;

– la participation à l'exploitation : la C3D se prépare à être partie prenante à l'exploitation des réseaux, par le truchement d'une souscription au capital des sociétés locales d'exploitation ;

– le soutien à la production audiovisuelle par des prises de participation minoritaires de la CDC dans les PME productrices de programmes et de services.

Dans une première période, ce sont essentiellement le conseil et l'assistance qui ont constitué l'activité de la C3D-Communication. De cette pédagogie audiovisuelle, une quinzaine de collectivités locales ont déjà bénéficié : Avignon, Marseille, Montpellier, Rennes et d'autres *communes ont fait l'objet* d'études préalables.

Confort et économie

La prise de risque d'exploitation *des réseaux câblés est* aujourd'hui l'axe privilégié de l'action de C3D dans ce secteur. La Caisse des dépôts a déjà pris une participation financière dans quelques sociétés d'exploitation de réseaux locaux, à Rennes avec la ville, à Paris avec la ville et la Lyonnaise des eaux. Pour elle, l'avenir de la communication est largement dans le câble. Pour des raisons techniques : le confort d'écoute ne peut être assuré par la voie hertzienne. Pour des raisons culturelles : le câble permet de faire du consommateur des programmes un acteur de l'audiovisuel, et de développer d'autres services. Pour des raisons économiques : le meilleur moyen de trouver des fonds pour financer l'industrie audiovisuelle est l'abonnement à un réseau local, dès lors que les recettes tirées de la publicité et de la parafiscalité – redevance télé – ne sont pas indéfiniment extensibles.

Conseil, participation à l'exploitation ; la C3D développe également des *outils techniques* permettant de garantir le risque financier qu'elle assume. C'est ainsi que, en collaboration avec la Lyonnaise des eaux, elle met au point un logiciel de gestion des abonnés permettant l'informatisation de l'ensemble des relations avec la clientèle et le traitement en temps réel par les standardistes des demandes des usagers : la réussite d'un réseau local passe par la qualité et la rapidité de la prestation de services. Enfin, complétant l'action de C3D, la Caisse des dépôts a pris des participations dans une douzaine de sociétés de production de programmes.

C'est dire que l'ambition de *la* CDC est de créer une véritable filière intégrée dans le domaine de la communication allant des études à l'exploitation : conseil, exploitation des réseaux, production de programmes, conception d'outils d'exploitation. Elle met à la disposition des collectivités locales des produits nouveaux, complets, et dépasse largement son rôle traditionnel de banquier.

Pour ce faire, les collaborations externes sont une nécessité : la *C3D* a passé, en *1984, un* accord avec Vidéotron, l'opérateur canadien du plus grand réseau nord-américain ; elle développe en coopération avec le CNET (Centre national d'études des télécommunications) des services tels que la téléformation, la télésécurité, les couplages télématique-audiovisuel. Avec la Lyonnaise des eaux, elle a créé une société de prestation de services et envisage notamment de créer une centrale d'achat de programmes, afin de bénéficier des économies d'échelle, et de diminuer en conséquence les coûts de gestion des réseaux locaux.

Trente millions par site

L'exploitation d'un réseau local *coûte cher : une trentaine de mil*lions de francs en fonds propres par site. La C3D consent des investissements importants dont elle doit assurer la rentabilité. L'aventure audiovisuelle dans laquelle elle est engagée est un peu le symbole d'une nouvelle conception du rôle des entreprises publiques : on remplit une mission d'intérêt général en épaulant les collectivités locales qui souhaitent se doter d'un réseau local ; on se positionne dans le même temps sur un créneau industriel d'avenir. C'est en quelque sorte le mariage de l'intérêt général et de la rentabilité financière.

CHRISTOPHE CHANTEPY.

LE DÉPARTEMENT LE PLUS INFORMATISÉ DE FRANCE

Hérault comme télématique

EN bon démocrate, Gérard Saumade, président socialiste du conseil général de *l'Hérault, faisait déjà de la décen*tralisation sans le vouloir en 1976. Partant du principe fondamental qui veut que toute personne qui détient l'information détient le pouvoir, et avant que la préfecture ne se dote d'un gros ordina*teur pour « aider les maires dans leur gestion »*, il créa une société d'économie mixte, la SIAGE (Société d'informatique et d'aide à la gestion). Un seul objectif : inciter les maires à s'équiper directement de petits ordinateurs facilement utilisables et investir dans la recherche de programmes adaptés aux petites communes.

Résultat : l'Hérault est le département le plus informatisé de France pour les petites et moyennes communes : 40 % des communes dont la population avoisine cinq mille habitants ont un équipement propre (au lieu de 20 % dans le reste de la France).

« Affolant », c'est le qualificatif employé par Jean-Louis Piquart, directeur de la SIAGE – société de conseil et de réalisation et non d'exploitation, – pour qualifier la croissance de cette société, dont le chiffre d'affaires progresse de 50 % par an depuis cinq ans, pour totaliser les 25 millions de francs cette année. De la gestion des communes à celle des organismes départementaux, il n'y avait qu'un tout petit pas à franchir, la télématique était à l'ordre du jour.

Tourisme d'abord

Pour la modernisation du conseil général devenu dans le cadre de la décentralisation une véritable puissance économique, la SIAGE a fait un choix délibéré sur le plan télématique : privilégier les services télématiques professionnels. Premier champ d'application pour Jean-Louis Bradet, devenu depuis 1981 « M. Télématique », au sein de la SIAGE : le tourisme. Le tourisme représente, en effet, un tiers du produit brut du département de l'Hérault avec une fréquentation supérieure à un million six cent mille personnes par an pour un parc d'hébergement de l'ordre de trois cent quatre-vingt mille lits. De plus, cette fréquentation est toujours en progression et toutes *les capacités sont loin d'être utilisées* notamment dans l'arrière-pays.

Avant que la décentralisation ne donne au comité départemental du tourisme de véritables responsabilités, le projet télématique n'allait pas au-delà d'un système d'informations grand public suffisamment neutre pour ne pas se *mettre à dos les professionnels.* L'évolution a poussé le comité à changer son fusil d'épaule pour envisager la commercialisation des hébergements et des produits touristiques. Le projet Teltour-34 se devait donc d'aller au-delà de ce que pouvait offrir en Rhône-Alpes un système comme GESTEL qui informe sur les disponibilités immédiates en matière d'hébergement. Dans sa définition de Teltour-34, Jean-Louis Bradet a définitivement banni le terme de centrale de réservation. *« Il s'agit simplement*, dit-il, *de multiplier les points de vente de prestations déjà en portefeuille. »*

Le système est simple : les prestataires de services du secteur touristique, que ce soit l'hôtelier, le propriétaire de gîtes ruraux ou encore le gérant de camping, ont deux possibilités : soit ils confient en allotement ferme à Teltour les prestations de leur choix qui en assure l'exclusivité, soit au moyen d'un Minitel le prestataire peut en permanence modifier l'offre en introduisant ou en retirant de la vente les prestations de son choix. Cet interactivité rendue possible par le Minitel connecté à un centre serveur permet par exemple de faire cohabiter deux types de prestations : en allotement ferme durant la basse saison ou en double commande – ce que Jean-Louis Bradet appelle l'*« allotement dynamique »* – pendant la haute saison, suivant les disponibilités des prestataires de services. Il ne faut jamais perdre de vue, en effet, que l'objectif de Teltour-34 *« c'est d'apporter un plus aux moyens existants »*.

Chaque réservation donne lieu à l'édition d'un bon de réservation sur l'imprimante télématique associée au Minitel et à l'encaissement d'un acompte reversé en fin de mois à chaque prestataire. Parallèlement, le planning des disponibilités est automatiquement *mis à jour. En arrivant sur son* lieu de séjour, le client remet un exemplaire du bon de réservation dont la conformité peut être contrôlée grâce au Minitel.

Teltour-34 n'a fonctionné cet été que dans le département de l'Hérault avec le concours de cent cinquante prestataires de services volontaires qui avaient déjà participé à la mise en place d'une autre initiative du comité départemental du tourisme : la carte accueil multi-loisirs. Vingt-cinq « médiateurs » avaient été mis en place dans les syndicats d'initiative les offices de tourisme et sur deux aires de repos de l'Hérault. Seule la clientèle de passage qui n'avait pas fait le choix de son lieu de séjour a été touchée.

Commande ferme en direct

Le réseau va être étendu géo*graphiquement l'année prochaine* au travers notamment des agences de voyages et des tours-opérators en visant donc une clientèle extérieure au département qui pourra interroger, obtenir une documentation complémentaire et, évidemment, passer une commande ferme. Pour prendre en charge cette nouvelle dimension, le comité départemental du tourisme suscite la *mise en* place d'un GIE qui regroupera aux côtés du conseil général les chambres de commerce, les syndicats hôteliers, la FNAIM, etc. Bref, tous les partenaires du développement touristique.

Quant à Teltour-34, il sera élargi à tous les prestataires qui répondront aux normes d'une charte de qualité que définira le GIE, GIE qui devra également bâtir le budget de fonctionnement.

L'arrivée des cartes à mémoire permettra de sécuriser le système en identifiant parfaitement l'opé*rateur tout en simplifiant* le paiement des acomptes.

Pour les mois de juillet et août, *mille huit cents nuitées ont été* réservées grâce à Teltour-34, résultat plus que satisfaisant, estime-t-on à la SIAGE.

Pour répondre aux besoins de la *SODETHRE* (Société départementale des transports de l'Hérault), la SIAGE a mis sur pied le système Transtel, connecté comme les autres réseaux télématiques sur un ordinateur du CNUSC (Centre national universitaire sud de calcul) à Montpellier. Ce système, qui fournit tous les horaires des transports interurbains d'autocars, de la SNCF, des deux aéroports de l'Hérault et des lignes maritimes au départ de Sète, reçoit déjà en moyenne *mille cinq cents appels par mois* sans qu'aucune campagne d'information ait été encore entreprise sur son existence. Ce système prend en compte les horaires, les correspondances, les choix de la tranche horaire et les tarifs.

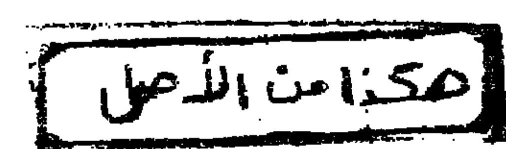
A la *demande de l'Office* régional de la culture, la SIAGE a également créé MINERVE, un service télématique départementalisé recensant toutes les ressources culturelles *« afin de dynamiser et stimuler la créativité »*.

Demain, la campagne

Enfin, une expérience de télématique en milieu rural a démarré en début d'année dans une commune péri-urbaine de Montpellier, Prades-le-Lez, mille huit cents habitants. Outre une banque d'informations locales – trois cents pages de vidéotexte, – les renseignements fournis vont des informations municipales aux informations scolaires, en passant par la réservation des courts de tennis.

Huit Minitel ont été installés,uniquement dans des lieux publics. L'expérience initiale de huit mois a été prolongée jusqu'à la fin de l'année. C'est l'IDATE, *institut de recherche dépendant* des télécommunications, qui suit le projet. Vingt-cinq à trente appels sont enregistrés par jour, mais il est difficile pour l'instant de tirer une conclusion de cette expérience, qui va aussi se mettre *en place* dans un autre village rural de huit cents habitants. Un point toutefois à noter : le matériel n'a pas été détérioré.

JACQUES-HENRI LUC.



Un jour j'ai découvert un chouette chemin de fer...

Un beau chemin de fer, un hélicoptère, une libellule, un vaisseau des étoiles... Les enfants rencontrent leurs rêves sur leur chemin.

Ludoparc, c'est le nouveau domaine de jeux. Plus sûr, plus drôle, plus vivant.

Plus sûr : Ludoparc est construit en éléments plastiques lisses, souples, sans échardes, inaltérables. Chaque semaine, Ludoparc est nettoyé et lavé. Régulièrement, il est contrôlé par Plastic Omnium, sur les normes Véritas : c'est une garantie !

Plus drôle : les éléments modulaires de Ludoparc se combinent pour obtenir des ensembles variés, des combinaisons, sans autre limite que celle de l'inspiration et de la fantaisie.

Plus vivant : quand les enfants ont épuisé toutes les possibilités d'une aire de jeux, un beau jour, Ludoparc se transforme complètement. Et c'est un nouveau territoire plein d'aventures inédites qui s'ouvre à leur imagination.

Ludoparc ne s'achète pas. Les collectivités locales, les écoles le prennent en location. Le contrat comprend la mise en place, les transformations périodiques, les remplacements, le nettoyage hebdomadaire.

Que le Ludoparc ait 50 ou 1000 m², c'est le même service de haute qualité qui le prend en charge : celui de Plastic Omnium, fier de lancer cette innovation.

Avec une seule idée en tête : la joie des enfants, dans la sécurité.





PLASTIC OMNIUM

3, rue du Parc 92305 Levallois-Perret - Téléphone : 739.32.08 - Télex : 620 095.

VAUX-EN-BUGEY, DANS L'AIN

Maître, maire et vert

VAUX-EN-BUGEY, huit cents habitants, a son « maire vert ». Depuis trente mois, cette commune de l'Ain est administrée par un maire écologiste, Eric Gilbert, vingt-huit ans. Révolution douce pour un village habitué auparavant, malgré une tradition électorale « de gauche » au moment des scrutins nationaux, à la gestion de notables modérés. Première surprise, le maire est un bugiste de fraîche date. Un « parachuté » autrement dit pour un bourg qui tient à son particularisme.

Mais ce nouvel habitant a beaucoup d'atouts. Il a découvert Vaux-en-Bugey à l'âge de vingt ans, à l'occasion de sa première nomination comme instituteur. Depuis, le suppléant de l'éducation nationale est devenu titulaire à 15 kilomètres de là, à Villebois. Et, surtout, il s'est « attaché » à Vaux. Pour lui, c'est « son » pays, celui qu'il a eu envie d'habiter. Les polémiques « méchantes » qui insistaient sur ses origines extérieures — il vient de... Bourg-en-Bresse ! — se sont apaisées l'été dernier : Eric Gilbert s'est marié avec une habitante du village. Toute la population ou presque était à la sortie de l'église, la « clique » (la fanfare municipale) ouvrait le ban.

Ce premier magistrat « écolo » fait tout pour ne pas ressembler à la caricature du militant : *« Trop de gens m'imaginent barbu et mangeur de carottes... »* Le réalisme pointe dans tous ses propos ; le « sérieux » prime sur le folklore. Tout juste pourra-t-on relever que l'autocollant « maire » figure sur le pare-brise d'une 2 CV très ciblée « jeune et décontracté » : *« Je prends ma fonction au sérieux, mais je ne me prends pas trop au sérieux. »* M. le maire sait qu'il est attendu sur ses possibilités de gestionnaire. Les convictions, c'est bien. Le pragmatisme, c'est encore mieux.

« Le conseil municipal n'est pas écolo, la population non plus. » Cet isolement ne le gêne pas. D'abord parce qu'il peut compter sur la sensibilité *« proche de la sienne »* d'un premier adjoint de soixante-douze ans, un ancien cadre de Saint-Gobain, Louis Charpy, retraité actif, historien du village à ses heures. Ensuite parce qu'il semble avoir bien compris la façon d'administrer une commune où se côtoient toutes les sensibilités. Idée centrale : la délégation des pouvoirs. Eric Gilbert se souvient encore de la surprise des adjoints lorsqu'il leur a confié, à chacun, une clé de la mairie. L'adjointe aux finances est une « opposante » (l'élection, en mars 1983, des quinze conseillers avait été très serrée), même si le jeune maire a mis un point d'honneur à se plonger dans les arcanes des finances communales.

Le soleil ou EDF

Et l'écologie ? C'est en premier lieu une sensibilité personnelle. Dans l'ordre : *« La protection de la nature, du milieu; les questions du nucléaire, du tiers-monde, de la décolonisation »*. Traduction locale : une sensibilité aux questions relevant du cadre de vie, en essayant de mobiliser le plus grand nombre. A la mairie, Eric Gilbert a fait placer des planches illustrées présentant les espèces d'oiseaux protégées. Ce qui n'empêche pas le même homme, devenu « Monsieur le maire », de... présider le banquet des chasseurs ! Quelques réalisations lui permettent de vérifier la justesse d'analyses théoriques sur le bien-fondé économique d'une politique « douce » d'investissements. Exemple : la fabrication d'un capteur solaire pour alimenter la station locale de chlorage des eaux usées. Le devis « traditionnel » de l'EDF atteignait 50 000 francs. La réalisation du capteur : 16 000 francs, subventionné par moitié par l'AFME. *« Et depuis dix-huit mois, ça marche ! »* rassure le maire « vert ».

Même souci de l'environnement à propos de la « sensibilisation » de la population pour l'entretien du Buizin, la rivière qui traverse le bourg plus paisiblement que les camions, seul souci sécuritaire du maire. Ou encore, le printemps dernier, avec le rachat par la municipalité du four à pain de la Ruaz, le « dernier du village ». Eric Gilbert, qui ne souhaite pas enseigner à l'école du village *« pour éviter la confusion des rôles et pour ne pas avoir à voter le budget d'une école qui serait la sienne »*, croit à l'exemplarité de son action : la commune voisine de Lhuis va avoir bientôt son capteur solaire. Il investit aussi dans la durée : la forêt de 180 hectares située sur le territoire de la commune est mal ou peu entretenue; on travaille à son amélioration en plantant des espèces nobles (hêtres, érables, merisiers), qui seront exploités dans un demi-siècle mais aussi en essayant de mettre en place un bon affouage pour le ramassage du bois de chauffage.

A Vaux-en-Bugey, le « maire vert » essaye de jouer sur tous les... tableaux. Il croit aux contacts avec ses collègues maires et joue un rôle actif au sein de deux organismes départementaux : le syndicat d'électrification rurale et le syndicat pour l'application du statut du personnel communal. A ajouter aux responsabilités « politiques » au sein du mouvement des « verts » de l'Ain. Le cumul n'épargne décidément personne.

CLAUDE RÉGENT.

PROMOUVOIR LE TOURISME

Trop peu d'étalement dans les vacances scolaires

L'étalement des vacances est un vieux serpent de mer que l'on pourrait avoir quelque pudeur à réveiller. Tant d'études, d'enquêtes, de projets et de résolutions ont été avancés à son sujet depuis vingt ans et sans résultats tangibles qu'il paraît un peu vain de revenir sur cette question, pourtant primordiale puisqu'elle conditionne l'agrément et la « rentabilité » du temps libre des Français.

Le 18 octobre prochain, plusieurs dizaines de maires ruraux se réuniront pourtant à Paris pour « manifester » contre le non-étalement des vacances scolaires. Réunis à l'appel de l'Association nationale des collectivités locales (ANCOL) pour Villages, vacances, familles et l'association Villages Auvergne Limousin (VAL), ils apporteront d'abord une information, illustrée par le tableau ci-contre : depuis 1981, l'amplitude du calendrier des vacances scolaires a diminué de cinquante-cinq jours.

Ils feront ensuite un commentaire : cette réduction de l'étalement des congés scolaires pénalise durement les associations et organismes chargés d'héberger les familles dont les enfants fréquentent l'école.

André Guignand, directeur général de Villages, vacances, familles n'a pas de mots trop durs pour qualifier la situation qui est ainsi créée. *« Il ne s'agit pas,* veut-il d'abord préciser, *de protester contre la longueur des vacances des enseignants. Ce qui nous indigne, c'est qu'après avoir essayé d'étaler au maximum les dates de départ et de retour suivant les académies on soit peu à peu revenu à une concentration dont les effets économiques et psychologiques sont très importants. »* VVF estime qu'une journée de vacances scolaires d'été représente, en activité moyenne, trente-cinq mille journées-vacances, compte tenu d'un taux de remplissage moyen des lits en pension complète de l'ordre de 70%.

Dans la formule exploitée par VVF (location d'appartements à la campagne, à la montagne ou sur le littoral), on ne peut que très difficilement remplacer la clientèle familiale par une clientèle individuelle. D'où une perte sèche pour l'association et les villages dans lesquels elle est installée.

Première estimation : ces cinquante-cinq jours de vacances « perdus », ce seront quatre cent cinquante mois de salaire en moins pour les salariés de VVF. On crée ainsi, ajoute André Guignand, une situation parfaitement *« réactionnaire »*. Les familles que l'on pénalise en raccourcissant l'étalement des congés scolaires sont les plus modestes, celles qui ne disposent pas de résidence secondaire ou qui, n'ayant pas les moyens de se déplacer à l'étranger, n'ont pas de « solution de rechange ».

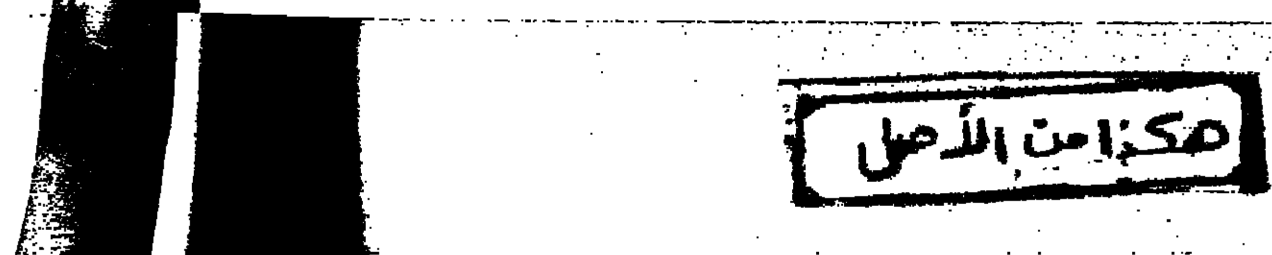
On semble ignorer aussi cette nouvelle caractéristique du marché des loisirs. Les Français, on l'a vu encore cet été, prennent des vacances *« moins loin, moins longtemps et moins cher »* ; ils les prennent aussi *« plus souvent »*. Il faudrait tout faire pour accompagner sinon faciliter ce fractionnement des congés. On fait l'inverse.

1980-1986 : CINQUANTE-CINQ JOURS EN MOINS

ANNÉE	HIVER				TOTAL HIVER		TOTAL HIVER-ÉTÉ
	Toussaint	Noël	Février	Pâques			
1980/81	18	23	31	31	103	93	196 jours
1981/82	16	19	25	37	97	75	172 jours
1982/83	9	13	25	23	70	72	142 jours
1983/84	6	14	24	23	67	69	136 jours
1984/85	9	13	24	23	69	72	141 jours
1985/86	10	13	24	15	62	72	134 jours

L'amplitude du calendrier scolaire 1981, toutes zones académiques confondues, correspond à 196 jours. L'amplitude du calendrier 1984-85, en fonction des zones académiques ne correspond qu'à 141 jours, soit une différence de 55 jours.

En 1984, la différence d'amplitude des vacances scolaires est de 21 jours sur l'été et de 34 jours sur l'hiver. En 1986, elle sera de 21 jours sur l'été et 41 jours sur l'hiver.



ET PROJETS

FACILITER LES INVESTISSEMENTS

Un plan d'épargne-équipement pour les communes ?

par PIERRE RICHARD (*)

LES équipements réalisés par les collectivités locales contribuent au développement économique : ainsi, réaliser ou maintenir en bon état d'entretien des écoles, des routes, des réseaux d'eau et d'assainissement facilite la vie quotidienne des Français, ainsi que des entreprises ; cela permet aussi de soutenir substantiellement l'activité du bâtiment et des travaux publics.

Les communes, à elles seules, réaliseront près de 60 milliards de francs d'investissements en 1985. Mais seront-elles capables de maintenir un effort suffisant dans les années prochaines, compte tenu de la nécessité de limiter les impôts locaux ?

Pour ce faire, il conviendrait d'encourager les communes à constituer un autofinancement, c'est-à-dire à dégager des ressources propres, permettant de limiter l'appel à l'emprunt, sans augmenter par trop la fiscalité.

La solution est simple dans son principe : il faudrait les inciter à épargner, à l'instar des ménages ou des entreprises. Epargner, c'est réduire volontairement ses dépenses ordinaires, parfois non indispensables, et c'est également être plus sélectif dans ses choix d'intervention.

La création d'un plan d'épargne-équipement, comparable au plan d'épargne-logement offert aux ménages, permettrait d'améliorer sensiblement les capacités d'investissement des communes et tout spécialement des petites.

Ainsi, les communes comptant moins de deux mille habitants, qui regroupent ensemble 14 millions de Français, n'ont à faire face à des dépenses d'équipement qu'épisodiquement. La non-rémunération de leurs fonds disponibles ne les incite pas à constituer une épargne sur plusieurs années, et par voie de conséquence un autofinancement suffisant.

Les petites communes sont donc réduites :

– soit à augmenter fortement leur fiscalité l'année de l'investissement. Or des à-coups fiscaux ne sont pas souhaitables.

– soit à faire la chasse aux subventions diverses, notamment auprès du département et de la région de leur ressort, ce qui peut créer parfois une tutelle de fait d'une collectivité sur une autre.

Avec un plan d'épargne-équipement, la commune intéressée verserait régulièrement une épargne sur un compte d'épargne, par exemple pendant quatre ans, et s'engagerait à immobiliser ces fonds pendant cette période.

Une traduction concrète de la « flexibilité »

Ces dépôts feraient l'objet d'une rémunération raisonnable, sauvegardant le pouvoir d'achat du placement. Au terme de la période d'épargne, la commune pourrait bénéficier d'un prêt à des conditions favorables.

Un tel plan d'épargne pourrait s'insérer dans le cycle d'un mandat municipal de cinq ans, ce qu'apprécieraient en général les élus locaux.

Il y a fort à parier que l'économie de la nation y gagnerait, grâce à une meilleure programmation des équipements et à une allocation plus réfléchie des ressources publiques.

L'heure est aujourd'hui à la flexibilité. Le plan d'épargne-équipement en serait une traduction concrète pour les petites communes.

(*) Directeur général adjoint de la Caisse des dépôts et consignations.

439 milliards de dépenses en 1985

SELON les prévisions établies en juillet dernier par la Caisse des dépôts et consignations, en 1985, les dépenses des collectivités locales atteindraient 439 milliards, en augmentation de 1,4 % en volume. Cette évolution modérée résulte, d'une part, de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, d'autre part, de la faible croissance des dépenses d'équipement.

Les dépenses de fonctionnement s'élèveraient à 288 milliards en 1985 (+ 2,3 points en francs constants). Elles représentent les deux tiers des dépenses des collectivités locales. Cette moindre croissance par rapport à celles qu'avaient connue ce type de dépenses antérieurement à 1983 est principalement due aux prestations sociales, qui en 1985 progressent à un rythme inférieur à l'inflation.

Les recettes de fonctionnement dépasseraient 356 milliards en 1985. Les ressources fiscales, soit 193 milliards, financeraient 54 % de la section de fonctionnement.

Grâce à une évolution plus rapide des recettes de fonctionnement que des dépenses, les administrations locales dégagent un montant d'épargne important : 69 milliards.

Les dépenses d'équipement avoisineraient 96 milliards en 1985, contre 92 en 1984; ce qui constitue une légère contraction en volume.

Ces dépenses d'équipement, concluent les experts de la Caisse des dépôts, seraient financées à concurrence de 56 milliards par emprunt (hors hôpitaux, environ 4 milliards). Le montant des emprunts se stabiliserait ainsi au niveau de 1984. En revanche, les investissements seraient couverts dans une plus large proportion par l'autofinancement.

BÉCHEREL, EN ILLE-ET-VILAINE

Cent vingt emplois dans la balance

LA petite commune de Bécherel, en Ille-et-Vilaine, *« petite cité de caractère »* qui ne compte que 55 hectares et cinq cent vingt-huit habitants (dont les soixante-quatorze pensionnaires de la maison de retraite), est en passe de réussir une opération intéressante en matière de création d'emplois.

Voici dix ans, une fabrique d'aliments du bétail – qui existe toujours – était le seul gros employeur avec vingt-cinq salariés. Une laiterie avait occupé jusqu'à cent vingt personnes, mais, au début des années 70, son activité fut transférée progressivement sur une autre usine du groupe Préval, à une vingtaine de kilomètre de Bécherel. Ayant partiellement racheté les locaux abandonnés de la laiterie, les élus municipaux ont alors prospecté les industriels pour tenter de réutiliser les murs tristes de l'ancienne laiterie et surtout pour permettre le création d'emplois dans une commune où ceux-ci se faisaient particulièrement rares.

Aujourd'hui, les Charcuteries de Brocéliande emploient une centaine de personnes, représentent 17 % de la production du département et 2,5 % de celle de la Bretagne. Le capital social est passé de 100 000 F, en 1979, à 4,3 millions de francs en 1982, par incorporation des résultats, et le chiffre d'affaires a été de 93 millions de frans en 1984.

Au départ de cette aventure, la confiance mise par le maire, M. Tanguy de Kernier, et son adjoint chargé du dossier, M. Jean Hamel, en trois jeunes cadres (technique, administratif et commercial), disposant, malgré leur trente-cinq ans, d'une solide expérience dans le secteur de la salaisonnerie et désireux de monter leur entreprise. Apports personnels et interventions des banques ont permis l'acquisition du matériel et les premiers aménagements des locaux vétustes, aujourd'hui entièrement transformés.

L'intervention de la commune a consisté en la création – en 1981 – d'une usine-relais de 1 620 mètres carrés, d'un coût de 4 459 000 F. Bénéficiant de 1 116 000 F de subventions du département, de la région et du FIDAR, la commune a dû emprunter 3 343 000 F, soit une somme supérieure à son budget.

Aujourd'hui, l'usine-relais est devenue trop exiguë, et son extension sur 1 780 mètres carrés sera financée de la même manière : 1 023 000 F de subventions et un emprunt de 3 677 000 F.

La maîtrise d'ouvrage assumée par la commune est particulièrement intéressante pour l'industriel. Le remboursement des emprunts contractés par la commune sur quinze ans s'effectue dans un premier temps par le paiement d'un loyer (pendant vingt-trois mois), puis par une vente avec des paiements échelonnés, correspondant aux annuités des emprunts. A terme, l'opération est financièrement blanche pour la commune si le pari industriel est gagné.

Si les contribuables locaux ont constaté une augmentation de la pression fiscale, c'est en raison de la réalisation, à la charge de la commune, d'un système de lagunage pour compléter le traitement des eaux de rejet de la salaisonnerie. Coût de l'opération : 3 millions, également financés par emprunt. Reste que l'usine existe. Une centaine d'emplois ont été créés. Objectif : cent cinquante salariés pour 1988.

CHRISTIAN TUAL.



LA POLÉMIQUE AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT DE LA MONTAGNE

Haroun Tazieff : Les stations de haute altitude sont dangereuses

M. HAROUN TAZIEFF, secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs, qui s'exprimait récemment devant le Conseil scientifique de l'environnement à propos des stations des Alpes françaises et des dangers que couraient les populations montagnardes, a estimé notamment que *« le tracé des routes et l'implantation des stations ont rompu un très vieil équilibre »*.

Selon M. Tazieff, *« cela entraîne des risques pour les usagers comme pour certains nouveaux immeubles »*. Se référant à la Suisse dans le domaine de l'aménagement de la montagne, le ministre a indiqué que la France est *« de plus en plus menacée par ce mauvais modernisme »*.

Le célèbre vulcanologue, qui fut à l'occasion un brillant alpiniste, n'a jamais été avare de commentaires acerbes à l'encontre des nouvelles stations de ski installées à haute altitude. Elles ont été – dit-il, – *« aménagées par des gougnafiers pour des gougnafiers... »*

Se référant à la très importante crue de la Ravoire, rivière qui coule sous la station d'Arc-1600 (Savoie) et qui emporta au printemps 1981 plus de 300000 mètres cubes de rochers et de boue se déversant ensuite dans la vallée de la Tarentaise, M. Tazieff croit pouvoir affirmer que *« toutes les pentes situées en aval* [des Arcs] *s'en vont »*.

Le PDG de la station, M. Roger Godino, a aussitôt répliqué en affirmant que *« de tels propos démontrent qu'ils ne sont pas la conséquence de considérations scientifiques, mais sont destinés à alimenter des polémiques dont les objectifs sont sans doute ailleurs »*. Une commission interministérielle d'enquête a en effet conclu, en décembre 1981, que les deux éléments *« probablement les plus déterminants »* étaient les fortes pluies de mars 1981, associées à une fonte très rapide du manteau neigeux, et la dégradation des rives de la rivière, due à des crues survenues entre 1970 et 1978 dont les dégâts n'ont pas été réparés (1). Une crue d'une ampleur presque similaire à celle de la Ravoire, mais située sur un versant opposé à la montagne des Arcs, dénué cette fois de tout équipement touristique mais abandonné par les agriculteurs, avait, presque à la même époque, envahi une partie de la ville de Bourg-Saint-Maurice, faisant plus d'une centaine de sinistrés.

Le modèle helvétique

« En montagne, même s'il n'y a pas de station au-dessus, tout bouge », souligne le maire de Saint-Martin-de-Belleville, M. Georges Cumin, « patron » des stations des Ménuires et de Val-Thorens, qui n'a pas oublié les nombreuses autres catastrophes qui ponctuèrent ces dernières années les « mouvements » de la montagne, comme l'énorme coulée de boue de Pontamafrey (1965), ou les très gros éboulements rocheux d'Aigueblanche (1977) et de Notre-Dame de Briançon (1983).

Les maires des stations reconnaisent que si le *« tourisme conquérant »*, qui n'occupe cependant dans les Alpes que 7 % du territoire montagnard, a pu ponctuellement perturber l'environnement, le plus grand danger réside aujourd'hui dans l'abandon progressif des hautes terres par les agriculteurs; ceux-ci n'assurant plus la maîtrise de la circulation de l'eau en altitude, l'érosion reprend alors ses droits, principalement sur les pentes les plus raides. *« La montagne est d'abord une école de prudence et de modestie »*, affirme un guide mauriennais qui enseigne cette approche du milieu montagnard autant à ses clients qu'à ceux qui prétendent pouvoir expliquer et comprendre les complexes phénomènes naturels qui s'y déroulent.

M. Tazieff a, semble-t-il, décelé chez nos voisins helvétiques le modèle idéal d'aménagement de la montagne. La Suisse, selon les spécialistes du RTM de la Savoie, se montre en montagne plus audacieuse que la France, mais elle n'échappe pas à des incidents géologiques extrêmement graves, comme celui qui menace en ce moment des pentes proches de la station de Verbier (Valais), où un million de mètres cubes de rochers sont en mouvement. L'exemple suisse pris par le secrétaire d'Etat aux risques naturels et technologiques majeurs a peut-être été mal choisi.

Il est vrai que les catastrophes ont toujours eu en montagne une valeur d'enseignement. L'avalanche de Val-d'Isère, qui fit en 1970 trente-neuf morts, comme la crue de la Ravoire ont contribué largement à une meilleure prévention des risques dans les deux cents stations françaises de sport d'hiver des Alpes.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Un rapport antérieur des services du ministère de l'agriculture (CEMAGREF) avait mis en évidence que la construction de la station d'Arc-1600 avait multiplié par cinq les effets de ruissellement sur les pentes, concentrant dans le torrent de la Ravoire ce qui était auparavant « épongé » par la couverture végétale.

SUR LE TERRAIN

LOOS-EN-GOHELLE, DANS LE PAS-DE-CALAIS

De la mine aux tréteaux

« *NOUS avons fait un travail à la chinoise.* » Marcel Caron, maire de Loos-en-Gohelle, dans le Pas-de-Calais, raconte comment la municipalité a monté, en faisant appel à plusieurs dizaines de TUC et à des bénévoles, un spectacle son et lumière évoquant, soixante-dix ans après et sur les lieux mêmes où ils avaient eu lieu les combats de 1915 dans l'Artois. Evocation, à partir d'un texte écrit par un journaliste de la région, mettant en scène plus de cent vingt acteurs et figurants et présentée sur la plate-forme, aménagée en amphithéâtre, d'un ancien terril.

« Aide-toi et le ciel t'aidera ! » Ce pourrait être la devise de cet ancien militant des mouvements de jeunesse catholique qui garde bien ancrée dans sa tête la crainte qu'a l'autodidacte qu'il est de tout ce qui n'est pas concret. Le concret dans sa commune, c'était hier l'omniprésence de la mine : cinq puits fonctionnaient là jusqu'en 1965, dont le dernier devrait fermer à la fin de l'année. C'est depuis vingt ans la mine qui se retire laissant derrière elle tout un paysage à reconquérir.

Mais le concret, c'est aussi ce qui se passe dans la tête des gens, dans leur mode de vie, à réinventer : trois mille six cents postes de travail ont été supprimés dans la commune du fait de la récession charbonnière.

Le concret, c'est toute cette série de défis à relever. Marcel Caron n'imagine pas que tout se fasse du jour au lendemain. Mais avec l'équipe qui anime cette municipalité socialiste, il croit aux actions ponctuelles pourvu que celles-ci s'inscrivent dans un projet global.

C'est ainsi que, en lançant voici deux ans les premières « Goheliades », il visait par cette quinzaine culturelle à une mobilisation et à une prise de conscience par la population de ce qu'elle est, de ce qu'elle vit, de ce qu'elle peut créer.

Le même projet se poursuit dans le montage en spectacle son et lumière de l'évocation des combats de 1915, s'articulant avec d'autres démarches : de formation, d'insertion, de lutte contre le chômage. La commune a recruté quatre-vingt-deux tucistes : tous ont travaillé sur ce spectacle à un moment ou à un autre. Les uns, armés de pelles et de brouettes, ont achevé l'aménagement de l'amphithéâtre sur la plate-forme du terril, d'autres ont confectionné les costumes. La formation ? Elle est venue se greffer sur leur activité : des bénévoles ont initié des jeunes filles à la coupe et à la couture ; des mineurs retraités ont appris à des jeunes à boiser, comme au fond... Le résultat, c'est qu'aujourd'hui, avant même la fin des stages, un tiers du groupe de garçons tucistes ont trouvé un emploi.

Derrière tout cela se profile aussi l'idée de construire une sorte d'immense saga de la mine autour du dernier puits que les Houillères envisage de fermer dans quelques mois et que Marcel Caron souhaite maintenir ouvert pour y aménager un musée *in situ*.

Cinq puits, pas de centre

Il ne faudrait pas en déduire que Loos-en-Gohelle n'envisage son avenir qu'en se tournant vers son passé. Dans la ville, la mine a reculé : on a entrepris de créer un centre dans cette commune hier éclatée autour des cinq puits ; les rues et les places prennent des allures gaies et fleuries ; sur un ancien carreau de mine, on a aménagé un jardin public, entrepris de construire un collège, tracé des courts de tennis ; l'ancienne maison de l'ingénieur des Houillères (« *c'était le château* ») accueillera les associations.

Et puis, on se tourne vers les activités et technologies d'avenir. La ville soutient plusieurs projets qui se « greffent » autour de la station régionale de protection des végétaux dépendant du ministère de l'agriculture : ainsi sont à l'étude l'implantation d'un centre de culture de tissu organique *in vitro*, la création d'une serre utilisant les techniques de clonage pour la production de bulbes pour l'agriculture, la mise en place d'un service d'informations ouvert aux propriétaires de jardin sur les techniques de protection des végétaux...

La municipalité soutient également deux projets de création d'entreprises par des TUC, l'un pour la production de champignons dans des souterrains datant de la guerre 1914-1918, l'autre pour la maintenance et l'entretien de matériel de transport. De petits projets connus de la population et auxquels celle-ci serait invitée à s'associer financièrement en y investissant une part de sa propre épargne.

JEAN-RENÉ LORE.

L'ISLE-D'ABEAU, DANS L'ISERE

Des HLM en pisé

UN village construit à partir de techniques liées à l'utilisation de la terre est en voie d'achèvement dans l'Isère sur la commune de Villefontaine, elle-même incluse dans le périmètre de la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau.

La terre battue et broyée fut pendant très longtemps utilisée dans la partie nord du département et dans la vallée du Rhône, et l'on estime à plus de dix mille les bâtiments réalisés en pisé disséminés dans le département.

Mais, depuis trente ans, cette technique qui consiste à mélanger du sable avec, à égalité, du limon et de l'argile que l'on compacte entre deux banches avait été abandonnée par les artisans constructeurs, qui durent « réapprendre » ce savoir-faire spécifique. La réhabilitation des maisons en terre, effectuée depuis quelques années par l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de l'Isère, devait relancer l'idée de développer à nouveau, et sur une grande échelle, l'utilisation de la terre dans les nouvelles habitations.

Soixante-cinq logements individuels groupés, édifiés sur deux ou trois niveaux et répartis en douze îlots, sont en cours d'achèvement sur la ZAC des Fougères dans la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau. Dix équipes d'architectes se sont partagé l'aménagement du village afin de montrer qu'il est parfaitement possible d'inscrire une architecture contemporaine dans la tradition du matériau terre. Pour compliquer encore le projet et pour donner plus de valeur à cette expérience unique en Europe, trois techniques d'utilisation de la terre ont été employées : la bange, où la terre « marine » avec de la paille ; les blocs de terre de 20 centimètres de côté ; enfin le pisé. La terre utilisée pour la réalisation des différents pavillons a été tirée des sites alentour, notamment sur les communes d'Artar, de La Verpillière et de Morestel.

« *Une maison en terre doit avoir un bon chapeau et une bonne paire de bottes* », rappelle un dicton anglais. C'est la raison pour laquelle les fondations du village-terre de L'Isle-d'Abeau ont été coulées en béton. Autrefois, d'ailleurs, les murs en pisé s'élevaient au-dessus d'une assise faite de galets.

« *Notre objectif était de remettre à l'honneur la terre comme matériau de construction,* explique le directeur général de l'OPAC, M. Pascal Vicédo. *Mais la difficulté majeure de ce chantier a résidé dans la volonté de procéder à des expériences tout en respectant les cadres réglementaires existants, avec le minimum de dérogations* ». Le village en terre de L'Isle-d'Abeau est, en effet, formé d'un ensemble d'habitations HLM où l'on a respecté les prix maximaux permis, avec l'autorisation de dépassement de 10 % accordée par le plan-construction.

Pour l'OPAC, qui espère voir se développer ce type de constructions en France, et surtout dans les pays en voie de développement, où, déjà, plus de la moitié de la population vit dans des habitations-terre, l'utilisation de ce matériau permet de sortir de l'univers du béton, de « *penser bioclimatique* », d'intégrer beaucoup mieux l'habitation au site et de réaliser des économies d'énergie très sensibles, notamment lors de la construction.

La ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau a été retenue pour la réalisation d'un village en terre à la fois pour sa position dans une région où la tradition de la construction en terre est très forte et également parce que son statut de ville nouvelle permet de mettre en œuvre, plus facilement qu'ailleurs, des expérimentations.

CLAUDE FRANCILLON.

POIX-DE-PICARDIE, DANS LA SOMME

Un hôtel pour les hôteliers

SITUÉE au carrefour des routes Amiens-Rouen et Calais-Paris, la commune de Poix-de-Picardie, chef-lieu de canton de 2 300 habitants niché au creux d'un vallon, est une coquette bourgade dont la grand-place, accueillante aux voitures et aux piétons avec son parking et ses nombreux commerces, attire irrésistiblement l'automobiliste de passage. Poix est sur la route des gens du Nord, des Britanniques, des Belges et des Néerlandais, qui s'y arrêtent volontiers pour se dégourdir les jambes, boire un verre, faire quelques courses, ou même déjeuner ou dîner et passer la nuit.

Saisissant tout le parti qu'elle pouvait tirer de cette situation, la ville a acheté en 1983 un hôtel qui était à vendre sur la place, Le Cardinal, au prix de 1 million de francs.

L'objectif de Pierre Daniel, maire (opposition), est de transformer Le Cardinal en hôtel d'application pour adultes. Ce qui sera fait avec le concours de l'INFATH, qui gérera l'ensemble. Il s'agit d'un organisme de formation au tourisme et à l'hôtellerie dont le siège social est à Nogent-sur-Marne.

Les bâtiments sont en cours d'aménagement. La capacité d'hébergement sera de trente-cinq chambres, le coût des travaux de 8 millions, financés par l'INFATH, le Crédit agricole, le conseil général de la Somme et le conseil régional de Picardie.

Les formations dispensées intéresseront les cuisiniers, les chefs de rang, les agents polyvalents d'entreprises de tourisme et du tertiaire, les stagiaires pour la reprise ou la création d'entreprises d'hôtellerie et de restauration. Les premiers stagiaires devraient pouvoir y venir travailler avant la fin de l'année dans des conditions normales d'exploitation d'un hôtel-restaurant.

MICHEL CURIE.

MAIRES DE FRANCE : VOTEZ « MAIRIE-EXPO »

Après le succès remporté par le premier rendez-vous annuel au service des collectivités locales qui a eu lieu l'année dernière au CNIT de Paris-la Défense, l'édition 85 de MAIRIE-EXPO, qui se déroulera cette année du 25 au 30 novembre prochain au Parc d'expositions de Paris-Nord, à Villepinte, s'annonce déjà comme un événement important.

Les trente-six mille quatre cents maires de France, leurs adjoints et conseillers municipaux et les deux millions cinq cent mille ingénieurs des villes, secrétaires généraux, secrétaires de mairie et personnels des services techniques sont concernés par cette manifestation.

Le budget des communes de France représentera cette année 439 milliards de francs, et les quatre cents entreprises exposantes espèrent bien « décrocher » bon nombre de marchés, que ce soit en matière de gestion, d'équipement ou de fonctionnement.

MAIRIE-EXPO 85 sera un vaste Salon spécialisé de 13 000 m² de stands, mais aussi un lieu d'ateliers, de colloques et d'échange d'expériences communales.

Le concours des « Marianne d'or » récompensera comme l'an passé quinze réalisations municipales performantes ou originales : une incitation supplémentaire pour nos maires de France à devenir encore meilleurs gestionnaires, meilleurs animateurs, meilleurs chefs d'entreprise.

Le premier visiteur de MAIRIE-EXPO fut, l'année dernière, Nicolas SARKOZY, maire de Neuilly-sur-Seine, qui gère sa ville comme un véritable chef d'entreprise.

Sa visite à MAIRIE-EXPO l'a conquis. Dans son entretien avec Alain TRAMPOGLIERI, commissaire général de MAIRIE-EXPO, il évoque l'utilité de ce Salon et incite ses collègues à ne pas manquer ce rendez-vous annuel au service des décisionnaires locaux.

Nicolas SARKOZY : J'ai personnellement visité l'année dernière « MAIRIE-EXPO », et j'ai été impressionné par l'impact de ce Salon et l'effort de concentration de sociétés au service des collectivités locales. Tout ce qu'un maire peut chercher de concurrentiel pour gérer sa ville y était représenté.

Alain TRAMPOGLIERI : Cette année, vous en verrez encore davantage au Parc d'expositions de Paris-Nord à Villepinte. Il s'agit véritablement d'une initiative tout à fait originale, indispensable. Avant « MAIRIE-EXPO », la connaissance du marché n'était pas complète. Dans votre bureau de maire, vous bénéficiez bien entendu d'une certaine information, vous lancez des offres publiques d'achat, vous recevez certains fournisseurs. Mais il vous est impossible de connaître toutes les possibilités du marché. Vous faites un choix, mais ce n'est pas obligatoirement le meilleur, le marché est trop dispersé. « MAIRIE-EXPO », c'est la transparence intégrale, la vitrine unique et idéale. Les gestionnaires n'ont plus d'excuses. Et je peux dire sans exagération qu'un élu municipal qui ne s'informe pas complètement aujourd'hui ne remplit pas correctement son mandat.



Nicolas SARKOZY, maire de Neuilly.
Il gère sa ville comme une entreprise.

Nicolas SARKOZY : Je ne sais pas d'ailleurs si tous les maires réalisent parfaitement que leur mandat consiste d'abord aujourd'hui à se comporter en bon gestionnaire. Mais pour cela, il faut naturellement pouvoir faire jouer la concurrence, même si nous nous heurtons trop souvent à un problème d'emploi du temps.

Alain TRAMPOGLIERI : Justement, la réponse à ces trois problèmes — être bon gestionnaire, faire jouer la concurrence et gagner du temps, — c'est la définition même de « MAIRIE-EXPO ». En cinq jours de Salon, vous pouvez à la fois rentabiliser votre temps et vos investissements. Un tel souci correspond à un impératif économique, bien entendu ; mais j'ajoute que, depuis quelque temps, il répond également à un nouvel impératif politique : avec la crise, vous ne pouvez plus vous permettre d'augmenter les impôts locaux ; en outre, vos administrés prennent de plus en plus l'habitude de vous demander des comptes, de vous considérer comme pleinement responsable de la bonne marche de l'« entreprise » municipale.

Nicolas SARKOZY : C'est une évolution que je constate chaque jour dans ma ville. Je trouve que c'est tout à fait sain, tout à fait justifié. Si la décentralisation consiste à rapprocher les administrés de leurs élus et du pouvoir local, je suis pour. Même s'il n'est pas toujours évident d'utiliser au mieux les pouvoirs dont nous sommes dotés.

Alain TRAMPOGLIERI : Il faut aussi permettre aux décisionnaires locaux d'avoir une information permanente. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous organisons des colloques, des ateliers. Car si l'on a beaucoup dit qu'une mairie était un peu comme une entreprise, je pense pour ma part que c'est bien davantage : une mairie, c'est un mini-gouvernement. Mini, par la taille. Maxi, par les pouvoirs. Elle détient à la fois l'exécutif et le législatif. L'exécutif, c'est la gestion. Le législatif, ce sont les arrêtés municipaux, mais aussi tout ce qui nous permet d'adapter les moyens mis au service des habitants avec l'évolution des mœurs et de la vie quotidienne.

Nicolas SARKOZY : Les maires de France doivent mieux faire connaître leur action. Personnellement, je m'y emploie. L'élu local doit rendre des comptes en permanence. Nos administrés doivent pouvoir comprendre pourquoi nous choisissons tel projet ou tel investissement, pourquoi nous prenons telle initiative. Je suis attentif à toutes les expériences de mes collègues maires, mais aussi aux expériences étrangères. J'ai effectué un voyage à New-York, et des entretiens que j'ai eus avec son maire, j'ai tiré un certain nombre d'enseignements. L'action de beaucoup d'entre nous n'est pas encore suffisamment connue.

Alain TRAMPOGLIERI : Cette constatation, je l'ai faite moi aussi, en tant qu'élu municipal de Saint-Tropez. J'en arrive souvent à regretter que ce métier ne s'apprenne pas davantage ; qu'il n'existe pas une sorte de « permis d'administrer ». La première fois, nous sommes souvent élus sur des critères politiques qui sont déterminants, bien entendu, mais pas suffisants. La seconde fois, en revanche, ce sont bien nos qualités de gestionnaire que les électeurs jugent ou sanctionnent en priorité. En homme de communication, j'ai voulu qu'à « MAIRIE-EXPO » les élus locaux puissent autant s'initier au « savoir-faire » qu'au « faire-savoir ». L'information municipale est devenue prioritaire ; d'autant que les administrés savent de mieux en mieux ce qu'ils sont en droit d'attendre de leurs élus, quels sont les services qu'ils peuvent en espérer. Cette année, nous consacrerons d'ailleurs deux journées « portes ouvertes au public », donc à nos concitoyens, à nos administrés.

Nicolas SARKOZY : En 1985, le budget total des communes atteindra 439 milliards de francs. Il est normal que les contribuables qui paient leurs impôts locaux s'intéressent à leur utilisation. Ne serait-ce que « politiquement parlant », nous ne pouvons plus nous dispenser d'être bons gestionnaires et reconnus comme tels. L'an dernier, « MAIRIE-EXPO » m'a été utile. Cette année, j'estime ce rendez-vous indispensable, dès lors qu'il m'offre de nouvelles possibilités de faire coïncider les besoins de mes administrés avec l'efficacité de ma gestion et surtout les moyens dont je dispose.



Alain TRAMPOGLIERI, commissaire général de « Mairie-Expo ».
Il considère les maires comme des entrepreneurs.

La GAZETTE DES COMMUNES et LE MONITEUR DES TRAVAUX PUBLICS organisent, dans le cadre de MAIRIE-EXPO 85, qui se tiendra du 25 au 30 novembre prochain au Parc d'expositions de Paris-Nord à Villepinte, cinq ateliers de travail destinés aux responsables territoriaux, élus et fonctionnaires.

Deux colloques organisés par le ministère de l'environnement et par le ministère de l'agriculture auront lieu aussi dans le cadre de cette manifestation, ainsi qu'une conférence des secrétaires généraux des villes de la région Ile-de-France.

Mardi 26 novembre 1985

ATELIER 1

9 h 30-12 heures

« Bureautique communale : comment choisir les matériels adaptés ». Animateur : M. Alain Vernay, secrétaire général de la ville d'Amiens. Avec : MM. Jean Galanter, directeur du centre de traitement d'information de la ville de Montpellier, et Joseph Lecoq, directeur de l'informatique de la ville de Saint-Brieuc.

La définition des besoins par l'établissement d'un « plan bureautique » communal.

Mardi 26 novembre 1985

ATELIER 2

14 h 30-17 heures

« Contrôle des coûts : de nouvelles méthodes comptables à la portée de tous ». Animateur : M. René Demeester, professeur à l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC). Avec : MM. Michel Harcouet, responsable du contrôle de gestion à la ville d'Angers, Michel Prats, maire de Yerres, professeur de comptabilité publique à l'université Paris-XII, et Michel Vialle, secrétaire général adjoint de la ville de Poitiers, responsable du contrôle de gestion.

Comment appliquer la comptabilité analytique dans les petites villes comme dans les grandes.

Mercredi 27 novembre 1985

COLLOQUE N° 1

10 heures-18 heures

« Le traitement des ordures ménagères en milieu rural ». Ce colloque, organisé par le ministère de l'environnement et le ministère de l'agriculture, tentera de répondre aux questions que se posent les élus en matière de « décharges contrôlées » et d'« incinérateurs de faible capacité ».

10 heures-12 h 30

Introduction par M. Denis Ballay, sous-directeur de l'eau et de l'équipement public (ministère de l'agriculture). « Les décharges contrôlées ».

14 heures-18 heures

« Les incinérateurs ».

18 heures

Conclusions par M. Thierry Chambolle, directeur de la prévention des pollutions (ministère de l'environnement).

Mercredi 27 novembre 1985

COLLOQUE N° 2

« L'administration communale est-elle politisée ? » La conférence des secrétaires généraux des villes de la région Ile-de-France organise un débat sur le thème de l'impact du changement politique sur l'organisation des services. Cette journée sera animée par : M. Robert Mantot, secrétaire général de la ville de Suresnes et président de la conférence des secrétaires généraux de la région Ile-de-France.

10 heures-12 h 30

« Le constat ». Les effets de la politisation : fonctionnarisation de l'élu, évolution de la fonction de secrétaire général et rôle des cabinets de maire.

15 heures-17 heures

« Le contentieux ». Le nouveau statut prend-il en compte la politisation (passerelles, centres de gestion, emplois fonctionnels) ?

Ce colloque s'adresse aux élus et aux secrétaires généraux des villes de France.

Jeudi 28 novembre 1985

ATELIER 3

9 h 30-12 heures

« Des plans de formation pour adapter les programmes aux besoins ». Animateurs : MM. Patrick Barraud, chargé de mission à l'Agence pour le développement de l'éducation permanente (ADEP), et François Descamps, journaliste (« Gazette des communes, des départements et des régions »). Avec : MM. Alain Courtades, secrétaire général de la ville d'Orange, Benoît Quignon, secrétaire général adjoint de la ville de Chartres ; et la participation des villes de Grenoble, Saint-Ouen-l'Aumône et la délégation du centre du CFPC (Orléans).

Comment les villes peuvent peser sur l'« offre » de formation des fonctionnaires territoriaux.

Vendredi 29 novembre 1985

ATELIER 5

9 h 30-12 heures

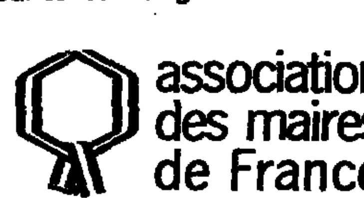
« Comment améliorer l'environnement et l'animation des restaurants scolaires ». Animateur : Mme Marie-Françoise Bonnet, enseignante à Paris-X Nanterre (sciences de l'éducation). Avec : Mme Monique Rossini, inspectrice départementale de l'éducation nationale, M. François Geindre, maire de la ville d'Hérouville-Saint-Clair, et Mme Marie-Christine Jung, directrice du marketing-écoles et universités (SODEXHO).

Adapter les rythmes de la restauration scolaire aux rythmes propres de l'enfant.

Pour tout renseignement et inscription, téléphoner aux Publications du Moniteur : 296-15-50, poste 404.



94, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ
75008 PARIS - TÉL. : (1) 265-59-50









SUR LE TERRAIN

Une commune n'est pas une entreprise

(Suite de la page 25.)

Les finances locales traversent une crise grave. Les dotations de l'État, soumises aux exigences de l'austérité, ont diminué. La dotation globale d'équipement ne représente qu'un peu plus de 2 % des investissements des communes. Les possibilités de recourir à l'emprunt sont limitées, et le coût de celui-ci trop élevé. Les communes consacrent une part de plus en plus importante de leurs ressources aux dépenses de fonctionnement, et de moins en moins à l'investissement. L'encadrement des prix des services publics alourdit le budget de la collectivité.

La solution de cette crise ne réside pas dans l'augmentation indéfinie de la pression fiscale : les contribuables ont atteint le seuil d'intolérance. Sans réforme globale des finances publiques, la décentralisation risque de susciter un transfert de pénurie et d'impopularité.

Les méfaits du socialisme municipal

Par conséquent, pour faire face à cette situation critique, non seulement le maire peut s'inspirer de la rigueur qui gouverne les finances de l'entreprise, mais c'est pour lui un impératif catégorique. Il n'a d'ailleurs guère le choix. A l'heure où la décentralisation fait peser sur la commune des charges d'un montant élevé et imprévisible, l'élu doit redoubler de vigilance.

Quant à la privatisation des services municipaux, elle s'inscrit tout à fait dans la ligne de cette rigueur. On assiste davantage alors à la collaboration bénéfique de la commune et de l'entreprise qu'à une identification de l'une et de l'autre. Tel est le bon sens. A quoi riment les lamentations sur le marasme économique, que signifie la tentation de subventionner les entreprises en sursis si, en même temps, on leur ôte leur viatique en pratiquant obstinément le socialisme municipal dont la France a pris la déplorable habitude bien avant 1981. Il est temps de rendre aux entreprises la totalité de leur marché : toute la collectivité bénéficiera des économies ainsi réalisées.

La troisième génération politique

Ces nouvelles exigences prédisposent les acteurs de l'entreprise, traditionnellement éloignés des affaires publiques, à jouer aujourd'hui un rôle accru dans la vie politique. Ils sauront utilement faire profiter la collectivité de leur expérience. On les sous-estimerait toutefois en leur imputant seulement les qualités propres aux gestionnaires. Nous avons grand besoin de leur esprit d'initiative, de leur dynamisme, de leur inventivité, de leur goût du risque calculé. Je vois dans ces hommes de terrain la troisième génération politique. Elle vient après celle des résistants et celle des fonctionnaires. Elle apporte un sang neuf et des idées nouvelles. Elle nous donnera cette capacité de renouveau et de rayonnement dont la France a tant besoin.

ANDRÉ GIRAUD.

RÉHABILITATION EN ILE-DE-FRANCE

Du neuf dans du vieux

ENTRE *le total abandon et la transformation en musée qui les protège mais les plonge souvent dans un état de léthargie, certains bâtiments à caractère historique dégradés, négligés ou menacés retrouvent une nouvelle vie avec une nouvelle vocation. Ils deviennent des sièges sociaux d'entreprise ou d'organisme, des salles de spectacles...*

Parfois encore, ironie du destin, ils se transforment en mairie, poursuivant, au service de la République, une carrière bien souvent commencée sous la monarchie. Un certain nombre de communes ont préféré la réhabilitation d'un hôtel particulier ou d'une maison de caractère à la construction d'un immeuble de glace et de béton. C'est le cas à Mandres-les-Roses et à Charenton, dans la banlieue de Paris.

Le 1er octobre prochain, la nouvelle mairie de Mandres-les-Roses, petit bourg de la « ceinture verte » du Val-de-Marne, va être inaugurée. Elle vient de quitter des locaux qu'elles partageait avec l'école communale pour s'installer dans une partie des bâtiments d'une ancienne ferme seigneuriale, la ferme de Monsieur. Cette ferme, qui doit son nom à Monsieur, frère de Louis XVI, qui y établit une réserve de chasse, est un bel exemple de ferme briarde avec quatre bâtiments en équerre entourant une cour centrale de 6 000 mètres carrés où se dresse un « colombier de pied » qui remonterait au quinzième siècle. Les granges, elles, datent du dix-huitième siècle. Malgré d'évidentes qualités architecturales et une valeur sentimentale certaine, la ferme de Monsieur a été bien près de disparaître.

L'exploitation étant devenue trop grande pour la banlieue parisienne, avec des terres qui ont joué les peaux de chagrin, la ferme fut rachetée, en 1965, par la Caisse des dépôts et consignations. Mais les murs qui se lézardent, les charpentes qui se fatiguent, firent envisager le pire. En 1975, des Mandrions inquiets créent l'association des Amis de Mandres pour sauvegarder cet ensemble.

En 1977, la ferme est inscrite à l'inventaire des Monuments historiques et la municipalité décide de l'acquérir. C'est un gros morceau pour une commune de deux mille cinq cents habitants, mais un contrat régional et diverses subventions permettront de réunir les sommes nécessaires à l'achat et à la réalisation de divers équipements communaux.

Le 3 mars 1983, à trois jours des élections municipales, le maire, Marcel Bourreau, signe l'acte d'acquisition. Son premier adjoint, Alain Traonouez, lui succède et il mènera à bien la tâche entreprise.

Actuellement, la première tranche des travaux est quasiment terminée. Elle concerne l'aménagement de la mairie, avec sa salle du conseil et des bureaux, dans l'ancienne habitation, et des travaux extérieurs qui ont redonné à *« cette vénérable fabrique de blé la couleur même du blé »*, comme l'écrivait autrefois le poète François Coppée, qui habita Mandres.

Deux autres tranches suivront avec la création d'un club du troisième âge et d'un club de judo, puis avec la réalisation d'un club house et d'une salle polyvalente de trois cents places qui sera installée dans la plus grande des deux granges. Un architecte des Bâtiments de France surveille les travaux effectués dans le respect des caractéristiques de l'édifice. Il s'agit, de l'avis de tous, d'un bel exemple de sauvegarde du patrimoine communal.

Les briques rouges de la place des Vosges

La mairie de Charenton est un autre cas. Elle s'est installée en 1838 dans un hôtel particulier construit en 1590, le pavillon Gabrielle. En 1886 l'exiguïté des locaux (déjà !) conduisit l'architecte à détruire un corps du bâtiment pour mieux l'agrandir ensuite, dans un style librement inspiré du pavillon d'origine et fortement influencé par le dix-neuvième siècle. Les travaux qui accompagnèrent la transformation du bâtiment n'épargnèrent que très peu d'éléments du décor intérieur.

Cette initiative, qui peut prêter le flanc à bien des critiques, aura eu le mérite de sauver en partie ce très bel édifice Henri IV à une époque où l'on a beaucoup détruit sans grand discernement.

Construit par Barthélemy Cérany, financier italien adulé et redouté venu en France dans le sillage des Médicis, le bâtiment semble exilé de la place des Vosges, avec ses murs de brique rouge et de pierre. En 1838, le pavillon fut sauvé de la démolition quasi certaine que lui réservaient des promoteurs par M. Santallier-Thelu, alors maire de Charenton.

Le souhaitable et le possible

Au début des années 70, la mairie avait besoin d'un bon lifting. Les travaux préparatoires firent découvrir des trésors, et la rénovation devint restauration. C'est une œuvre de longue haleine, voulue par la municipalité, avec l'appui des Beaux-Arts et l'aide financière de l'Etat et de la région Ile-de-France.

« Si l'on rénovait la mairie comme le château d'Ecouen, qui est sensiblement de la même époque, le coût serait bien trop élevé pour nos finances », fait remarquer le maire, Alain Griotteray. C'est pourquoi la restauration conjugue le souhaitable et le possible (la remise en état de chaque pièce oscille entre 300 000 et 600 000 francs). C'est pourquoi aussi les travaux vont s'étaler dans le temps. Le bureau du maire a été restauré, ainsi qu'un vestibule et une salle de réunions.

« Quant au rez-de-chaussée, ce sera pour mon successeur », note Alain Griotteray. Mais, entre-temps, celui-ci aura rénové la salle des mariages, la pièce la plus importante du pavillon d'origine. Cette pièce, crut-on pendant longtemps, ne présentait aucun intérêt. Or des sondages réalisés par les services techniques de la ville ont permis de constater la présence, sous un premier plafond suspendu et d'un second en plâtre du siècle dernier, d'un très beau plafond à la française, au décor peint du dix-septième siècle, comme on en voit à Cheverny ou à Fontainebleau.

Avec la multiplication des services et leur importance grandissante, *« la mairie est mal commode »*, convient Alain Griotteray, et, depuis longtemps déjà, plusieurs services ont émigré dans d'autres bâtiments. C'est pourquoi certains auraient aimé rassembler le tout à la faveur d'un transfert dans un nouvel édifice. Mais le maire est intraitable : *« Un hôtel de ville de verre et de béton, c'est bien. Mais le fonctionnel d'aujourd'hui n'est peut-être pas celui de demain. En fait, sous ce prétexte, il faudrait transformer tous les vingt ans. »*

Le dernier témoin de l'ancienne ville royale de Charenton restera la mairie, prouvant cette fois que la nécessité peut s'adapter parfois aux vieilles pierres.

FRANCIS GOUGE.

36433 COMMUNES, 1451 « MAIRESSES »

La France comptait, en février 1983, 36 433 communes, dont la population était la suivante :

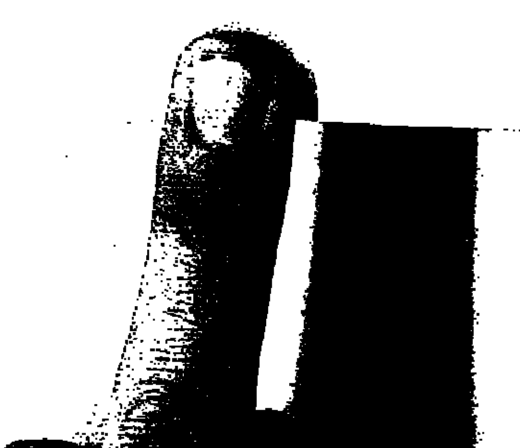
Population	Communes
Moins de 100 habitants	4 104
de 100 à 499 habitants	18 209
de 500 à 1 499 —	8 909
de 1 500 à 2 499 —	2 049
de 2 500 à 3 499 —	935
de 3 500 à 4 999 —	660
de 5 000 à 9 999 —	799
de 10 000 à 19 999 —	388
de 20 000 à 29 999 —	162
de 30 000 à 39 999 —	68
de 40 000 à 49 999 —	51
de 50 000 à 59 999 —	29
de 60 000 à 79 999 —	24
de 80 000 à 99 999 —	11
de 100 000 à 149 999 —	19
de 150 000 à 199 999 —	8
de 200 000 à 249 999 —	4
300 000 et plus	5

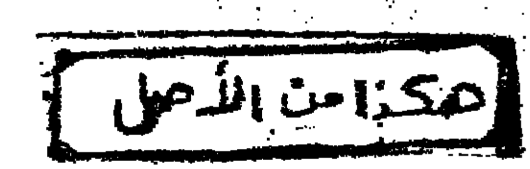
Les professions exercées par les maires (on comptait, en avril 1983, 1451 femmes parmi eux) étaient les suivantes :

Profession	Maires
Agriculteurs et marins	13 319
Chefs d'entreprise	4 270
Salariés du secteur privé	5 005
Membres des professions libérales	1 981
Enseignants	2 799
Fonctionnaires	1 219
Salariés des entreprises publiques	474
Retraités et pensionnés civils et militaires	1 090

Les classes d'âge les plus fortes (situation en mars 1983) sont les classes entre 1924 et 1933.

Naissance	Maires
Nés avant 1903	72
de 1903 à 1913	2 145
de 1914 à 1923	8 865
de 1924 à 1933	13 032
de 1934 à 1943	7 902
de 1944 à 1953	4 132
de 1954 à 1962	301





LE CARNET DU Monde

Naissances

– Hélène CHAPPEY-RAULET,
Dominique RAULET
et Clémence

annoncent la venue de

Camille,

né le 19 septembre 1985.

18, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny,
92360 Meudon-la-Forêt.

– M. Philippe GELBRAS,
Mlle Aline VALETTE,

ont la joie de faire connaître la naissance de leur fils,

Mathieu.

77500 Chelles.

– Joëlle MANGIN-SERRES
et Philippe SERRES

ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Marie-Charlotte.

Domont, le 24 septembre 1985.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de notre confrère,

Philippe de SAINT-ROBERT
avec
Marie-Josée JASTRAB,

qui a été célébré à Rome, dans l'intimité, le 9 juillet 1985, en la chapelle du chœur de la basilique Saint-Pierre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Paris.
New-York.

Décès

– Le docteur Pierre Balozet,
Le docteur Jacqueline Balozet,
Et leur famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jeanne BALOZET,
née Borrel,

survenu à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Mme Jeanne Balozet était veuve du docteur Lucien Balozet, membre correspondant de l'Académie nationale de médecine et de l'Académie vétérinaire, ancien directeur de l'Institut Pasteur de Tunis, chevalier de la Légion d'honneur.

60, avenue Cantini,
13008 Marseille.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Nous avons la tristesse de faire part du décès du

docteur Charles BLAISE,

survenu dans sa soixante-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 1er octobre 1985, à 14 heures, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20e.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de
Sa famille,
Du président du conseil de l'ordre des médecins de la Plaine-Saint-Denis, son ami,
De ses confrères du CMS.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Paris.
Brest.

– Ses enfants,
Olivier-Emmanuel et Mary-Ann,
Mme Jean-Paul Doering,
son épouse,
M. et Mme Robert Dal Sasso
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Paul DOERING,

survenu le 24 septembre 1985, dans sa quarante-cinquième année.

Les obsèques se dérouleront le vendredi 27 septembre, à 15 h 30, en l'église du Lavandou.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Son épouse,
Suzanne Giraud,

Ses enfants,
Alain et Doris Giraud,
Monique et Bernard Levrat,
Anne et Christian Lamassiaude,
Jean-Michel et Nicole Giraud,
Jacques et Jacqueline Giraud,
Geneviève et Georges Boulinier
Marie-Madeleine et Alain Guille,
Dominique et Claire Giraud,
Elisabeth et Jean-Pierre Brovelli,
Véronique et Alain Morelle,

Et tous ses petits-enfants,

font part à ses amis de la mort de

Gilbert GIRAUD,

survenue le 23 septembre 1985, dans sa soixante-quinzième année.

Ses obsèques ont eu lieu, à Marseille, dans l'intimité familiale.

– Mme Simone Le Sidaner, née Vogt,
son épouse,
Yvonne, Jean et Etienne,
ses enfants,
Ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Louis LE SIDANER,
homme de lettres,

survenu le 23 septembre 1985, à Paris, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, le mercredi 25 septembre, au cimetière de Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Xavier Richet,
Julien et Daphné,
M. et Mme Charles-André Udry,
Mme Adeline Richet
et Laurent Batsch,
Camille,
M. et Mme Claude Richet,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard RICHET,

survenu le 23 septembre 1985, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 septembre, à 10 h 30, en l'église Sainte-Marguerite, 36, rue Saint-Bernard, à Paris-11e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, rue des Bernardins,
75005 Paris.

– Mme André Schück,
Mme Claire Schück et Véronique,
Mme Sylvie Nordmann,
Laurent et David,

ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-sixième année, le 11 septembre 1985, de

M. André SCHUCK,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur mari, père et grand-père.

Suivant la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale la plus stricte.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, avenue Bosquet,
75007 Paris.

– M. David Yaghil,
son époux,
Eden et Daniel Yaghil,
ses enfants,
M. et Mme Maurice Helpman,
ses parents,
Mme Jacqueline Sakarovitch
et Laurent,
Mlle Mona Helpman,
ses sœurs et son neveu,
Mme Betty Goldberg
Toute la famille,
Et tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Dinah YAGHIL,
née Helpman.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 septembre 1985, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse.

Réunion porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

100, boulevard Masséna,
75013 Paris.

Messes anniversaires

– A l'occasion du deuxième anniversaire du rappel à Dieu de

M. Tino ROSSI,

une messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, 90, avenue du Roule, le 27 septembre 1985, à 17 h 30.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

De la part de Mme Tino Rossi, Laurent, Pierrette, et leur famille.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-II, jeudi 3 octobre, à 9 heures, salle des Conseils, M. Philippe Coet : « les Notions cadres » dans le code civil (études des lectures *intra legem*). »

– Université Paris-II, Jeudi 3 octobre, à 15 heures, salle des Commissions, M. Christian Dettori : « Sur la voie d'une alternative marxiste au léninisme, un auteur actuel : Antonio Gramsci. »

– Université Paris-X Nanterre, vendredi 4 octobre, à 14 h 30, salle C 26, Mlle Elisabeth Dumaurier : « La perception dans le domaine sonore. »

– Université Paris-V, lundi 7 octobre, à 14 h 30, amphithéâtre Durckheim, M. Jean Tano : « Activités de jeux et développement cognitif. »

– Université Paris-IV, lundi 7 octobre, à 14 h 30, salle des Actes, M. Yorio Otaka : « Marie de France ».

– Institut d'études politiques de Paris, lundi 7 octobre, à 14 h 30, salle 102, M. Jean-Marie Gobert : « L'itinéraire intellectuel et politique de la *Revue des Deux Mondes* (1848-1893). »

ÉCHECS

Le championnat du monde

LE BON COUP SOUS ENVELOPPE

C'est sans doute dans l'espoir que Kasparov n'avait pas mis le bon coup sous enveloppe (41.Ré5), et qu'il avait peut-être joué le coup perdant Rf6, que Karpov a voulu reprendre la 8e partie ajournée mardi. C'est par malice que Kasparov – sûr de la nullité – n'a pas voulu le faire savoir à son adversaire (1). La reprise a donc eu lieu mercredi et, après huit coups joués rapidement et pour la forme, les deux joueurs ont conclu pacifiquement cette bataille acharnée en se serrant la main et en arborant l'un et l'autre un large sourire...

Le champion du monde a tout de même plus de raisons de rire que son challenger, puisque au tiers du match, il mène 4,5 à 3,5 et paraît peu disposé à lâcher son point d'avance. 9e partie jeudi.

(1) C'est par anticipation que nous avons annoncé, dans nos premières éditions d'hier, que la partie avait été déclarée nulle sans reprendre le jeu. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Huitième partie

Position à l'ajournement :
BLANCS : Rh2, Tb4, Pa4 et g4 ;
NOIRS : Ré6, Ta3, Pg5.

41. ...	Ré5	46. Ré3	Tg3+
42. Rg2	Ta2+	47. Ré2	Ta3
43. Rf3	Ta3+	48. Rd2	Tg3
44. Ré2	Tg3	49. Tç4	Rd5
45. Rd2	Tg2+	50. Nulle.	

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

CHEF DE VENTES (France)

Projets dans le génie civil

Creusement du sol – Canaux d'irrigation – Déchets toxiques

Taux de croissance continu excédant 30 % par an

Notre client, une société internationale chimique, leader dans la production, la distribution et la mise en place des produits d'étanchéité de haute technologie dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'eau, recherche l'homme qui développera son marché de son bureau parisien.

Avez-vous de l'expérience dans l'adjudication publique dans le domaine du génie civil ?

Etes-vous capable de négocier des projets de millions de dollars dans le secteur public et auprès de sociétés françaises et multinationales ?

Croyez-vous que vos talents, vos qualifications, votre expérience, vos contacts auprès des ingénieurs conseils, des adjudicateurs et auprès des administrations publiques peuvent être mieux utilisés en lançant le meilleur produits disponible ?



Dans ce cas, et si vous parlez anglais couramment, veuillez adresser votre dossier de candidature sous la référence 41209/54 à notre Conseil DOLAN CONSULTING qui a la charge de pourvoir à ce poste de cadre supérieur. Leur numéro de téléphone : 194969/230876.

DOLAN CONSULTING
Unternehmensberatung für Personalwirtschaft GmbH
Untermainkai 34 · 6000 Frankfurt/Main 1 · Telefon (069) 23 08 76
Deutschland · Großbritannien · Benelux · Schweiz · USA
Für den Löwenanteil der Personalfragen

La technique super plus

Nous sommes une PMI (60 MF, 80 p.) mondialement connue dans le domaine de machines spéciales destinées aux industries agro-alimentaires, chimiques... Notre notoriété s'appuie sur un savoir-faire très spécifique, une grande capacité d'innovation technique, une forte impulsion commerciale (75% à l'export). Nous recherchons un

INGENIEUR D'ETUDES

pour lui confier, à la tête d'une petite équipe, la responsabilité de conception et d'industrialisation d'une de nos lignes de produits. Ce poste doit évoluer rapidement vers la responsabilité globale du Bureau d'Etudes.
C'est un jeune ingénieur (AM, INSA...) pouvant se prévaloir d'une première expérience réussie dans un secteur proche (mécanique, automatismes, électronique...).
Il dispose d'excellentes aptitudes managériales lui permettant, à terme, d'encadrer une équipe importante.
L'anglais courant est indispensable.

Merci de nous adresser CV, photo récente et rémunération actuelle sous la référence 509261 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Département Industrie

BKC PARIS–NEW YORK
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

Commune de la région parisienne recherche pour son secteur ORGANISATION ET MÉTHODES CONTROLE DE GESTION

1 CADRE NIVEAU A

Disposant d'une formation supérieure en organisation et de solides connaissances dans les domaines de l'informatique et des techniques de gestion.
Ayant des aptitudes à la communication, à l'analyse et la synthèse, au travail en équipe.
Motivation et/ou expérience pr le service public souhaitée.
Env. les candidatures sous nº 7 825 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

UNIVERSITÉ PARIS-XIII
IUT de VILLETANEUSE
recherche d'urgence
Département Gestion des Entreprises et des Administrations
Tél. : 821-61-70, p. 48-21.

CERTIFIÉS, AGRÉGÉS OU PROFESSIONNELS
pr enseignement comptabilité 6 heures par semaine

INFORMATICIENS
pour enseignements COBOL ou BASIC, 3 h groupées par sem.

ÉCOLE PRIVÉE BANLIEUE EST sous contrat, recherche

PROF. DE MATHS
2ᵉ cycle.
Env. c.v. Ecole Merkaz, 16, av. Maurice, 93250 Villemomble.

traduction demande

Dipl. HEC, prél. expertise compt. Etudie toutes propositions traduction LANGUE CEE. Tarifs modulés. T. 950-78-11.

B.E. PARIS RECHERCHE D'URGENCE

1 CHEF DE CHANTIER

très grande expérience magasins.
Libre de suite.

Adresser c.v. manuscrit à :
ATELIER ESPACE, 27, rue de l'Armorique, 75015 PARIS.

AVIS DE VACANCES DE POSTES DE PROFESSEURS A L'E.N.P.C.

4 chaires : Béton armé. Béton précontraint. Mécanique des fluides. Conception des ponts, sont vacantes à partir de l'année scolaire 1985-1986. Le texte détaillé des 4 appels d'offre est disponible au secrétariat de la direction de l'enseignement de l'E.N.P.C., 28, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS. Tél. : 260-34-13, p. 1208. Les cand. doivent déposer leur dossier à la Direction de l'enseignement le 15 OCTOBRE, au plus tard.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe) demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (G 26) 3, rue Montyon, 75429 Paris CEDEX 09.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 25 ans, VENDEUR DÉMONSTRATEUR, HI-FI, VIDÉO, ch. place stable. Libre de suite. T. 205-90-89 après 16 heures.

SECRÉTAIRE RESPONSABILITÉ, 30 ans, rech. emploi stable sur Paris et sa région, 12 ans expérience publicité. Ecr. s/nº 6 800 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE DACTYLO
8 ans expérience, sens des responsabilités, recherche emploi fixe banlieue Est (Chelles, Lagny) ou Paris (proche gare de l'Est ou Nord). Ecr. s/nº 6 795 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

représentation demandes

REPRÉSENTANTE
55 ans, sérieuses références, CHERCHE PLACE STABLE, VRP exclusivité, région parisienne. Ecr. s/nº 6 801 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES, GENÈVE

ouvre une inscription pour les trois postes suivants :

PROFESSEUR D'HISTOIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Il s'agit d'un poste à charge complète, impliquant une spécialisation dans l'étude de la politique étrangère des Etats-Unis et du monde occidental.

PROFESSEUR DE DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL

Il s'agit d'un poste à charge complète, impliquant une spécialisation en droit international privé (contrats internationaux, contrats d'Etats, entreprises transnationales, etc.) et une bonne connaissance du droit international public.

PROFESSEUR DE COMMERCE INTERNATIONAL ET D'ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT

Il s'agit d'un poste à charge complète, impliquant une excellente connaissance générale de la théorie économique ainsi qu'une spécialisation dans les domaines du commerce international et de l'économie du développement.

* * *

Les candidats, titulaires d'un doctorat, doivent posséder une solide expérience de l'enseignement universitaire et justifier de publications substantielles dans le domaine de spécialisation. Selon l'expérience des candidats, la nomination pourra intervenir au niveau de professeur ou de professeur adjoint.

L'enseignement est donné en français ou en anglais.

Entrée en fonction : 1ᵉʳ OCTOBRE 1986.

Pour chaque poste, l'institut se reserve le droit de recourir à une procédure par appel.

Les candidats sont priés de faire valoir leurs titres, jusqu'au 15 décembre 1985, auprès du Directeur de l'institut, 132, rue de Lausanne, CH-1211 Genève 21, auprès de qui des renseignements complémentaires peuvent être obtenus.

L'immobilier

appartements ventes

3ᵉ arrdt

Prox. St-Paul 703-32-44
ESPACE A AMÉNAGER.

MARAIS
Bel imm. rénové plein sud
2 PIÈCES CONFORT
4 P. EN DUPLEX
TERRASSE (avec ou sans travaux d'aménagement)
PRIX INTÉRESSANT
Le propriétaire : JEUDI, VENDREDI, 14 h à 19 h. 4, RUE DE POITOU.

4ᵉ arrdt

PERNETY, grenier. 703-32-31
150 m². TRAVAUX.

12ᵉ arrdt

DAUMESNIL
Dans imm. p. de t., asc., 2 PIÈCES OCCUPÉ, LOI 48 36 à 48 m². Tél. 359-86-86.

13ᵉ arrdt

RUE DE TOLBIAC
Ancien atelier à aménager en rez-de-chaussée, sur cour, clair et calme. Prêt conventionné possible. Tél. : 329-58-65.

16ᵉ arrdt

VICTOR-HUGO
Luxueux 2 P., 70 m² + terrasse. Px élevé justifié GARBI - 567-22-88.

18ᵉ arrdt

BARBÈS
IMM. PIERRE DE TAILLE 3 PIÈCES : 270 000 F. 55 m² et 20 m², dernier étage, 300 000 F. Tél. : 359-86-96.

LAMARCK
4/5 P., stand., bains + s. d'eau, asc., park. sur pl., jeudi 26 et vendr. 27, 14 h à 19 h. 1, RUE DUHESME (angle rue LAMARCK) D.S. IMMOBILIER. 251-78-60.

78-Yvelines

APPARTEMENTS NEUFS
– Versailles, St-Louis, studio luxueux. 420.000 F. TTC.
– St-Germain, gd séjour, 1 chbre, Haut de plafond. 925.000 F. TTC.
MAT IMMOBILIER. 953-22-27.

94 Val-de-Marne

PART. VEND A VINCENNES proximité écoles, commerces
2 PIÈCES, 36 m²
cuisine équipée, w.-c., salle d'eau avec douche, chauffage individuel électrique, 4ᵉ étage. 5' bois et RER, faibles charges. Prix 320 000 F. Tél. : 809-67-33.

Province

St-Raphaël. Urgent, 3 P., 58 m² + 20 m², terrasse. Tél. (3) 021-64-31. Résidence 635, avenue. Clemenceau.

locations non meublées demandes

Paris

J.F. sérieuse CHERCHE STUDIO ou 2 PIÈCES banl. Ouest ou ouest Paris, 2 500 F max. Ecr. s/nº 6 799 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Couple fonctionnaire, salaire mensuel 13 000 F, recherche à Paris 3 PIÈCES, 60 m² MIN. Tél. 825-44-55, p. 11-44 ou 824-12-59 après 20 heures.

Pour loger dirigeants et personnel mutés IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE rech. DIVERS APPTS 2 à 8 P. STUDIOS, VILLAS, Paris et environs. Tél. 504-04-45.

Région parisienne

CHERCHE 3 PIÈCES région Versailles et environs, loyer maximum 3 500 F CC. Tél. : 021-93-67.

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIÈCES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

J.F. chercheur désire louer pour oct. nov. déc. chambre ou studio meublé à Paris. Réf. excellentes. Appeler 19-46-46-44-84-59.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet, 15ᵉ. 566-00-75. Recherche pour clients sérieux APPTS à partir de 100 m² dans 15ᵉ et 7ᵉ arrdts.

URGENT RECHERCHE
16ᵉ, APPT LUXE
DBLE LIVING + 3 CHBRES
BUDGET. 3.800.000 F.
MICHEL BERNARD. 502-13-43.

maisons individuelles

Propriétaire vend
94 LA VARENNE
(calme, et soleil), prox. Marne, 2' RER. Luxueux TRIPLEX dans une maison individ. (sans jardin) 100 m².
Rez-de-chaussée : entrée, w.-c., salle à manger, cuisine équipée. 1ᵉʳ niveau : dressing, w.-c., douche, salle de bains marbre, chambre. 2ᵉ niveau : living, poutres, cheminée, moquette, papier japon, refait neuf + garage 25 m² + cave 25 m².
750.000 F.
Tél. bureau M. BERTAL 555-91-55.
Domicile : 886-69-97.

pavillons

Part. VEND PAVILLON Villepreux, près Saint-Nom-la-Bretèche (78), 5 pièces, garage, jardin, proximité écoles, gare SNCF. Prix 460 000 F. Téléphone 462-42-29 après 19 h.

Urgent, banl. est Toulouse, villa TB neuve, sous-sol, 150 m² sur terrain arboré, 500 m². Expertisée 2.000.000 F. Sacrifiée 1.650.000 F. Frais réduits. Cause départ.
Téléphone : (16-61) 24-21-12.

proprietes

DEAUVILLE 30 KM
PROPRIÉTÉ sur 9 ha, bordée 300 m rivière, vue.
Px 600.000 F (32) 57-86-57.

1 HEURE PARIS PAR A 6
PROPRIÉTÉ 9 P.
habitables, cuis., s. bns, w.-c., dépend. Chauf. Sur parc 35.000 m² av. vue imprenable. 650.000 F. Crédit 80 % THYRAULT 89170 St-Fargeau Tél. (16-86) 74-08-12 ou après 20 h (36) 31-48-74.

viagers

ETUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. Tél. : 355-61-58.

LAPOUS 554-28-66
SPÉCIALISTE VIAGER
354, r. Lecourbe, Paris-15ᵉ.

Gd 4 P., tt cft, 3ᵉ ét., asc., bel imm. pierre près Sacré-Cœur. 225.000 cpt + 2.500 occupé fme 76 ans. Cruz 266-19-00.

fonds de commerce

Ventes

VOTRE COMMERCE EN SUISSE

Dans un quartier idéal et en plein centre de Bâle, nous proposons 2 500 m² de surface commerciale dans un immeuble moderne et de construction récente, de six étages avec ascenseur. Nous prendrons en considération toutes les propositions d'aménagement intérieur. Les conditions d'achat et de location sont très intéressantes. Début de location selon accord. Veuillez contacter :

USTAG GENERALUNTERNEHMUNG AG
Holbeinstrasse 75 CH-4002 BASEL.

locaux commerciaux

Locations

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES PÉTROLIERS
recherche en location
UNE BASE D'OPÉRATIONS
aux environs de MELUN

Conditions requises :
– Bâtiment (s) entre 1 000 et 1 500 m² :
– Bureaux entre 80 et 250 m² ;
– Terrain libre entre 3 000 et 5 000 m².

Faire offre à Havas Pau sous la réf. D 141 963 place Clemenceau, B.P. 208, qui transmettra.

LOUE 1 200 m² en 2 ÉTAGES + 1 000 m² BUREAUX et PARKINGS, 75020. T. 370-35-48 ou 367-96-37.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 293-60-50 +

17ᵉ CHAMPERRET
IMMEUBLE 1.700 m²
DONT 1.300 m² BUREAUX - Local activités parkings
PASSIM. 225-38-38
R. ELLIS. 563-08-08.

Ventes

Organisme administratif caractère public cherche pour acquisition 900 m² bureaux environ Investissement total 9.000.000 F. Usage professionnel. Paris ou périphérie immédiate proximité station Mº ou préférence RER ITEC 43, rue de Courcelles 75008 Paris - 359-03-94.

NEW-YORK-CITY
près de la 57ᵉ rue (East-Side)
Emplacement premier ordre pour vente au détail articles mode et bijouterie
2 BOUTIQUES
100 m²
Libre début 1986.
Contacter :
SIDRO REALTY CORPORATION
3 East 54th Street
NEW-YORK, NY 10022 USA.
Tél. : (212) 319-7550.
PAS D'INTERMÉDIAIRE.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vd R5 ALPINE TURBO, juin 82, 44 000 km, 1ʳᵉ main, bon état général, entièrement révisée, prix Argus 33 600 F. Tél. : 972-63-55.

de 8 à 11 C.V.

Alfetta 1,8, octobre 1978, 82 000 km, embrayage, pneus récents, 13 000 F, 451-45-41.

divers

Part. vend camping-car + accessoires Mercedes Diesel 206, 90 000 km, possibilité véhicule utilitaires. Prix 42 000 F à débattre. Téléph. : 017-72-91.

boxes - parking

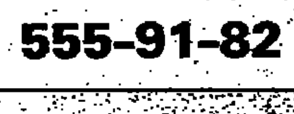
PARIS PARKING ST-SULPICE vend droit d'occupation d'un emplacement. Conditions légales. Tél. : (16-42) 23-54-81.



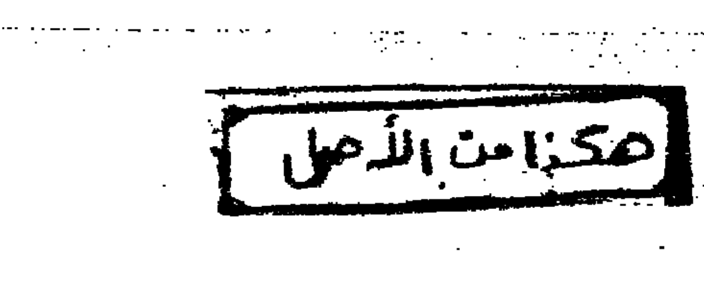
dans



du Lundi au Vendredi







SICOB 85

Les vieilles trouvailles de la confortique

ON connaissait l'informatique, la télématique, la bureautique... Le dernier-né de cette déclinaison en «tique» est la confortique, sorte de philosophie du confort sur le lieu de travail. Confort «actif», disent les professionnels. Mais c'est aussi un moyen d'accroître la productivité : on travaille mal quand on a mal aux reins.

La confortique intègre les multiples aspects du confort : confort physiologique, bien sûr, qui passe par la recherche de la meilleure position pour le corps, par la suppression des nuisances dues au bruit ou à un éclairage trop violent, mais aussi confort pratique, lié au caractère fonctionnel du mobilier, confort psychologique, qui tient à la personnalisation du cadre de travail, et confort esthétique, qui suppose un choix judicieux des matériaux, des formes, des couleurs.

On travaille mieux dans un bureau confortable. C'est la dernière découverte des fabricants de mobilier.

On a quelque peu oublié que le SICOB fut à sa création, en 1950, un Salon du mobilier de bureau, avant l'irruption en 1965 de l'informatique. L'ameublement ne représente plus que 25 % de la surface exposée. Mais la mouture 85 de ce grand raout automnal est une bonne illustration et défense de la confortique.

De la chaise de salle d'attente au bureau directorial en passant par les systèmes de classement des dossiers et la salle de conférences, le souci numéro un des industriels est l'ergonomie : fauteuils à pattes de crabe montés sur roulette et à dossier réglable, adaptable, qui soutiennent le bas des reins, n'écrase pas le coccyx, suppriment les fourmis dans les jambes, ne tassent pas la colonne vertébrale ; bureaux à plan de travail inclinable ; placards de rangement facilement accessibles, ni trop hauts ni trop bas.

A *côté* de meubles de facture classique, en général en bois verni, style PDG-installé-dans-le-confort-de-sa-réussite, un tantinet m'as-tu vu, on trouve des ensembles au look d'enfer, superposition et juxtaposition de tubes-glissières *sur* lesquels coulissent des plans sobres, alliant aluminium, verre, acier, dans des tons allant du blanc au laqué noir en passant par le gris, le tout éclairé par des lampes halogènes au design industriel.

Modernisme à Chinon

L'exposant le plus représentatif de cette tendance, résolument ancrée dans l'idéologie moderniste dominante, est une petite entreprise française installée à Chinon, CLEN, qui a obtenu en 1983 le premier prix au Concours international pour la création de nouveaux meubles de bureau.

Plus petite société cotée en Bourse, elle a été distinguée pour avoir su allier la recherche d'une ligne futuriste, l'emploi de nouveaux matériaux et la satisfaction des canons de l'ergonomie. Plans à géométrie variable, utilisation aux fins du classement de l'espace vertical d'ordinaire négligé, intégration dans un même ensemble du bureau, du poste informatique et de la mini-table de réunion, tous les ingrédients sont réunis qui caractérisent une nouvelle conception du cadre de travail, dont les maîtres mots sont : fonctionnalité et flexibilité de l'espace, souplesse, modularité des volumes, compacité, confort.

Des tendances de fond liées à une modification de l'organisation du travail dans l'entreprise sont traduites au niveau du mobilier. A la sacro-sainte hiérarchie, on oppose de plus en plus la synergie : les bureaux de groupe tiennent le haut du pavé. A la rigidité des fonctions a succédé la flexibilité dans la répartition des tâches : les cloisons-écrans mobiles font une percée remarquée. On entre dans le règne de l'informatique : celle-ci trône au milieu des bureaux – on trouve néanmoins encore quelques exemplaires de placards à micro-ordinateurs, cache-technique d'une pudeur surannée, – bien plus, le mobilier l'intègre complètement, se truffe de plinthes qui avalent les fils dans lesquels on se prenait naguère les pieds.

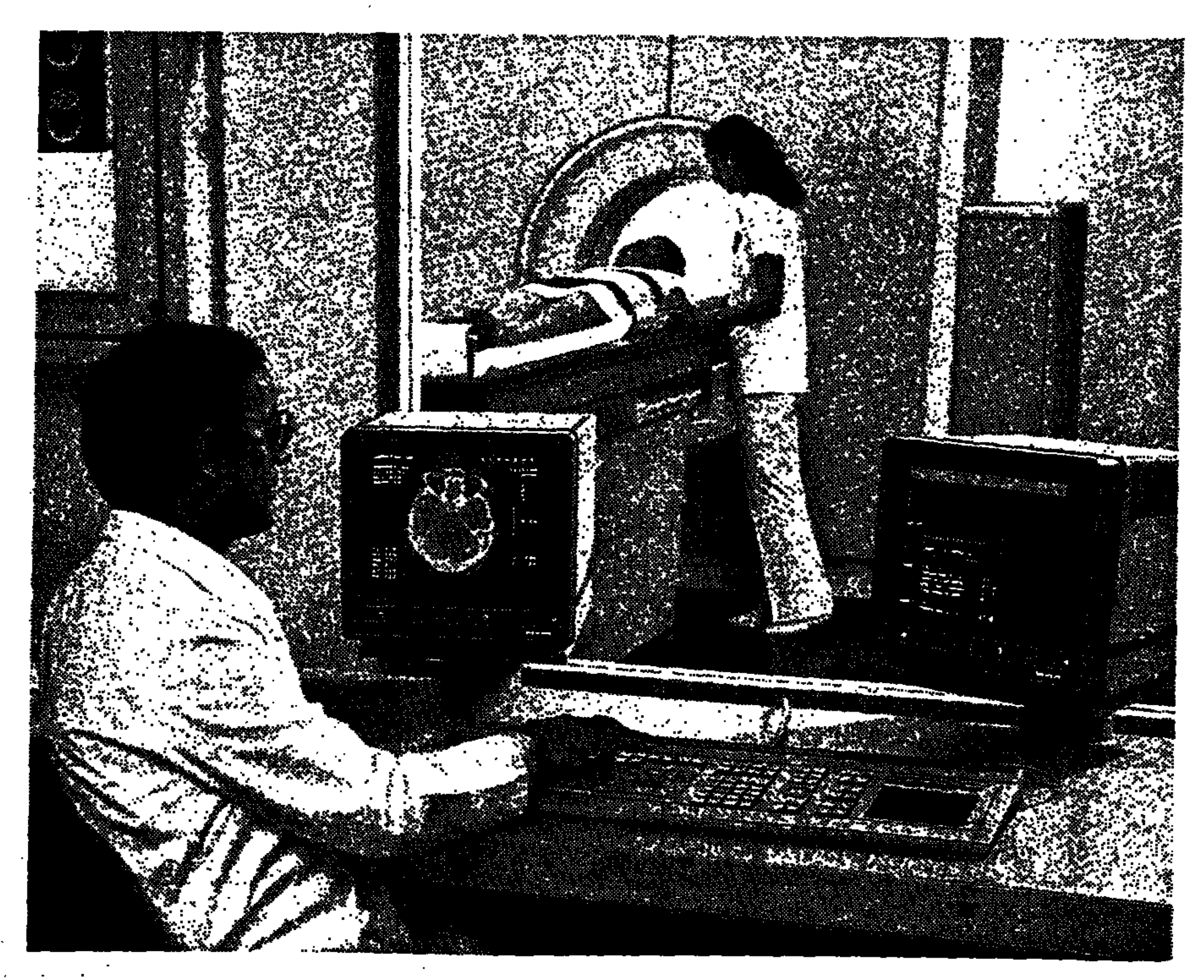
Lampadaire-palmier

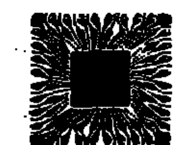
Glanés le long des stands : un lampadaire-palmier pour salle d'attente, histoire de mettre le client à l'aise avant de l'entreprendre ; des enchevêtrements de tubes pneumatiques pour la transmission des documents, des capots d'insonorisation pour imprimante : bureau, silence.

La profession se porte plutôt bien : le chiffre d'affaires global a augmenté de 5 % en 1984. Elle emploie huit mille personnes dans le secteur mobilier de bureau métallique, deux mille cinq cents pour le secteur bois. On a même embauché depuis 1982. Le solde commercial est positif pour le mobilier métallique : 135 millions de francs d'excédent en 1984 ; négatif pour le bois : 90 millions de déficit. L'objectif des entreprises est double : progresser à l'exportation et profiter de l'essor de l'informatique.

Numéro trois mondial derrière les Etats-Unis et le Japon, récemment modernisée, l'industrie française du mobilier de bureau est promise à un bel avenir. Mais il lui reste à faire un gros effort de marketing : le client français est pingre, mais il faut reconnaître à sa décharge que les prix sont assez élevés : 2 000 francs pour un fauteuil visiteur, 2 800 francs pour un fauteuil direction ; encore s'agit-il là de sièges au dessin très classique. Le parc du mobilier de bureau en France est âgé de quinze à vingt ans... Vous avez dit confortique ?

CHRISTOPHE CHANTEPY.





économie

REPÈRES

Dollar : la baisse reprend : 8,15 F.

Après une accalmie mercredi matin 25 septembre, la baisse du dollar a repris jeudi 26 septembre sur des marchés des changes très nerveux. Remontés, mercredi, à 2,72 DM et 8,31 F, les cours du dollar fléchissaient brutalement, en fin d'après-midi, à 2,67 DM, et 8,15 F sur la place de New-York, cours avalisés jeudi sur les places européennes. Par ailleurs, la Banque de France a dû soutenir le franc mercredi soir à New-York en vendant des dollars (ce qui a accéléré le recul de ce dernier). La rumeur, fausse, d'une démission du gouvernement de M. Fabius déprimait notre monnaie et faisait monter le deutschemark à 3,0560 F. Jeudi matin, le deutschemark redescendait à 3,0530.

Prix : confirmation de la hausse de 0,1 % en août

L'INSEE a confirmé, mercredi 25 septembre, son estimation d'une hausse de prix de 0,1 % en août, ce qui porte à 5,6 % en glissement (août 1985 sur août 1984) la hausse sur un an. Le bon résultat enregistré en août (la plus faible augmentation en un mois depuis 1973) s'explique par le fait que, pour la première fois depuis le début de 1985, les prix des produits manufacturés ont diminué de 0,1 %, grâce notamment à une baisse sensible de 0,9 % du poste combustibles-énergie. L'écart d'inflation entre la France et les grands pays industrialisés continue de s'amenuiser. En ce qui *concerne l'Allemagne fédérale, il revient de 5,7 points en août* 1984 à 3,5 points en août 1985.

Chômage : légère augmentation en Europe

Le chômage a augmenté très légèrement, en août, dans la Communauté économique européenne moins la Grèce, selon les *statistiques publiées à Bruxelles : + 0,7 % (en données brutes).* Il touchait 12,5 millions de personnes, soit 11 % de la population active civile, contre 10,9 % en juillet dernier et 10,7 % en août 1984 : une augmentation de 2,8 % en un an, concernant surtout l'Italie (+ 10,5 %), l'Irlande (+ 9,7 %), la Grande-Bretagne (+ 4 %) et la France (+ 3,1 %). L'augmentation en août a été nette au Danemark (+ 7,4 %), en Belgique (+ 2,3 %), en France (+ 2,2 %), aux Pays-Bas (+ 2,1 %) et en Irlande (+ 1,7 %). Le chômage est resté pratiquement stable en RFA, en *Grande-Bretagne et en Italie. Il s'élevait à 18,1 % de la population* active en Irlande, 13,7 % en Belgique et aux Pays-Bas, 12,6 % en Italie, 12,1 % en Grande-Bretagne, 9,9 % en France, 8,2 % en Allemagne fédérale, 8,1 % au Danemark, 1,5 % au Luxembourg.

Conjoncture : l'amélioration en France se confirme

L'amélioration de la conjoncture dans l'industrie se poursuit, selon l'enquête mensuelle de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise. La production augmente dans toutes les branches, à l'exception de la construction automobile où elle est stable. Les stocks de produits finis sont assez légers, et la demande, qui s'était accrue durant le deuxième trimestre, se maintient à un niveau qu'elle n'avait pas atteint depuis plusieurs années. Le ralentissement de la croissance dans les biens d'équipements et la stagnation dans l'automobile persisteraient cependant.

DISCUSSIONS MATRA-BENDIX

Le rêve déçu d'une électronique automobile française

Ce qui est bon pour Renault est-il bon pour la France ? C'est la question que se posent les pouvoirs publics, culpabilisés par l'abandon à l'américain Bendix de la participation de Renault dans Renix, sa filiale d'électronique automobile. Chargé de redresser les comptes de Renault, après une perte de 12,5 milliards de francs en 1984, M. Georges Besse, le nouveau PDG de la Régie, a choisi de se désengager de cette filiale à 51 %, créée en 1979 en partenariat avec Bendix.

Trop marqué par son appartenance à Renault, Renix n'a pu développer ses livraisons auprès d'autres constructeurs automobiles. Le niveau d'activité (277 millions de francs de chiffre d'affaires en 1984, contre 336 en 1983) ne rentabilisait pas les investissements engagés (200 millions depuis 1979). Mais fallait-il pour autant céder à un *étranger – tout partenaire qu'il fût* – ce petit morceau d'électronique automobile tricolore ? Dire que l'on avait rêvé, en son temps, de faire de Renix un « mini-Bosch » à la française, *à l'image du roi de l'injection* électronique d'outre-Rhin ! Un rêve qui passe... D'autant que le seul autre français présent dans le secteur, en l'occurrence Matra, avec Solex (filiale à 98 %) et Jaeger (56 %), ne fait pas preuve d'un enthousiasme débordant.

Les pouvoirs publics ont bien songé à lui faire reprendre la participation de Renault dans Renix, mais le peu de succès de Matra dans les activités civiles les a incités à la prudence. D'ailleurs, devant les ardoises qu'ont laissées à son groupe, lors des derniers exercices, ses tentatives de diversification, M. Jean-Luc Lagardère, le PDG de Matra, a clairement déclaré, en juin dernier, qu'il entendait recentrer son groupe sur la défense, l'espace et les composants. Pour tous les autres secteurs, Matra cherchera des partenaires. Un terme entendu au sens large, qui va de l'accord de coopération à la cession pure et simple. Solex, plus encore que Jaeger qui est en train de redresser la barre, est dans la ligne de mire. Confronté à la réduction de son marché principal (la carburation classique) et à la nécessité de fournir un important effort de recherche dans les systèmes électroniques de contrôle moteur, Solex n'a pas les moyens, seul, de faire face à ses besoins et sait désormais que Matra n'assurera plus la relève.

Devant cette débandade, les pouvoirs publics ont imaginé une solution qui passe par un rapprochement entre Bendix et Matra. Leur idéal serait de voir se constituer un pôle Renix-Solex dans lequel Bendix et Matra seraient actionnaires, même si les Français doivent être minoritaires. Le plus vraisemblable semble, dans l'immédiat, une coopération industrielle entre Solex et Renix. Les dirigeants de Bendix en France y sont plutôt favorables, tout en répétant à l'envi que leur principale préoccupation est le développement de Renix.

Un pôle Renix-Solex

Ultérieurement, les prises de participation croisées paraissent envisageables, Bendix détenant une part du capital de Solex, et Matra de Renix. Il est sûr cependant que les Français auraient été en meilleure position s'ils avaient négocié un tel montage avant, et non après, la cession de Renix.

L'électronisation des équipements automobiles, inexistante il y a dix ans, augmente sensiblement, même si elle ne prend pas l'allure de la révolution qu'on imaginait au début des années 80. Ainsi Jaeger, spécialiste de l'équipement de bord, qui *n'utilisait pas de composants électroniques en 1975*, en absorbe aujourd'hui 300 000 par jour, et prévoit une consommation quotidienne de 600 000 à 700 000 unités dans les années 90. Et, pourtant, les hésitations des industriels, les blocages dus aux garagistes formés à la « bonne vieille mécanique » – et à une clientèle conservatrice ralentissent le développement de l'électronique automobile. D'autant que les équipementiers français n'ont pas eu de constructeurs haut de gamme, type Mercedes ou BMW, pour les pousser vers ces techniques de pointe. Il n'empêche. L'idée de soumettre les constructeurs automobiles français à la bonne volonté des seuls fournisseurs étrangers – américains ou allemands, voire japonais – paraît dangereuse aux pouvoirs publics.

CLAIRE BLANDIN.

EN BOURSE

Sears Roebuck : le numéro un mondial de la distribution

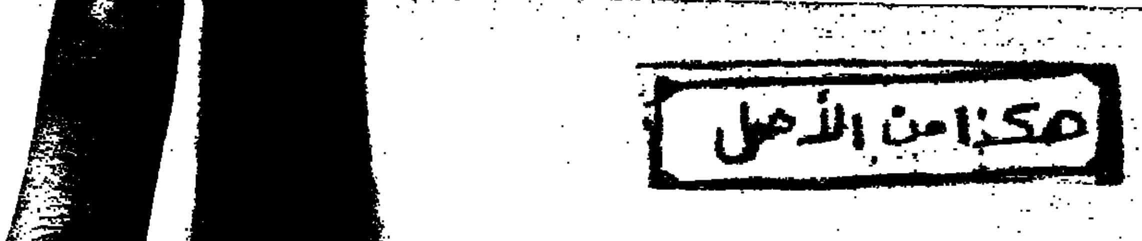
Un nouvel américain à *Paris... Et pas n'importe lequel,* puisqu'il s'agit du groupe Sears Roebuck, numéro un mondial de la distribution au détail aux Etats-Unis – *et par voie de* conséquence dans le monde entier – et « bête noire » du système bancaire américain *depuis qu'il prétend* – avec succès – offrir à sa clientèle une vaste gamme de produits financiers concurrents.

Les chiffres semblent à la hauteur des ambitions affichées pour cette firme cotée depuis le 25 septembre 1985 à la cote officielle de la Bourse de Paris sous la conduite de la banque Paribas et de la charge d'agents de change Le Guay-Massonaud. Une opération qui, rappelons-le, s'effectue par simple voie d'arbitrage pour les actions de sociétés étrangères, c'est-à-dire par conversion en francs du cours exprimé en devises – ici en dollars – sur les places boursières d'origine. Sears Roebuck and Co, qui employait 458000 personnes à la fin de l'année dernière, affichait en 1984 *un chiffre d'affaires de* 38,8 milliards de dollars (près de 350 milliards de francs) et un bénéfice net de 1,45 milliard, *réalisé dans cinq grandes* branches d'activité :

- **Sears Merchandise Group** : chargé des activités de distribution et de crédit aux Etats-Unis mais également au Canada et au Mexique ; à l'attention des 128 millions de clients du groupe, dont 40 millions de foyers munis d'une carte de crédit Sears (chiffre d'affaires : 26,5 milliards, soit 68 % de celui du groupe).
- **Allstate Insurance Group** : compagnie d'assurance vie/maladie mais aussi immobilière/responsabilité civile, appuyée sur un réseau de 13000 employés, dont 33 % sont directement installés dans les magasins à l'enseigne Sears (chiffre d'affaires : 8,9 milliards).
- **Dean Witter** : un ensemble de services financiers recouvrant le courtage de titres, les dépôts et prêts à la consommation, les hypothèques... (chiffre d'affaires : 2,5 milliards de dollars).
- **Coldwell Banker Real Estate** : courtage et gestion immobilière en Amérique du Nord, conception et gestion de centres commerciaux et immeubles de bureaux (chiffre d'affaires : 0,8 milliard).
- **Sears World Trade Inc.** : la dernière en date des sociétés – elle a été constituée en 1983, – chargée d'une activité de négoce (chiffre d'affaires : 0,2 milliard).

Le groupe, dont le siège est à Chicago (Illinois), s'apprête, autre étape de son développement, à diffuser la carte de crédit Discover. Cette carte sera d'abord expérimentée dans l'Etat de Géorgie, avant de *« partir ensuite à la conquête du monde entier »,* affirme en toute simplicité l'actuel directeur général de Sears, M. Edward Brennan.

S. M.





De 1960 à 1983, le pouvoir d'achat des Français a doublé

(Suite de la première page.)

Exemple de ce rétrécissement, *« les cadres supérieurs hommes gagnaient en moyenne 7,5 fois plus que les manœuvres femmes en 1967, mais 6,6 fois plus en 1973 et 5,1 fois plus en 1983 »*. C'est notamment l'arrivée des jeunes, nés dans l'après-guerre, sur le marché du travail qui a contribué à réduire le salaire moyen des cadres. En revanche, le rejet vers le chômage des ouvriers jeunes les moins payés, entraînant un vieillissement des manœuvres et des OS et donc un relèvement de la moyenne de leurs salaires, a presque autant joué dans le resserrement de l'éventail ouvrier depuis 1968 que les politiques en faveur des bas salaires.

L'avance du secteur privé

Dans la fonction publique — où les effectifs des agents civils ont augmenté de 70 % en vingt ans ! — l'évolution du traitement net total (primes exclues) fait apparaître que *« quelle que soit la catégorie de fonctionnaires, le pouvoir d'achat s'est constamment accru de 1962 à 1978 ; depuis, la tendance est à la baisse sauf en 1981 »*. A la fin de 1983, les fonctionnaires avaient retrouvé leur pouvoir d'achat de 1975... Une évolution comparable au secteur privé, mais ce dernier n'a pas vu son avance entamée : *« Au total, pour un même indice 100 en 1962, on aboutit en 1983 à un pouvoir d'achat de 179 pour les salariés des secteurs privé et semi-public contre 150 pour l'ensemble des fonctionnaires »*. Quant à l'éventail des rémunérations, il est *« sensiblement moins ouvert dans la fonction publique que dans le privé »*.

L'exercice du CERC se révèle plus délicat pour les revenus des professions indépendantes où, comme le note joliment le rapport, *« l'appareil statistique est moins riche que pour les salaires »*. Malgré des disparités importantes suivant les exploitations, le revenu réel des agriculteurs a connu des inflexions très sensibles. Ainsi de 1959 à 1973 le revenu net par tête des exploitants agricoles a augmenté en moyenne de 5 % par an alors que, de 1973 à 1983, il fléchissait de 3,4 % par an. Ainsi, conclut le CERC, *« en 1983, malgré les redressements de 1981 et 1982, le revenu réel moyen, c'est-à-dire le pouvoir d'achat par tête, ne représente que 92% de celui de 1970 »*.

Pour les revenus d'activité des chefs d'entreprises artisanales, industrielles ou commerciales, les conclusions sont *« limitées »* en partie à cause d'une *« sous-évaluation »* des bénéfices fiscaux, quelque peu corrigée depuis 1975. Entre 1969 et 1981, la progression des bénéfices déclarés a été *« sensiblement plus forte que celle des prix à la consommation »*, ce qui rend peu vraisemblable une diminution de leur pouvoir d'achat (surtout pour le commerce de gros et les professions de services). Mais, depuis dix ans, certaines professions artisanales ou commerciales ont connu *« des ralentissements importants, voire des baisses de pouvoir d'achat »*.

Une étude du bénéfice fiscal moyen annuel des dix-sept professions libérales montre que de 1970 à 1981 elles ont réalisé *« un gain de pouvoir d'achat de +3,1% par an »*, alors que dans le même temps pour les cadres supérieurs, la progression était quasiment nulle. Si les huissiers, les infirmières et les conseils juridiques ont connu la croissance la plus rapide de leur revenu réel, les médecins, à l'exception des électroradiologistes, ont vu généralement leur pouvoir d'achat augmenter *« à des taux inférieurs à celui de la moyenne des membres des professions libérales »*.

Le CERC consacre la troisième et dernière partie de son rapport aux revenus sociaux, ce qui lui permet de souligner d'emblée le poids considérable de la protection sociale. Pour l'essentiel, c'est l'accroissement des cotisations sociales qui explique l'alourdissement des prélèvements obligatoires (lesquels représentaient 44,1 % du PIB en 1983 contre 32,2 % en 1960). Le développement de la préretraite et du chômage, l'augmentation du pouvoir d'achat du minimum vieillesse, ont entraîné à partir de 1980 un accroissement de la part de l'Etat dans le financement de la protection sociale, à l'encontre de l'évolution qui s'était dégagée les années précédentes. Qu'on en juge : les cotisations sociales représentaient plus de 22,4 % du PIB en 1983 contre 12,1 % en 1960; les prestations sociales, elles, sont passées de 20 % du revenu disponible des ménages en 1959 à 37 % en 1983...

L'« effet de la crise »

Pour le CERC, l'*« effet de la crise »* est donc clair : *« Les difficultés économiques rendent plus difficile la progression des revenus directs, mais n'affectent qu'assez peu, dans un premier temps du moins, celle de la plupart des revenus sociaux ; elles stimulent même la croissance des dépenses liées au chômage, qu'il s'agisse de l'indemnisation ou des préretraites. »* Par poste, l'analyse est édifiante. L'extension de l'assurance vieillesse, le vieillissement de la population et l'avancement de l'âge de la retraite expliquent le doublement en vingt-trois ans, de la part des prestations vieillesse dans le revenu disponible des ménages. De 1959 à 1982, avec une évolution qui est loin d'être linéaire, le pouvoir d'achat de la masse des retraites a quintuplé !

Quant à la croissance des dépenses chômage, elle est également nette. La part des allocations chômage dans le revenu disponible des Français a oscillé de 0,3 % à 0,7 % entre 1959 et 1974. Mais en 1983, ce pourcentage était de 3,6 % (contre 14,4 % pour la vieillesse en 1982), soit une augmentation annuelle de 22 % en moyenne depuis 1974. La part des prestations concernant les soins médicaux, elle, a été multipliée par 2,6 en vingt-quatre ans (8,3 % en 1983), le taux moyen de prise en charge collective des soins — d'abord par la Sécurité sociale — passant de 60 % en 1960 à 74 % en 1970 et 79 % en 1982. Pour le CERC, l'amélioration du taux de remboursement et la hausse de la consommation médicale par habitant (+ 91 % en pouvoir d'achat de 1970 à 1982) *« sont les responsables de l'envolée des prestations de soins médicaux »*.

Les prestations familiales, enfin, émergent à peine d'une longue période de déclin : 5,5 % du revenu disponible net des ménages en 1960, 3,9 % en 1976, 4,5 % en 1983. Ainsi, *« la part des prestations dans le revenu a regagné entre 1975 et 1982 presque tout le terrain perdu entre 1968 et 1975 »*. Préoccupation démographique ? A partir de 1975, on a enregistré une hausse de la prestation moyenne supérieure de 20 % à celle du revenu disponible moyen. Mais le CERC doute que ce redressement ait été dû au déclin de la fécondité,qui date de 1965. Il estime en fait que *« c'est le ralentissement de la croissance économique qui semble réellement déclencher un certain regain des prestations familiales »*. La contrainte du financement de la protection sociale a beau peser de plus en plus, la crise n'a pas que des effets douloureux... Un constat qui peut opportunément nourrir la réflexion des Français, alors que 53 % dont l'impression de vivre moins bien qu'avant 1981 (2) mais que 58 % souhaitent la poursuite de la rigueur...

MICHEL NOBLECOURT.

(2) Sondage de la SOFRES publié le 25 septembre dans plusieurs quotidiens régionaux et réalisé auprès d'un échantillon représentatif de plus de mille personnes entre le 7 et le 11 septembre.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,1550	8,1650	+ 100	+ 115	+ 190	+ 220	+ 520	+ 620
$ can.	6,0096	6,0214	+ 38	+ 58	+ 60	+ 96	+ 90	+ 186
Yen (100)	3,6602	3,6697	+ 78	+ 90	+ 166	+ 187	+ 508	+ 572
DM	3,0503	3,0563	+ 126	+ 137	+ 242	+ 260	+ 700	+ 751
Florin	2,7003	2,7054	+ 82	+ 90	+ 161	+ 176	+ 486	+ 530
F.B. (100)	15,0461	15,0785	+ 53	+ 108	+ 73	+ 169	− 67	+ 252
F.S.	3,7237	3,7334	+ 148	+ 166	+ 296	+ 321	+ 828	+ 904
L (1 000)	4,5105	4,5235	− 193	− 149	− 328	− 277	− 851	− 753
£	11,7432	11,7739	− 240	− 202	− 429	− 370	− 893	− 710

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 3/8	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 1/2	4 5/8
Florin	5 5/8	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	8	9	8 11/16	8 15/16	8 7/8	9 1/8	9 3/8	9 5/8
F.S.	1/2	1 1/2	4 3/8	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 5/8	4 3/4
L (1 000)	11 3/4	13 3/4	12 1/8	13 1/8	12 3/8	13 1/8	12 7/8	13 3/8
£	11 3/4	12	11 5/8	11 3/4	11 1/2	11 5/8	11 1/16	11 3/16
F. franç.	9 5/8	9 3/4	9 1/2	10	9 7/8	10 7/8	11	12

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE (CMM)

Le conseil d'administration, réuni le 24 septembre 1985 sous la présidence de M. Roland Haas, a examiné les résultats financiers du premier semestre 1985. Avec un chiffre d'affaires consolidé de 115 millions de francs qui se compare à 90 millions de francs au premier semestre 1984 et, pour la société mère, de 46 millions de francs contre 47 millions de francs, les résultats nets après impôts sont les suivants : pour le groupe 2,8 millions de francs contre 1,8 million de francs au premier semestre 1984, et pour la société mère 1,8 million de francs contre 0,7 million de francs. Il y a lieu de préciser que le périmètre de consolidation a été étendu en 1985 à la Société minière d'Aglade (SMA) et à sa filiale Eurotungstène-Poudres à la suite de l'augmentation de la participation de CMM dans SMA réalisée fin 1984. Les deux chiffres ci-dessus de 2,8 millions de francs et 1,8 million de francs restent cependant comparables car la consolidation de SMA en 1984 n'aurait pas modifié sensiblement le résultat du groupe.

Il convient de souligner que les bénéfices du premier semestre ne doivent pas être utilisés comme base d'appréciation des résultats de l'ensemble de l'année, en raison notamment de la répartition irrégulière des produits et des charges au cours de l'exercice et de l'évolution possible de la conjoncture. Il apparaît d'ores et déjà probable que les résultats du second semestre seront inférieurs à ceux du premier.

Le conseil a, d'autre part, pris acte de la désignation, comme représentant permanent de la SCOA, de M. Paul-Henri Denieuil, directeur général de cette société.



CAMPENON BERNARD

M. Raymond Guitonneau, président-directeur général de Campenon Bernard, vient de signer à Tokyo avec l'une des premières entreprises de construction japonaises, la société Toda, un accord de coopération et de transfert de technologie portant sur la conception et la réalisation d'ouvrages maritimes.

Cet accord pourrait permettre à Campenon Bernard de trouver de nouvelles applications pour l'expérience acquise dans ce domaine d'activités et d'étendre ainsi son champ d'action à l'étranger.

DOCKS DE FRANCE

Le conseil d'administration des Docks de France, réuni le 24 septembre 1985, a arrêté les comptes au 30 juin 1985.

Les chiffres essentiels figurent dans le tableau ci-dessous :

	1er sem. 84	1er sem. 85	Variation
Société mère			
Résultat courant après impôt (MF)	22,9	27,9	+ 21,9 %
Résultat net de la période (MF)	26,2	28,5	+ 8,6 %
Groupe			
Résultat courant après impôt (MF)	27,5	29,9	+ 8,7 %
Résultat net de la période (MF)	31,2	36,8	+ 18,0 %

Les bons résultats obtenus à l'étranger par les filiales Lil' Champ et Sabeco, ainsi que la prise de contrôle à 100 % de la filiale américaine, ont permis de compenser le ralentissement de l'activité et le tassement des marges en France.

Sur l'ensemble de l'année, le taux de progression du résultat net du groupe pourrait être moins élevé qu'au 30 juin.

ETHANOL NORMANDIE

A l'initiative de Générale Sucrière a été créée une société en participation d'études pour la fabrication d'éthanol agricole, associant Générale Sucrière, la Société anonyme des sucreries de Fontaine-le-Dun-Bolbec-Auffray, la Chambre régionale d'agriculture de Normandie, le Service d'économie régionale et de développement agricole de Haute-Normandie, le service économique Bas-Normand de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie, les Syndicats betteraviers du Calvados, de l'Eure, de Seine-Maritime, et trois organismes représentant les organisations de collecte de céréales : à savoir l'Association pour la valorisation industrielle des produits agricoles de Haute-Normandie, l'Union des coopératives agricoles céréalières d'Eure-et-Loir et la Société d'intérêt collectif agricole du silo portuaire de Caen.

La présidence de la société a été confiée à M. Jean Mouchel, président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie.

Les participants ont décidé de mettre en commun leurs connaissances, leurs compétences et l'ensemble de leurs moyens pour étudier et définir une distillerie de grande capacité (de l'ordre de 150 000 hl/an) produisant de l'éthanol destiné à la carburation, mettant en œuvre des substrats betteraviers et des céréales.

Ethanol Normandie associe dans cette entreprise :

- Les compétences techniques de Générale Sucrière, premier producteur français d'alcool agricole ;
- Le dynamisme des planteurs de betteraves d'une région qui, après avoir connu un fort développement, souffre actuellement de l'insuffisance de ses quotas ;
- La volonté des organisations céréalières régionales de trouver des débouchés à une production efficace et en forte croissance.

Les associés sont parfaitement conscients que les études qu'ils vont entreprendre aboutiront à une réalisation concrète si les autorités communautaires et françaises prennent une décision favorable à la production d'éthanol carburant. Cette décision leur paraît économiquement justifiée à un moment où la Communauté relève le défi de réduire le coût de sa production agricole tout en maintenant l'activité d'un grand nombre d'agriculteurs suivant les propres termes du Livre vert publié par la Commission des Communautés en juillet dernier.

CONJONCTURE

Le rétablissement de la balance commerciale entre la France et les Etats-Unis

Un résultat précaire

La France pourrait réaliser, cette année, son premier excédent commercial sur les États-Unis depuis vingt-cinq ans. Pour la sixième fois depuis janvier, la balance commerciale bilatérale a été excédentaire en août, de 150 millions de francs. Une performance puisque, depuis la seconde guerre mondiale, les échanges ont toujours été déséquilibrés en défaveur de la France, à l'exception – symbolique – d'un excédent de 176 millions de francs en 1959.

Il y a seulement deux ans, le déficit était encore de 17,8 *milliards* de francs. Il n'était plus que de 3,7 milliards en 1984, soit cinq fois moins. Est-ce une simple embellie ou une amélioration plus durable ?

La question se pose, d'autant plus brûlante que les conditions de ce rétablissement changent. D'une part, la croissance américaine semble se ralentir. D'autre part, le dollar paraît prêt à décliner, alors qu'il avait progressé de 1 franc par an environ, de 1981 à février 1985.

Les Français s'inquiètent modérément *du déclin de la devise américaine*. La baisse aurait comme effet immédiat d'alléger la facture de certaines importations incompressibles en provenance des Etats-Unis, dont la dépendance s'était cruellement fait sentir lors des hausses successives du dollar.

Quatre déficits structurels se verraient ainsi réduits : celui des échanges de produits agricoles (maïs et soja), de produits énergétiques (charbon et produits raffinés), de produits de première transformation (engrais et pâte à papier) et de biens d'équipement professionnels, notamment électroniques, déséquilibre à peine compensé par les ventes de l'aéronautique française.

De « grands coups »

Les effets négatifs d'une baisse du dollar sur les prix des produits français exportés aux Etats-Unis sont moins immédiats : les exportateurs français pourraient amortir l'appréciation relative du franc en réduisant leurs marges bénéficiaires, gonflées lors du passage du dollar de 4 francs à plus de 10 francs, de 1978 à *février dernier*. On estime qu'à moins de tomber en dessous de 7 francs, la baisse du dollar ne devrait pas entraîner une perte de compétitivité sensible pour les produits français.

Cependant, un effondrement du « billet vert » est aussi possible qu'imprévisible. Or, dans ce cas, les exportations françaises seraient particulièrement touchées. En effet, les secteurs qui ont le plus progressé sont ceux pour lesquels l'avantage prix était le plus déterminant : *les* biens de consommation courante, l'équipement automobile, les produits *agro-alimentaires*.

Perrier ou Chanel... les créneaux porteurs du commerce extérieur français n'ont donc guère changé, hormis le cas de l'aéronautique. Mais une étude de la direction des prévisions du ministère de l'économie, des finances et du budget, tout en reconnaissant l'importance des ventes d'Airbus ou de Mystère, souligne le caractère fragile de ces *résultats, liés à de « grands coups »* commerciaux, et qui n'entraînent pas l'établissement de flux réguliers et durables.

Plus encore que la baisse du dollar, le ralentissement de la croissance américaine *pourrait avoir des* répercussions sur les échanges français. Il pourrait affecter justement ces secteurs (biens de consommation ou biens intermédiaires) qui ont le plus contribué au rétablissement des échanges bilatéraux.

En effet, l'écart de conjoncture (6,8 % de croissance aux Etats-Unis en 1984, contre 2,1 % de moyenne dans la CEE et 2 % en France) explique aussi bien le flot des exportations à destination du continent américain que la réduction des importations des partenaires commerciaux des Etats-Unis.

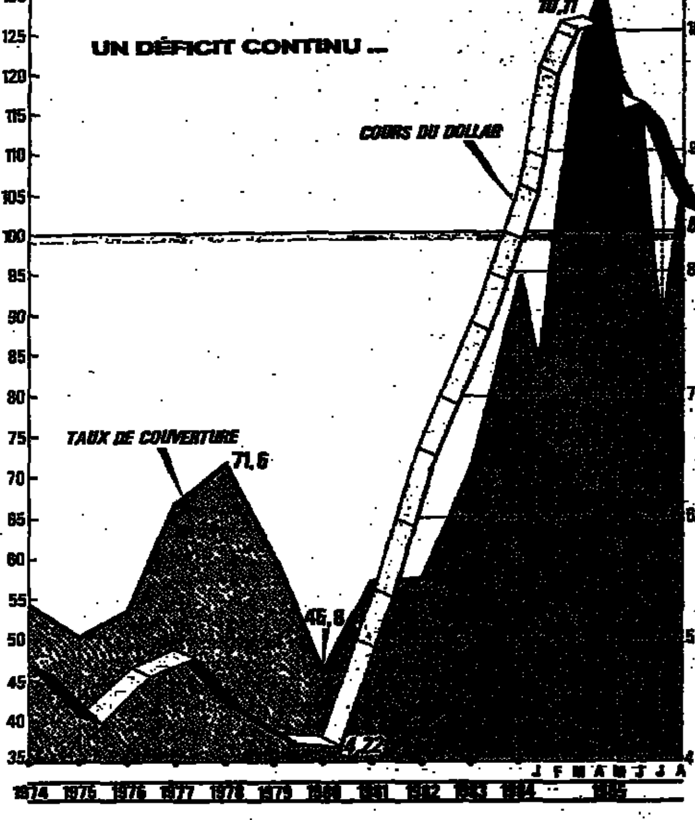
Les prévisions les plus optimistes réduisent la croissance américaine de près de moitié pour 1985. Certains annoncent même une récession possible. En tout cas, la progression des importations pourrait se ralentir, ou même s'arrêter, sans même que le Congrès américain ait à exécuter ses menaces d'adopter une législation protectionniste.

Un tel contexte révélerait particulièrement les faiblesses de la position française. Déjà, ses performances sont moyennes, comparées à celles de ses principaux concurrents. La *République fédérale* d'Allemagne – qui a multiplié par deux son excédent en 1984 – a nettement plus profité que la France de la frénésie de consommation des Américains.

La progression des exportations françaises (35,5 %) a été proche de la moyenne européenne (30 %), mais inférieure à l'avance italienne (47,3 %), suédoise (39 %) ou néerlandaise (36 %). La part de la France aux Etats-Unis a certes progressé, passant de 2,34 % à 2,5 % du marché de 1983 à 1984, mais elle reste inférieure aux positions allemande ou britannique, de près de 5 %. La France, cinquième puissance commerciale mondiale, n'est que le neuvième fournisseur et le huitième client des Etats-Unis.

Enfin, elle n'a pas profité de l'amélioration générale de ses échanges bilatéraux pour consolider ses positions. L'investissement direct du pays aux Etats-Unis a pourtant progressé. Il atteint 5,3 milliards de francs en 1984, contre 3 milliards en 1980. Il s'est également diversifié, de plus en plus ouvert aux petites et *moyennes entreprises*.

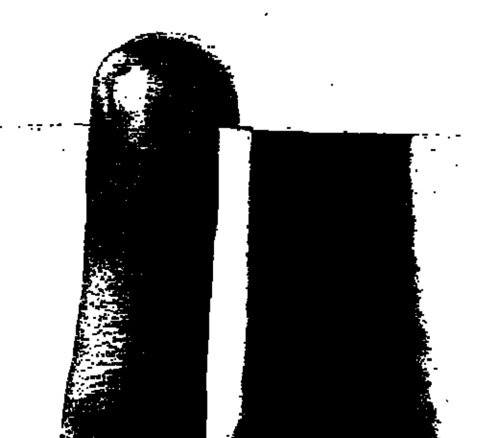
Mais la France n'en reste pas moins au septième rang des investisseurs étrangers du pays, avec 4,6 % du total. L'effort anglais est cinq fois plus intense, la présence allemande deux fois supérieure. *Et*, surtout, l'investissement commercial a été négligé. De 1973 à 1982, il a diminué, ramené à 33 % des investissements français aux Etats-Unis. A la même époque, ce même pourcentage était de 61 % du total japonais, 39 % du suédois et 32 % de l'allemand. Par conséquence, la France ne détenait plus, en 1982, que 3 % des investissements commerciaux aux Etats-Unis, selon une étude récente réalisée par le Crédit lyonnais.

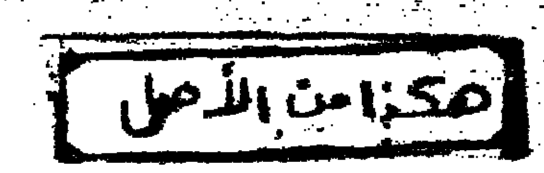


L'amélioration quantitative du commerce extérieur français pourrait donc n'être que temporaire. C'est pourquoi le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, M. Philippe Clément, met en garde les exportateurs français contre la tentation de prendre alibi des fluctuations du cours de la devise américaine. « *Que le dollar soit fort ou faible, une* bonne *économie doit disposer d'avantages distinctifs sur le plan de la gamme des produits, de la qualité des productions, de la technologie, des délais de livraison, de la maintenance...* », écrit-il dans un lancinant rappel du B.A. Ba de l'exportateur.

Car la France a plutôt moins profité que d'autres du boom des importations américaines. Il lui reste à ne pas être plus pénalisée que ses concurrents en cas de réduction de ces flux.

DOMINIK BAROUCH.







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

25 septembre

Très vif repli : – 2 %

Les transactions étaient à nouveau particulièrement animées mercredi sur le marché des changes, où le dollar remontait à 8,2905 F en début d'après-midi (contre 8,2650 F la veille) alors que le billet vert se stabilisait autour de 8,26 F. A cette irrégularité du cours de la devise américaine, est venue s'ajouter, aux alentours de 13 h, la rumeur – démentie par la suite – selon laquelle M. Laurent Fabius aurait décidé de ne pas participer mercredi soir à sa causerie mensuelle.

Sur le parquet, les vendeurs continuent à répondre présent face à une demande qui s'amenuise chaque jour un peu plus. Le sursaut de la veille aura été de courte durée. A l'approche de la clôture. Le baromètre du marché parisien accusait un repli voisin de 2 % après avoir cédé 1,2 % seulement en ouverture.

C'est là le signe que les ventes de titres font boule de neige, entraînant certaines actions à leur plus bas niveau de l'année. Parmi celles-ci figurent Fives-Lille (un instant réservée à la baisse), Imétal, Club Méditerranée, Perrier, Bongrain, Elf-Aquitaine, avec des replis de 3 % à 8 %. Forte baisse, également de SGE-SB, Nord-Est, Moët-Hennessy, Télémécanique.

Heureusement, l'annonce de l'achat par l'Irak de vingt-quatre Mirage F-1 à la firme Dassault (voir page une), conforte la position de ce titre, en hausse de 3 % tandis que d'autres points de résistance sont à signaler sur Plaine Monceau, Soreg, Via Banque, Printemps.

Olida, qui est toujours dans sa période de maintien de cours, cote 164,50 F (contre 166 F la veille), le numéro un de la charcuterie-salaisons se rapprochant ainsi du cours fixé par le repreneur : 160 F.

Très légère hausse de l'or à Londres (328,70 dollars contre 328,40 la veille) tandis que le lingot cède 500 F, à 88 000 F, le Napoléon gagnant 2 F, à 539 F. Dollar-titre : 8,28/31 F.

NEW-YORK

Affaiblissement

La baisse a repris à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu près de 9 points, à 1 312. Encore le repli de l'indice eût-il été plus accentué si l'action General Foods, qui figure dans ses composants, n'avait encore gagné 5 dollars, toujours sur la possibilité d'une OPA émanant d'un groupe non encore identifié (la veille, cette action avait bondi de plus de 16 points, à 101 dollars). Globalement, les reculs l'ont emporté sur les avances, avec, notamment, un repli d'IBM au-dessous de 125 dollars (– 2 3/4, à 124 dollars).

Après une séance indécise mardi, les opérateurs « corrigent » les hausses substantielles intervenues en début de semaine à l'annonce d'un accord entre les cinq pays les plus industrialisés pour faire baisser le dollar. Ils se montrent sceptiques, à la fois sur le succès de l'opération et sur le profit qu'en pourraient retirer, dans l'immédiat, les sociétés américaines.

Un autre sujet de préoccupation a été le gonflement du déficit budgétaire des Etats-Unis, qui atteint déjà 203,4 milliards de dollars pour onze mois et pourrait atteindre le chiffre record de 211,3 milliards de dollars, contre 195,4 milliards de dollars en 1984.

Le volume des affaires s'est maintenu à 92 millions de titres, malgré l'absence de beaucoup d'opérateurs à l'occasion de la fête israélite du Yom Kippour.

VALEURS	Cours du 24 sept.	Cours du 25 sept.
Alcoa	33 1/2	33 1/2
A.T.T.	21 1/8	20 3/4
Boeing	46	45 1/8
Chase Manhattan Bank	50 1/8	49 7/8
Du Pont de Nemours	57 5/8	56 5/8
Eastman Kodak	43 1/2	42 3/4
Exxon	49 3/4	49
Ford	44	43 7/8
General Electric	57 5/8	57 1/4
General Foods	101 1/4	106 1/2
General Motors	67 3/8	66 3/4
Goodyear	28 1/4	27 7/8
I.B.M.	126 3/4	124
I.T.T.	32 7/8	32 3/8
Mobil Oil	27 3/4	27 3/8
Pfizer	48 5/8	48 1/2
Schlumberger	33 7/8	33 3/8
Texaco	35 1/8	34 7/8
U.A.L. Inc.	48 7/8	47 7/8
Union Carbide	53 1/2	54
U.S. Steel	31 1/2	31 1/4
Westinghouse	38	37 3/4
Xerox Corp.	51 6/8	50 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA COMMANDE PÉRUVIENNE A DASSAULT A ÉTÉ DIVISÉE EN DEUX TRANCHES. – Parmi les rares îlots de résistance enregistrés, le 25 septembre, à la Bourse de Paris, où les actions françaises ont connu, ce jour-là, une lourde chute (– 2,27 %), Dassault a mis 2,2 % à son actif, une réaction à rapprocher de la commande par l'Irak de vingt-quatre appareils Mirage F-1 (*le Monde* du 26 septembre). Commentant, le soir même, une autre commande de vingt-six avions Mirage 2000 passée par le Pérou, M. Marcel Dassault, président et actionnaire de la firme qui porte son nom, a précisé que ce contrat avait été divisé en deux tranches « *pour des raisons financières* », et à la demande de ce pays.

RÉSULTATS SEMESTRIELS DE LA COMPAGNIE BANCAIRE. – La Compagnie bancaire, qui va introduire, le 8 octobre prochain, sur le second marché de Paris, les actions de sa filiale d'assurance à 70 %, Cardif, a annoncé ses résultats du premier semestre 1985. Ceux-ci reposent sur un bénéfice net consolidé de 289 millions de francs, en augmentation de 14 % sur les six premiers mois de 1984. De son côté, le groupe a enregistré une progression de 16 % de son résultat net d'exploitation, à 511 millions de francs. Ces chiffres, précise la société, tiennent compte de plus-values sur cessions de titres ou d'immobilisations qui, nettes d'impôts, ont représenté 61 millions de francs, dont 59 millions pour la part revenant à la Compagnie bancaire. Au niveau des sociétés du groupe, les résultats sont les suivants :

- Cetelem-Cofica : bénéfice net consolidé de 152 millions de francs, en hausse de 36 % sur le premier semestre de l'année précédente ;
- Ufb-Locabail : 112,1 millions (en hausse de 51 %) ;
- Locabail-Immobilier : 83 millions de francs (en hausse de 12 %) ;
- UCB-CFEC : 159,5 millions (en amélioration de 24 %).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	24 sept.	25 sept.
Valeurs françaises	115,6	114,2
Valeurs étrangères	91,2	90,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	24 sept.	25 sept.
Indice général	216,2	213,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 26 septembre ...... 9 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 sept.	26 sept.
1 dollar (en yens)	229,45	222,50

BOURSE DE PARIS Comptant 25 SEPTEMBRE

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	2200	2200
BAFIP	650	636
Calberson	310	308
Cap Gemini Sogeti	1041	1042
C. Equip. Elect.	290 50	290 50
C. Occid. Forestière	138	136
Dafsa	199	201
Dauphin O.T.A.	1720	1720
Deventay	700	690
Deville	722	724
Elect. S. Dassault	725	710
Filipacchi	510	503
Guy Degrenne	700	700
Marin Immobilier	362	368
Métallurg. Minière	255	251
M.M.B.	330	326
Navale-Delmas	445	439
Om. Gest. Fin.	322	325
Petit Boston	310	310
Petrofigaz	630	615
Pocher	1680	1680
Poron	301	300 50
St-Gobain Emballage	801	801
S.C.G.P.M.	287	287
S.E.P.	769	761
Sofibus	241	242
Sovac	880	886

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Borie	295	....
Cochery	51 60	51 30
Copepar	481	472
Hydro-Energie	232	248 d
Rorento N.V.	124 10	124
S.P.R.	138	144
Thann et Mulhouse	252	390 d
Ultrex	346	347 50
Union Brasseries	150 30	149 50

SICAV 25/9

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 265	8 290	7 850	8 550
ECU	6 788	6 785	....	....
Allemagne (100 DM)	305 250	305 270	295	310
Belgique (100 F)	15 049	15 056	14 550	15 400
Pays Bas (100 fl.)	271 060	271 100	262	277
Danemark (100 krd)	84	84 030	79	87
Norvège (100 k)	102 670	102 830	98 500	106
Grande-Bretagne (£ 1)	11 842	11 814	11 500	12 200
Grèce (100 drachmes)	6 275	6 282	5 600	7
Italie (1 000 lires)	4 515	4 516	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	372 100	371 760	3 606	3 776
Suède (100 krs)	101 950	102	98 500	105
Autriche (100 sch)	43 450	43 450	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 050	5 057	4 750	5 300
Portugal (100 esc.)	4 895	4 870	4 600	5 400
Canada ($ can 1)	6 069	6 045	5 800	6 200
Japon (100 yens)	3 599	3 609	3 450	3 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/9
Or fin (kilo en barre)	88000	88200
Or fin (en lingot)	88500	88000
Pièce française (20 fr)	537	539
Pièce française (10 fr)	381	.....
Pièce suisse (20 fr)	546	556
Pièce latine (20 fr)	515	520
Souverain	652	651
Pièce de 20 dollars	3520	3610
Pièce de 10 dollars	2010	1990
Pièce de 5 dollars	1400	.....
Pièce de 50 pesos	3340	3350
Pièce de 10 florins	537	535
Or Londres	328 40	.....
Or Zurich	328	328 50
Gold Tray Chicago	.....	.....
Argent Londres	6 17	.....

Le Monde

L'affaire Greenpeace

INFORMATION JUDICIAIRE CONTRE LE CAPITAINE BARRIL

Le parquet de Paris a requis, jeudi 26 septembre, l'inculpation du capitaine Paul Barril et de quatre agents de la DGSE accusés d'avoir facilité les révélations sur l'affaire Greenpeace. Les cinq militaires devaient en principe être laissés en liberté. Ils risquent cinq ans d'emprisonnement pour *« avoir porté à la connaissance d'une personne non qualifiée ou du public une information militaire non rendue publique par l'autorité compétente et dont la divulgation est manifestement de nature à nuire à la défense nationale »* (art. 78 du code pénal). Le dossier a été confié à M. Philippe Jeannin, juge d'instruction.

Le colonel Fournier, le capitaine Borras et l'adjudant Guillet avaient été placés en garde à vue mardi vers 21 heures. Un quatrième militaire, du nom de Daviet l'avait été à son tour mercredi après-midi. Le capitaine Barril devait être entendu très prochainement.

Étant donné les charges retenues dans un premier temps contre eux, les cinq militaires auraient pu se voir notifier un chef d'inculpation beaucoup plus grave, conduisant, le cas échéant, à leur condamnation à vingt ans de réclusion criminelle. Le parquet a, de plus, renoncé à réclamer leur incarcération. C'est le vœu qu'avait du reste exprimé l'hôtel Matignon, qui souhaite voir la justice faire preuve d'une relative indulgence dans cette affaire.

Autant qu'on le sache pour l'instant, les quatre militaires sur la sellette ne sont pas accusés d'avoir directement informé des journalistes, mais d'avoir imprudemment parlé de l'affaire entre eux, et, pour l'un au moins, d'avoir renseigné un tiers, qui pourrait être le capitaine Paul Barril, ancien chef du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN).

A Bayonne

Quatre réfugiés basques tués à la sortie d'un bar

Leurs assassins ont été arrêtés

De notre correspondant

Bayonne. — Quatre réfugiés basques espagnols ont été assassinés, mercredi 25 septembre, à Bayonne. L'attentat n'avait pas encore été revendiqué jeudi en fin de matinée, mais il pourrait être le fait du GAL (Groupe antiterroriste de libération) responsable présumé de la mort de vingt et une personnes depuis le mois de décembre 1983.

Négligeant les consignes en vigueur parmi les réfugiés, José Maria Echaniz, Inaki Asteazuinzarra, Aguszin Iraztutabarena et José Echaide s'étaient attardés dans un bar du vieux quartier de Bayonne, le Monbar. Deux hommes qui attendaient sur le trottoir ont fait feu alors que les quatre réfugiés qui sortaient de l'établissement. Une cinquième personne, un consommateur du bar, M. Jean Hiriart, de nationalité française, a été légèrement blessée. Les assassins ont ensuite pris la fuite à pied, poursuivis par des passants. Arrivés au pont Saint-Esprit, les deux hommes se sont alors trouvés nez à nez avec une patrouille de police qui les a arrêtés sur indication des passants. Conduits au commissariat, ils ont présenté des papiers d'identité au nom de Pierre Frugolie, vingt-quatre ans, et Lucien Mattei, quarante et un ans, tous deux originaires de Marseille.

Les deux hommes, estiment les policiers, se seraient débarrassés de leurs armes dans une rivière, la Nive. Sur les lieux de la fusillade, les policiers ont retrouvé une vingtaine de douilles de 9 mm. Les deux hommes, gardés à vue, n'ont pas nié leur participation à l'attentat, mais se sont refusés à tout autre déclaration.

Trois des quatre victimes étaient établies dans la région depuis une dizaine d'années et l'une d'elles, M. Inaki Asteazuinzarra, avait obtenu il y a un an le statut de réfugié politique. En mars dernier, dans la même rue, un membre du GAL, lui aussi lié au milieu marseillais, avait été pourchassé par des passants, puis arrêté, après avoir tué un jeune Bayonnais et blessé quatre autres personnes.

Vers 23 heures, mercredi, une manifestation silencieuse, réunissant environ deux cents réfugiés et sympathisants, s'est regroupée jusque vers minuit près de l'hôtel Monbar. Un autre rassemblement est prévu ce jeudi 26 septembre à 19 heures.

La piste marseillaise

De toute évidence, le GAL passe des « contrats » dans les milieux de la pègre française. Une dizaine de truands, complices présumés du Gal, avaient aussi été arrêtés en avril dans la région parisienne. Cette piste marseillaise, si elle se confirme, tendrait aussi à remettre en lumière le rôle, au-delà des Pyrénées, de Français en exil, anciens membres du milieu phocéen soupçonnés par la police française d'être des auxiliaires du GAL.

Ph. E.

Sur le vif

Farce... et attrape !

C'est terrible, le rire, c'est irrésistible, implacable. C'est un *ouragan, une tornade,* ça vrille, ça brise, ça fait voler en éclats les apparences et les faux-semblants. On prétend que le ridicule ne tue plus. Quelle blague ! Les échos de la formidable rigolade qui secouait hier dans les rues de Paris — j'y étais — les foules massées sur le passage, en calèche, d'une noce totalement folle, bouffonne, d'une noce farce et attrape, se sont déjà répercutés, de Montmartre à Nîmes, sur les préparatifs du mariage du siècle. Coluche et Le Luron ont cassé le coup monté par Mourousi. En doublant la mise, ils l'ont ramassée.

Coluche, énorme, effrayant, en robe blanche haut retroussée sur ses grosses cuisses ornées d'une jarretière démesurée, Coluche outrageusement maquillé sous sa perruque rose champagne couronnée de fleurs d'oranger, Coluche flanqué, façon Dubout, d'un Thierry Le Luron, faussement effacé, d'une souriante et féroce méchanceté. Coluche et Le Luron suivis de leurs témoins Barclay, déguisé en travelo, et Lederman, génial meneur de jeu, qui remplaçait Bouvard encore sous le coup du revolver braqué sur lui l'autre soir à la sortie de RTL, c'était grandiose.

J'ose à peine vous répéter les vannes balancées par Le Luron en réponse au doigt d'honneur fait à son endroit, *ou plutôt* à son envers, la veille sur les écrans de télévision, par la fiancée de Mourousi, « jeune fille de bonne famille, si bonne que ses parents n'assisteront pas à son mariage avec ce prince sponsor ».

Il a raté hier l'occasion de sa vie, Mourousi. Celle de prouver son sens de l'humour — et des affaires ! — en venant par sa présence amusée et complice tirer encore à lui la couverture des *journaux et des magazines* invités à ces noces de papier. A cabots, cabot et demi !

CLAUDE SARRAUTE.

LE CNPF ET LA PARTICIPATION

Lyrisme...

Ce n'est pas un hasard si le CNPF a choisi de relancer, à six mois des élections législatives, l'idée de la *« participation active »*. M. Yvon Gattaz a présidé lui-même le lancement devant la presse, le 25 septembre, de cette campagne. Pour lui, la participation des salariés dans les entreprises est en train de *« croître d'une manière historique »*, ce qui va irrésistiblement dans le sens d'*« une nouvelle communauté d'objectifs et d'intérêts »*.

Le CNPF fait ainsi coup double. Il veut montrer qu'il n'est pas *animé sur le plan social* par un « esprit revanchard ». M. Yvon Chotard qui, le 8 octobre 1983, interrogé par *le Monde* sur l'abrogation des lois Auroux, répondait affirmativement en voyant dans cette législation *« de mauvaises solutions à de vrais problèmes »*, s'est abstenu de réitérer sa demande. Si le CNPF a critiqué les lois Auroux, a-t-il déclaré, c'est parce que celles-ci prétendaient *« institutionnaliser ce qui, par nature, ne peut pas l'être »*. Des craintes demeurent mais la loi sur l'expression des salariés a contribué à *« accélérer » le mouvement de participation*. Une participation qui, pour M. Chotard, *« n'est pas une machine de guerre anti-syndicale »*. Le CNPF montre aussi qu'il sait être une force de propositions « constructives » pour améliorer les relations sociales dans les entreprises...

Exemples à l'appui — avec notamment l'entreprise Vallourec, — *M. Serge Dassault* a présenté la *« méthode globale »* élaborée au sein d'un groupe de travail. L'objectif est *« de rechercher les motifs d'insatisfaction relatifs aux besoins d'être, de savoir, de pouvoir et d'avoir et d'essayer de les supprimer »*. La participation active est donc la mise en œuvre de quatre éléments : la nécessité d'un *« chef reconnu, qualifié et participatif »*, le rappel que la finalité de l'entreprise concerne d'abord ses *clients, la participation à l'action* (communication, décentralisation des responsabilités), l'intéressement aux résultats...

Mais M. Dassault n'a pas su éviter un double piège. Celui d'un trop grand lyrisme d'abord. Au vu des expériences depuis 1959, les employeurs, a-t-il dit, *« se sont aperçus que le succès de leurs entreprises dépendait surtout de la motivation de leurs salariés qui n'étaient pas seulement une main et une tête mais aussi un cœur... »*. Celui d'une recherche implicite de « modèles » en se référant aux USA et au Japon car *« les salariés d'une entreprise réagissent partout de la même façon quelle que soit leur nationalité parce que ce sont des hommes »*. Une évidence bien contestable.

M. N.

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE EUROPÉENNE

Bruxelles propose une libéralisation très progressive des marchés

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes.) — La Commission européenne *vient de préciser son programme de libéralisation progressive du marché communautaire de l'acier.* Comme première étape, elle propose d'abolir le contingentement obligatoire de la production de trois grandes catégories de *produits, les ronds à béton, les fils* machine et les tôles revêtues, où la situation est suffisamment assainie. Pour le reste, le programme de sortie de crise qui est proposé aux gouvernements aurait une durée maximum de trois ans. Au plus tard à *l'issue de la seconde année, d'autres* catégories de produits devraient être libérées (abolition des quotas).

S'agissant des aides publiques, la Commission estime qu'elles doivent être en principe totalement interdites à compter du 1er janvier 1986. Cependant, outre des subventions très spécifiques à la recherche et à la protection de l'environnement, la Commission suggère que des aides à *la fermeture des installations excédentaires* puissent encore être accordées pendant trois ans.

De *façon plus générale*, la constatation indéniable que de fortes capacités de production subsistent dans la Communauté après quatre ans d'une politique systématique de restructuration conduit à redouter que la suppression rapide de l'encadre*ment du marché fasse resurgir* la guerre des prix.

La clause prévoyant l'octroi de *quotas supplémentaires* pour les entreprises ayant fermé des installations au-delà de ce qui leur était demandé par Bruxelles pourra profiter à des Etats membres comme les Pays-Bas ou la RFA ; elle ne peut être que défavorable à la France, où *la simple exécution des engagements* pris à l'égard de la Commission se révèle déjà politiquement et socialement très douloureuse.

Ph. L.

Pas de « plan acier » pour le charbon de la CEE

De notre correspondant

Bruxelles *(Communautés européennes)*. — Les Etats membres de la CEE pourront continuer jusqu'à la fin de 1990 leur politique d'aide financière à l'industrie charbonnière sans souscrire d'engagements au niveau communautaire. Telle est la position que la commission européenne a arrêtée, le mercredi 25 septembre. *Dans sa communication*, Bruxelles se limite à demander aux Dix de lui notifier les subventions prévues et de les accorder avec l'objectif de rentabiliser le secteur.

Les premiers projets élaborés en début d'année par les services bruxellois appelaient à la fermeture des bassins peu compétitifs et à un retour rapide à la viabilité des entreprises, en échange des autorisations pour octroyer des aides nationales. Il *s'agissait ni plus ni moins d'appliquer* « un plan acier » au charbon. La réalité de la situation du marché l'a finalement emporté sur une approche — théorique — fondée sur le respect strict des règles de concurrence du Marché commun.

A l'inverse de la sidérurgie, la production des charbonnages européens (moins de 80 % de la demande) est largement inférieure aux besoins de la communauté. En outre, les échanges commerciaux entre les Etats membres sont négligeables. *Les* importations proviennent pour l'essentiel des Etats-Unis (23,8 millions de tonnes en 1984), d'Afrique du Sud (19,8 millions), de Pologne et d'Australie (15,3 millions de tonnes chacune).

Enfin, le dernier obstacle important à un marché concurrentiel du charbon est le montant élevé des aides d'Etat aux entreprises des quatre pays producteurs de la CEE. En 1983 (dernière année représentative, en raison de la grève des mineurs britanniques en 1984), la France (2,4 milliards d'ECU), l'Allemagne fédérale (5 milliards), le Royaume-Uni (2 milliards) et la Belgique (1 milliard) ont octroyé au total 10,4 milliards d'ECU (1 ECU = 6,86 F) de subvention sous forme d'aide à la production et de prestations sociales.

M. S.

Avant la visite de M. Gorbatchev

DIVERSES MANIFESTATIONS EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME SONT ORGANISÉES A PARIS

Alors que Paris s'apprête à accueillir, du 2 au 5 octobre, M. Mikhail Gorbatchev, secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique, une série de manifestations est annoncée à l'occasion de cette visite.

Des chrétiens (orthodoxes, protestants et catholiques) ont décidé de prier, le 29 septembre à Notre-Dame, *« pour les chrétiens d'URSS et des pays de l'Est »*, à l'appel des autorités religieuses de chaque confession. L'association SOS-Droits de l'homme, présidée par M. *Philippe Malaud, député européen*, organise de son côté, le 1er octobre, à 18 heures, un rassemblement place du Trocadéro (Parvis des droits de l'hommme).

Les appels en faveur des juifs *d'URSS se multiplient. La Ligue* internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) et l'organisation SOS-Racisme appellent à une manifestation le 29 septembre à 11 heures place de la Bastille. Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a décidé lui aussi d'organiser une manifestation le 29 septembre. L'Union des *juifs pour la résistance et l'entraide* (UJRE), proche du Parti communiste, a annoncé qu'elle n'y participera pas.

L'Internationale de la Résistance (IR), qui désire vouloir lutter *« contre tous les totalitarismes »*, organise conjointement avec l'Institut national Sakharov, le groupe français de surveillance des accords d'Helsinki, et le Comité des quinze, le 2 octobre, une soirée à laquelle participeront MM. Jacques Toubon, *François Léotard, François Doubin*. Une marche silencieuse est prévue à l'issue de cette soirée vers l'ambassade d'URSS pour y déposer une pétition réclamant *« la libération de tous les prisonniers politiques en URSS »*.

Tous ces projets ont conduit le bureau politique du Parti communiste français à dénoncer, dans un communiqué *le « climat exécrable »* créé avant la venue en France de M. Gorbatchev.

La préfecture de police a d'autre part fait savoir oralement à l'Internationale de la Résistance que toutes les manifestations seront interdites pendant le séjour de M. Gorbatchev en France.

Le numéro du « Monde » daté 26 septembre 1985 a été tiré à 493 685 exemplaires

A B C D E F G